Linedata

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

Linedata Services
Société anonyme au capital de 6.625.726 euros Siège social : 27, rue d'Orléans– 92200 Neuilly-sur-Seine

Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 31 mars 2020 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document d'enregistrement universel:

- les comptes consolidés de l'exercice 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 68 à 120 du document de référence 2017;

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017 aux pages 161 à 188 du document de référence 2017;

- les comptes consolidés de l'exercice 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférent aux pages 72 à 114 du document de référence 2018;

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 aux pages 161 à 225 du document de référence 2018;

- le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 aux pages 41 à 62 du document de référence 2018.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent document d'enregistrement universel.

Le document de référence 2017 a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers le 30 mars 2018 sous le numéro de dépôt D.18-0231. Le document de référence 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 mars 2019 sous le numéro D. 19-0226. Ces documents de référence sont disponibles sur les sites Internet de Linedata Services (www.linedata.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Des exemplaires du présent document d'enregistrement universel sont disponibles sans frais au siège de la Société Linedata Services, 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine, sur le site internet de Linedata Services (www.linedata.com) ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf- france.org).

Sommaire

1. Identité des administrateurs, des membres de la direction, des conseillers et des commissaires aux comptes 6
1.1. Personne responsable 6
1.2. Attestion du responsable 6
1.3. Contrôleurs légaux des comptes 6
1.4. Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes 7
2. Facteurs de risques 8
2.1 Risques Stratégiques 9
2.2 Risques Opérationnels 10
2.3 Risques Technologiques 12
2.4 Risques Juridiques 13
2.5 Risques Financiers 15
2.6 Assurances 18
3. Information sur la Société 19
3.1. Histoire et évolution de la Société 19
3.2. Investissements 20
3.3. Principales activités 21
3.4. Principaux marchés 24
3.5. Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés 24
3.6. Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur 24
3.7. Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle 25
3.8. Organigramme 26
3.9. Propriétés immobilières et équipements 27
4. Examen de la situation financière, du résultat et perspectives 27
4.1. Situation financière 27
4.2. Résultat d'exploitation 28
4.3. Trésorerie et capitaux 28
4.4. Recherche et développement, brevets et licences 30
4.5. Informations sur les tendances 31
4.6. Prévisions et estimations de résultat 31
5. Gouvernance de la Société 31
5.1. Administrateurs et membres de la direction 31
5.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance 33
5.3. Rémunération 33
5.4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction 36
5.5. Salariés 54
5.6. Actionnariat 56
6. Transactions avec les parties liées 57
7. Informations financières 58
7.1. Etats financiers consolidés et autres informations financières 58
7.2 Politique de distribution des dividendes 124
7.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage 124
7.4 Changements notables 124
8. Informations supplémentaires 125
8.1 Capital social 125
8.2 Acte constitutif et statuts 126
8.3 Contrats importants 128
8.4 Opinions émises par des experts 129
8.5 Documents accessibles au public 129
8.6 Informations sur les participations 129
9. Annexes 129
9.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 129
9.2 Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion 205
9.3. Glossaire 207

Table de correspondance pour le Rapport Financier Annuel 2019

Document	Page
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	129
Comptes consolidés au 31 décembre 2019	59
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre de l'exercice 2019	100
Comptes annuels de Linedata Service S.A. au 31 décembre 2019	104
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2019	120
Rapport sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019	37
Communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	80

1. Identité des administrateurs, des membres de la direction, des conseillers et des commissaires aux comptes

1.1. Personne responsable

Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

1.2. Attestation du responsable

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au paragraphe 9.1 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Société a obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document d'enregistrement universel ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document ».

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2020, Anvaraly Jiva, Président Directeur Général

1.3. Contrôleurs légaux des comptes

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Mandats en cours :

Société Finexsi Audit 14, rue de Bassano 75116 PARIS
représentée par Didier Bazin jusqu'au 15 mai 2018 puis par Christophe Lambert.
Nommé le 28 juin 2004, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 17 juin 2010 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ; renouvelé le 17 juin 2010, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, renouvelé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Société Ernst & Young et Autres
Tour First TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex représentée
par Henri-Pierre Navas.
Nommé le 30 juin 2005, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; renouvelé le 12 mai 2011, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; renouvelé le 27 avril 2017, pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Mandat en cours :

Monsieur Olivier Courau 14, rue de Bassano 75116 Paris
Nommé le 12 mai 2016, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
Il est rappelé qu'en application de l'article L. 823-1 al. 2 du Code de commerce modifié par la loi n°20161691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux comptes suppléants n'est obligatoire que si le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

1.4 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Voir annexes aux comptes sociaux et aux comptes consolidés, respectivement notes 10.3 et 5.11.

2. Facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques à travers un nouvel exercice de cartographie des risques Groupe réalisé en 2019. Celui-ci a été mené par l'Audit Interne en associant les différents managers concernés ainsi que les membres du Comité Exécutif. Cette cartographie a été présentée au Comité d'audit du Conseil d'administration.

La cartographie des risques permet d'identifier et d'évaluer les risques en appréciant la probabilité d'occurrence et l'ampleur estimé de leur impact. Les principaux risques catégorisés et hiérarchisés (risques élevés, modérés ou faibles) sont présentés ci-dessous. Les plus importants en termes de probabilité d'occurrence et d'impact sont mentionnés en premier dans chaque catégorie. Pour chacun des facteurs de risques, la description indique la manière dont le risque peut affecter le Groupe et la gestion du risque indique les actions et procédures mises en place pour maîtriser celui-ci.

Ces risques sont, à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel, ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la société Linedata Services (la "Société"), son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que d'autres risques, non identifiés à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement, peuvent exister. Toutefois, la Société n'identifie pas, à la date de dépôt du présent document d'enregistrement universel, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique, autre que ceux figurant ci-dessous, ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

Le rapport de gestion pour l'exercice 2019, inclus dans les annexes du présent document d'enregistrement universel, présente une synthèse des principaux risques et incertitudes identifiés qui sont détaillés ci-après.

Synthèse des principales catégories de risque

Stratégique	Opérationnel	Technologique	Juridique	Financier
Risques les plus élevés				
· Développement et Innovation · Environnement macro-économique	· Attraction, rétention des talents et plans de successions	· Sécurité SI, Continuité d'activité et Protection des données clients · Cybercriminalité		
Risques plus modérés				
· Acquisition et intégration de filiales	· Risque « Covid-19 » · Dépendance vis-à vis des fournisseurs		· Risque réglementaire et contractuel · Propriété intellectuelle et actifs immatériels	· Risque de Marché (change, taux, liquidité) · Réglementations fiscales
Risques faibles				
	· Risque « Pays » · Risque lié au Brexit · Dépendance vis-à-vis des clients		· Passifs et litiges éventuels · RGPD	· Risques de dépréciation · Fraude · Risque de credit

2.1 Risques Stratégiques

2.1.1 Développement et Innovation

Description du Risque

Linedata doit s'assurer de la bonne adaptation de ses progiciels aux évolutions de la technologie et du marché.

Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer l'adaptation de ses produits et services et au développement de nouveaux logiciels répondant aux attentes du marché.

Si les produits actuels ne s'adaptent pas aux demandes du marché, il y a un risque d'attrition des clients actuels.

Si les produits développés ne répondent pas aux attentes du marché, il y a un risque commercial et un risque financier liés à la dépréciation des investissements R&D liés auxdits produits.

Gestion du Risque

Le Groupe s'assure de l'adaptation de ses progiciels à l'évolution des technologies et aux attentes du marché. Il s'assure également du timing de la mise sur le marché de ses produits, un retard étant susceptible de nuire à leur compétitivité.

Le Groupe veille à combiner les offres Business Process Outsourcing, issues des acquisitions de Gravitas et de QRMO, avec ses propres solutions logicielles afin d'optimiser les synergies dans le cadre d'une proposition de valeur élargie.

L'adaptation des produits aux nouveautés technologiques conduit le Groupe à investir significativement en R&D. Les charges de développement, en pourcentage du chiffre d'affaires sont de 11,1% en 2019 soit 18,8 M€.

2.1.2 Environnement macro-écomique

Description du Risque

Linedata, du fait de son activité internationale dédiée aux banques et organismes financiers, est sensible aux crises touchant les marchés financiers, lesquelles peuvent provoquer, de la part de ses clients, des reports et des annulations de signatures de nouveaux contrats et une baisse de la demande de prestations (i.e consulting).

Gestion du Risque

Dans une situation de crise économique ou financière, le Groupe réagit en contrôlant ses coûts et en maîtrisant ses investissements tout en assurant la continuité de l'activité et en renforçant son activité commerciale et de développement sur certains types d'offres (par exemple contrôle de risques et de conformité) dont ses clients ont davantage besoin dans un contexte perturbé et dans le cadre de réglementations qui se renforcent.

2.1.3 Acquisition et integration des filiales

Description du Risque

Les acquisitions du Groupe portent sur des sociétés dans le secteur du logiciel (activité historique du Groupe) ou du service (diversification stratégique). Les risques diffèrent selon la taille et le secteur d'activité de la société acquise, ils concernent notamment l'intégration de la société (RH, IT, Juridique et Finance), de ses produits, la rétention des clients existants et la capacité à développer des synergies et des opportunités commerciales. Il y a également un risque concernant la maîtrise des coûts d'intégration, notamment sur les efforts de R&D nécessaires à l'intégration des solutions/nouveaux produits avec les solutions historiques.

Gestion du Risque

Les acquisitions font partie de la culture d'entreprise du Groupe qui suit une politique post-acquisition permettant notamment de s'assurer de la bonne intégration des équipes, de la capacité à développer des synergies, de générer des opportunités commerciales et de maîtriser les coûts d'intégration.

2.2 Risques Opérationnels

2.2.1 Attraction, rétention des talents et plans de successions des fonctions clés

Description du Risque

Le succès actuel et futur du Groupe dépend étroitement de son capital humain, de son expérience et de la motivation de son personnel clé.

Dans un marché de l'emploi en perpétuel changement et connaissant une forte demande sur les fonctions IT, le recrutement et la rétention de personnels qualifiés, la formation et la gestion des carrières constituent des enjeux majeurs pour le Groupe.

Gestion du Risque

La taille du Groupe, l'ancienneté et la qualité de ses équipes, la forte récurrence de son modèle économique, permettent de faire face à des défaillances ponctuelles.

Pour réduire le risque de perte de personnel dans les fonctions clés, le Groupe, issue d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), associe ses salariés au capital afin de les fidéliser et de les motiver dans la réalisation des objectifs du Groupe. Il a ainsi mis en place un Plan Epargne Groupe (avec abondement lors d'acquisition d'actions Linedata) et a également procédé à des attributions de stock- options ou d'actions gratuites à des personnes choisies.

2.2.2 Risque « Covid-19 »

Description du Risque

L'épidémie de coronavirus qui sévit à la date du présent document, de même que toute autre situation sanitaire comparable pourrait impacter l'activité du Groupe Linedata et de ses clients en lien avec les perturbations fortes sur les marchés financiers.

Il existe un risque que l'épidémie de coronavirus puisse impacter le chiffre d'affaires non récurrent en générant des retards lors du lancement de nouveaux projets auprès de clients. Les retards potentiels devraient marginalement impacter l'activité eu égard à l'ensemble des projets en cours d'exécution qui eux restent bien orientés.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires récurrent du groupe représentant près de 75% du chiffre d'affaires total devrait être faiblement touché, celui-ci reposant principalement sur des facturations fixées à l'avance. Pour rappel, conformément à la norme IFRS 15, le carnet de commandes représente un montant de chiffre d'affaires sur des contrats fermes de 197,7 M€ sur une période de 5 ans.

Gestion du Risque

Le Groupe maintient une vigilance proactive sur l'évolution de l'épidémie du Coronavirus sur l'ensemble de ses implantations. Le Groupe a élaboré et mis en place des plans de continuité d'activité et des plans spécifiques de réaction et notamment dans le cadre de pandémies. A la date de publication de ce document, le Groupe a pu déployer son plan de continuité en connectant à distance ses employés à travers le monde.

2.2.3 Dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Description du Risque

Les principaux fournisseurs dont le Groupe est dépendant sont des prestataires IT, notamment ceux concernant les matériels et logiciels de base informatiques utilisés par la Société pour la réalisation et l'exploitation en mode ASP (hébergé) de ses progiciels,

Au niveau du Groupe, deux fournisseurs représentent individuellement en 2019 plus de 5% des achats et charges externes du Groupe : Thomson Reuters Markets (coûts de télécoms informatiques, environ 6,1%) et Tufts Health Plan (environ 7,0%).

Le Groupe Linedata peut également devenir dépendant de prestataires de services/freelance ayant été recruté afin de renforcer ses équipes notamment dans le cas de projets de développements de grande ampleur.

Gestion du Risque

Pour ses prestataires IT clés, le Groupe s'appuie sur des fournisseurs reconnus internationalement comme des leaders de marché.

Linedata Services a confié à Atos Origin, leader en Europe sur le marché de l'infogérance, l'hébergement et l'exploitation de son centre de calcul français. Des démarches similaires ont été effectuées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et en Asie, notamment auprès de CenturyLinc.

Concernant les prestataires de services ayant acquis pendant leur mission une connaissance/expertise considérée comme stratégique pour le Groupe, Linedata peut leur proposer une offre d'emploi lorsque les dispositions contractuelles l'y autorisent.

2.2.4 Risque “pays”

Description du Risque

Linedata, ayant une forte dimension internationale, peut être soumis à des risques dits "pays" pouvant impacter ses activités commerciales ou de développement.

Linedata a une implantation de 59 salariés et réalise 5,4% de son chiffre d’affaires hors Groupe à Hong Kong qui connait depuis mi 2019 une forte instabilité politique.

Le Groupe est également vigilant sur la situation politique en Tunisie où deux filiales du Groupe (267 salariés) fournissent des prestations d'études et de support aux autres sociétés du Groupe. Il est précisé qu'un retard dans le plan de travail de ces filiales entraînerait la nécessité de revoir les plans de R&D du Groupe afin qu'aucun des projets clés ne subisse d'impact du fait de ce retard.

Gestion du Risque

Le Groupe maintient une vigilance proactive sur l'évolution des situations politique à Hong Kong et à Tunis.

Le Groupe a élaboré et mis en place des plans de continuité d’activité et des plans spécifiques de réaction.

Les mesures de vigilance mises en place incluent en particulier des exercices réalisés visant à s’assurer de la solidité de ses plans de continuité d’activité.

Concernant la Tunisie, le Groupe régule également ce risque en répartissant les prestations d’études et de support sur différents pays : Tunisie, Maroc, Inde et Lettonie.

2.2.5 Risque lié au Brexit

Description du Risque

Les impacts de la sortie du Royaume-Uni de l’Union Européenne peuvent être commerciaux (perte de clients) et financiers (coût de transfert de données par exemple). L’accord de retrait entré en vigueur le 31 janvier 2019 a ouvert une période transitoire qui mettra en œuvre le Brexit. D’ici là, des incertitudes existent sur les impacts attendus pour le Groupe Linedata.

Gestion du Risque

Le Groupe Linedata suit les évolutions de mise en œuvre du Brexit et une cartographie des risques spécifiques a été réalisée afin d'anticiper les impacts opérationnels, juridiques et financiers.

2.2.6 Dépendance vis-à-vis des clients

Description du Risque

Le Groupe réalise 75% de son chiffre d’affaires sous forme de prestations récurrentes.

Durant l’exercice 2019, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata ont représenté 16% du chiffre d’affaires, et les 10 premiers 26% de ce chiffre d’affaires.

Gestion du Risque

Les montants facturés des prestations récurrentes (i.e licence/maintenance) sont généralement proportionnels aux volumes d’activité des clients mesurés en nombre d'utilisateurs ou en volume de fonds. Ces volumes s’additionnant en cas de fusion entre ces clients, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d’affaires dues à de telles fusions.

Le Groupe effectue plusieurs fois par an des « Business Reviews » permettant d’identifier les clients à risque et de mettre en place des plans d’actions pour ces clients.

2.3 Risques Technologiques

2.3.1 Sécurité des SI, Continuité d'activité et Protection des données clients

Description du Risque (Sécurité SI et Continuité d'activité)

Les biens informationnels du Groupe Linedata sont des actifs essentiels pour Linedata et doivent donc être protégés afin d'assurer la continuité d'activité, en ce compris pour les prestations de services d'exploitation envers les clients, de limiter les dommages au patrimoine et de contribuer aux résultats du Groupe.

Linedata doit s'assurer que l'information est protégée de façon à réduire les risques d'accès non autorisés, de modification ou de destruction accidentelle ou intentionnelle de son patrimoine ; et ceci conformément aux lois et règlements en vigueur dans les pays où Linedata est présent.

Gestion du Risque (Sécurité SI et Continuité d'activité)

Le Système de Management de la Sécurité de l'Information ("SMSI") vise à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'ensemble des actifs informationnels du Groupe, y compris ceux des clients dans le cadre des prestations de services d'exploitation (ASP/SaaS). Ce SMSI applique un modèle "Plan Do Check Act", un cercle vertueux de suivi, de contrôle, et d'amélioration continue de la sécurité de l'information, mis en œuvre par une équipe dédiée à la sécurité agissant tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Ce référentiel obéit à un processus de mise à jour permettant de s'assurer que la stratégie de sécurité reste alignée avec l'état de l'art, et soit conforme avec les lois et règlements locaux.

L'équipe en charge de la sécurité de l'information et des systèmes d'Information définit la stratégie et la politique de Sécurité de l'Information (tant pour les locaux que pour les datacenters) et met en place les outils de protection et les mesures organisationnelles, technologiques et humaines nécessaires.
Ces mesures incluent notamment des formations régulières et des alertes ponctuelles à l'attention de l'ensemble du personnel. Le département de la Sécurité de l'Information du Groupe procède régulièrement à des analyses de risques et à des audits.

Afin d'être en mesure de pallier les conséquences de(s) sinistre(s) touchant tant ses locaux que ses matériels informatiques, le Groupe a établi un "plan de continuité d'activité" visant à lui permettre de continuer à assurer le service à ses clients dans de tels cas. Le Groupe a également élaboré et mis en place des plans spécifiques de réaction et de continuité d'activité dans le cadre de pandémies.

La politique de sécurité des systèmes d'information, le plan de continuité d'activité, leurs procédures associées et tout autre document constitutif du SMSI s'appliquent à l'ensemble des employés, contractuels et travailleurs temporaires de l'entreprise, ainsi qu'aux fournisseurs de service et à tout tiers externe travaillant au profit de Linedata, à partir du moment où il y a un accès aux ressources du système d'information ou aux données, que ce soit depuis les locaux de Linedata ou au sein des infrastructures hébergées.

Description du Risque (Protection des données clients)

Une faille de sécurité ou une cyberattaque, dans les systèmes du Groupe ou des clients, pourrait affecter la sécurité des données desdits clients. Ce risque de perte de données pourrait concerner des données confidentielles ou encore des données personnelles sensibles (par exemple dans l'activité Crédit et Financement). Les risques liés à ces événements pourraient être commerciaux, réglementaires, judiciaires mais également d'image.

Gestion du Risque (Protection des données clients)

Afin de nous assurer de la couverture du risque de faille de sécurité ou de Cyberattaque visant la sécurité des données des clients ou de nos employés, le département de la Sécurité de l'Information met en place des procédures, des contrôles, de la supervision, ainsi que des moyens de détection adaptés aux enjeux (les zones dans lesquelles résident les informations sensibles des clients ou des employés de Linedata sont supervisés en continu).

Afin de nous assurer de la continuité des opérations, nous mettons également en œuvre des systèmes de sauvegarde et des procédures de remise en opération nominale des informations et des infrastructures les hébergeant.

2.3.2 Cybercriminalité

Description du Risque

Comme nombre d'entreprises recourant intensivement aux systèmes d'informations, le Groupe Linedata est susceptible de faire l'objet d'une cyber-attaque qui peut atteindre ses systèmes d'informations et ses composants matériels ou immatériels comme les ordinateurs, les serveurs, isolés ou en réseaux, reliés ou non à Internet, et ses équipements périphériques, ainsi que ses données et entraîner des conséquences diverses, affectant directement ou indirectement la Société ou ses filiales. La société dans un contexte de croissance significative des attaques malveillantes de ce type est ainsi exposée à des risques liés aux piratages et pertes de données, au blocage temporaire de ses capacités de traitement, à la nécessité de restaurer des données bloquées ou altérées, de recourir à des services extérieurs d'appoint ou de devoir investir dans de nouveaux équipements.

Gestion du Risque

Pour faire face à ce risque, Linedata a déployé un ensemble de mesures, alignées avec les bonnes pratiques, et contrôlées par les départements de l'Audit Interne et de la Sécurité de l'Information.
Détailler dans le corps du présent document, lesdites mesures, nuirait à leur efficacité eu égard à l'exponentielle capacité des auteurs des attaques à s'adapter aux défenses de leurs cibles.

2.4 Risques Juridiques

2.4.1 Risque réglementaire et contractuel

Description du Risque

Les sociétés du Groupe ne sont pas soumises à des réglementations particulières pour l'exercice de leur activité, sauf Loansquare qui développe une activité d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement, consistant à présenter, proposer ou aider à conclure des contrats de crédit ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion. A ce titre, Loansquare est immatriculée au registre unique des intermédiaires tenu par l'ORIAS et est soumise à la réglementation applicable à l'intermédiation en opérations de banque.

En tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, le Groupe s'engage contractuellement à adapter périodiquement ces progiciels aux évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de règles comptables et fiscales ou encore en matière de conformité, auxquelles sont assujettis ces établissements dans leurs diverses juridictions.

Le Groupe doit également s'assurer du respect de ses autres engagements contractuels avec ses clients ainsi que de la cohérence des engagements qu'il demande à ses fournisseurs et sous-traitants avec ceux qu'il prend envers ses clients.

Gestion du Risque

Les contrats avec les clients assurent une cohérence des engagements pris avec les plans de développement des produits. Ils reflètent de manière adéquate les garanties données aux clients et le niveau de responsabilité que les sociétés du Groupe peuvent assumer à cet égard.

Les coûts des développements répondant aux évolutions législatives et réglementaires peuvent être inclus dans la maintenance forfaitaire ou mutualisés sur devis entre les clients concernés.

Les contrats fournisseurs, notamment ceux des hébergeurs ou des fournisseurs de données financières prévoient (dans la limite des négociations contractuelles possibles) la qualité de service et le niveau de performance qui sont vendus aux clients. On mentionnera également la signature des engagements de confidentialité qui doivent être respectés tout au long de la chaîne contractuelle.

2.4.2 Propriété intellectuelle et actifs immatériels

Description du Risque

Linedata pourrait faire face à deux risques dans ce domaine :

- violation des droits de propriété intellectuelle du Groupe, qui pourrait avoir des conséquences en termes d'images et de frais juridiques pour la défense de nos intérêts ;

- violation de la propriété d'un tiers, qui pourrait avoir des conséquences en termes de contentieux juridiques et d'indemnités financières.

Gestion du Risque

Linedata est propriétaire des droits de licence de ces progiciels. En droit français et européen, les logiciels dits "autonomes" ne peuvent être brevetés, par contre, le Groupe dépose auprès d'organismes spécialisés les programmes informatiques qui sont développés. Ces dépôts permettent la protection d'un savoir-faire et la revendication d'un droit d'auteur relatifs aux programmes développés par Linedata. Linedata dépose également ses marques et noms de produits dans les juridictions que le Groupe détermine comme adéquates en fonction du périmètre géographique de ses activités.

Linedata s'assure que chaque société du Groupe dispose contractuellement des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers, tels un droit de licence ou de distribution sur des modules adjoints à ses propres progiciels, ou encore un droit de mise à disposition de ses clients de données financières acquises de fournisseurs spécialisés.

Les collaborateurs ont été sensibilisés sur les risques de non-conformité du droit à la propriété intellectuelle.

2.4.3 Passifs, provisions et litiges

Description du Risque

Dans le cadre de la gestion courante de l'activité, le Groupe peut être impliqué dans des litiges ou des procédures judiciaires pouvant avoir des impacts financiers et d'image. Des litiges peuvent également apparaître à la suite des acquisitions.

Comme indiqué en note 8 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour litiges au 31 décembre 2019 concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

A la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Voir également le paragraphe 8.3 (Procédures judiciaires et d'arbitrage).

Gestion du Risque

Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables selon la meilleure estimation du management. Les passifs éventuels font, quant à eux, l'objet d'une appréciation de la Direction du Groupe.

Les litiges connus à ce jour par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37.

Dans le cadre des projets d'acquisition, des diligences judiciaires sont réalisées par la direction juridique afin d'identifier des passifs éventuels. De plus, une garantie de passif est négociée avec la cible.

2.4.4 RGPD

Description du Risque

Le Groupe est concerné par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles de tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, actionnaires, etc…) dès lors que Linedata est amenée à procéder au traitement de ce type de données dans le cadre de son activité. Le non-respect du RGPD peut engendrer un risque financier et un déficit d'image significatif.

Gestion du Risque

Le Groupe a mis en place un plan de mise en conformité aux exigences du RGPD. Initié avec l'appui de conseils extérieurs, puis par la désignation d'un *Data Protection Officer* (DPO) courant 2019, ce plan de mise en conformité a pour but de définir et de maintenir une Data Gouvernance au niveau du Groupe. Il est animé en interne par un Comité de pilotage composé du DPO, de représentants des départements Audit et Conformité, Juridique et Sécurité de l'information.

Des investissements ont été et vont continuer à être engagés par le Groupe pour la protection des données personnelles qu'il est amené à traiter dans le cadre de son activité, tant pour ses collaborateurs que pour les parties prenantes externes.

2.5 Risques Financiers

2.5.1 Risque de marché

Description du Risque

Les risques de marché incluent les risques liés aux liquidités, crédit, taux d'intérêt et taux de change. Les mesures d'exposition et d'atténuation sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, notes 8.

Gestion du Risque

Les divers risques de marché évoqués sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe, sous la supervision du Conseil d'Administration, qui valide toutes les décisions prises en la matière. La fonction de veille et d'alerte sur les évolutions des taux, qui constituent les principales sources d'implications significatives vis-à-vis des comptes du Groupe, est assurée par la Direction Financière.

2.5.1.A. Risque de change

Description du Risque

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations de devises sur le résultat n'est pas significative.

- des prêts en devises, notamment les prêts ou avances consentis à des filiales américaines dans le cadre de l'acquisition de la société Gravitas. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres.

Gestion du Risque

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises. Les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Dans le cadre du Brexit, une évaluation du risque de change a été réalisée et un suivi particulier sur l'exposition du Groupe aux variations de la parité EUR/GBP a été mis en place.

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	122 095	6 182	35 670	8 152	84 554	3 214	221 967	165 376
Passifs	22 004	3 610	7 973	3 547	33 875	894	131 434	36 996
Position nette avant couverture	**100 091**	**2 572**	**27 696**	**4 605**	**50 679**	**2 320**	**90 533**	**128 380**
Intruments financiers de couverture	5 550							4 664
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**94 541**	**2 572**	**27 696**	**4 605**	**50 679**	**2 320**	**90 533**	**123 716**

La position au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	129 019	3 702	35 386	7 318	89 145	7 507	371 259	176 646
Passifs	29 827	2 797	7 600	4 550	32 869	3 657	260 682	46 086
Position nette avant couverture	**99 192**	**905**	**27 786**	**2 768**	**56 276**	**3 850**	**110 577**	**130 560**
Instruments financier de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**99 192**	**905**	**27 786**	**2 768**	**56 276**	**3 850**	**110 577**	**130 560**

Analyse de sensibilité : Une baisse de 10% de la parité des taux de change face à l'euro (€) aurait une incidence de (-) 13 729 k€ sur la position nette au 31 décembre 2019, contre (-) 13 444k€ au 31 décembre 2018. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence de 11 291k€ sur la position nette au 31 décembre 2019 contre 11 058k€ au 31 décembre 2018.

Impact des variations de taux de change sur les postes du compte de résultat 2019 :

(en millions d'euros)	2018	2019	Variation en %	2019 à taux de change et périmètre constants	Variation à taux de change et périmètre constants en %
Chiffre d'affaires	173,2	169,7	(2,1%)	165,3	(-4,6%)
EBITDA	44,0	46,6	6,1%	45,2	2,8%
Marge d'EBITDA	25,4%	27,5%		27,3%	
Résultat opérationnel (EBIT)	28,6	29,8	3,9%	28,9	1,0%
Marge opérationnelle	16,5%	17,6%		17,5%	

Les variations de taux de change, essentiellement de la livre sterling et plus particulièrement du dollar US, ont eu en 2019 des effets positifs sur le chiffre d'affaires consolidé et l'impact global est de 4,4 M€. Ces variations ont eu une incidence de +0,9 M€ sur le résultat opérationnel, provenant essentiellement des zones Europe du Nord et Amérique du Nord.

2.5.1.B. Risque de taux

Description du Risque

Le Groupe pourrait être impacté en cas de variations défavorables des taux d'intérêt. L'impact concernerait les coûts de financement, la rémunération des placements et les flux financiers futurs du Groupe.

Voir annexe aux comptes consolidés, note 9.3.1, pour la situation au 31 décembre 2019.

Gestion du Risque

L'emprunt syndiqué souscrit en 2017 et dont l'encours est de 20 M€ au 31 décembre 2019, à taux variable est couvert à 75 % par des instruments de couverture. Les emprunts contractés en Août 2018 et Mai 2019, dont les encours sont au 31 décembre 2019 de 15,6 M€ et 8,3 M€ sont à taux variable (Euribor).

2.5.1.C. Risque de liquidité : situation de l'endettement consolidé

Description du Risque

Le risque pour Linedata serait de ne pas respecter les covenants bancaires.

Pour la situation au 31 décembre 2019, voir annexe aux comptes consolidés, notes 9. La note 9.4.1 indique le ratio à seuil maximal prévu par les covenants bancaires et la valeur de ces covenants bancaires au 31 décembre 2019.

Gestion du Risque

Le Groupe dispose au 31 décembre 2019 d'une trésorerie brute de 17,2 M€ qui lui permet de faire face à ses engagements.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

2.5.2 Fraude

Description du Risque

Etant donné la taille, l'organisation et la géographie de ses filiales, le Groupe est confronté aux risques de fraude par usurpation d'identité dites "au Président" et de leurs variantes (fausses factures et faux changements de coordonnées bancaires pour règlement). Un cas de fraude non détecté peut impacter de façon significative les états financiers.

Gestion du Risque

Le Groupe mène régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention auprès de l'ensemble des services concernés (responsables de filiales et équipe finance et comptabilité). Des procédures spécifiques ont également été mises en place afin de limiter le risque de fraude. Ces procédures sont testées lors de revues par l'audit interne.

2.5.3 Réglementations fiscales

Description du Risque

Du fait de son implantation mondiale, le Groupe est soumis à des réglementations fiscales variées. La multiplication, la complexité des normes fiscales, l'évolution de la réglementation fiscale ou de son interprétation sont autant de risques pour le Groupe.

Les autorités fiscales des pays dans lesquels le Groupe est présent réalisent des contrôles fiscaux qui peuvent aboutir à un redressement fiscal ou à un contentieux en cas de désaccord sur l'interprétation de la réglementation ou sur la politique de prix de transfert du Groupe.

Gestion du Risque

Le Groupe est implanté dans les pays où il exerce une réelle activité commerciale et/ou opérationnelle (développement), il n'est pas implanté dans des "paradis fiscaux".

La Direction Financière, assistée le cas échéant de conseils externes, suit l'évolution des réglementations fiscales pour assurer la conformité du Groupe à ces réglementations.

2.5.4 Dépréciations des actifs incorporels

Description du Risque

La présentation du risque relatif à la dépréciation des actifs incorporels est effectuée dans les comptes consolidés de Linedata Services en note 7.5.

Gestion du Risque

Le Groupe réalise annuellement des tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils restent conformes aux attentes de Linedata y compris après application de dégradation des hypothèses opérationnelles (CA et Ebitda). Aucun indice de perte de valeur n'est relevé, le risque est limité au 31 décembre 2019.

2.5.5 Risque de crédit

Description du Risque

Le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion du Risque

Le Groupe suit mensuellement sur l'ensemble de son périmètre les évolutions des créances clients et l'évolution du délai de règlement client.

2.6 Assurances

Linedata Services dispose, au titre de ses assurances, de sept types de couverture principaux. Chaque fois que cela est possible, les risques couverts font l'objet de polices souscrites de manière centralisée (police Groupe souscrite par la société mère Linedata Services S.A.) et déployées dans les filiales du Groupe, soit directement, soit en "différence de condition / différence de limite" ("DIC/DIL") ; ceci permet d'accroître le montant de la couverture tout en réduisant globalement le coût des primes. Les principales couvertures peuvent s'analyser comme suit :

- risques informatiques, couvrant en particulier le matériel informatique et, dans divers pays dont en Europe, la perte de revenus résultant d'un sinistre affectant les matériels;
- responsabilité civile du fait de l'exploitation de l'entreprise et résultant de ses activités, responsabilité civile en tant qu'employeur (dans les pays où cette garantie existe), responsabilité civile professionnelle liée aux prestations intellectuelles fournies par l'entreprise;
- responsabilité civile "après livraison";
- dommages tous risques bureau;
- actes frauduleux;
- risques "Cyber", couverts depuis 2016 compte tenu de l'émergence des risques liés à la sécurité informatique;
- auto-mission et assurances voyages/ rapatriement;
- véhicules.

Linedata Services a également souscrit une assurance responsabilité civile des dirigeants au niveau Groupe, et dans divers pays, les assurances exigées par les législations ou réglementations locales.

A titre informatif, il est précisé que le montant total des primes d'assurance pris en charge sur l'exercice 2019 s'est élevé à 532 milliers d'euros.

La Société n'a pas connaissance de risques significatifs qui n'auraient pas fait l'objet de provisions et/ou qui ne seraient pas couverts par un mécanisme d'assurance. Il n'y a pas de risque couvert par un mécanisme d'auto-assurance.

3. Information sur la Société

3.1. Histoire et évolution de la Société

1985	Création de GSI Division des Banques, filiale de GSI dédiée aux domaines financiers, basée à Antony (92). Dirigée par Anvaraly Jiva, la société se spécialise en progiciels et services d'exploitation de gestion de portefeuilles et d'épargne d'entreprise. Elle devient dans ce dernier domaine le premier acteur sur le marché français.
1997	Avec l'aide financière du fonds de capital investissement Axa Private Equity Fund (APEF), les managers et salariés de GSI Division des Banques rachètent leur société au groupe américain ADP. La société Holding "Financière de la Renaissance", détenue en majorité par les salariés aux côtés d'APEF, est créée à cet effet. A l'issue de l'opération, Financière de la Renaissance détient 100 % du capital de GSI Division des Banques.
1998	Toujours accompagnée financièrement par le fonds APEF, Financière de la Renaissance acquiert simultanément le groupe LINE DATA et la société BDB Participation. Fondée en 1978, LINE DATA compte parmi les tout premiers éditeurs de progiciels de gestion de portefeuilles en France. Fondée en 1993, BDB Participation est spécialisée en progiciels d'épargne d'entreprise. Les deux sociétés sont basées à Paris.
1999	GSI Division des Banques, LINE DATA et BDB Participation fusionnent et se regroupent sous la même bannière : Linedata Services. Financière de la Renaissance acquiert la société luxembourgeoise Bimaco Finance, qui occupe au Luxembourg la position de leader en tant qu'éditeur de logiciels de gestion de portefeuilles.
Avril 2000	Rachat de 100 % de PEN LAN par Financière de la Renaissance. Créée en 1993, et basée à Paris, la société PEN LAN est spécialisée dans le conseil en ingénierie informatique ainsi que l'intégration de solutions informatiques dans les domaines bancaires et financiers.
Mai 2000	Financière de la Renaissance est renommée Linedata Services et s'introduit au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.
Juillet 2000	Acquisition par Linedata Services de la société Ekip/Ingénétudes, basée à Jouy-en Josas (78). Fondée en 1978, Ekip/Ingénétudes est l'un des principaux éditeurs français de progiciels pour la gestion des crédits baux mobiliers et immobiliers, des crédits d'équipement, et des crédits à la consommation.
Mars 2001	Acquisition par Linedata Services de la société américaine The LongView Group Inc. Active dans le domaine de la gestion de portefeuilles depuis 1986, la société est basée à Boston et possède une filiale à 100% basée à Londres. The LongView Group compte parmi les tout premiers éditeurs anglo-saxons de progiciels orientés front office pour la gestion de portefeuilles.
Janvier 2002	Acquisition par Linedata Services (UK) Ltd des actifs IAS II de la société britannique Fund Management Services (FMS). IAS II exploite en mode ASP une solution informatique de back office comptable des OPCVM et des fonds institutionnels pour 9 clients anglo-saxons prestigieux.
Février 2003	Acquisition par Linedata Services (UK) Ltd des solutions de gestion de portefeuilles pour l'Europe de Thomson Financial. Cette acquisition inclut une gamme complète de produits bien implantée au Royaume Uni et destinée aux acteurs de la gestion d'actifs du back au front office (Icon, Preview, Icon retail et PAR).
Décembre 2003	Acquisition par Linedata Services, par voie d'apport de titres de la société ESDS Solutions, des activités Assurance et Télécom de ESDS.
Septembre 2005	Acquisition des actifs de la société américaine Global Investment Systems ("GIS"). GIS offre des solutions logicielles de gestion "back office" en Asset Management, essentiellement destinées aux gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutuals Funds), situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales, notamment offshore.

Décembre 2005	Acquisition du groupe anglais Beauchamp Financial Technology ("BFT"), spécialisé dans les solutions progicielles de gestion dédiées au segment des hedge funds sur le marché de l'Asset Management.
Juin 2011	Rapprochement avec la société Fimasys, par acquisition de la totalité des actions détenues par les actionnaires de cette société. Fimasys est éditeur de progiciels de gestion destinés aux institutions financières et aux grands groupes, dans le domaine de la gestion de crédits à la consommation, de financements automobiles et de leasing, et dans celui de la gestion d'épargne pour les compagnies d'assurance et de gestion d'épargne salariale et retraite.
Mars 2013	Acquisition de l'activité CapitalStream auprès de HCL Technologies et signature d'un partenariat stratégique avec cette même société. CapitalStream conçoit et développe une plate-forme progicielle reconnue et sophistiquée pour tout type de financement. Principalement établie en Amérique du Nord, cette entité connait une croissance rapide de son portefeuille de clients. Le chiffre d'affaires du dernier exercice, clôturé en juin 2012 et exprimé en normes US GAAP, s'élève à 30M$. La société emploie une centaine de collaborateurs répartis sur deux sites aux USA (Seattle, Etat de Washington, et Irvine, Etat de Californie).
2013 2014	Dans le cadre de la mise en oeuvre de son projet d'entreprise RISE lancé en début d'année 2013, le Groupe oriente son organisation opérationnelle non plus par région mais par segments d'activité (Asset Management, Lending & Leasing, "Autres activités" regroupant l'Assurance et l'Epargne d'Entreprise) toujours associés à des fonctions support transversales.
2015	La société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, acquiert le contrôle de Linedata Services, de concert avec M. Jiva et sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services, dans le cadre d'opérations permettant à Amanaat et aux principaux managers de la Société d'acquérir un contrôle majoritaire stable et pérenne de Linedata, confortant la mise en oeuvre de la stratégie de développement de celle-ci avec une vision de long terme tout en permettant à Linedata Services de rester une société cotée.
Avril 2016	Acquisition de Derivation, acteur de tout premier plan spécialisé dans la gestion des risques, les données analytiques et la gestion de portefeuille pour les gérants institutionnels et alternatifs.
Janvier 2017	Acquisition de la société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds. Implantée principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) par l'intermédiaire d'une filiale, Gravitas compte plus de 80 personnes aux Etats- Unis et 180 personnes en Inde. La société se positionne comme l'un des acteurs de référence dans son secteur et accompagne plus de 80 hedge funds de toutes tailles sur le marché nord-américain.
Août 2017	Acquisition de la société hongkongaise Quality Risk Management & Operations (QRMO), un fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs. Avec l'acquisition de QRMO, Linedata développe ses activités d'outsourcing et renforce sa présence en Asie.
Décembre 2017	Changement de l'identité visuelle et de la plate-forme de marque de Linedata Services. Un nouveau logo et un nouveau site web institutionnel sont lancés pour dynamiser l'image du Groupe et réaffirmer sa transformation digitale.
Janvier 2019	Acquisition de Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise qui enrichira l'offre crédits et financements de Linedata

3.2. Investissements

3.2.1 Principaux investissements réalisés depuis l'exercice 2016

Des investissements ont été effectués dans de nouveaux centres de calculs et pour du matériel informatique et des serveurs de production pour un montant total de 1,8 M€ en 2016, de 2,2 M€ en 2017, de 3,9 M€ en 2018 et de 2,5 M€ en 2019.

Les autres investissements réalisés par la Société depuis 2016 concernent principalement :

- l'acquisition en avril 2016 de la société Derivation Software Limited, pour un montant de 5,8 M£ hors frais ;
- l'acquisition en janvier 2017 de Gravitas Technology Services, pour un montant de 41,3 M$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un nouveau contrat de crédit bancaire et dont 1,8 M$ ont été remboursés en 2018 à la suite d'un ajustement de prix avec les vendeurs;
- l'acquisition en août 2017 de Quality Risk Management & Operations (QRMO), pour un montant de 5,4 M$ hors frais, financée partiellement par la conclusion d'un emprunt bilatéral;
- la réalisation de travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€ en 2017 et 2,9 M€ en 2018.
- L'acquisition de la startup française Loansquare réalisée le 7 Janvier 2019.

3.2.2 Principaux investissements en cours ou à venir

Linedata Services est toujours à l'étude d'opportunités de croissance externe.

3.3. Principales activités

3.3.1 Les métiers

Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de trois métiers complémentaires : l'édition de progiciels, l'intégration de solutions et la prestation de services.

L'édition de progiciels

Le métier de Linedata est d'offrir des solutions informatiques performantes et innovantes pour les professionnels de la gestion d'actif, de l'assurance, des crédits et financements. Linedata propose ainsi des plates-formes technologiques associant progiciels et services utilisés sur les cinq continents. Ces solutions informatiques prennent naturellement en compte tous les aspects linguistiques, réglementaires, légaux et fiscaux propres à chaque pays où elles sont déployées. Linedata offre à ses clients des plates-formes technologiques globales reposant sur l'association de métiers complémentaires : l'édition de progiciels, l'intégration de solutions, la prestation de services et l'outsourcing.
Les collaborateurs dédiés à la stratégie produit et à la R&D au sein de chaque domaine d'activité sont recrutés et formés pour disposer en parallèle de compétences informatiques et métiers avec une approche de plus en plus internationale. Linedata est à même de réaliser des développements de grande ampleur, mais fait également appel à des ressources externes en sous-traitance en cas de pic d'activité.
Linedata, pour son activité d'éditeur de logiciels, propose à ses clients d'acheter des licences soit sous forme perpétuelle (durée d'utilisation indéterminée), soit sous forme récurrente (durée d'utilisation déterminée). Le modèle récurrent est l'approche la plus largement répandue désormais, même si les produits restent pour la plupart disponibles dans les deux modes tarifaires. Ceci est la conséquence positive d'une stratégie volontariste du Groupe pour assurer un socle stable de revenu mais aussi accompagner le besoin croissant du marché pour des offres Software as a Service (SaaS), modèle développé ci- après.

L'intégration de solutions

Linedata doit rendre très rapidement opérationnels les progiciels édités par le Groupe en assurant leur pleine intégration au sein de l'organisation de ses clients. Afin de s'adapter aux contraintes toujours plus importantes de ses clients et de respecter les délais impartis de mise en place opérationnelle, le Groupe a développé un savoir-faire interne ainsi qu'une stratégie de partenariat avec de grands intégrateurs capables de l'aider à accompagner efficacement le déploiement international de ses clients.

La prestation de services

Linedata propose à ses clients différents types de services pour les accompagner dans leur développement. Cette offre variée comprend notamment de la formation, du consulting d'experts fonctionnels et techniques et une prestation complète en termes d'exploitation et d'hébergement de type SaaS des progiciels Linedata.

Les prestations d'exploitation des progiciels Linedata sont complètes et disponibles dans le monde entier. Le Groupe offre ainsi à l'ensemble des institutions financières une totale flexibilité quant au mode d'exploitation de ses solutions. Linedata permet à ses clients de sélectionner les options répondant le mieux à leurs besoins, puis d'en adopter de nouvelles à mesure que ces besoins évoluent.

Plusieurs options sont envisageables. À titre d'exemple, la gestion en Facilities Management a pour objectif de confier à Linedata la gestion du matériel sur le site du client ainsi que l'administration informatique et la mise à jour fonctionnelle régulière des progiciels. Dans le cadre d'une gestion sous forme SaaS s'y ajoutent la propriété et le renouvellement du matériel hébergé par Linedata, la gestion des sinistres ainsi que l'administration des investissements, soit une externalisation très poussée confiée au Groupe.

Software as a Service (SaaS) : une philosophie

La philosophie du service du Groupe repose essentiellement sur une offre SaaS (appelée précédemment ASP pour "Application Service Provider") originale et historique. Linedata assure la mise à jour, la maintenance et l'hébergement des applications accessibles à distance, ainsi que le stockage des données, la sécurité et l'infrastructure informatique.

Le développement du modèle SaaS correspond à une demande croissante de la communauté financière. Le modèle SaaS dispose de nombreux avantages pour l'utilisateur dont son accessibilité, sa rapidité, sa flexibilité et son coût. Ce dernier argument est par nature majeur pour les clients qui sont de plus en plus favorables au système de location du progiciel face à des coûts d'acquisition élevés. C'est dans ce cadre que Linedata a offert dès sa création une solution informatique globale associant location des progiciels, prestations d'intégration et services d'infogérance. Le client peut ainsi se recentrer sur son métier, n'ayant à gérer qu'un seul interlocuteur au niveau informatique, Linedata.

Pour délivrer le meilleur de la technologie, et accompagner le développement international de ses clients, le Groupe a souhaité optimiser sa prestation dans deux domaines: assurer une exploitation 24 heures sur 24 et améliorer ses engagements en matière de performances, de disponibilité et de sécurité. Dans ce cadre, il a confié l'hébergement de son principal centre de calcul en Europe continentale à la société GFI. Un partenariat a été renforcé avec le prestataire spécialisé CenturyLink pour la fourniture d'infrastructures et de services techniques tout en faisant appel en complément à d'autres prestataires comme AT&T and Cyxtera.

Linedata mène également une politique active de partenariat avec les leaders des marchés technologiques afin d'enrichir en permanence son offre pour anticiper les demandes de ses clients. IBM, HP, Cisco, Oracle, SAP-Sybase et Microsoft sont parmi les sociétés, choisies pour leur solidité et leur compétence, qui fournissent matériels et logiciels informatiques au Groupe.

La prestation d'outsourcing

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), le Groupe est désormais capable de fournir des services d'outsourcing haut de gamme.

Gravitas offre des services innovants qui reposent sur une plate-forme technologique permettant l'intégration d'outils propriétaires et tiers. L'outsourcing permet à ses clients d'accéder à des services de premier rang fondés sur un modèle de coûts variables et mutualisés. De plus en plus, les sociétés de gestion, et notamment les hedge funds, ont besoin d'externaliser leurs fonctions de middle et back-office auprès de partenaires disposant de solutions technologiques complètes et évolutives. Ceci constitue le savoir-faire historique de Gravitas, qui a su en 20 ans construire une expertise unique dans la prise en charge de ces fonctions pour ses clients. En combinant ses plates-formes logicielles avec les services de Gravitas, Linedata propose au marché des services à très haute valeur, ciblés sur les métiers de ses clients à l'échelle mondiale.

3.3.2 Les offres produits et les services

Gestion d'actif

Linedata présente une offre de solutions et de services complète, mondiale et constamment enrichie, destinée à l'ensemble de la communauté professionnelle élargie *buy side*.

L'offre logicielle couvre tous les processus d'investissement liés à l'activité de la gestion de fonds pour les acteurs institutionnels depuis la gestion du portefeuille et la tenue de marché en temps réel (Linedata Longview), la gestion des ordres et sa connectivité électronique avec les pôles de liquidité (Linedata Lynx et Linedata Trader), la gestion administrative et comptable des fonds (Linedata Chorus, Linedata Icon, Linedata Mfact) et le suivi des processus métier (Linedata Optima) jusqu'à la gestion back office des agents de transfert et la comptabilité des investisseurs (Linedata Mshare, Linedata Icon Retail). Linedata met également à la disposition des administrateurs de fonds une plate-forme globale autour de Linedata Mfact et Linedata Mshare intégrant des fonctionnalités de reporting avancé : Linedata Admin Edge. Linedata Derivation complète l'offre avec un outil de gestion des risques parmi les meilleurs de l'industrie. Ces solutions sont enrichies d'un tableau de bord intelligent, Linedata Clarity, qui permet aux utilisateurs d'accélerer la prise de décision dans la gestion de portefeuille.

Toutes les plates-formes technologiques de Linedata proposent des modules et des services additionnels en suivi de conformité (Linedata Compliance, Linedata Disclosure Manager) et en reporting (Linedata Reporting) permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires et de transparence.

La gestion alternative devenant de plus en plus complexe et nécessitant de plus en plus le recours à un système d'informations complet, Linedata a réuni son offre pour la gestion alternative au sein d'une plate-forme globale et modulaire appelée Linedata Global Hedge. Cette offre propose sous forme de modules toutes les briques technologiques nécessaires à une activité de gestion alternative depuis la gestion des ordres et des exécutions et la gestion de portefeuille en temps réel jusqu'aux activités de reporting et de suivi de conformité. Disponible en mode SaaS ou sur site, elle couvre tous les besoins des acteurs quelle que soit la taille de leur activité.

Quality Risk Management & Operations (QRMO), fournisseur de services d'outsourcing et de contrôle des risques pour le secteur de la gestion d'actifs, propose des services bénéficiant d'une solide réputation de flexibilité, d'efficacité et de qualité sur le marché de l'outsourcing. Elle permet au Groupe de proposer une gamme de services diversifiés tels que la production des positions de portefeuille, les réconciliations, les traitements post-négociation, le contrôle des risques et différents reportings. Linedata est en mesure d'effectuer pour ses clients le calcul de VL. Ce service permet à ses clients de pouvoir se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée. Fort de plus de dix années d'expérience auprès des gérants multi-stratégies multi-actifs, Linedata QRMO propose une gamme de services « de proximité». Les services de Linedata QRMO permettent d'externaliser l'activité de middle office permettant à ses clients de ne plus se soucier des difficultés résultant de l'activité de middle office. Enfin, dans le domaine de la gestion des risques, Linedata QRMO met à la disposition de ses clients les outils dont ils ont besoin pour satisfaire les lourdes exigences et les consignes strictes imposées par les régulateurs et les investisseurs.

Linedata propose ainsi des solutions front to back innovantes et internationales pour tous les acteurs du monde de la gestion. Les plates-formes technologiques ont par ailleurs été complétées par des services de haut niveau comme la mise à disposition d'un service clef en main pour le suivi de conformité – "Compliance Managed Services" – ou la facilitation des montées de version de ses progiciels avec une offre nommée "Upgrade as a service". L'acquisition de Gravitas en janvier 2017 enrichit la gamme avec des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Par ailleurs, le monde financier étant en mutation permanente, Linedata travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires métiers, financiers et technologiques, afin d'offrir des plates-formes avancées, ouvertes et flexibles.

C'est ainsi que Linedata poursuit sa politique active de partenariat autour de son offre front-office – Linedata Longview - avec les principaux acteurs du monde du sell side (institutions en charge d'informer et de conseiller les investisseurs *buy side*, puis de réaliser les ordres donnés par le *buy side*) grâce au déploiement réussi du programme Liquidity Alliance Program. Grâce à ce programme, les clients de Linedata accèdent directement, depuis la console Linedata Longview, aux pôles de liquidité internationaux ainsi qu'aux outils de trading algorithmiques sell side les plus perfectionnés du marché. L'utilisateur de Linedata Longview peut ainsi suivre, comparer et adapter ses stratégies de trading en temps réel, ce qui lui permet d'être plus efficace, mieux informé et conforme aux réglementations de Best Execution.

Le programme de partenariat front-office de Linedata s'accompagne naturellement d'une connectivité renforcée et automatisée avec les acteurs du monde *sell side* via le format FIX, géré intégralement pour les clients à travers l'offre Linedata Lynx. Cette offre de connectivité permet ainsi d'optimiser les négociations tout en s'affranchissant des contraintes informatiques.

Le Groupe a en sus établi un programme de partenariat de longue date avec les principaux fournisseurs d'information financière, visant à alimenter ses différentes solutions en données financières (temps réel et référentiel valeurs).

Par l'acquisition de Gravitas Technology Services en janvier 2017 et de Quality Risk Management & Operations (QRMO) en août 2017, Linedata QRMO et Linedata Gravitas proposent aux clients de Linedata d'externaliser les activités de middle office dans le but de permettre à ces derniers de se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée.

Assurance

Linedata offre en France une couverture étendue des besoins des assureurs, mutuelles et courtiers dans le domaine de l'assurance de personnes.

La plate-forme technologique Linedata Master I permet à tous les acteurs de cette industrie de gérer tous les aspects de leur activité ainsi que tous les produits relatifs à l'assurance vie et à la prévoyance individuelle, incluant une couverture front-to-back globale. Tourné vers la digitalisation des canaux de distribution, Linedata Master I propose un portail web intégrant un moteur de tarification synchronisé avec la gestion back office, permettant ainsi une mise sur le marché instantanée de nouveaux produits sur tous les réseaux de distribution du client. La nouvelle mise à jour majeure de ce progiciel intègre également une solution « PERin » clef en main, pour répondre aux nouveaux besoins des produits issus de la loi intitulée plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).

Crédits et Financements

Linedata intervient comme partenaire technologique des établissements financiers spécialisés dans le domaine des crédits et financements, depuis le crédit à la consommation, le financement de véhicules et de stocks, le crédit-bail et le crédit aux entreprises jusqu'aux crédits syndiqués. La couverture va désormais des fonctions de gestion back office aux fonctions de vente du front office en passant par les fonctions de risque opérés par le middle office. Au travers de l'acquisition en 2019 de la solution Loansquare, le Groupe couvre dorénavant les fonctions marketplace permettant la mise en relation directe du client final avec les partenaires bancaires.

Linedata propose ainsi aux établissements financiers une approche front-to-back garantissant l'intégrité et la continuité dans la gestion des contrats tout au long de leur cycle de vie, la gestion des relations avec leurs clients finaux et leurs partenaires, des solutions multidevises et multilingues pensées dès l'origine pour l'international et respectant les spécificités linguistiques, juridiques et fiscales de chaque pays. L'offre "Crédits et Financements" de Linedata est présente dans 35 pays à travers le monde et s'articule autour de 4 grandes solutions :

- Linedata Ekip propose une solution Front-Middle-Back complète pour toutes les activités de crédit-bail et de financement par voie de crédit, y compris dans les domaines de l'automobile, de l'équipement des entreprises et des particuliers et du crédit à la consommation, pour les particuliers et les entreprises.
- Linedata Uniloan propose aux sociétés de crédits syndiqués une solution complète de gestion des prêts internationaux, des crédits aux entreprises et aux collectivités locales ainsi que de gestion des garanties apportées;
- Linedata Capitalstream est une plate-forme d'acquisition et de gestion des crédits entreprises et de crédit-bail; cette solution est disponible dans le monde entier pour tous les acteurs bancaires depuis la banque régionale jusqu'aux grands spécialistes mondiaux du prêt aux entreprises.
- Linedata Loansquare est une plateforme – Marketplace – permettant la mise en relation d'entreprises en recherche de financement avec des partenaires bancaires dans une approche entièrement digitalisée. Linedata Loansquare est également une solution progicielle pouvant être déployée en propre par les établissements financiers.

3.3.3. Nouveautés produits

En 2019, Linedata Asset Management a continué à faire évoluer son modèle commercial en proposant des services et des solutions de données aux côtés des applications logicielles. A cet effet, Linedata a signé un partenariat avec ICE, créé un service de gestion des données et développé une solution cloud de datahub comme point d'accès unique pour les données transmises aux applications. Linedata Analytics a été lancé en 2019, combinant le nouveau service de gestion des données avec une solution de gestion des risques opérationnels basée sur du Machine Learning. En septembre, le nouveau Trading Algo Service a été mis en production, une solution basée sur le cloud qui permet aux utilisateurs de notre logiciel de trading d'accéder instantanément aux derniers algorithmes proposés par les courtiers.

Parmi les autres nouveautés, citons trois versions de Global Hedge, le développement continu de Dérivation, le lancement de Linedata Optima 2.0 qui aide les clients Linedata Icon et Linedata Mfact à rationaliser et automatiser leurs back-offices, et un nouveau portail de Transfer Agency dans Mshare 11.0, qui répond aux attentes des investisseurs en matière d'accès à l'information à la demande. L'activité de services acquise dans le cadre de Gravitas a été relancée sous le nom de Linedata Technology Services, qui comprend désormais des offres de cloud, de cybersécurité et de Managed Services.

Dans le domaine des Crédits & Financements, l'acquisition de la startup Loansquare permet de digitaliser les relations entre les emprunteurs et les établissements financiers sur l'ensemble du cycle de vie des crédits. Cette solution est compatible (i) avec Linedata Uniloan360, solution back-office de financements structurés couvrant le cycle de vie d'un dossier du closing à la gestion de la vie du financement, (ii) avec Linedata Capitalstream, solution d'origination, de gestion des risques et de pilotage de portefeuilles de financement et (iii) avec Linedata Ekip360, solution globale de gestion des opérations de crédits – immobiliers, leasing, financements automobiles, crédits consommation, revolving. L'évolution des produits du Groupe s'accélère tant du point de vue technique, notamment avec l'adoption du Cloud, mais également du point de vue fonctionnel avec l'amélioration de nos portails destinés aux utilisateurs finaux.

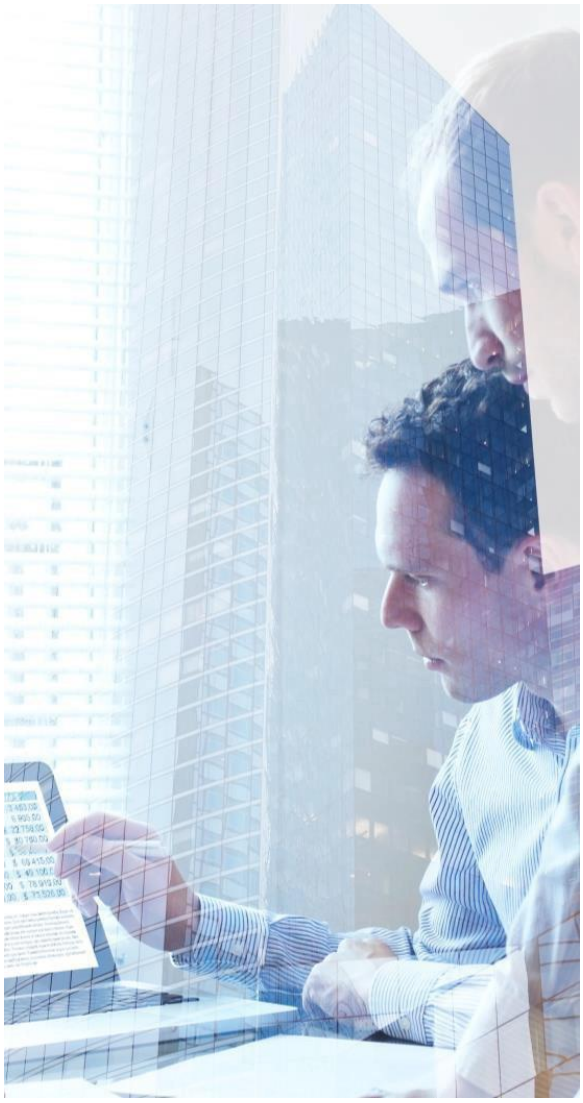

3.4. Principaux marchés

3.3.1 Description des marchés

Elle est présentée dans le chapitre "Environnement" du rapport de gestion pour l'exercice 2019 inclus au paragraphe 9.1 en annexe du présent document.

3.3.2 Ventilation du chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	2017	2018	2019
Asset Management	118,8	111,3	108,3
Crédits & Financements	54,9	56,7	56,3
Autres activités (Epargne & Assurance)	5,3	5,3	5,0
CHIFFRE D'AFFAIRES	**179,0**	**173,2**	**169,7**

3.3.3 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2017	2018	2019
Europe du Sud	56,0	62,0	59,7
Europe du Nord	30,9	26,9	30,1
Amérique du Nord	84,8	75,6	70,7
Asie	7,3	8,8	9,2
CHIFFRE D'AFFAIRES	**179,0**	**173,2**	**169,7**

La région Europe du Sud regroupe les sociétés basées en France, en Espagne, au Luxembourg et au Maroc. La région Europe du Nord regroupe les sociétés au Royaume- Uni, en Irlande et en Lettonie. La région Amérique du Nord regroupe les sociétés implantées aux USA et Canada, tandis que la région Asie correspond à la société basée à Hong Kong ainsi que QRMO.

3.4.4 Ventilation du chiffre d'affaires par nature

Voir annexe aux comptes consolidés, note 5.1.2.

3.4.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses marchés. Les principaux clients du Groupe sont notamment: Crédit Agricole, Northern Trust Management, BNP, La Mondiale et Volkswagen.

3.5. Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés

L'activité du Groupe a été impactée par les crises financières qui ont affecté les marchés, la dernière s'étant manifesté en 2011.

Le contexte de marché est resté difficile pendant les années suivantes, caractérisé par les pressions sur les prix, de longs délais de négociations commerciales ou bien des reports de projets de la part des clients et prospects, facteurs ayant eu des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires du Groupe jusqu'en 2014. La même situation a été constatée en 2017, dans un contexte d'incertitudes et de risques économiques et géopolitiques croissants, marqué notamment par le Brexit au Royaume-Uni.

3.6. Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur

Voir au chapitre 2 les informations relatives aux risques liés :

- à la détention des droits nécessaires sur des éléments fournis par des tiers (paragraphe 2.4.2),
- aux facteurs de dépendance à l'égard des fournisseurs (paragraphe 2.2.2).

3.7. Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle

Les principales sources utilisées pour la description des marchés sont :

- Sources Linedata, notamment les enquêtes mondiales (consultable sur demande) annuelles sur le secteur de la gestion d'actifs et sur les crédits et financements et des études stratégiques
- The Equipment Leasing and Finance Association's (ELFA), https://www.elfaonline.org
- De nombreuses sources, études et chiffres Gartner, disponibles dans le cadre de notre collaboration avec eux (consultable sur demande)
- AM Trends 2019 for Linedata, by AITE
- Global LOS/CLO Data, by AITE
- Digital Lending Report, BCG
- Lend Baby Lend – Top 10 Trends in the Online SMB Lending Space, by AITE

Les concurrents de Linedata, en tant que groupe international commercialisant ses solutions au niveau mondial, sont nombreux dans chacun de ses segments d'activité et sur chaque type de clientèle. Il peut s'agir d'acteurs de niches, ou d'acteurs généralistes couvrant de multiples fonctions et juridictions avec un seul système. Certains des concurrents sont de purs éditeurs, d'autres proposent des approches "plates- formes" avec des offres de service intégrées. Le Groupe n'estime pas approprié, vis-à-vis de ses marchés et de la concurrence elle-même, de communiquer sur une liste d'acteurs qu'elle considèrerait comme ses principaux concurrents.

3.8. Organigramme

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019 :

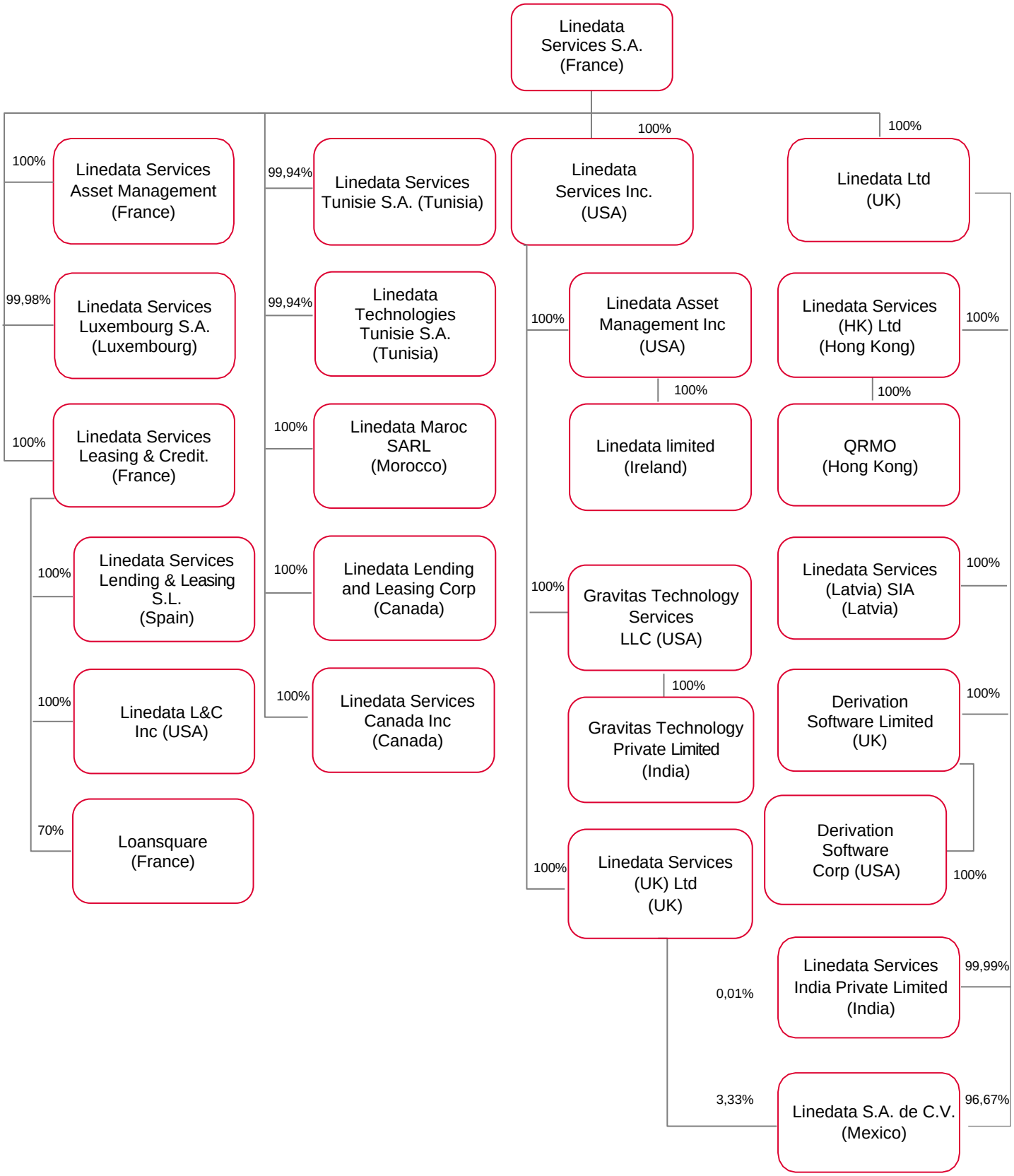

Les pourcentages présentés dans cet organigramme s'entendent en capital et en droits de vote.

3.8.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales

Jusqu'à mi-2009, la Société Linedata Services était à la fois holding financière et entité opérationnelle. Après les apports partiels d'actifs à ses deux filiales françaises de ses activités Asset Management, Epargne et Assurance d'une part, et Crédits et Financements d'autre part, son activité depuis le second semestre 2009 consiste essentiellement à assurer son rôle de holding du Groupe, société cotée et animatrice de son Groupe.

En tant que holding, la société mère Linedata Services S.A. détient les titres des filiales acquises et porte les éventuels emprunts ayant permis les acquisitions. Elle est la société pivot du système de "pool" de trésorerie Groupe par lequel elle organise les opérations de gestion et de coordination des trésoreries des filiales dans le cadre de leur gestion de trésorerie quotidienne.

Les activités respectives des filiales existantes en 2019 sont présentées dans le rapport de gestion 2019 au paragraphe 9.1 (chapitre "Activité des filiales").

D'une manière générale, chacun des actifs du Groupe est détenu par la société qui l'a acquis pour les besoins de son activité (ou l'a reçu dans des opérations de fusion-absorption). La propriété intellectuelle de chaque logiciel est détenue par la société qui l'a créé ou acquis (ou reçu dans des opérations de fusion-absorption).

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques et fiscaux, et plus généralement en ce qui concerne l'organisation. Elle porte certains contrats Groupe dont elle refacture la charge à ses filiales concernées, et est notamment le souscripteur des polices d'assurance Groupe.

3.8.2 Liste des filiales

Voir annexe aux comptes consolidés, note 3.2.

3.9. Propriétés immobilières et équipements

3.9.1 Immobilisations significatives

Les sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires de leurs locaux, hormis en Tunisie où un ensemble immobilier a été acquis en 2010. Un contrat de crédit-bail immobilier a été conclu par la Société en 2016 pour un immeuble situé à Neuilly-sur-Seine (France), lequel accueille son siège social.

Les principales immobilisations corporelles du Groupe sont relatives à des agencements de locaux, des serveurs, et des ordinateurs.

Ses immobilisations incorporelles amortissables concernent les logiciels achetés ou développés par la Société et la relation clientèle valorisée lors de regroupement d'entreprises.

Ses immobilisations incorporelles non amortissables sont relatives aux goodwills

3.9.2 Immobilisations Questions environnementales pouvant influer sur l'utilisation des immobilisations

Voir paragraphe 2 relatif aux risques

4. Examen de la situation financière, du résultat et perspectives

4.1. Situation financière

(en millions d'euros)	2017	2018	2019	Variation 2018/2017	Variation 2019/2018
Chiffre d'affaires	179,0	173,2	169,7	(3%)	(2%)
EBITDA	43,5	44,0	46,6	1%	6%
Marge d'EBITDA (en %)	24,3%	25,4%	27,5%		
EBIT	30,2	28,6	29,8	(5%)	4%
Coût de l'endettement financier net	(2,6)	(2,5)	(2,3)		
Autres produits et charges financiers	(5,3)	1,1	(0,5)		
Impôts sur les résultats	(2,5)	(7,6)	(9,5)		
Résultat Net	19,8	19,7	17,5	(1%)	(11%)
Cash flow opérationnels	30,5	38,9	35,0	28%	(10%)
Capitaux propres	115,4	113,0	118,6	(2%)	5%
Endettement financier net	77,7	77,9	89,9	0%	15%

En 2017, conformément à son plan stratégique, Linedata a accéléré ses dépenses de R&D logicielle qui s'élevaient à 19,4 M€, en hausse de 11,6%. La progression des charges dans un contexte d'intégration des nouvelles structures et de transformation de l'offre de solutions vers davantage de services conduit le Groupe à générer un EBITDA de 43,5 M€ (24,3% du chiffre d'affaires).

En 2018, le Groupe a maintenu un niveau d'investissements R&D élevé qui atteint 17,6 M€, soit 14,8% du chiffre d'affaires de l'activité logiciels. En parallèle, Linedata a continué d'adapter ses charges au niveau d'activité pour améliorer sa marge d'EBITDA. Le résultat opérationnel ressort à 28,6 M€, en diminution de 5,1% par rapport à 2017. Il intègre une dépréciation exceptionnelle de 2,3 M€ de certains actifs incorporels de Gravitas pour refléter les effets de la perte d'un grand client de cette entité, qui a choisi de ré-internaliser ses prestations d'outsourcing.

En 2019, Linedata a accéléré ses investissements R&D stratégiques, avec la poursuite de sa nouvelle plateforme AMP et la préparation de toute la dernière version cloud native de Linedata CapitalStream. L'EBITDA du Groupe ressort à 46,6 M€ en hausse de 6,1%. Cette augmentation tient compte du retraitement IFRS 16 sur les loyers locatifs pour 4,7 M€. Le résultat opérationnel ressort à 29,8 M€, en progression de 3,9% par rapport à 2018. Hors impact IFRS 16, il atteint 29,5 M€, soit une hausse de 2,9%.

4.2. Résultat d'exploitation

4.2.1 Rapport de gestion pour l'exercice 2017

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 161 à 189, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

4.2.2 Rapport de gestion pour l'exercice 2018

Cette information est présentée au paragraphe 26.1, pages 153 à 182, du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2019.

4.2.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2019

Voir paragraphe 9.1 en annexe au présent document.

4.3. Trésorerie et capitaux

4.3.1 Capitaux à court et long terme

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Emprunts obligataires	34,6	34,6	34,7
Emprunts et découverts bancaires	49,1	54,5	49,6
Location financement	11,8	10,4	9,1
Dettes de loyer IFRS 16			13,1
Autres dettes financières à long terme	0,1	0,1	0,6
Total des dettes financières	**95,6**	**99,6**	**107,1**
en % des capitaux propres	**82,8%**	**88,2%**	**90,3%**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,9	21,7	17,2
Endettement net	**77,7**	**77,9**	**89,9**
en % des capitaux propres	**67,3%**	**68,9%**	**75,8%**
CAPITAUX PROPRES	**115,4**	**113,0**	**118,6**

Le poste "trésorerie et équivalents de trésorerie" est composé uniquement de dépôts bancaires, de SICAV de trésorerie et de comptes à terme.

4.3.2 Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Résultat net des activités poursuivies	**19,8**	**19,7**	**17,5**
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	13,0	15,3	17,0
Impôts différés	(2,6)	1,7	1,0
Impôts payés	(5,1)	5,1	0,2
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation		(1,5)	
Coût de l'endettement financier net	2,6	2,5	2,3
Autres	0,3	0,1	(0,0)
Variation du BFR	(1,4)	(3,6)	(2,2)
Flux nets générés par l'activité	**26,5**	**39,2**	**35,7**
Flux d'investissement	(53,5)	(11,6)	(13,1)
Flux de financement	10,4	(24,3)	(26,7)
Effet de change	2,2	0,6	(0,4)
Variation de trésorerie	**(14,3)**	**3,8**	**(4,5)**
Trésorerie d'ouverture	32,2	17,9	21,7
Trésorerie de clôture	17,9	21,7	17,2

Les investissements incluent notamment des acquisitions de nouveaux matériels informatiques et serveurs de production, pour pour 2,2 M€ en 2017, pour 3,6 M€ en 2018 et pour 2,5 M€.

Les investissements 2017 incluent l'acquisition de Gravitas Technology Services et de Quality Risk Management & Operations (QRMO), nette de trésorerie, pour 42,6 M€ et des travaux et aménagement pour le nouveau siège social de Linedata Services SA pour un montant de 1,9 M€.

Les investissements 2018 incluent l'encaissement au titre de l'ajustement de prix d'acquisition de Gravitas Technology Services, net des honoraires de conseil, à hauteur de 1,5 M€, et le décaissement du solde du prix d'acquisition de Derivation Software Limited à hauteur de 0,3 M€.

Les investissements 2019 incluent l'acquisition par le Groupe Linedata de 70% des parts de la société Loansquare pour un montant de 7M€.

En 2017, dans le cadre de l'acquisition de Gravitas Technology Services, Linedata Services a procédé à la restructuration de sa dette en remboursant intégralement par anticipation la dette syndiquée de 18,7 M€ et en contractant un contrat de Crédits syndiqués de 20 M€ et 21,4 M$, amortissables sur 5 ans pour la part en euros et sur 3 ans pour la part en dollars US. En juillet 2017, Linedata a procédé au remboursement de la 1ère échéance de 4,3 M$ du crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de QRMO en août 2017, Linedata Services a contracté en juin et en juillet 2017, deux emprunts bilatéraux de 5 M€ chacun, amortissables sur 5 ans et procédé au remboursement de 2,5 M€ des crédits bilatéraux en cours.

Linedata a également souscrit une facilité de Crédit bilatéral d'un montant maximal de 5 M€ sur une durée d'un an. Au 31 décembre 2017, Linedata utilise 2 M€ de cette facilité de crédit.

En 2018, Linedata a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M$ chacune du crédit syndiqué en dollars US.

Par ailleurs, Linedata Services a contracté en avril 2018, un emprunt bilatéral utilisé à hauteur de 4,7 M€ amortissable sur 3 ans et a procédé au remboursement de 4,2 M€ des crédits bilatéraux en cours et de 2 M€ de la facilité de Crédit utilisée à fin décembre 2017.

En date du 3 août 2018, Linedata Services a contracté un contrat de prêt bilatéral d'un montant maximum de 20 M€ devant servir à refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat. Au 31 décembre 2018, Linedata Services a utilisé 13,6 M€ de ce prêt et a effectué un nouveau tirage de 4.9 M€ en date du 11 janvier 2019.

En mars 2019, Linedata Services SA a tiré l'intégralité de son emprunt BNP Paribas à hauteur de 20 M€ et a entamé le remboursement des échéances.

En janvier et juillet 2019, Linedata Services SA a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M$ chacune du crédit syndiqué en dollars US auprès de la banque NATIXIS. En 2019, le crédit syndiqué en dollars d'un montant de 21,4 M$ a été intégralement remboursé.

Par ailleurs, le remboursement du crédit syndiqué de 20 M€ débutera en janvier 2020.

En mai 2019, Linedata Services SA a souscrit à un emprunt BPI d'un montant de 10 M€ au titre du financement du développement. Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires s'est élevé respectivement 10,8 M€ en 2017, 9,6 M€ en 2018 et 9 M€ en 2019. Le dividende correspondant par action est de 1,50 € en 2017, 1,35 € en 2018 et 1,35€ en 2019.

4.3.3 Structure de financement

L'endettement actuel de la Société sert principalement à financer la croissance externe.
Voir note 8 "financement et instruments financiers" de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019.

4.3.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux

Voir note 9.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019 en ce qui concerne les engagements pris dans le cadre des emprunts.

4.3.5 Sources de financement attendues

Au moment de la publication du présent document, des dossiers de financement ont été déposé pour le financement des activités courantes et exceptionnelles.

4.4. Recherche et développement, brevets et licences

4.4.1 Recherche et développement

Linedata Services a une activité R&D soutenue visant à l'amélioration de ses produits et au lancement de nouvelles offres.

Notre stratégie R&D vise à maintenir les produits à jour tant d'un point de vue réglementaire que technologique, à en enrichir les fonctionnalités, ainsi qu'à mettre en place des synergies entre les différentes composantes de notre offre. Cette stratégie est maintenue même lorsque le contexte économique impose un choix sur les programmes à réaliser.

Le montant total brut (avant activation) des dépenses engagées représentait, en pourcentage du chiffre d'affaires, respectivement 10,8% en 2017 (soit 19,4 M€), 10,2% en 2018 (soit 17,6 M€) et 11,11% en 2019 (soit 18,8 M€). Sur ce montant total, il a été capitalisé respectivement 5,1 M€ en 2017, 5,4 M€ en 2018 et 8,1 en 2019. Aucun des programmes individuels ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les effectifs dédiés à la recherche et développement, ils sont présentés au paragraphe du présent document.

La Société immobilise ses frais de développement si les projets remplissent les critères définis par la norme IAS 38, et en particulier si et seulement si, il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre le logiciel;
- la façon dont l'immobilisation en cours de développement générera des avantages économiques futurs probables; il doit être notamment démontré l'existence d'un marché pour le logiciel en cours de développement;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement un financement partiel d'un ou de plusieurs clients quand la demande émane d'eux.

La Société recourt au Crédit Impôt Recherche à l'étranger pour les projets éligibles fiscalement. Le Crédit Impôt Recherche vient en diminution des frais de recherche et développement, qui sont essentiellement des frais de personnel au compte de résultat (montant net). Le montant total du Crédit Impôt Recherche s'est élevé respectivement à 0,7 M€ en 2016, 0,5 M€ en 2017 et 0,4 M€ en 2018.

4.4.2 Propriété intellectuelle

Aucune société du Groupe n'a déposé de brevet.

4.5. Informations sur les tendances

4.5.1 Principales tendances

Concernant les principales tendances, il convient de se reporter au chapitre "Perspectives d'avenir" du rapport de gestion du Conseil d'Administration au paragraphe 9.1, à l'analyse des principaux marchés du Groupe au paragraphe 4.3, et au communiqué de presse de la Société relatif au chiffre d'affaires 2019 diffusé le 6 février 2020 et dont un extrait est reproduit ci-dessous :
«Linedata va déployer dès 2020, son nouveau plan stratégique « Vision 2023 » permettant d'accélérer la transformation digitale de ses offres et le lancement de plateformes innovantes combinant Software, Services et Data».

4.5.2 Evénements susceptibles d'influer sur les tendances

Il n'est intervenu aucun événement significatif depuis la clôture de l'exercice 2019 à l'exception de la pandémie du COVID-19 apparue au début de l'exercice 2020. L'impact potentiel de la pandémie reste incertain au regard des informations disponibles. Le Groupe maintient une vigilance proactive sur l'évolution de l'épidémie du Coronavirus sur l'ensemble de ses implantations et de son impact sur ses activités. Le Groupe a pu déployer son plan de continuité en connectant à distance ses employés à travers le monde.
A la date de publication de ce document, nonobstant la situation de la pandémie du COVID-19, la stratégie de Linedata tel que présentée dans sa « Vision 2023 » reste inchangée.
Voir chapitre 2 "Facteurs de risques" pour les principaux facteurs d'influence négative.

4.6. Prévisions et estimations de résultat

Néant.

5. Gouvernance de la Société

5.1. Administrateurs et membres de la direction

La composition des organes d'administration et de direction ainsi que les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2019 par les Administrateurs de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise en section 5.4.5.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes et expirés au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Membres du Conseil d'administration	Autres mandats
Anvaraly Jiva	Néant
Lise Fauconnier	• Président du Conseil de Surveillance et membre du comité stratégique d'Assystem Tehnologie Groupe
Sofia Merlo	• Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM, France jusqu'au 20 mars 2018
Vivien Levy-Garboua	• Membre du Conseil d'administration IODS jusqu'à mi-2017
Shabrina Jiva	• Présidente de la Société Odigo Consulting LLC

Il existe un lien de parenté entre Madame Shabrina Jiva, Administrateur, et Monsieur Anvaraly Jiva, Président-Directeur Général.

Par décision du 7 septembre 2017, le Conseil d'Administration a nommé deux Directeurs Généraux Délégués dont le mandat court pour la durée du mandat du Président-Directeur Général :

- Denis Bley, en charge de la finance et de la comptabilité, du juridique et de la fiscalité, ainsi que des services généraux. Monsieur Denis Bley a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué ainsi que de ses fonctions de Directeur Administratif et Financier Groupe le 10 septembre 2018.
- Michael de Verteuil, en charge du Business Développement et de l'offre Produits : parcours présenté dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise en section 5.4.5.

Les mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice 2019 par le Directeur Général Délégué de Linedata Services en fonction sont détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les autres mandats exercés s'il y a lieu par ces personnes au cours des quatre années précédentes, hors mandats éventuels dans des sociétés du Groupe, sont indiqués ci-après :

Membres du Conseil d'administration	Autres mandats
Michael de Verteuil	Néant

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'Administration ou des mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé au cours des cinq dernières années en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, à l'exception de Monsieur Denis Bley qui a été nommé liquidateur en fin 2013 de Linedata Services GmbH, société sans activité depuis plus de 8 ans et liquidée en novembre 2015,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée contre lui par des autorités statutaires ou réglementaires,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

5.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance

A la date de dépôt du présent document, la Société n'a connaissance :

- d'aucun conflit d'intérêts potentiel ou actuel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs;
- d'aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 5.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale ;
- d'aucune restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux concernant la cession de leur participation dans le capital de la Société, à l'exception :

de l'obligation pour le Directeur Général Délégué concerné, à savoir Michael de Verteuil, dans le cadre des attributions gratuites d'actions mentionnées au paragraphe 5.4.2 ci-après, de conserver au moins 25% des actions Linedata Services qui leur auront été définitivement attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de leur mandat social.

5.3. Rémunération

5.3.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Conseil d'Administration

On notera que, pour les mandataires sociaux qui sont titulaires d'un contrat de travail, les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	2018		2019	
(en milliers d'euros)	Montants dûs	Montants versés	Montants dûs	Montants versés
Anvaraly Jiva				
Président Directeur Général				
Rémunération fixe	360	360	360	360
Rémunération variable annuelle	480	384 (1)	480	432 (2)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Rémunération attribuée	20	20 (3)	20	20 (3)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	5	5	4,5	4,5
	865	769	864,5	816,5
Michael de Verteuil				
Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe	220	222	230	232
Rémunération variable annuelle	165	125 (4)	165	148,5 (5)
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Rémunération attribuée	15	15 (6)	15	15 (6)
Avantages en nature (véhicule de fonction)	2	2	2	2
	402	364	412	397,5

1. Monsieur Jiva a perçu 80% de la rémunération variable annuelle de 2017.
2. Monsieur Jiva a perçu 90% de la rémunération variable annuelle de 2018.
3. Rémunération attribuée en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; sommes versées en décembre 2018 et décembre 2019.
4. Dont:
   i. 75 000 euros correspondant au solde de la rémunération variable annuelle de 2017,
   ii. 49 500 euros correspondant à un acompte sur la rémunération variable annuelle de 2018.
5. Dont:
   iii. 99 000 euros correspondant au solde de la rémunération variable de 2018,
   iv. 49 500 euros correspondant à un acompte sur la rémunération variable annuelle de 2019.
6. Rémunération attribuée en raison du mandat de membre du Conseil d'Administration de la filiale Luxembourgeoise du Groupe ; somme versée en décembre 2018 et décembre 2019.

On notera que, pour le mandataire social qui est titulaire d'un contrat de travail (Michael de Verteuil), les rémunérations indiquées sont versées au titre de ce contrat de travail et non du mandat social.

(en milliers d'euros)	Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	2018	2019
Anvaraly Jiva	Rémunérations dues au titre de l'exercice	865	864,5
Président Directeur Général	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement		
Michael de Verteuil	Rémunérations dues au titre de l'exercice	402	415
Directeur Général Délégué	Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
	Valorisation des actions attribuées gratuitement		
	TOTAL	**1 267**	**1 279,50**

L'attribution des rémunérations variables des mandataires sociaux est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début de chaque année. Il est précisé que seul le Président Directeur Général perçoit une rémunération au titre de son mandat social.

Trois critères déterminent la perception de la rémunération variable :

- Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2019 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environ 60%).
- Une deuxième série d'objectifs de nature managériale s'articule autour de la construction d'une équipe de management pérenne dans le cadre notamment de l'intégration des récentes acquisitions (pondération d'environ 20%).
- Une dernière série d'objectifs de nature stratégique a pour but d'accompagner le Groupe dans sa transformation digitale et de faciliter la réussite du projet d'entreprise « Linedata 2018 » (pondération d'environ 20%).

Le plan Linedata 2018 avait trois objectifs majeurs :

- La diversification des activités en développant des offres d'outsourcing et de services venant compléter l'offre software,
- Le recentrage sur les deux segments de marché cœur pour Linedata : les crédits & financements et l'asset management,
- Le renforcement de la culture client, dans tous les métiers et toutes les fonctions du Groupe.

Il est possible de citer entre autres les réalisations suivantes, liées à la mise en œuvre de ce plan:

- des acquisitions ont été réalisées pour accélérer la diversification des activités,
- l'organisation a été modifiée et structurée autour des segments de marché,
- la mesure du Net Promoter Score (outil de gestion utilisé pour évaluer la fidélité des relations clients d'une entreprise) a été mise en place.

Pour chaque intéressé, l'enveloppe globale annuelle est déterminée par son responsable hiérarchique avec autorisation du Conseil d'Administration (pour les mandataires sociaux salariés du Groupe) ou par le Conseil d'Administration lui-même (pour le Président du Conseil d'Administration) sur avis du Comité des rémunérations. Le montant réellement versé est déterminé selon le même processus, avec prise en compte du niveau de réalisation de chaque objectif (atteinte partielle ou totale, ou dépassement). Comme pour les salariés du Groupe, toutes les rémunérations sont individualisées : en pratique, le pourcentage de la rémunération représenté par la partie variable de celle-ci dépend du type de fonction et du niveau de responsabilité de l'individu concerné sans plafonnement prédéterminé : il augmente avec le niveau de responsabilité (notamment pour les cadres dirigeants) et peut dépendre de la fonction (la partie variable d'un commercial pourra être plus élevée que pour une autre fonction à niveau hiérarchique équivalent).

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.4.5, des rémunérations exceptionnelles peuvent être attribuées en fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé.

Les rémunérations variables sont versées au début de l'année suivant celle à laquelle se rapportent les objectifs. Un versement partiel peut être effectué à l'issue du premier semestre de l'année en cours (les salariés du Groupe perçoivent à cette échéance au plus 40% de l'enveloppe annuelle).

Les rémunérations 2019 du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué, décidées ou autorisées par le Conseil s'établissent comme suit :

− Anvaraly Jiva ; rémunération annuelle fixe brute de 360K€ (usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant maximum de 480 K€ pour atteinte de 133,33% des objectifs fixés ; il est précisé que conformément à la législation, les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Jiva seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale à tenir en 2019 ; rémunération attribuée d'un montant maximum net de 20 K€ pour la participation aux Conseils d'Administration des filiales ;

− Michael de Verteuil, au titre de son contrat de travail : rémunération annuelle fixe brute de 230 K€ (prime vacances et usage d'un véhicule de fonction en sus), et prime d'objectif d'un montant brut de 165 K€ pour atteinte de 100% des objectifs fixés ; rémunération attribuée d'un montant maximum net de 15 K€ pour la participation aux Conseils d'Administration des filiales.

Lors d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions aux mandataires sociaux, le Comité des rémunérations donne son avis sur les propositions, et le Conseil d'Administration statue sur les conditions de la levée des options, sur les critères de performances et de co-investissement dans le cadre des attributions gratuites d'actions, et sur la conservation d'actions pour les mandataires sociaux concernés, ainsi que sur le nombre des actions définitivement attribuées que les mandataires sociaux doivent conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction de mandatairesocial.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2019	Contrat de travail au 31 décembre 2019		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dûs ou susceptibles d'être dûs à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Anvaraly Jiva Président Directeur Général								
Date début mandat 27/04/2017		X	X			X		X
Date fin mandat Assemblée Générale 2019								
Michael de Verteuil Directeur Général Délégué								
Date début mandat 07/09/2017	X		X			X		X
Date fin mandat Assemblée Générale 2019								

Tableau récapitulatif sur les rémunérations allouées par Linedata Services S.A. aux membres du Conseil d'administration :

En euros	Montants bruts versés en 2018	Montants bruts versés en 2019
Mme Lise Fauconnier	22 500	25 000
M. Vivien Levy-Garboua	32 500	35 000
Mme Sofia Merlo	32 500	35 000
Mme Shabrina Jiva	22 500	25 000

D'une manière générale, les rémunérations attribuées versés au cours de l'année A sont ceux attribués au titre de l'année A-1. Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 5.4.5, le montant attribué à chaque membre dépend de sa participation effective aux réunions du Conseil et des Comités.

Le Conseil d'Administration a décidé début 2020 la répartition des rémunérations attribuées au titre de l'année 2019 en respectant cette règle. Le montant total attribué s'élève à 120K€.

Les informations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions et aux actions de performance attribuées aux mandataires sociaux figurent au paragraphe 5.4.2.

5.3.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Conseil d'Administration

Comme indiqué dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.4.5, la Société n'accorde pas de régime particulier aux membres de son Conseil d'Administration.
Les mandataires sociaux salariés peuvent percevoir une indemnité de fin de carrière prévue dans la Convention Collective et les accords d'entreprise et limitée à 4,5 mois de rémunération. Le montant de la provision pour les indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 est déterminé individuellement.

Enfin, les mandataires sociaux salariés ne bénéficient pas contractuellement d'avantages particuliers en cas de licenciement ou de rupture conventionnelle en dehors de ceux prévus dans la Convention Collective et les accords d'entreprise.

5.4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

5.4.1 Dates d'expiration des mandats des mandataires sociaux

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 5.4.5 ci-après.

5.4.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société

Les contrats de services conclus entre Linedata Services ou l'une quelconque de ses filiales et l'un des mandataires sociaux sont :

Un contrat de prestations de services administratifs et financiers conclu entre Linedata Services (en qualité de prestataire) et Amanaat. Ce contrat a été signé le 18 décembre 2015 et a pris effet le 22 mai 2015 pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes de 12 mois.
Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 17 décembre 2015. Les prestations fournies par Linedata Services à Amanaat portent notamment :

i. sur la tenue de la comptabilité sociale d'Amanaat,
ii. sur l'établissement des comptes consolidés d'Amanaat,
iii. sur les relations avec les commissaires aux comptes d'Amanaat,
iv. sur le suivi de trésorerie,
v. sur des conseils en gestion financière et de trésorerie,
vi. sur le secrétariat juridique et administratif.

Le produit au titre de l'exercice est de 11.405 euros HT.

Un contrat de prestations de services entre Linedata Services et Odigo Consulting LLC (société dont le Président est Madame Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration).
Ce contrat a été signé le 11 décembre 2017 et a pris effet au 1er septembre 2017 pour une durée de six mois, renouvelable mensuellement.
Les prestations fournies par Odigo Consulting LLC à Linedata Services dans le cadre de ce contrat consistent, sans que cette liste ne soit limitative, en la délivrance de conseils :

i. sur la composition du Comité Stratégique,
ii. sur le rôle et les missions du Comité Stratégique,
iii. sur l'organisation des travaux du Comité Stratégique et sa fréquence de réunion,
iv. sur les modalités de compte-rendu des travaux au Conseil d'Administration.

Cette convention a également pour objet de mener une réflexion sur la stratégie du Groupe Linedata pour les trois (3) années qui suivent.

Pour l'année 2019, la société Odigo Consulting LLC n'a pas réalisé de prestations.

A l'exception de ces deux contrats, il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

5.4.3 Comités

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 5.4.5 ci-après.

5.4.4 Gouvernement d'entreprise

Voir le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration au paragraphe 5.4.5 ci-après.

Comme indiqué dans ce rapport, selon décision du Conseil de Surveillance de l'époque, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF dans sa version révisée de Janvier 2020. Le tableau présent sous le paragraphe intitulé « Référence au Code AFEP MEDEF » du rapport sur le gouvernement d'entreprise récapitule les recommandations de ce code non appliquées actuellement.

5.4.5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019

Sommaire

1 Gouvernance de la Société
1.1 La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF
1.2 Les organes de direction et d'administration de la Société
2 Rémunérations
2.1 Politique de rémunération des membres du Conseil
2.2 Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

1 Gouvernance de la Société

1.1 La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF
1.2 Les organes de direction et d'administration de la Société

1. Gouvernance de la Société

1.1. La mise en œuvre des principes du Code AFEP-MEDEF

Linedata Services se réfère au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées élaboré conjointement par l'Afep et le Medef en décembre 2002 et révisé dernièrement en janvier 2020 (le « **Code AFEP-MEDEF** »), disponible sur le site

Conformément à l'article L. 225-37-4 8° du Code de commerce et à l'article 27.1 du Code AFEP-MEDEF, Linedata Services considère que ses pratiques se conforment aux recommandations du Code AFEP- MEDEF sauf lorsqu'il est expressément indiqué le contraire dans le présent rapport et explique ci-dessous les raisons qui l'ont conduite à déroger à 3 recommandations dudit Code.

Recommandation du Code AFEP-MEDEF	Justification de Linedata Services
Comité en charge des nominations	
16.2.2 Il est conseillé au Comité en charge des nominations ou à un comité *ad hoc* d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux.	En raison de la stabilité de l'équipe de direction et de ses interlocuteurs, le Conseil n'a pas souhaité créer un Comité *ad hoc* chargé de préparer un plan de succession des mandataires sociaux. La pérennité des équipes de direction constitue un enjeu majeur pour le Groupe Linedata.
La rémunération des dirigeants mandataires sociaux	
24.1.1 Il est conseillé que la rémunération des dirigeants mandataires sociaux comporte un ou plusieurs critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.	En raison de l'activité d'éditeur de logiciels du Groupe et du faible impact environnemental de son activité, le Conseil d'Administration n'a pour l'heure pas jugé utile de conditionner la rémunération des mandataires sociaux à des critères liés à la responsabilité sociale et environnementale.
L'information sur les rémunérations des mandataires sociaux et les politiques d'attribution d'options et d'actions de performance	
25.1 Il est conseillé de rendre public immédiatement après la réunion du Conseil les ayant arrêtés, tous les éléments de rémunération potentiels ou acquis des dirigeants mandataires sociaux.	La rémunération des dirigeants mandataires sociaux décidée ou autorisée par le Conseil au titre de l'année n+1 est rendue publique dans le document d'enregistrement universel de l'année n.

1.2. Les organes de direction et d'administration de la Société

La Société est actuellement une société anonyme à Conseil d'Administration. Les actionnaires réunis en Assemblée Générale le 27 avril 2017 ont décidé de modifier le mode de gouvernance de la Société pour passer d'un modèle composé d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire à une structure unique à Conseil d'Administration. Cette modification vise, d'une part, à simplifier les processus de décision du Groupe et d'autre part, à davantage impliquer les administrateurs dans les choix stratégiques de Linedata Services S.A. La Société a en effet estimé que la dualité des instances dirigeantes entre Conseil de Surveillance et Directoire n'était plus adaptée à un marché en constante évolution et transformation dans lequel il convient de faire preuve d'une grande réactivité.

Au regard de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé le 27 avril 2017 puis réitéré ce choix le 22 mai 2019, de regrouper en une seule fonction les postes de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général afin d'assurer un maximum d'efficacité dans la prise de décision. Monsieur Anvaraly Jiva possède une grande expérience et connaît parfaitement les marchés sur lesquels évolue le Groupe. Sa connaissance du marché combinée à sa connaissance du Groupe lui permettent d'assumer les fonctions de Président Directeur Général avec une grande efficacité. Cette organisation permet un équilibre des pouvoirs entre Conseil d'Administration et Direction Générale. Le règlement intérieur du Conseil d'administration et les statuts de Linedata Services posent des limites de pouvoirs précises tant au Président Directeur Général qu'au Directeur Général Délégué. Les Administrateurs ont par ailleurs été choisis pour leur expérience et leur liberté de parole permettant un débat de grande qualité au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 22 mai 2019 a procédé à l'élection et au renouvellement du mandat de son Président pris en la personne de Monsieur Anvaraly Jiva. En application de l'article 13.1 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'attribuer les fonctions de Directeur Général à Monsieur Anvaraly Jiva qui cumulera ces fonctions exécutives avec celles de Président du Conseil.

Le mandat du Conseil d'Administration et de son Président étant de deux (2) ans, il sera proposé un renouvellement du Conseil d'Administration et de son Président à la prochaine Assemblée Générale à tenir en 2021.

1.2.1. La Direction Générale

Président du Conseil d'Administration - Directeur Général

Anvaraly Jiva
Président Directeur Général de Linedata Services

Entré dans le Groupe GSI en 1978, Anvaraly Jiva assure la direction générale de GSI Division des Banques jusqu'en 1985. Il crée Linedata en janvier 1998, à partir du rapprochement de trois sociétés : GSI Division des Banques, Line Data et BDB Participation. Anvaraly Jiva est le Président Directeur Général de Linedata et porteur de la stratégie du Groupe. Ainsi, il anticipe l'évolution de l'industrie financière mondiale en construisant un Groupe de dimension internationale et disposant d'une gamme de solutions et services globale.

Liste des mandats :

Mandats au sein du Groupe :

En France
- Président Directeur Général de Linedata Services
- Président de Linedata Services Leasing & Credit SAS
- Président de Linedata Services Asset Management SAS

En Europe
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Linedata Services Luxembourg
- Membre du Conseil d'administration et Président Directeur Général de Linedata Services Limited (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Limited (Irlande)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Derivation Software Limited (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Ltd (Royaume-Uni),
- Membre du Conseil d'Administration et Président de Linedata Services SIA (Lettonie)

Hors Europe
- Administrateur et Président de Linedata Services Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata Technologies Tunisie
- Administrateur et Président de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Inc.(Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Asset Management Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Services Canada Inc
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata Lending and Leasing Corp.(Canada)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Gravitas Technology Services LLC (Etats- Unis)
- Membre du Conseil d'Administration et Président Directeur Général de Linedata L&C Inc (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (H.K.) Limited (Chine)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited (Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Private Limited (Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de QualityRisk Management & Operations (QRMO) (Chine)
- Gérant de Linedata Maroc SARL

Autres mandats hors Groupe :

- Président de AMANAAT SAS
- Membre du Conseil d'Administration de Industrial Promotion Services (West Africa) S.A. "IPS (WA) S.A.", Côte d'Ivoire (Abidjan)
- Membre du Conseil d'Administration de Première Agence de MicroFinance S.A., "PAMF S.A.", Madagascar (Antananarivo)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Aga Khan Foundation Madagascar, Suisse (Genève)

Pouvoirs du Président Directeur Général

L'article 13.2 des statuts précise que le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général mais ces limitations sont inopposables aux tiers.

Les pouvoirs du Président Directeur Général ont été fixés par le Conseil d'Administration lors de sa nomination au titre du renouvellement de son mandat le 22 mai 2019.

Le Président Directeur Général doit, conformément à l'article 2 du règlement intérieur, obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour les engagements qui suivent, cette mesure étant d'ordre interne et inopposable aux tiers :

- les cessions d'immeubles par nature;
- les cessions de participations détenues par la Société;
- les cautions, avals et garanties constitués pour garantir les engagements pris par des tiers conformément aux dispositions de l'article L.225-35 alinéa 4 du Code de Commerce avec possibilité de fixer chaque année un plafond global d'autorisation et le cas échéant, un montant maximum par opération;
- la constitution de sûretés pour garantir les engagements de la Société d'un montant supérieur à un milliond'euros;
- les décisions d'investissement ou de désinvestissement d'un montant supérieur à cinq millions d'euros, ainsi que tout projet de rachat de sociétés, de prise ou de cession de participation supérieur à ce seuil ;
- tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs, hors opérations de trésorerie;
- tous prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à dix millions d'euros ;
- tous traités et transactions, tous arbitrages et compromis d'un montant égal ou supérieur à cinq millions d'euros.

L'approbation préalable visée ci-dessus n'est toutefois pas requise pour les opérations et décisions qui donneront lieu à la conclusion de conventions impliquant exclusivement des sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration est régulièrement tenu informé par son Président et les Comités du Conseil d'Administration et, le cas échéant, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux de la Société, de la situation financière, de la trésorerie, des engagements de la Société, et généralement de tous les évènements significatifs concernant la marche des affaires de la Société et du Groupe. Le Conseil d'Administration veille également à la bonne information des actionnaires.

Directeur Général Délégué en charge du Business Developpement

Michael de Verteuil
Directeur Général Délégué de Linedata Services

Michael de Verteuil est entré en 1987 dans l'activité Banque de GSI Suisse, puis a rejoint GSI Division des Banques en 1993. Il a participé auprès d'Anvaraly Jiva à la création du Groupe Linedata. Depuis 1998, il a pour mission le développement du Groupe à l'international et a ainsi permis à Linedata de devenir un acteur international majeur dans le domaine de l'informatique financière. Michael de Verteuil participe activement à l'acquisition et à l'intégration des sociétés qui rejoignent le Groupe.

Liste des mandats :
Mandats au sein du Groupe :

En France
- Directeur Général Délégué de LinedataServices

En Europe
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Ltd (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services Limited (Royaume-Uni)
- Membre du Conseil d'Administration de Derivation Software Limited
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services SIA (Lettonie)
- Directeur suppléant de Linedata Ltd(Irlande)
- Administrateur de Linedata Services Luxembourg

Hors Europe
- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Technologies Tunisie
- Représentant permanent de Linedata Services au Conseil d'Administration de Linedata Services Tunisie
- Administrateur de Linedata S.A. de C.V. (Mexique)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Asset Management Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Lending and Leasing Corp.(Canada)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services (H.K.) Limited (Chine)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited(Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Services LLC (Etats- Unis)
- Membre du Conseil d'Administration de Gravitas Technology Private Limited (Inde)
- Membre du Conseil d'Administration de Quality Risk Management & Operations (QRMO) (Chine)
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata L&C Inc (Etats-Unis)

Autres mandats hors Groupe :
- Néant

Pouvoirs du Directeur Général Délégué en charge du Business Developpement

Le Conseil d'Administration du 22 mai 2019 a nommé et renouvelé Monsieur Michael de Verteuil en qualité de Directeur Général Délégué en charge du Business Développement commercial et de la Direction de l'offre Produits et a précisé ses pouvoirs.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, Monsieur Michael de Verteuil, en sa qualité de Directeur Général Délégué assume, sous sa responsabilité, la direction de la Société dans certains domaines, sous le contrôle du Directeur Général qu'ilassiste.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

La Société est engagée même si ces actes ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Monsieur Michael de Verteuil dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général pour agir dans ses domaines de compétences à savoir :

- Fusions et acquisitions ;
- Développement commercial ;
- Direction de l'offre Produits.

Directeur Administratif et Financier Groupe

Arnaud Allmang
Directeur Administratif et Financier de Linedata Services

Arnaud Allmang travaille aux côtés d'Anvaraly Jiva depuis la création du Groupe. Il a d'abord occupé des postes de Responsable Financier aussi bien en France qu'à l'étranger. Depuis 2013, il a orienté sa carrière vers le management d'une Business Line en France, en Angleterre et aux Etats- Unis. Il est aujourd'hui Directeur Administratif et Financier et membre du Comité Exécutif de Linedata.

Liste des mandats :
Mandats au sein du Groupe :

En France
- Néant

En Europe
- Membre du Conseil d'Administration deLinedata Limited (Irlande)
- Administrateur Délégué de Linedata Services Luxembourg

Hors Europe
- Membre du Conseil d'Administration de Linedata Services India Private Limited (Inde)
- Officer de Linedata Services Inc (Etats-Unis)
- Officer de Linedata Services Asset Management Inc (Etats-Unis)
- Officer de Gravitas Technologies LLC (Etats-Unis)

Autres mandats hors Groupe :
- Néant

Pouvoirs du Directeur Général Délégué en charge du Business Developpement

Monsieur Arnaud Allmang, en sa qualité de Directeur Administratif et Financier, supervise la coordination de l'ensemble des équipes financières, comptables, de contrôle de gestion et juridiques du Groupe. Il assure la mise en œuvre de la politique financière décidée au sein du Groupe Linedata.

Monsieur Arnaud Allmang ne dispose d'aucun mandat social au sein de Linedata Services.

1.2.2. Le Conseil d'Administration

L'article 12 des statuts et le Titre I du règlement intérieur de la Société définissent et précisent les modalités de la composition et du fonctionnement du Conseil d'Administration.

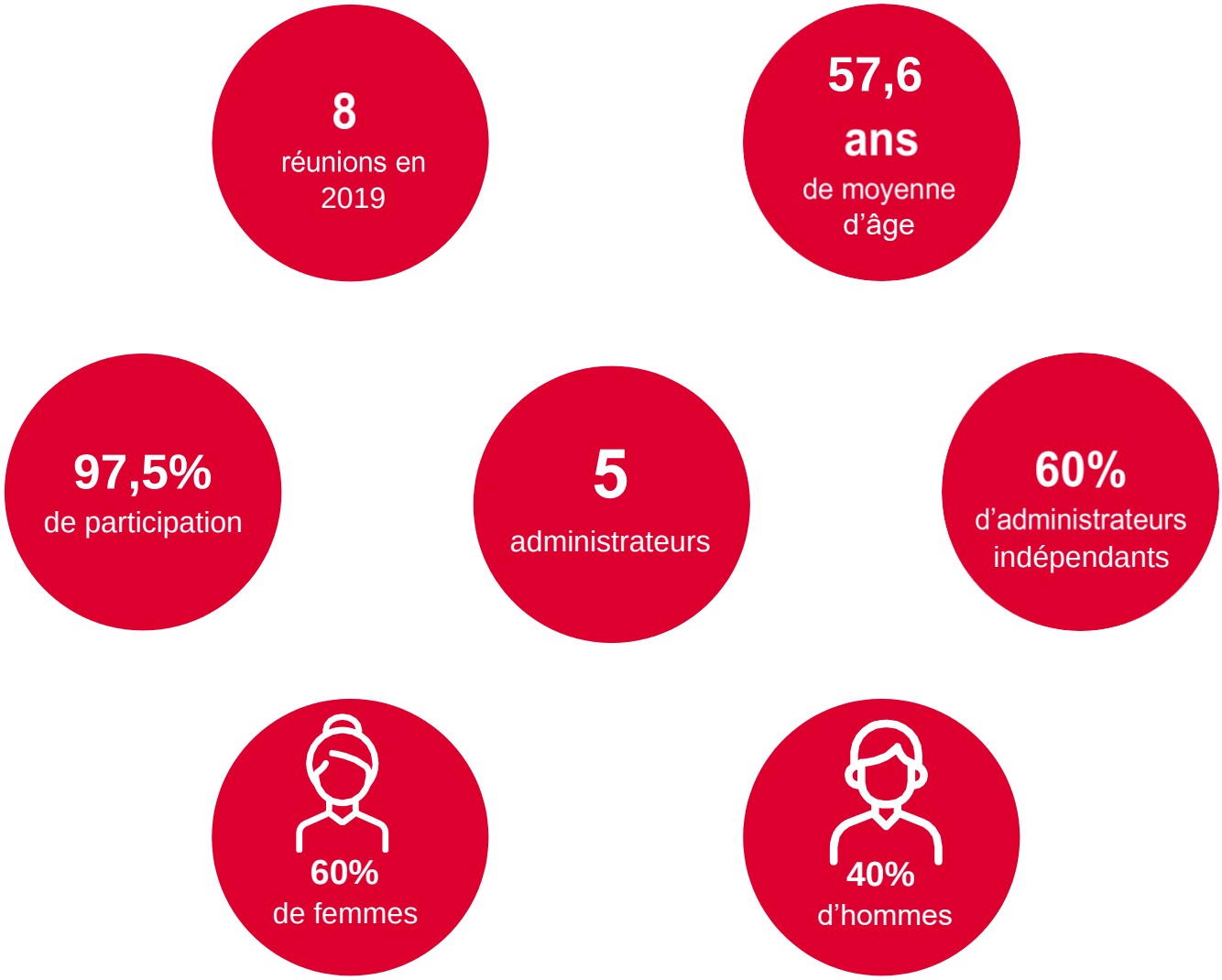

1.2.2.1 Composition du Conseil d'Administration en sus de son Président

Sofia Merlo - Administrateur

Sofia Merlo
Membre du Comité d'audit

Diplômée de HEC, Sofia Merlo a rejoint en 1985 le groupe Paribas devenu BNP Paribas. Elle y a fait toute sa carrière dans le Corporate Banking, les Ressources Humaines et la Banque Privée. Elle est depuis 2010 membre du G100 (Top 100 Executives) de BNP Paribas et depuis janvier 2012, Co-CEO du métier Wealth Management. Elle siège comme Administrateur de BNP Paribas Fortis, BMCI Maroc et BNP Paribas Bank Polska.

Liste des mandats :
- Membre du Conseil de Surveillance de BMCIMaroc
- Membre du Conseil d'Administration de BNP Paribas Fortis,Belgique
- Membre du Conseil d'Administration de BNP Paribas BankPolska
- Gérante de SCI Mosela

Vivien Levy-Garboua - Administrateur

Vivien Levy-Garboua
Président du Comité d'audit et membre du Comité des nominations et des rémunérations

X-Mines et PhD d'économie de Harvard, Vivien Levy-Garboua a été Rapporteur de la Commission de l'Energie du 8ème Plan. Il entre à la BNP en 1980 où il occupe successivement plusieurs postes de Direction, notamment celui de Directeur de l'Organisation, puis assure la responsabilité de la Gestion d'Actifs, des Assurances et de la Banque Privée Internationale (Pôle Asset Management & Services). En 2005, il est nommé Responsable de la Conformité et Coordinateur du Contrôle Interne avant de devenir Senior Advisor en 2008 jusqu'en 2014. Il est Membre du Comité Exécutif de BNP puis de BNP Paribas de 1991 à 2014. Actuellement Professeur associé au département d'économie de Sciences Po et co-directeur du Certificat d'administrateurs de sociétés, il est auteur de nombreux ouvrages économiques dont *Le Monde à taux zéro* (2017).

Liste des mandats :
- Président du Conseil de Surveillance de Pref-X
- Membre du Conseil d'administration de l'Ecole JuiveModerne
- Membre du Conseil d'administration de Phison Capital

Lise Fauconnier - Administrateur

Lise Fauconnier
Présidente du Comité des nominations et des rémunération et membre du Comité stratégique

Diplômée de HEC et titulaire d'une licence en économie monétaire, Lise Fauconnier a commencé sa carrière chez Clinvest, société d'investissement du Crédit Lyonnais, en tant que Chargée de Mission en fusions et acquisitions, restructuration et suivi de portefeuilles. Puis, elle devient Gestionnaire de participations chez EURIS avant d'intégrer début 1998 AXA Private Equity devenu Ardian, où elle est managing director au sein de l'activité AXA LBO FUND.

Liste des mandats :
- Censeur de Newrest Group Holding SL, Espagne
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding SAS, France
- Administrateur de eDreams ODIGEO SA, Luxembourg
- Membre du Comité des Rémunération de eDreams ODIGEO SA, Luxembourg
- Membre du Conseil de Surveillance de Trigo Holding,France
- Président du Conseil de Surveillance d'Expleo SAS, France
- Membre du Comité stratégique d'Expleo, SAS, France

Shabrina Jiva - Administrateur

Shabrina Jiva
Présidente du Comité stratégique

Diplômée de HEC, d'un MBA d'Havard Business School, Shabrina Jiva a travaillé de septembre 2005 à juin 2009 comme Manager en investissement chez AXA Private Equity à Singapour. De 2011 à 2017, elle a travaillé chez Full Beauty Brands (FBB) à New York, comme Directrice de la gestion des projets stratégiques. Elle est actuellement Directrice chez ghSmart, un cabinet de conseil en leadership à New-York.

Liste des mandats :
- Administrateur - Action Against Hunger US

Tableau de synthèse de la composition du Conseil d'administration

Pendant l'exercice 2019, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, la composition du Conseil d'Administration et des Comités, n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est la suivante :

Le Conseil d'Administration ne comprend pas de membres désignés par les salariés, les salariés de la Société et du Groupe détenant moins de 3% du capital de la Société dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe, du FCPE LDS Actionnariat ou d'actions issues d'une attribution gratuite aux salariés. Il ne comprend pas non plus d'administrateur représentant les salariés, la Société ne satisfaisant pas aux critères fixés par la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 modifiée par la loi n°2015-994 du 17 août 2015.

D'après les statuts de la Société, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, et chaque membre du Conseil doit détenir au moins 500 actions de la Société. Les membres sont rééligibles. Le nombre de membres ayant plus de 70 ans ne peut dépasser le tiers du nombre total des membres.
Tous les membres du Conseil sont de nationalité française mais disposent d'une large pratique de la gestion des Groupes internationaux que ce soit par leur emploi actuel ou leurs expériences passées. Ils exercent une totale liberté de jugement dans leur participation au Conseil. En cas de conflit d'intérêts, le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que l'administrateur concerné s'abstient de participer au débat.

Administrateurs	1ère nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Fonction	Age	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions détenues au 31/12/2019	Nombre de mandat dans des sociétés cotées	Indépendant	Taux de participation aux réunions
M. Anvaraly Jiva	27 avril 2017	AG 2021	2 ans et 10 mois	Président du Conseil d'administration Président Directeur Général	67	M	Française	509 312	1	NON	Conseils : 100%
M. Vivien Levy-Garboua	27 avril 2017	AG 2021	2 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité d'Audit Membre du Comité des rémunérations	72	M	Française	500	0	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Lise Fauconnier	27 avril 2017	AG 2021	2 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité des rémunérations Membre du Comité Stratégique	54	F	Française	1 551	1	OUI	Conseils : 87,5%
Mme Sofia Merlo	27 avril 2017	AG 2021	2 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Membre du Comité d'Audit	56	F	Française	500	1	OUI	Conseils : 100% Comités : 100%
Mme Shabrina Jiva	27 avril 2017	AG 2021	2 ans et 10 mois	Membre du Conseil d'Administration Président du Comité Stratégique	39	F	Française	550	0	NON	Conseils : 100%

L'équilibre de sa composition

Aux termes de la loi votée le 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et à l'égalité professionnelle, la proportion des administrateurs de chaque sexe dans les Conseils d'Administration ne peut être inférieure à 40% (représentants permanents inclus) à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire qui suit le 1er janvier 2017.

Depuis sa nomination, le Conseil d'Administration compte 3 femmes sur 5 membres du Conseil d'Administration, soit 60% de femmes. La condition précitée de 40% de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'administrateurs aux expériences professionnelles diversifiées dans le milieu bancaire ou financier. La diversité des parcours et des profils des administrateurs contribue à la qualité des débats au sein du Conseil.

Le nombre de femmes dans les 10% de postes à plus hautes responsabilités s'élève à 21%. Linedata s'attache à recruter des talents dans le respect des valeurs du Groupe en portant une attention particulière à la mixité de ses équipes.

L'indépendance des administrateurs

Le Conseil d'Administration a délibéré à la fin de l'exercice 2019 sur la qualification d'administrateur indépendant de ses membres. Le Conseil a, à nouveau, examiné avec attention les critères d'administrateur indépendant au regard de la version révisée de juin 2018 du Code AFEP-MEDEF et a qualifié d'indépendant tous les membres du Conseil d'Administration à l'exception de Monsieur Anvaraly Jiva, Président de la société AMANAAT (actionnaire majoritaire de la Société) et de Madame Shabrina Jiva en raison de son lien de parenté avec le Président Directeur Général.

Le Conseil a par ailleurs examiné la situation de ses membres en ce qui concerne le critère des relations d'affaires et a estimé que Madame Sofia Merlo était indépendante dans la mesure où elle n'intervient à aucun moment dans les relations d'affaires entre BNP Paribas et Linedata. Le cas échéant, en cas de traitement d'un dossier concernant BNP Paribas, Madame Sofia Merlo s'abstiendra d'intervenir

La durée des mandats des administrateurs

Conformément à la législation, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale.

Durée du mandat :

2 ans

Les recommandations du Code AFEP-MEDEF précisent que la durée du mandat des administrateurs ne doit pas excéder quatre ans. Les statuts de la Société prévoient que le mandat des Administrateurs, du
Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué a une durée de deux ans à l'issue de laquelle le Conseil d'Administration est entièrement renouvelé. Les membres du Conseil d'Administration sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale. Le Président du Conseil d'Administration peut, quant à lui, être révoqué par le Conseil d'Administration

Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant dans les conditions légales de quorum et de majorité, est habilitée à modifier les statuts la Société.
Les mandats des administrateurs ont été renouvelés par l'Assemblée Générale du 21 mai 2019. Ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra courant 2021. L'Assemblée Générale statuera à cette occasion sur la composition du Conseil d'Administration.

1.2.2.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Dispositions régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration a pour mission essentielle de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

L'article 12 des statuts et le Titre I du règlement intérieur de la Société définissent et précisent les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Préparation et organisation des réunions du Conseil d'Administration

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'Administration se réunit, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins quatre fois par an. Le Conseil se réunit régulièrement pour la revue des comptes annuels et semestriels. Il statue à cette occasion, ou dans des séances spécifiques si besoin, sur les autorisations de conventions réglementées ou d'octroi de garanties. Il est également consulté à l'occasion de l'organisation de l'Assemblée Générale et dans les projets de croissance externe.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois en 2019. Le taux de participation moyen des administrateurs aux réunions du Conseil d'Administration est de 97,5% en 2019.

Les convocations sont envoyées par courriel, après consultation des membres quant à leurs disponibilités, et transmises par le secrétaire du Conseil.

Les documents utiles aux délibérations sont communiqués quelques jours avant la séance afin de permettre aux membres du Conseil d'analyser les documents et éventuellement de demander des compléments d'information. Indépendamment des réunions du Conseil, ses membres sont destinataires des communications publiques effectuées par la Société et ont accès sur demande à toute information souhaitée. Selon leurs centres d'intérêt et compétences particulières, certains membres du Conseil sont associés par la Direction du Groupe à des présentations d'études préliminaires, par exemple lors des acquisitions externes ou de la préparation des plans stratégiques.

En fonction des sujets à traiter, le Conseil invite à ses réunions les personnes qu'il juge utiles. Outre le Directeur Général Délégué, peuvent ainsi être invités certains dirigeants du Groupe ou des personnes extérieures. Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances dans les conditions prévues par la loi. Les délégués désignés par le Comité Social et Economique de l'Unité Economique et Sociale (CSE- UES) dont fait partie la Société sont convoqués à toutes les séances pour y assister avec voix consultative.
Le Conseil a constitué en son sein trois comités :

- un Comité d'audit,
- un Comité des nominations et des rémunérations, et
- un Comité stratégique, qui lui rendent compte de leurs travaux après chacune de leurs séances.

Travaux du Conseil d'administration

En 2019, au terme des huit réunions, le Conseil a notamment procédé à :

- l'examen des comptes annuels et semestriels ainsi que de la documentation nécessaire à la préparation de la clôture et de l'Assemblée Générale;
- approbation du «slavery and human trafficking statement» (Modern Slavery Act 2015);
- approbation du "Criminal Finances Act" de 2017
- la mise en œuvre du programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée Générale du 21 mai 2019;
- autorisations pour des cautions, avals et garanties;
- examen d'un projet et mise en œuvre d'une réduction de capital;
- la constatation de la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence en actions ordinaires issues du plan d'actions gratuites du 13 juin 2014 dédié aux salariés résidents français;
- l'approbation définitive du budget 2019;
- l'examen des éléments de reporting et de prévision et notamment du chiffre d'affaires; il est exposé en sus lors de chaque réunion les faits marquants de l'activité du Groupe;
- une délibération sur l'indépendance des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019;
- examen des conventions réglementées;
- nomination du Président du Conseil, choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale et nomination du Directeur Général;
- nomination du Directeur Général Délégué.

Le Conseil d'Administration, en partenariat avec le Comité d'Audit, est régulièrement informé des sujets liés à la mise en conformité de la Société avec les lois et règlementations européennes applicables aux traitements de données à caractère personnel, en relation notamment avec la CNIL. Le Conseil suit la mise en œuvre de la conformité du Groupe vis-à- vis notamment du Règlement Européen de Protection des Données (RGPD).

Le Conseil d'Administration a examiné divers projets de croissance externe. Pour rappel, la société Linedata a procédé à l'acquisition de la société Loansquare le 7 janvier 2019.

Le Conseil est également intervenu en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables au Président Directeur Général ont été approuvés par décision de l'Assemblée Générale en date du 21 mai 2019.

Comités du Conseil d'administration

a. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, était composé de Monsieur Vivien Levy-Garboua, Président du Comité, et de Madame Sofia Merlo.

Constitué à l'origine le 14 décembre 2004, ce Comité dispose d'un règlement intérieur écrit approuvé par le Conseil de Surveillance de l'époque et qui perdure aujourd'hui même à la suite du changement de mode de gouvernance initié par l'Assemblée Générale du 27 avril 2017. Les missions qui lui ont été dévolues au titre de ce règlement intérieur, du règlement intérieur du Conseil adopté le 19 mars 2018, des évolutions ultérieures de la réglementation et du Code AFEP- MEDEF sont notamment :

- d'assurer le suivi des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de suivi de la politique de conformité;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes ainsi que de l'indépendance des Commissaires aux comptes;
- d'examiner et commenter si nécessaire l'organisation, les procédures et les méthodes d'arrêté des comptes, y compris le reporting, le contrôle interne, les prévisions et la vérification par les Commissaires aux comptes (avec ces derniers, d'examiner les remarques qu'ils pourraient formuler);
- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, de leur respect et de la conformité aux standards retenus pour l'établissement des comptes;
- d'analyser les comptes préparés par le Conseil d'Administration;
- d'examiner au préalable les documents financiers publiés périodiquement par la Société, en veillant à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires;
- d'examiner les risques, y compris environnementaux et sociaux, et les engagements hors bilan significatifs;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux.

Le Comité rend compte de ses travaux en temps utile au Conseil chaque fois qu'il l'estime nécessaire ou que le Conseil d'Administration lui en fait la demande, et au moins deux fois par an. En pratique, il a tenu le Conseil informé de ses travaux à chacune des séances du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2019 avec un taux de participation de 100%. Des représentants de la Direction Financière du Groupe participent aux réunions de même que les membres de l'Audit Interne lorsque l'ordre du jour le nécessite. Les Commissaires aux comptes y participent lorsque l'ordre du jour comporte des sujets liés aux comptes.

Au cours de l'année, le Comité a procédé à :

- l'examen des comptes de l'exercice 2018, incluant la revue des options de clôture et notamment des tests d'impairment;
- l'examen des comptes du premier semestre 2019;
- la préparation de la clôture des comptes 2019, comprenant la revue des options de clôture et des tests d'impairment;
- le suivi des projets de R&D;
- le suivi de l'évolution des encaissements clients, de l'avancement de l'activité commerciale et de l'évolution de certaines activités du Groupe (notamment la plateforme AMP) susceptibles de requérir un suivi particulier;
- le suivi de l'avancement de la mise en conformité avec la loi Sapin II ou encore avec le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD);
- le suivi de missions d'Audit réalisées au sein du Groupe par le département de l'Audit Interne & Conformité.

Lors de l'examen des comptes, il a entendu et discuté les conclusions et recommandations des Commissaires aux comptes et a été destinataire de leurs déclarations d'indépendance. Il a également été consulté sur le budget d'honoraires des Commissaires aux comptes.

b. Le Comité des nominations et des rémunérations

Le règlement intérieur du Conseil, adopté le 19 mars 2018, précise les missions du Comité des nominations et des rémunérations. Au regard des missions relatives aux nominations, le Comité veille au respect de la parité au sein du Conseil conformément aux lois et règlement en vigueur. Il propose au Conseil la nomination du Président du Conseil ainsi que des Présidents des différents Comités. Le Comité a également pour rôle de proposer au Conseil d'Administration les éléments de rémunération du Président Directeur Général, de donner un avis sur les modifications de salaire du Directeur Général Délégué titulaire d'un contrat de travail, et d'examiner les propositions d'attribution de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions formulées par le Conseil d'Administration.

Il est également consulté par le Conseil d'Administration sur ses projets de rémunération des Responsables opérationnels du Groupe non mandataires sociaux. Ce comité ne dispose pas encore de règlement intérieur tel que préconisé par le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité des rémunérations était composé, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, de Madame Lise Fauconnier, Présidente du Comité, et de Monsieur Vivien Lévy-Garboua.

Les travaux du Comité au cours de l'exercice ont porté sur la rémunération du Président Directeur Général, du Directeur Général Délégué, toujours titulaire d'un contrat de travail, et de certains Directeurs du Groupe.

c.Le Comité stratégique

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté le 19 mars 2018, précise les missions du Comité stratégique. Celui-ci est en charge de l'examen des grandes options stratégiques, que ce soit sur le plan opérationnel ou sur les aspects des éventuelles opérations capitalistiques.

Constitué en 2012, il ne dispose pas encore d'un règlement intérieur écrit tel que prescrit par le Code AFEP-MEDEF.

Le Comité est composé, depuis mai 2017, de Madame Shabrina Jiva, Présidente du Comité, et de Madame Lise Fauconnier.

1.2.2.3 Autres informations relatives à la gouvernance de la Société

Conventions réglementées

Conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, les conventions régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et communiquées aux Commissaires aux comptes sont mentionnées dans leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2019

Les délégations de compétence et autorisations données au Conseil d'Administration en matière d'émission d'actions ou autres valeurs mobilières sont précisées ci- dessous dans le présent rapport.

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 21 mai 2019 en sa vingt-deuxième résolution a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues.

Les montants autorisés des délégations n°4 et 5 du tableau qui suit s'imputent sur les plafonds autorisés en vertu de la délégation n°3 dudit tableau.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2019

Nature de l'opération	Date de l'AG	Échéance	Montant autorisé	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée en 2018	Montant résiduel
1. Emission d'actions ordinaires pour attribution gratuite d'actions au personnel	21/05/2019	21/07/2021	10% du capital à la date d'attribution	Néant	Néant	Néant
2. Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	21/05/2019	21/07/2021	214.006 €	Néant	Néant	Néant
3. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription	21/05/2019	21/07/2021	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
4. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par offre au public ou offre public d'échange sans maintien du droit préférentiel de souscription et avec un droit de priorité	21/05/2019	21/07/2021	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital	Néant	Néant	Néant
5. Augmentation de capital ou émission de valeurs mobilières par placement privé sans maintien du droit préférentiel de souscription	21/05/2019	21/07/2021	2.000.000 € pour une augmentation de capital 140.000.000 € pour une émission de valeurs mobilières donnant accès au capital			
6. Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	21/05/2019	21/07/2021	20% du capital par an maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
7. Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription par offre public ou par placements privés	21/05/2019	21/07/2021	10% du capital (*) maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
8. Augmentation de capital sans droit préférentiel en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	21/05/2019	21/07/2021	10% du capital (*) maximum S'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
9. Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes	21/05/2019	21/07/2021	2.000.000 € Le montant s'imputera sur la limite de 2.000.000 € pour une augmentation de capital visée au point 3	Néant	Néant	Néant
10. Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	21/05/2019	21/07/2021	214.006 € Pas plus de 4% du capital par an au jour de l'utilisation de la résolution	Néant	Néant	Néant

Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

Exposition et explication des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange

Conformément à l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, sont précisées ci-après les informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange.

Selon les statuts de la Société :

- Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du mêmeactionnaire.
- Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus; à défaut d'avoir été ainsi déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5% du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Les actions de la Société sont toutes de même catégorie, depuis la constatation par le Conseil d'Administration du 25 juin 2019, des conditions de conversion des actions de préférence attribuées aux résidents français en actions ordinaires.

2 Rémunérations

2.1 Politique de rémunération des membres du Conseil

Conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale des actionnaires sera appelée à voter sur des projets de résolution fixant comme suit la politique de rémunération des mandataires sociaux.

Eléments de rémunération	Principes	Critères de détermination
Rémunération	L'enveloppe globale des rémunérations versées aux membres du Conseil est fixée par l'Assemblée Générale. Chaque administrateur perçoit une rémunération fixe au titre de son mandat d'administrateur et en fonction de son rôle au sein du Conseil et de ses Comités	Cette enveloppe est d'un montant de 200 000 euros, conformément à la résolution 33 de l'Assemblée Générale du 27 avril 2017.

en euros	Montants bruts versés en 2018	Montants bruts versés en 2019
M. Anvaraly Jiva	A renoncé à son droit de percevoir une rémunération en sa qualité de Président du Conseil d'Administration	A renoncé à son droit de percevoir une rémunération en sa qualité de Président du Conseil d'Administration
Mme Lise Fauconnier	22 500	25 000
M. Vivien Levy-Garboua	32 500	35 000
Mme Sofia Merlo	32 500	35 000
Mme Shabrina Jiva	22 500	25 000

2.2 Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Conformément aux articles L. 225-37-2 et L. 225-37-3 du Code de commerce, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva (Président Directeur Général) doivent faire l'objet d'une résolution soumise au moins chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Conformément à ces dispositions, l'Assemblée Générale du 21 mai 2019, dans ses 14ème et 15ème résolutions, a validé lesdits principes et critères à l'origine du versement des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva.

2.2.1 Rémunération du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Les rémunérations brutes versées en euros durant cette période à chaque mandataire social, par la Société ou par des sociétés contrôlées par la Société ou contrôlant la Société au sens de l'article L. 233- 16 du Code de commerce figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom	Fixe	Variable	Exceptionnel	Avantages en nature	Rémunération attribuée au titre de la participation au Conseil d'Administration
Président Directeur Général					
M. Anvaraly Jiva	360 000	432 000[2]		4 500	20 000[3]
Directeur Général Délégué[4]					
M. Michael de Verteuil	232 196	148 500		2 148	15 000[3]

L'attribution des rémunérations variables est liée à l'atteinte d'objectifs déterminés en début d'année et qui dépendent des fonctions de l'intéressé : des critères de réalisation de chiffre d'affaires et/ou de résultat sur son périmètre de responsabilité, la définition de tâches spécifiques qui sont à mener à bonne fin, etc. Les rémunérations exceptionnelles éventuelles sont fonction de l'accomplissement éventuel d'actions particulières ou de la réalisation de performances financières dépassant l'objectif fixé. Ces types de rémunérations sont, pour les mandataires sociaux, soumis à décision du Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux, qui sont rémunérés par la Société, adhèrent aux régimes de retraite et de prévoyance applicables à la Société, laquelle prend en charge les cotisations patronales correspondantes. Aucun régime complémentaire spécifique de retraite, notamment à prestations définies, n'a été mis en place pour les mandataires sociaux et la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice des seuls mandataires sociaux.

Les Directeurs Généraux Délégués, salariés de la Société, bénéficient le cas échéant lors de leur départ de la Société des indemnités de licenciement ou indemnités de fin de carrière prévues pour tous les salariés dans la Convention Collective et les accords d'entreprise, qui sont limitées respectivement à 12 mois de rémunération pour une indemnité de licenciement et 4,5 mois de rémunération pour une indemnité de fin de carrière. Il n'est pas prévu d'éléments de rémunération, indemnités ou autres avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction de mandataire social.

2-Monsieur Anvaraly Jiva a perçu 90 % de la rémunération variable de 2018.

3-Rémunération allouée perçue au titre d'un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'Administration d'une filiale du Groupe.

4-Rémunération au titre de son seul contrat de travail.

Monsieur Michael de Verteuil a bénéficié de l'attribution de 129 Actions de Préférence (actions de catégorie B) par décision du Président Directeur Général en date du 13 juin 2017 conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Préférence tel qu'approuvé par le Directoire le 13 juin 2014. Ces 129 actions de préférence ont été converties en 9.373 actions ordinaires à la suite du Conseil d'Administration du 25 juin 2019.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier ont été les suivantes au cours de l'exercice 2019 :

Date de l'opération	Nom du déclarant	Opération	Prix unitaire (euros)	Montant total de l'opération (euros)
22 juillet 2019	M. Michael de Verteuil	Conversion de 129 actions de préférence en 9.373 actions ordinaires	0	494.328 €

Il est en outre précisé que les mandataires sociaux, en sus de leur rémunération au titre de leur mandat social au sein de la Société, ont également reçu au mois de décembre 2019 une rémunération provenant de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration d'une société du Groupe implantée au Luxembourg.

La répartition de l'enveloppe des rémunérations allouées s'est effectuée comme suit :

- Monsieur Anvaraly Jiva a reçu la somme de 20.000€ ;
- Monsieur Michael de Verteuil a reçu la somme de 15.000€.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, sont présentées ci-dessous les rémunérations du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués sur les cinq derniers exercices au regard des rémunérations moyenne et médiane des salariés de l'UES sur la base d'un temps plein.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social					
Mandataires sociaux	**2019**	**2018**	**2017**	**2016**	**2015**
Michael de Verteuil	382 844,37	348 879,87	380 907,87	354 695,07	331 627,77
Anvaraly Jiva	796 500,00	748 500,00	637 114,00	598 892,00	558 892,00
Denis Bley	-	-	383 173,53	348 613,59	336 649,50

Rémunérations moyennes et médianes des salariés de l'UES (hors mandataires) sur la base d'un temps plein					
	2019	**2018**	**2017**	**2016**	**2015**
Rémunération moyenne	71 275,71	68 180,26	68 766,99	67 037,52	65 268,91
Rémunération médiane	64 899,99	62 442,22	60 881,01	60 056,61	59 016,52

Ratios (moyenne/médiane) des mandataires sociaux					
Rémunération Médiane					
Mandataires sociaux	**2019**	**2018**	**2017**	**2016**	**2015**
Michael de Verteuil	5,90	5,59	6,26	5,91	5,62
Anvaraly Jiva	12,27	11,99	10,46	9,97	9,47
Denis Bley	-	-	6,29	5,80	5,70

2.2.2 Principes et composantes de la rémunération du Président Directeur Général

Conformément à l'article L.225-37-2 du Code de Commerce modifié par l'ordonnance n°2019-1234 du 27 novembre 2019, nous vous présentons ci-après les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, longs termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général. Cette présentation tient compte des décisions prises par le Conseil d'administration du 7 février 2020 concernant la rémunération du Président Directeur Général.

Les principes de la rémunération du mandataire social exécutif sont proposés par le Comité des Rémunérations, et approuvés par le Conseil d'Administration. Les principes, qui régissent la détermination de la rémunération du Président Directeur Général, sont établis dans le cadre du Code AFEP- MEDEF auquel la Société se réfère.

Les éléments de la rémunération du Président Directeur Général, comprennent, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 7 février 2020 les éléments décrits ci-dessous. La rémunération fixe brute et la rémunération variable maximale ont été augmentées à la suite d'une étude, réalisée par un tiers indépendant, portant sur les rémunérations offertes aux dirigeants de sociétés comparables, afin de les mettre en adéquation avec les pratiques de marchés.

Il convient également de préciser que la rémunération variable du Président Directeur Général est une rémunération conditionnelle, reposant sur des critères de performance opérationnelle, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Ces objectifs sont étroitement alignés avec les ambitions du Groupe telles que régulièrement présentées aux actionnaires et à la communauté financière.

Le Président Directeur Général n'a pas de contrat de travail et ne bénéficie d'aucune indemnité de départ ni d'aucune indemnité relative à une clause de non-concurrence en cas de cessation de son mandat. Il dispose d'un régime de retraite supplémentaire spécifique.

Principes et éléments de la rémunération du Président Directeur Général			
Principes de la rémunération	**Eléments de la Rémunération**	**Eléments composant la Rémunération totale en numéraire de M. Anvaraly Jiva à compter du 1er Janvier 2020**	**Nature et Pondération des composants de la Rémunération variable**
• **Principe d'équilibre** : le Comité des rémunérations veille à ce qu'aucun élément composant la rémunération du Président Directeur Général ne soit disproportionné. • **Principe de compétitivité** : le Comité des rémunérations veille également à la compétitivité de la rémunération du dirigeant mandataire social. • **Lien avec la performance** : La rémunération du Président Directeur Général est étroitement liée aux performances du Groupe, notamment au moyen d'une rémunération variable établie sur la base de l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et sur divers points relatifs à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe.	**Rémunération fixe**	Une rémunération fixe brute de 360 000 euros sur l'année, à laquelle s'ajoute l'avantage en nature relatif à un véhicule de fonction	
	Rémunération variable	Un montant brut maximum de prime d'objectifs de 500 000 euros représentant 133,33% de la rémunération fixe brute, dont le versement est subordonné à l'atteinte d'objectifs financiers au niveau du Groupe et d'objectifs liés à l'organisation et à la préparation de l'avenir du Groupe	Au titre de l'exercice 2020, la nature et la pondération des objectifs composant la rémunération variable du Président Directeur Général sont les suivants : • Une première série d'objectifs de nature quantitative repose sur l'atteinte d'indicateurs financiers pour 2020 que sont le chiffre d'affaires, l'EBITDA et la prise de commandes (pondération d'environs 60%). • Une deuxième série d'objectifs de nature managériale visant à renforcer l'équipe management par des recrutements additionnels et pérenniser la mise en place de la nouvelle organisation (pondération d'environ 20%). • Une dernière série d'objectifs de nature stratégique avec la mise en place des premiers partenariats *business development* du Groupe « vision 2023 » (pondération d'environ 20%).
	Montant forfaitaire de la rémunération allouée	Un montant forfaitaire annuel de rémunération allouée au titre de son mandat au Conseil d'Administration de la Société Linedata Services de 20 000 euros. Le Président Directeur Général perçoit par ailleurs une rémunération pour un montant total de 20 000 euros net au titre du mandat d'administrateur détenu dans une filiale du Groupe.	
	Avantages en nature	Les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général lors de sa nomination sont restés inchangés. A titre indicatif, ils sont valorisés à 4 500 euros pour 2019 et concernent un véhicule de fonction.	

5.5. Salariés

5.5.1 Effectifs

Au 31 décembre 2019, l'effectif du Groupe comprenait 1 269 personnes dont 1 194 salariés en contrat à durée indéterminée. La répartition des effectifs par segment d'activité et par zone géographique figure en note 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2019.

Une répartition par catégorie d'activité est incluse dans la Déclaration de Performance extra- Financière en annexe 3 du rapport de gestion du Conseil d'Administration (paragraphe 9.1).

5.5.2 Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration

Le nombre d'actions détenu par chaque mandataire social à jour au 29 février 2020 s'établit comme suit :

	Nom du mandataire	Nombre d'actions en pleine propriété
Conseil d'Administration	M. Anvaraly Jiva (1)	509 312
	Mme Lise Fauconnier	1 551
	M. Vivien Levy-Garboua	500
	Mme Sofia Merlo	500
	Mme Shabrina Jiva	550
Directeur Général Délégué	M. Michael de Verteuil	33 507
TOTAL		545 920

(1) En sus de ces 509.312 actions en pleine propriété, M. Jiva contrôle la société Amanaat SAS qui elle-même détient 3.208.863 actions de la Société au 29 février 2020.

Il est rappelé par ailleurs que chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins cinq cents (500) actions de la société conformément à la décision du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2017.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Ni l'émetteur ni une autre société du Groupe n'a attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2019 (il n'y a pas d'autres instruments donnant accès au capital) : il n'y a plus au 31 décembre 2019 d'options pouvant être souscrites par les mandataires sociaux en fonction pendant l'exercice 2019, les dernières options ayant été levées au cours de l'exercice 2016.

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les mandataires sociaux.

Attributions gratuites d'actions

Le Conseil d'administration de Linedata Services du 25 juin 2019 a constaté la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence attribuées à des bénéficiaires résidents français le 13 juin 2014 et s'est prononcé sur la parité de conversion des actions de préférence en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté l'attribution de 47 866 actions ordinaires résultant de la conversion des 673 actions de préférence. Ces actions disposent des mêmes droits que les actions ordinaires préexistantes et sont librement cessibles.

Les limites à leur libre cessibilité sont au nombre de deux :

- Le respect des fenêtres négatives ; et
- Une obligation de conservation au nominatif d'au moins 25% des actions attribuées à chaque bénéficiaire mandataire social. En l'espèce, seul Monsieur Michael de Verteuil, Directeur Général Délégué, a vocation à respecter cette seconde limitation à la libre cessibilité des actions converties.

Les attributions gratuites d'actions se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	12
- nombre de mandataires sociaux	1
- nombre d'attributaires salariés du groupe	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non-résidents français	13/06/2017
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non-résidents français	13/06/2019
Nombre d'actions de préférence pouvant être converties en actions ordinaires au 1er janvier 2019	673
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2019	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2019	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2019	-
Nombre d'actions de préférence converties au 13 juin 2019	47 866
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises ou converties restantes au 31 décembre 2019	-

(1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère.
(2) Une action de préférence a été convertie en au plus 82 actions Linedata Services après application des conditions de performance en juin 2019.

Les mandataires sociaux concernés par les plans d'attribution d'actions gratuites de 2014 susvisés sont :

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°3)	Plan 2014 (n°4)
Michael de Verteuil		129 actions de préférence converties en 9.373 actions ordinaires au 25 juin 2019

A la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'est mis en place par les mandataires sociaux concernés.

5.5.3 Accords de participation des salariés au capital

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation et/ou l'intéressement qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2019, le FCPE détenait 89 618 actions de la Société, soit une détention totale de 1,35% du capital et 1,45% des droits de vote.

5.6. Actionnariat

5.6.1 Liste des principaux actionnaires

Principaux actionnaires pour lesquels la Société dispose d'une information précise sur leur détention (situation de l'actionnariat au 29 février 2020) :

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7,7%	1 018 624	9,5%	9,5%
Amanaat	3 208 863	48%	6 417 726	60,1%	60,1%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	**3 718 175**	**56%**	**7 436 350**	**69,7%**	**69,7%**
Managers, salariés et divers assimilés	390 115	6%	682 976	6,1%	6,1%
Public (1)	2 538 818	38,3%	2 586 676	24,2%	24,2%
Auto-détention	4 247	0,1%	0	0,0%	0%
TOTAL	**6 651 355**	**100%**	**10 706 002**	**100%**	**100%**

(1) A la connaissance de la Société, le seul actionnaire de ce groupe détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 29 février 2020 est (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Amiral Gestion (5,37% du capital, 3,34% des droits de vote) ; Burgundy Asset Management (5,54% du capital et 3,76% des droits de vote) et Invesco Ltd (7,83% du capital et 4,87% des droits de vote).

Il est précisé que l'écart entre le nombre total d'actions et le nombre total de droits de vote provient de l'existence de droits de vote double (voir paragraphe 5.5.2). L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale est lié aux actions auto-détenues privées de plein droit de droits de vote.

Les déclarations de franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice 2019 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2019 au paragraphe 9.1 du présent document d'enregistrement universel. Depuis le début de l'exercice 2020, la société n'a pas eu connaissance de franchissement de seuil.

Les déclarations d'opérations sur titres en application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier de l'exercice 2019 sont listées dans le rapport de gestion de l'exercice 2019 au paragraphe 9.1 du présent document d'enregistrement universel. Il n'y a pas eu de déclaration d'opérations intervenues depuis le début de l'exercice 2020.

Il est rappelé que la Société a été informée de la signature par certains de ses actionnaires d'engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code général des impôts ; lesdits engagements se présentent comme suit :

	Pacte 2013 (n° 1)	Pacte 2018
Régime	Article 787 B du Code général des impôts	Article 787 B du Code général des impôts
Date de signature	16 décembre 2013	4 mai 2018
Durée de l'engagement collectif	2 ans	2 ans
Durée contractuelle du pacte	2 ans	2 ans
Modalités de reconduction	Prorogation tacite de la durée d'engagement par périodes de 6 mois	Prorogation tacite de la durée d'engagement par périodes de 6 mois
Pourcentage du capital visé par le pacte à la date de signature du pacte	34,97%	50,98%
Pourcentage des droits de vote visés par le pacte à la date de signature du pacte	30,62%	65,30%
Noms des signataires ayant la qualité de dirigeant	M. Anvaraly Jiva	M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires ayant des liens étroits avec les dirigeants	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva	Amanaat SAS, société contrôlée par M. Anvaraly Jiva
Noms des signataires détenant au moins 5% du capital et/ou des droits de vote de la société	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva	Amanaat SAS et M. Anvaraly Jiva

La structure de l'actionnariat au 28 février 2019 se présentait comme suit :

Nombre d'actions		% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote en AG
M. Anvaraly Jiva	509 312	7,1%	9,2%	9,6%
Amanaat	3 208 863	45%	57,4%	60,2%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	**3 718 175**	**52%**	**66,6%**	**69,8%**
Managers, salariés et divers assimilés	210 919	3%	3,4%	3,5%
Public (1)	2 690 636	37,7%	25,4%	26,7%
Auto-détention	515 547	7,2%	4,6%	0%
TOTAL	**7 135 277**	**100%**	**100%**	**100%**

(1) A la connaissance de la Société, le seul actionnaire de ce groupe détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et/ou des droits de vote au 28 février 2019 est (après retraitement selon l'évolution du capital et du nombre global de droits de vote de la société sur la base de la dernière déclaration connue) : Invesco Ltd (5,70% du capital et 3,8% des droits de vote).

5.6.2 Droit de vote des actionnaires

Un droit de vote double (institué par décision de l'Assemblée Générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Les principaux actionnaires mentionnés au paragraphe 6.5.1 bénéficient donc de droits de vote double au même titre et dans les mêmes conditions que les autres actionnaires.

A l'exception de ces droits de vote double, les principaux actionnaires de l'émetteur ne disposent pas de droits de vote différents de ceux des autres actionnaires.

5.6.3 Contrôle de la Société

Depuis le 22 mai 2015, la Société est contrôlée par la société Amanaat, contrôlée par M. Anvaraly Jiva, agissant de concert avec M. Jiva, sa famille et certains dirigeants et cadres de Linedata Services. Ces dirigeants et cadres ont mis fin à leur participation au concert par des cessions d'actions intervenues le 3 août 2017. La Société est ainsi contrôlée aujourd'hui de concert par M. Jiva, sa famille et Amanaat. La détention du concert au 28 février 2020 est indiquée dans le premier tableau du paragraphe 6.5.1 ci- dessus.

5.6.4 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

5.6.5 Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'article 21 des statuts de la Société décrit les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générales est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

A l'issue de chaque Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les résultats du vote pour chacune des résolutions présentées aux actionnaires.

6. Transactions avec les parties liées

Voir note 5.10 de l'annexe aux comptes consolidés 2019, et au paragraphe 7.1.4 le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice 2019.

Conformément à l'article L 225-39 du Code de commerce, le Conseil d'Administration travaille sur l'élaboration d'une procédure permettant d'évaluer régulièrement si les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales remplissent bien ces conditions. Le Groupe Linedata n'est pour l'heure pas concerné par ce type de convention. Toutes les conventions existantes avec des parties prenantes mandataires sociaux ou actionnaires sont soumises à la procédure des conventions réglementées et auditées comme tel par les Commissaires aux comptes.

7. Informations financières

7.1. Etats financiers consolidés et autres informations financières

7.1.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2019

7.1.1.1 Comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Chiffre d'affaires	***5.1***	**173 237**	**169 653**
Achats et charges externes	*5.6*	(38 128)	(35 361)
Impôts, taxes et assimilés		(3 178)	(3 010)
Charges de personnel	*6.2*	(87 836)	(82 659)
Autres produits et charges opérationnels courants	*5.7*	(1 489)	(1 449)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(15 234)	(16 503)
Résultat opérationnel courant		**27 372**	**30 671**
en % du CA HT		**15,8%**	**18,1%**
Autres produits et charges opérationnels	*5.8*	1 276	(898)
Résultat opérationnel		**28 648**	**29 773**
en % du CA HT		**16,5%**	**17,5%**
Coût de l'endettement financier net	*9.2.1*	(2 461)	(2 265)
Autres produits financiers	*9.2.2*	2 111	1 589
Autres charges financières	*9.2.2*	(1 023)	(2 103)
Impôts sur les résultats	*10.1*	(7 622)	(9 535)
Résultat net des activités poursuivies		**19 653**	**17 461**
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**19 653**	**17 461**
en % du CA HT		**11,3%**	**10,3%**
Intérêts minoritaires		-	(349)
Part du Groupe		19 653	17 810
RESULTAT PAR ACTION *(en euros)*			
Résultat de base par action	*11.2*	2,85	2,69
Résultat dilué par action	*11.2*	2,85	2,69

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 pour la 1e fois au 1er janvier 2019, retenant l'approche rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les informations comparatives ne sont pas retraitées.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	**19 653**	**17 461**
Ecarts de conversion	2 757	2 837
Dont effets d'impôt	*(7)*	-
Variation des instruments financiers dérivés	**(21)**	**(5)**
Dont effets d'impôt	*11*	*2*
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net	**2 736**	**2 832**
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	689	(408)
Dont effets d'impôt	*(230)*	*131*
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net	**689**	**(408)**
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	**3 425**	**2 424**
RESULTAT GLOBAL	**23 078**	**19 885**

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 pour la 1e fois au 1er janvier 2019, retenant l'approche rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les Autres éléments du résultat global. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Ecarts d'acquisition	*7.1*	155 887	159 565
Immobilisations incorporelles	*7.2*	25 500	26 543
Droit d'utilisation IFRS 16	*7.3*	-	12 762
Immobilisations corporelles	*7.4*	23 902	22 764
Actifs financiers non courants		1 580	1 239
Autres actifs non courants		452	488
Impôts différés actifs	*10.2*	2 347	2 784
Actif non courant		**209 668**	**226 145**
Créances d'exploitation et autres débiteurs	*5.3*	43 089	48 570
Créances d'impôts		1 816	1 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*9.1.2*	21 743	17 178
Actif courant		**66 648**	**67 167**
TOTAL DE L'ACTIF		**276 316**	**293 315**

	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Capital social		7 134	6 626
Réserves		86 244	94 334
Résultat de l'exercice		19 653	17 810
Capitaux propres - part du Groupe		**113 031**	**118 770**
Intérêts minoritaires		**-**	**(216)**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	***11***	**113 031**	**118 554**
Provisions pour retraites et engagements assimilés	*6.3*	7 265	8 216
Provisions non courantes	*8.1*	167	24
Emprunts et dettes financières non courants	*9.1.1*	82 983	72 643
Dettes de loyer non courantes IFRS 16			9 166
Impôts différés passifs	*10.2*	9 058	10 744
Autres dettes non courantes		1 189	124
Passif non courant		**100 662**	**100 917**
Provisions courantes	*8.1*	123	303
Emprunts et dettes financières courants	*9.1.1*	16 665	21 312
Dettes de loyer courantes IFRS 16			3 924
Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs	*5.4*	42 349	45 042
Impôts exigibles passifs		3 486	3 262
Passif courant		**62 623**	**73 843**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**276 316**	**293 315**

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 pour la 1e fois au 1er janvier 2019, retenant l'approche rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les informations comparatives ne sont pas retraitées.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Nb d'actions du capital	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions propres	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres Part du Groupe	Part des minoritaires	Total des Capitaux Propres
Au 31/12/2017	**7 294 029**	**7 294**	**37 293**	**72 613**	**(4 402)**	**(17 139)**	**19 786**	**115 445**		**115 445**
Affectation résultat		-	-	19 731	55	-	(19 786)	**-**		**-**
Résultat de la période		-	-	-	-	-	19 653	**19 653**		**19 653**
Opérations sur capital		(160)	(6 028)	-	6 188	-	-	**-**		**-**
Opérations sur actions propres		-	-	-	(15 929)	-	-	**(15 929)**		**(15 929)**
Paiements fondés sur des actions		-	-	(251)	-	-	-	**(251)**		**(251)**
Distribution de dividendes		-		(9 648)	-	-	-	**(9 648)**		**(9 648)**
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	668	-	**668**		**668**
Ecarts de conversion		-	-	-	-	2 757	-	**2 757**		**2 757**
Autres mouvements		-	-	336	-	-	-	**336**		**336**
Au 31/12/2018	**7 294 029**	**7 134**	**31 265**	**82 781**	**(14 088)**	**(13 714)**	**19 653**	**113 031**	**-**	**113 031**
Affectation résultat	-	-	-	19 653		-	(19 653)	**-**		**-**
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	17 810	**17 810**	(349)	**17 461**
Opérations sur capital	-	(508)	(17 277)		17 785	-		**-**		**-**
Opérations sur actions propres	-				(5 246)	-	-	**(5 246)**		**(5 246)**
Paiements fondés sur des actions	-			(1 431)	1 367	-	-	**(64)**		**(64)**
Distribution de dividendes	-			(9 033)		-	-	**(9 033)**		**(9 033)**
Autres éléments du résultat global	-					(408)	-	**(408)**		**(408)**
Ecarts de conversion	-					2 832	-	**2 832**		**2 832**
Autres mouvements	-			(152)		-		**(152)**	132	**(20)**
Au 31/12/2019	**6 625 726**	**6 626**	**13 988**	**91 818**	**(182)**	**(11 290)**	**17 810**	**118 770**	**(217)**	**118 553**

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 pour la 1e fois au 1er janvier 2019, retenant l'approche rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les informations comparatives ne sont pas retraitées.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Résultat net des activités poursuivies		**19 653**	**17 460**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	*6.2, 7.2, 7.4 & 8.1*	15 346	16 960
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		15	(15)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	*6.2*	62	21
Autres produits et charges calculés		-	(59)
Résultat sur cessions d'immobilisation et mises au rebut		68	27
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation	*3.4*	(1 535)	
Coût de l'endettement financier net	*9.2.1*	2 461	2 265
Impôts différés	*10.2*	1 652	999
Impôts sur les sociétés payés		5 062	243
Variation nette du besoin en fonds de roulement	*5.9*	(3 604)	(2 201)
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		**39 180**	**35 700**
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	*7.2 & 7.4*	(13 031)	(11 039)
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	*3.4*	1 195	(2 142)
Cessions d'immobilisations financières		-	-
Variation des autres actifs financiers		239	109
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(11 597)**	**(13 072)**
Augmentation de capital	*11.1.1*	-	-
Opérations sur actions propres		(15 929)	(5 246)
Dividendes versés	*11.1.3*	(9 648)	(9 033)
Augmentation des emprunts et autres passifs non courants	*9.1.1*	18 300	16 400
Remboursement des emprunts et autres passifs non courants	*9.1.1*	(14 596)	(22 459)
Remboursement de la dette de loyer IFRS 16			(4 082)
Intérêts financiers versés		(2 475)	(2 309)
Variation des autres créances et dettes financières		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(24 348)**	**(26 729)**
Effets de change		601	(444)
VARIATION DE TRESORERIE NETTE		**3 836**	**(4 545)**
Trésorerie nette d'ouverture		17 881	21 717
Trésorerie nette de clôture		21 717	17 172
Dont :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*9.1.3*	*21 743*	*17 178*
Concours bancaires courants	*9.1.3*	*(26)*	*(6)*

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 pour la 1e fois au 1er janvier 2019, retenant l'approche rétrospective simplifiée. Selon cette approche, les informations comparatives ne sont pas retraitées.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE1 PRINCIPES COMPTABLES 63
1.1. Référentiel appliqué 63
1.2. Bases de préparation – Estimations et jugements comptables 64
NOTE 2 IMPACTS DE L'APPLICATION DE LA NOUVELLE NORME IFRS 16 65
2.1. Impacts sur l'état du résultat net consolidé 65
2.2. Impacts sur l'état de la situation financière consolidée 65
2.3. Impacts sur l'état des flux de trésorerie consolidés 66
NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION 67
3.1. Référentiel appliqué 67
3.2. Liste des sociétés consolidées 68
3.3. Acquisition de Loansquare 68
3.4. Incidence de s variations de périmètre sur les flux de trésorerie 69
3.5. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation 69
NOTE4 INFORMATION SECTORIELLE 71
4.1. Informations par secteur d'activité 71
4.2. Réconciliation avec les données du Groupe 73
4.3. Informations par zone géographique 73
4.4. Chiffre d'affaires par principaux clients 73
NOTE5 ACTIVITE 74
5.1. Chiffre d'affaires 74
5.2. Actifs et passifs des contrats 76
5.3. Créances d'exploitation et autres débiteurs 76
5.4. Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs 77
5.5. Autres actifs et dettes non courants 77
5.6. Achats et charges externes 78
5.7. Autres produits et charges opérationnels courants 78
5.8. Autres produits et charges opérationnels 78
5.9. Rapprochement de la variation nette de BFR avec l'Etat des flux de trésorerie consolidés 79
5.10. Transactions avec les parties liées 79
5.11. Honoraires des commissaires aux comptes 79
NOTE6 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL 80
6.1. Effectifs 80
6.2. Frais de personnel 80
6.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés 81
6.4. Paiement fondé sur des actions 82
6.5. Rémunération des dirigeants (autres parties liées) 83
NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 84
7.1. Ecarts d'acquisition 84
7.2. Immobilisations incorporelles 84
7.3. Droit d'utilisation IFRS16 85
7.4. Immobilisations corporelles 86
7.5. Pertes de valeur sur actifs immobilisés 86
NOTE 8 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS 88
8.1. Autres provisions 88
8.2. Passifs éventuels 88
NOTE9 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS 89
9.1. Actifs et passifs financiers 89
9.2. Produits et charges financiers .... .91
9.3. Politique de gestion des risques financiers .... .92
9.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe .... .94
NOTE 10 IMPOTS SUR LES RESULTATS 94
10.1. Impôts sur les résultats` 95
10.2. Impôts différés 95
NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION 96
11.1. Capitaux propres 97
11.2. Résultat par action 97
11.3. Gestion du risque sur le capital 97
NOTE 12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 98
NOTE 13 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES 98

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

Linedata Services est une société anonyme de droit français, soumise à la réglementation applicable aux sociétés commerciales, dont le siège social est situé 27, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine (France). Linedata Services est cotée sur Euronext Paris.
Linedata Services et ses filiales en France et à l'étranger (ci-après « le Groupe ») constituent un groupe acteur dans l'édition et la distribution de progiciels financiers, l'intégration de solutions et la réalisation de travaux de développement, de conseil et de formation pour ses progiciels.

Ses domaines d'expertise sont l'Asset Management et les Crédits et Financements.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 17 février 2020.

1.1. Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.1.1. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 sont IFRS 16 « *Contrats de location* » et IFRIC 23 « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* » dont les impacts sont détaillés ci-dessous.

Description de l'application d'IFRIC 23 « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* »

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. Le Groupe a effectué une revue de ses positions fiscales afin d'identifier les potentielles incertitudes sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'application de cette interpretation au 1er janvier 2019 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes et le résultat du Groupe.

Description de l'application d'IFRS 16 « *Contrats de location* »

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 de façon rétrospective simplifiée et d'utiliser les deux exemptions proposées par la norme sur les contrats suivants :

- ✓ contrats ayant une durée inférieure à douze mois,
- ✓ contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 K$.

Les retraitements concernent des contrats de locations simples de bureaux et de véhicules.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

L'IFRIC a publié en décembre 2019 sa décision finale concernant la détermination de la durée exécutoire d'un contrat de location et la durée d'amortissement des agencements inamovibles.
Le Groupe est en cours d'analyse des incidences de cette décision sur les hypothèses actuelles retenues sur les baux commerciaux 3/6/9 et sur les contrats en tacite reconduction et à durée indéterminée en vue d'une application de cette décision dès que possible. Dans les comptes présentés, le Groupe a retenu une approche consistant à ne prendre en compte que les termes du contrat entre le bailleur et le locataire pour déterminer la période pendant laquelle le contrat est exécutoire.
Cette décision pourrait avoir pour conséquence de revoir la durée de certains contrats de location, et ainsi modifier le montant de la dette de location et du droit d'utilisation associé. Elle pourrait également avoir un impact sur les durées d'amortissement retenues pour les agencements relatifs à ces locations et l'horizon de provisionnement des coûts de remise en état.
A ce stade, le Groupe n'est pas en mesure d'évaluer l'impact de cette décision sur les comptes présentés.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement du Groupe au 1er janvier 2019 pour tous les contrats en cours à cette date. Pour tous les nouveaux contrats de location, le taux en vigueur à la date de commencement du bail est utilisé. Les taux d'actualisation sont compris entre 2,00% et 7,81% et sont calculés selon la maturité du contrat et le risque pays.

Les postes suivants des états financiers sont impactés par la norme IFRS 16 :

- ✓ Droit d'utilisation IFRS 16 (note 7.3),
- ✓ Dettes financières – dette de loyers IFRS 16 (note9),
- ✓ Information sectorielle (note 4),
- ✓ Achats et charges externes (note 5.6),
- ✓ Résultat financier – charges d'intérêts sur obligations locatives (note9.2.2)

L'application de cette norme a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles au 1er janvier 2019 de 17,0 M€ par contrepartie de la dette financière. L'incidence de l'application de cette norme sur l'EBITDA est un produit de 4.7 M€, sur le résultat opérationnel courant un produit de 0,3 M€ et une charge de 0,2 M€ sur le résultat net.

Le tableau suivant résume le passage entre les engagements hors bilan au titre des contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018 selon IAS 17 et les passifs de loyers enregistrés au bilan au 1er janvier 2019 selon IFRS 16.

(en milliers d'euros)	31/12/2019
Engagements locatifs non actualisés au 31 décembre 2018	***18 050***
Effet d'actualisation	*(2 667)*
Engagements locatifs actualisés au 31 décembre 2018	**15 383**
Exemptions :	
Baux de courte durée	(22)
Baux ayant des actifs de faible valeur	
Complements :	
Nouveaux baux / extension de période	1 574
Options de renouvellement raisonnablement certaines d'être exercées et options de résiliation raisonnablement certaines de ne pas être exercées	
Dette locative IFRS 16 (hors IAS 17) au 1er janvier 2019	**16 935**
Engagement précedemment classé en location-financement selon IAS 17	10 387
Dette locative IFRS 16 au 1er janvier 2019	**27 322**

1.1.2 Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations que sont les amendements d'IAS1, 8 et IFRS 3 révisés.

1.1.3 Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne

Néant

1.2. Bases de préparation – Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part, sur les informations historiques et d'autre part, sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Brexit : sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne

A la suite de la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne le 23 juin 2016 et à sa sortie définitive le 31 janvier 2020, le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif de cette décision sur son activité et n'en attend pas en 2020 à ce titre. En effet, l'impact éventuel du Brexit sur l'activité de Linedata sera modéré par la présence du Groupe à la fois en Grande-Bretagne et en Europe. Linedata pourrait ainsi servir ses clients dans l'ensemble des scenarios probables impliqués par le Brexit.

NOTE 2 IMPACTS DE L'APPLICATION DE LA NOUVELLE NORME IFRS 16

2.1. Impacts sur l'état du résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2019 Publié	Annulation Impacts IFRS 16	31/12/2019 Proforma
Chiffre d'affaires	***5.1***	**173 237**	**169 653**	**-**	**169 653**
Achats et charges externes	*5.6*	(38 128)	(35 361)	(4 662)	(40 023)
Impôts, taxes et assimilés		(3 178)	(3 010)	(0)	(3 010)
Charges de personnel	*6.2*	(87 836)	(82 659)	0	(82 659)
Autres produits et charges opérationnels courants	*5.7*	(1 489)	(1 449)	-	(1 449)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(15 234)	(16 503)	4 373	(12 130)
Résultat opérationnel courant		**27 372**	**30 671**	**(289)**	**30 382**
en % du CA HT		**15,8%**	**18,1%**		**17,9%**
Autres produits et charges opérationnels	*5.8*	1 276	(898)	0	(898)
Résultat opérationnel		**28 648**	**29 773**	**(289)**	**29 485**
en % du CA HT		**16,5%**	**17,5%**		**17,4%**
Coût de l'endettement financier net	*9.2.1*	(2 461)	(2 265)	(0)	(2 265)
Autres produits financiers	*9.2.2*	2 111	1 589	0	1 589
Autres charges financières	*9.2.2*	(1 022)	(2 103)	619	(1 484)
Impôts sur les résultats	*10.1*	(7 622)	(9 535)	(104)	(9 639)
Résultat net des activités poursuivies		**19 654**	**17 459**	**227**	**17 686**
Résultat net des activités abandonnées		-	-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**19 654**	**17 460**	**227**	**17 686**
en % du CA HT		**11,3%**	**10,3%**		**10,4%**
Intérêts minoritaires		-	(349)	-	(349)
Part du Groupe		19 654	17 809	227	18 035

2.2. Impacts sur l'état de la situation financière consolidée

	Notes	31/12/2018	31/12/2019 Publié	Annulation Impacts IFRS 16	31/12/2019 Proforma
Ecarts d'acquisition	*7.1*	155 887	159 565	-	159 565
Immobilisations incorporelles	*7.2*	25 500	26 543	-	26 543
Droit d'utilisation IFRS 16	*7.3*	-	12 762	(12 762)	-
Immobilisations corporelles	*7.4*	23 902	22 764	-	22 764
Actifs financiers non courants		1 580	1 239	-	1 239
Autres actifs non courants		452	488	-	488
Impôts différés actifs	*10.2*	2 347	2 784	(101)	2 683
Actif non courant		**209 668**	**226 145**	**(12 863)**	**213 282**
Créances d'exploitation et autres débiteurs	*5.3*	43 089	48 570		48 571
Créances d'impôts		1 816	1 419	-	1 419
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*9.1.2*	21 743	17 178	-	17 178
Actif courant		**66 648**	**67 167**	**-**	**67 168**
TOTAL DE L'ACTIF		**276 316**	**293 315**	**(12 863)**	**280 450**

	Notes	31/12/2018	31/12/2019 Publié	Annulation Impacts IFRS 16	31/12/2019 Proforma
Capital social		7 134	6 626	-	6 626
Réserves		86 244	94 334		94 334
Résultat de l'exercice		19 653	17 810	227	18 037
Capitaux propres - part du Groupe		**113 031**	**118 770**	**227**	**118 997**
Intérêts minoritaires		**-**	**(216)**	**-**	**(216)**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	***11***	**113 031**	**118 554**	**227**	**118 781**
Provisions pour retraites et engagements assimilés	*6.3*	7 265	8 216	-	8 216
Provisions non courantes	*8.1*	167	24	-	24
Emprunts et dettes financières non courants	*9.1.1*	82 983	72 643		72 643
Dettes de loyer non courantes IFRS 16			9 166	(9 166)	-
Impôts différés passifs	*10.2*	9 058	10 744	-	10 744
Autres dettes non courantes		1 189	124	-	124
Passif non courant		**100 662**	**100 917**	**(9 166)**	**91 751**
Provisions courantes	*8.1*	123	303	-	303
Emprunts et dettes financières courants	*9.1.1*	16 665	21 312		21 312
Dettes de loyer courantes IFRS 16			3 924	(3 924)	-
Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs	*5.4*	42 349	45 042	-	45 042
Impôts exigibles passifs		3 486	3 262	-	3 262
Passif courant		**62 623**	**73 843**	**(3 924)**	**69 919**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**276 316**	**293 315**	**(12 863)**	**280 451**

2.3. Impacts sur l'état des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2019 Publié	Annulation Impacts IFRS 16	31/12,/2019 Proforma
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe		**19 653**	**17 460**	**226**	**17 684**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	*4.2*	15 346	16 960	(4 373)	12 587
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		15	(15)		(15)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	*6.2*	62	21		21
Autres produits et charges calculés		-	(59)		(59)
Résultat sur cessions d'immobilisation et mises au rebut		68	27		27
Ajustement du prix d'acquisition de titres de participation	*3.3*	(1 535)	-		-
Coût de l'endettement financier net	*9.2.1*	2 461	2 265		2 265
Impôts différés	*10.2*	1 652	999	104	1 103
Impôts sur les sociétés payés		5 062	243		243
Variation nette du besoin en fonds de roulement	*5.9*	(3 604)	(2 201)		(2 201)
Flux net de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		**39 180**	**35 700**	**(4 043)**	**31 655**
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	*7.2 & 7.4*	(13 031)	(11 039)		(11 039)
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	*3.4*	1 195	(2 142)		(2 142)
Cessions d'immobilisations financières		-	-		-
Variation des autres actifs financiers		239	109		109
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(11 597)**	**(13 072)**	**-**	**(13 072)**
Augmentation de capital	*11.1.1*	-	-		
Opérations sur actions propres		(15 929)	(5 246)		(5 246)
Dividendes versés		(9 648)	(9 033)		(9 033)
Augmentation des emprunts et autres passifs non courants	*9.1.1*	18 300	16 400		16 400
Remboursement des emprunts et autres passifs non courants	*9.1.1*	(14 596)	(22 459)		(22 459)
Remboursement de la dette de loyers IFRS 16		-	(4 082)	4 043	(39)
Intérêts financiers versés		(2 475)	(2 309)		(2 309)
Variation des autres créances et dettes financières		-	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(24 348)**	**- 26 729**	**4 043**	**(22 686)**
Effets de change		601	(444)		(444)
VARIATION DE TRESORERIE NETTE		**3 836**	**(4 545)**	**0**	**(4 547)**
Trésorerie nette d'ouverture		17 881	21 717		21 717
Trésorerie nette de clôture		21 717	17 172		17 172
Dont :		-	-		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*9.1.2*	*21 743*	*17 178*		*17 178*
Concours bancaires courants	*9.1.2*	*(26)*	*(6)*		*(6)*

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel appliqué

3.1.1. Principes de consolidation

La société Linedata Services est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Linedata Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité, dispose :

- ✓ du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- ✓ du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe, ou
- ✓ du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions de Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.
Les comptes des sociétés consolidées sont tous clos au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

3.1.2. Méthodes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers
Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).
Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Linedata Services.

Conversion des comptes des filiales étrangères
Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- ✓ les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- ✓ les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- ✓ toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « *Réserves de conversion*».

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique « *Réserves de conversion* », en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intragroupes ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper inflationniste. Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés à la note 13.

Conversion des transactions en devises
Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

3.1.3. Regroupement d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée relative à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 16, IAS 38 et IFRS 9).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires). Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion,
- ✓ à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre : ü

d'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acquise ü d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.
La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3.2. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Linedata Services SA	France	-	Société mère
Linedata Services Asset Management SAS	France	100%	Intégration globale
Linedata Services Leasing & Crédit SAS	France	100%	Intégration globale
Loansquare SAS	France	70%	Intégration globale
Linedata Services Luxembourg	Luxembourg	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing SL	Espagne	100%	Intégration globale
Linedata Services Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Technologies Tunisie	Tunisie	100%	Intégration globale
Linedata Maroc	Maroc	100%	Intégration globale
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
Linedata Limited	Irlande	100%	Intégration globale
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	100%	Intégration globale
Linedata Services Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Asset Management Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata L&C Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Services LLC	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Linedata Services Lending & Leasing Corp	Canada	100%	Intégration globale
Linedata Services H.K. Limited	Hong Kong	100%	Intégration globale
QRMO	Hong Kong	100%	Intégration globale
Linedata Services India Private Limited	Inde	100%	Intégration globale
Gravitas Technology Private Limited	Inde	100%	Intégration globale

Linedata SA de C.V., Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, ne sont pas consolidées au 31 décembre 2019.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base de leurs comptes au 31 décembre, d'une durée de 12 mois, y compris la société Loansquare, acquise le 7 janvier 2019.

3.3. Acquisition de Loansquare

Le 7 janvier 2019, le Groupe Linedata a acquis 70% du capital de la start-up française Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise. Depuis cette date, le Groupe consolide cette société en Intégration globale puisqu'il en détient le contrôle.
Loansquare est un portail qui digitalise les interactions entre les emprunteurs et leurs banques, permettant aux entreprises de demander et de suivre directement leurs financements.

En intégrant la plateforme Loansquare qui facilite la mise en place et la gestion de tous types de crédits via une plateforme digitale qui fluidifie les échanges entre emprunteurs et institutions financières, Linedata enrichit son offre crédits et financements au travers de concepts innovants.

Le prix d'acquisition a été alloué aux actifs et passifs identifiables sur la base des justes valeurs estimées de la manière suivante :

Le prix d'acquisition est composé :

- d'un versement initial lors du closing de 700 K€ au titre des 70 premiers pourcents acquis ;
- d'une clause de earn-out pour les 30 pourcents complémentaires dont la valeur a été estimée sur la base des différents scénarios possibles d'acquisition de ces 30 pourcents (valeur minimale incrémentée d'un complément conditionné par des objectifs de performance, etc) ; ces différents scénarios ayant été pondérés selon leur probabilité de réalisation estimée par la Direction.

Compte tenu de la meilleure estimation à date du complément de prix, le Groupe estime le prix d'acquisition total à 1.2 M€ pour la totalité des parts de la société.

Le travail d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis a notamment donné lieu à la reconnaissance d'une juste valeur de 0,6 M€ de logiciel.

(en milliers d'euros)	31/12/2019
Montant de l'acquisition selon le SPA pour les 70%	**700**
Montant à débourser pour les 30% restant	
Complément de prix minimum	255
Complément de prix éventuel	222
Prix retenu pour la détermination du goodwill	**1 177**
Immobilisations incorporelles : logiciel	611
Impôts différés passif	(152)
Immobilisations corporelles	2
Actifs financiers non courants	4
Autres créances d'exploitation et débiteurs	2
Créances d'impôts	51
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4
Dettes fournisseurs	(10)
Dettes fiscales et sociales	(7)
Autres dettes	(60)
Quote-part des capitaux propres acquis	**100%**
Goodwill résiduel affecté à l'UGT Lending & Leasing	**732**

Le solde, soit 0,7 M€, a été comptabilisé en goodwill, non déductible fiscalement. Le goodwill porte essentiellement sur le savoir-faire et la compétence technique des salariés-fondateurs de Loansquare, devenus salariés de Linedata Services Leasing & Crédit après l'acquisition de la start-up, et sur les synergies attendues de l'intégration de Loansquare au sein de l'activité « Lending & Leasing ».

Sur la période de 12 mois entre la date d'acquisition et le 31 decembre 2019, Loansquare a contribué à hauteur de 57 K€ au chiffre d'affaires et négativement à hauteur de (815) K€ au résultat part du Groupe.

Le groupe a engagé des dépenses connexes à l'acquisition correspondant à des honoraires de conseils et des coûts de due diligence pour un montant de 51 K€. Ces coûts ont été comptabilisés dans la rubrique des « honoraires».

3.4. Incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie

L'incidence des variations de périmètre sur les flux de trésorerie nette se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Coût des acquisitions décaissé		(700)
Endettement net / Trésorerie nette des sociétés acquises		4
ajustement de prix encaissé sur acquisitions antérieures	1 535	154
Décaissement de retenue de garantie au titre d'acquisitions antérieures	(340)	(1 599)
ACQUISITIONS DE TITRES DE PARTICIPATION, NETTES DE LA TRESORERIE ACQUISE	**1 195**	**(2 141)**

Le 7 janvier 2019, le Groupe Linedata a acquis 70% des parts de la société Loansquare pour un montant de 0,7 M€.

Le Groupe Linedata a acquis en 2017 les sociétés Gravitas Technology Services LLC, Gravitas Technology Private Limited et QRMO. En avril 2018, soit plus d'un an après l'acquisition des sociétés Gravitas Technology Services LLC et Gravitas Technology Private Limited, un accord avec les vendeurs a été conclu et a abouti à un ajustement de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition. Cet ajustement, net des honoraires de conseil, représente un encaissement de 1,5 M€.

En avril 2019, soit plus d'un an après l'acquisition de QRMO, un accord avec les vendeurs a été conclu et a abouti à un ajustement de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition. Cet ajustement, net des honoraires de conseil, représente un encaissement de 154 K€.

Les décaissements de retenue de garantie au titre d'acquisitions antérieures sont liés à l'acquisition de Derivation Software Limited en 2016 pour laquelle la deuxième tranche des retenues de garantie a été décaissée au cours de l'exercice 2018 et la dernière tranche au cours du 1er semestre 2019.

3.5. Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Dans le cadre des rachats d'actifs, le Groupe a consenti les garanties suivantes :

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M$ pour la propriété intellectuelle, 9 M$ pour les autres garanties
Acquisition des actions de Derivation Software	Donnée	Garanties usuelles de validité	08/04/2016	08/04/2019	Les vendeurs des actions	0,5 M£
Acquisition des actions de Derivation Software	Reçue	Capacité à contracter, capital et propriété des actions, conformité légale des sociétés, propriété intellectuelle	08/04/2016	08/04/2022	Linedata Ltd	Prix d'acquisition payé par Linedata à chaque vendeur
		Taxes	08/04/2016	08/04/2023	Linedata Ltd	2 M£
		Garanties usuelles : détention des actifs, aspects financiers, sociaux, juridiques et environnementaux	08/04/2016	08/04/2019	Linedata Ltd	2 M£
Acquisition des actions de Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Reçue	Garanties usuelles: Capacité à contracter, capital et propriété des actions, propriété intellectuelle……	07/08/2017	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 7/08/2023 (6 ans) ou la date limite de prescription applicable au type de garantie visé. Pour les autres garanties: 7/08/2019 (2 ans)	Linedata Services (HK) Limited	Pour les garanties liées à la propriété des actions et la propriété intellectuelle : 100 % du Prix d'Acquisition (soit 5,6 MUSD) Pour les autres garanties : 50 % du Prix d'Acquisition (soit 2,8 MUSD)
Acquisition de 70% des actions de la société Loansquare	Reçue	Garanties usuelles: Capacité à contracter, capital et propriété des actions, existance juridique de la société, situation fiscale, sociale et douanière, propriété intellectuelle……	07/01/2019	**Pour les garanties liées à** : **1**. la situation fiscale, sociale et douanière de la société ainsi que la propriété intellectuelle : la garantie expire au plus tardif des trois délais suivants - expiration d'un délai de 30 jours suivant le 24ème mois à la suite de la Date de réalisation - expiration d'un délai de 30 jours suivant l'expiration de la prescription légale - expiration d'un délai de 30 jours suivant une décision administrative ou judiciaire définitive **2**. La Capacité des Cédants (ainsi que la réelle propriété et leur liberté de disposer des titres émis), la Constitution et l'Existence valable de la Société, les litiges à l'encontre de la Société, les caractéristiques des actions émises, ou encore les déclarations relatives à l'absence de participation, directe ou indirecte, dans toute entité de quelque forme que ce soit, Le droit d'effectuer une réclamation se prescrit conformément aux différentes **prescriptions légales** (voir *) **3**. La garantie relative au « paiement interdit » qui concerne : - toutes les actions que les Cédants auraient pu faire sur les dividendes, le capital, les créances (abandons) ; les actifs etc... - Le paiement par la Société des frais taxes coûts dépenses liés à la Cession. Les Cédants garantissent que la Société n'a effectué aucun Paiement Interdit depuis la date de Référence (31/10/2018) jusqu'à la Date de Réalisation du transfert des titres Le droit d'effectuer une réclamation se prescrit au bout de **18 mois.**	Linedata Services Leasing & Credit	70% du Prix Définitif

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteur d'activité

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe.

Les secteurs opérationnels présentés correspondent aux segments d'activités suivants :
- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, comprenant l'Assurance et l'Epargne Retraite.

Agrégat utilisé dans le cadre de la mesure de la performance

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Comité Exécutif, est fondée notamment sur l'EBITDA avant IFRS 16 (*Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization)* déterminé en excluant du résultat opérationnel les principales lignes n'ayant pas de contrepartie en trésorerie « Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions » ainsi que les « Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite » incluses dans les charges de personnel. L'EBITDA correspond à un indicateur clé du Groupe, reflétant de façon simple le niveau de trésorerie généré par les opérations courantes du Groupe. Il est ainsi communément utilisé pour le calcul des ratios financiers et ratios de valorisation de l'entreprise.

Information par secteur géographique

Les activités du Groupe par origine des ventes sont ventilées en quatre zones géographiques :
- ✓ Europe du Sud,
- ✓ Europe du Nord,
- ✓ Amérique du Nord,
- ✓ Asie.

4.1. Informations par secteur d'activité

4.1.1. Au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Carnet de commandes	**112 089**	**73 136**	**6 988**	**192 213**
Chiffre d'affaires	**111 265**	**56 661**	**5 311**	**173 237**
EBITDA	**25 648**	**15 578**	**2 745**	**43 971**
Résultat opérationnel	**14 382**	**11 433**	**2 833**	**28 648**
Ecarts d'acquisition	101 181	47 766	6 940	155 887
Immobilisations incorporelles	16 916	8 227	357	25 500
Immobilisations corporelles	16 148	6 597	1 156	23 902
Autres actifs sectoriels non courants	1 351	161	520	2 032
Actifs sectoriels courants	31 833	25 976	7 023	64 832
Actifs sectoriels	**167 429**	**88 727**	**15 996**	**272 153**
Passifs sectoriels non courants	2 859	4 621	1 141	8 621
Passifs sectoriels courants	23 033	14 939	4 500	42 472
Passifs sectoriels	**25 892**	**19 560**	**5 641**	**51 093**
Investissements incorporels	**4 788**	**986**	**71**	**5 845**
Investissements corporels	**5 602**	**1 485**	**147**	**7 234**

4.1.2. Au 31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
Carnet de commandes	**126 446**	**65 155**	**6 101**	**197 702**
Chiffre d'affaires	**108 257**	**56 349**	**5 048**	**169 653**
EBITDA	**27 760**	**16 097**	**2 790**	**46 647**
Résultat opérationnel	**17 252**	**10 214**	**2 304**	**29 770**
Ecarts d'acquisition	103 670	48 949	6 946	159 565
Immobilisations incorporelles	19 157	7 341	45	26 543
Droit d'utilisation IFRS 16	9 205	3 277	281	12 762
Immobilisations corporelles	16 418	5 845	501	22 764
Autres actifs sectoriels non courants	1 343	354	29	1 727
Actifs sectoriels courants	35 290	29 100	1 358	65 748
Actifs sectoriels	**185 083**	**94 867**	**9 159**	**289 108**
Passifs sectoriels non courants	2 183	5 417	764	8 365
Passifs sectoriels courants	25 211	18 880	1 254	45 345
Passifs sectoriels	**27 394**	**24 297**	**2 018**	**53 709**
Investissements incorporels	**5 911**	**1 725**	**9**	**7 645**
Investissements corporels	**2 187**	**1 177**	**30**	**3 394**

Le carnet de commandes correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestations non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.
Les informations relatives au carnet de commandes sont détaillées en Note 5.1.

4.1.3. Données sectorielles

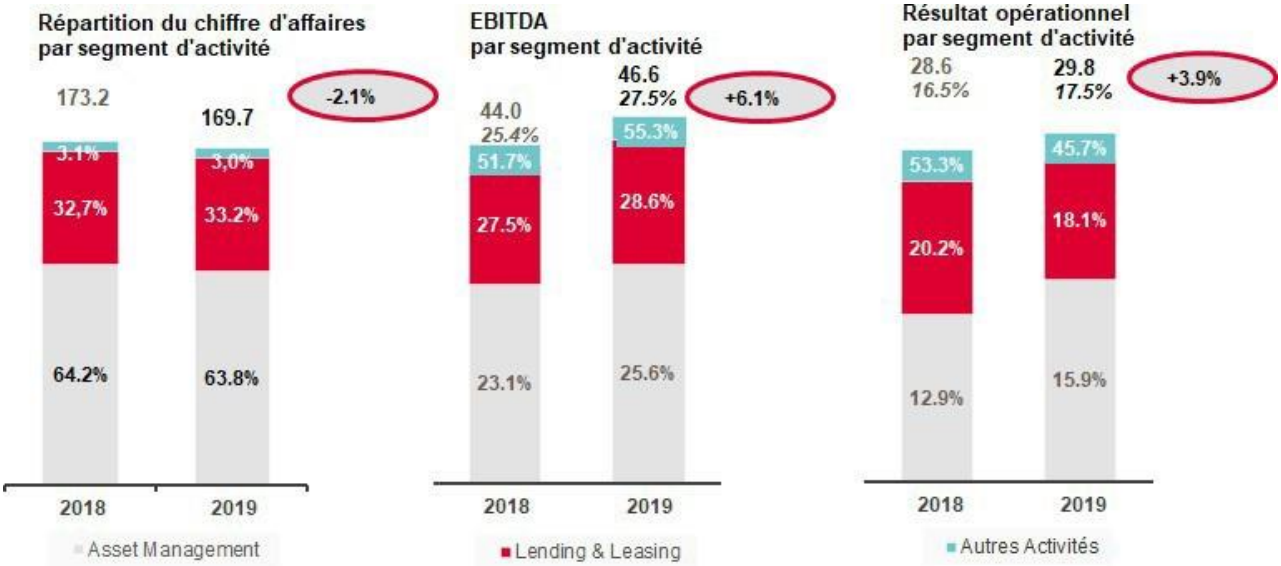

4.1.4. Impact des nouvelles normes IFRS sur les données sectorielles

(en milliers d'euros)		Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
2019 Publié	EBITDA	27 760	16 097	2 790	**46 647**
	Résultat opérationnel	17 252	10 214	2 304	**29 770**
Annulation impact IFRS 16	EBITDA	(3 450)	(1 049)	(162)	(4 662)
	Résultat opérationnel	(235)	(40)	(14)	(289)
2019 Proforma	EBITDA	24 309	15 048	2 627	**41 985**
	Résultat opérationnel	17 016	10 174	2 290	**29 481**

4.2 Réconciliation avec les données du Groupe

L'EBITDA se réconcilie avec le résultat opérationnel du Groupe de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
EBITDA	**43 971**	**46 647**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(15 234)	(16 503)
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(89)	(373)
RESULTAT OPERATIONNEL	**28 648**	**29 770**

Le total des actifs et passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Actifs sectoriels	**272 153**	**289 108**
Impôts différés actifs	2 347	2 787
Créances d'impôts	1 816	1 419
TOTAL DES ACTIFS DU GROUPE	**276 316**	**293 314**
Passifs sectoriels	**51 093**	**53 709**
Capitaux Propres	113 031	118 554
Emprunts et dettes financières	99 648	107 045
Impôts différés passifs	9 058	10 744
Impôts exigibles passifs	3 486	3 262
TOTAL DES PASSIFS DU GROUPE	**276 316**	**293 314**

4.3 Informations par zone géographique

Le chiffre d'affaires externe par origine des ventes est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2018		31/12/2019	
Europe du Sud	62 017	35,8%	59 694	35,2%
Europe du Nord	26 882	15,5%	30 110	17,7%
Amérique du Nord	75 575	43,6%	70 665	41,7%
Asie	8 763	5,1%	9 185	5,4%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**173 237**	**100,0%**	**169 653**	**100,0%**

Le chiffre d'affaires réalisé à partir des pays les plus contributeurs est le suivant : le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 70,7 M€ en 2019 en comparaison à 75,6 M€ en 2018 à partir de la zone Amérique du Nord et de 56,9 M€ en 2019 comparé à 59,4 M€ en 2018 à partir des entités françaises incluses dans la zone Europe du Sud.

4.4 Chiffre d'affaires par principaux clients

En 2019, le Groupe réalise 75% de son chiffre d'affaires sous forme de prestations récurrentes.
Les montants facturés dans ce cadre étant en général proportionnels aux volumes d'activité des clients principalement mesurés en nombre d'utilisateurs, et ces volumes s'additionnant en cas de fusion entre ces clients, la Société est peu exposée à des pertes de chiffre d'affaires dues à de telles fusions.

Au cours de l'exercice 2019, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata ont représenté 16% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 26% de ce chiffre d'affaires. En 2018, les 5 premiers groupes financiers clients de Linedata représentaient 17% du chiffre d'affaires, et les 10 premiers 27% de ce chiffre d'affaires.

NOTE 5 ACTIVITE

5.1 Chiffre d'affaires

La norme applicable est IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* ».

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

L'analyse menée par le Groupe a été conduite par référence aux différentes étapes de la norme à savoir :

Etape 1 : Identification du contrat
Le Groupe signe de façon systématique un contrat avec ses clients quelles que soient les prestations vendues. Les critères évoqués par la norme sont couverts lors des revues juridiques et financières :

- ✓ le recouvrement du prix est probable,
- ✓ les droits aux biens et services et les conditions de règlement peuvent être identifiés,
- ✓ le contrat est approuvé et les parties sont engagées à respecter leurs obligations.

Etape 2 : Identification des obligations de performance
Au regard de l'étape d'identification des obligations de prestation définie par la norme, il est identifié que le modèle économique du Groupe s'appuie sur la vente simultanée des éléments suivants:

1.a) la vente d'une licence perpétuelle ou à durée déterminée : cette licence fournit un droit d'utilisation et non pas un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'octroi de ce droit peut être perpétuel ou à durée limitée. Le Groupe n'autorise jamais ses clients à avoir accès au code source. Le fait générateur est la signature par le client d'un procès-verbal de réception du logiciel.

1.b) la vente de « packs utilisateurs » additionnels au contrat de licence : le Groupe peut vendre des licences supplémentaires sur la base d'un nombre d'utilisateurs supplémentaires demandé par le client. Il s'agit en général de « packs utilisateurs », optionnels pour le client, dont la quantité et le prix sont négociés dans le contrat initial. Dans le cas contraire, un avenant au contrat principal est négocié et signé avec le client. Il s'agira en l'occurrence d'une vente de licence séparée et optionnelle pour le client. En application de la norme IFRS 15, si la licence d'origine est inchangée et que le nombre d'utilisateur peut être augmenté selon le bon vouloir du client, l'ajout d'un utilisateur ne constituera pas une vente de licence, le paiement du client correspondra à une royaltie fondée sur l'usage en cours de contrat.

2.) la vente d'une prestation d'implémentation : cette prestation consiste à paramétrer le logiciel afin qu'il puisse s'adapter à l'organisation et à l'activité du client. Il s'agira de paramétrage du logiciel standard et non de développements additionnels.

3.) la vente de consulting : il s'agit d'assister le client dans la définition et la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités.

4.) la vente d'une prestation de maintenance et de support : dans la mesure où le Groupe n'intègre pas de « garantie légale de conformité » au sens de la DGCCRF, il est proposé aux clients de signer un contrat de maintenance additionnel qui se caractérise par de la maintenance dite « corrective » permettant de corriger les « bugs » éventuels. Concernant la maintenance « évolutive », les mises à jour importantes, celles nécessitant le passage à une version dite « majeure », sont refacturées aux clients. La maintenance évolutive est assurée systématiquement par Linedata dans la mesure où cette prestation nécessite une connaissance approfondie des logiciels. A ce jour, il n'existe pas de tiers assurant la maintenance à la place de Linedata.

5.) la vente de prestation ASP (Saas) : la vente d'un service ASP se caractérise principalement par :

- ✓ l'octroi d'un droit d'utilisation temporaire d'un logiciel Linedata,
- ✓ la maintenance et le support du logiciel concerné,
- ✓ la mise à disposition d'une infrastructure matérielle et logicielle pour les environnements de production et recette,
- ✓ la réalisation d'une prestation d'hébergement, d'exploitation et d'administration.

Linedata est propriétaire des matériels, logiciels et méthodes tandis que le client est propriétaire exclusif de ses données.
En contrepartie de cette prestation, le client s'engage à verser une redevance annuelle englobant l'ensemble des services décrits ci- dessus.

En application des critères retenus de la norme, et compte tenu que :

- ✓ les clients ne peuvent pas faire appel à d'autres ressources facilement disponibles et sont obligés de faire appel à Linedata pour la réalisation de la dite prestation,
- ✓ certains contrats ne précisent pas la nature des différentes prestations alors que d'autres les détaillent,

Le Groupe a identifié que dans un contrat ASP, les biens et services forment un tout et sont totalement dépendants les uns des autres. Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation. L'hébergement et la maintenance sont séparables de la licence.

S'agissant des jugements significatifs effectués au titre des montants exclus du solde des obligations de performance restant à satisfaire, du fait de l'application de la règle de plafonnement des contreparties variables, et notamment pour les contrats comportant des éléments variables, le Groupe a calculé le montant moyen de chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices puis, le cas échéant, un pourcentage de risque d'attrition basé sur la connaissance des risques d'attrition.

Etape 3 : Détermination du prix de la transaction
Le prix de la transaction est le montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir en échange du transfert de biens ou services. Les prix sont intégrés aux contrats signés avec les clients.

IFRS 15 introduit les critères applicables suivants à considérer pour déterminer le prix de la transaction:

- ✓ Part de prix variable :le Groupe n'octroie pas de remises, rabais ou de réduction de prix aux clients. S'agissant des contrats de maintenance, ceux-ci comportent des clauses de pénalités en cas de non atteinte des critères de performance. Historiquement, le Groupe n'a pas eu de pénalité sur ces contrats. En outre, ces contrats ne présentent pas de perte à terminaison. Enfin, les contrats ne prévoient pas de bonus lié à la performance de la prestation.
- ✓ Composante financière : compte tenu de la durée des contrats et du niveau bas des taux d'intérêts, le Groupe ne comptabilise pas une composante financière distincte.

Etape 4 : Allocation du prix de la transaction
Le Groupe alloue le prix de la transaction à chaque obligation de performance proportionnellement au prix de vente individuel.

Etape 5 : Comptabilisation du revenu lorsque chaque obligation de performance est satisfaite
Le Groupe a établi que la reconnaissance du revenu en fonction des différentes obligations de performance est la suivante :

- ✓ Dans le cas où le client peut utiliser le logiciel standard avant le début de la phase d'implémentation : la vente de licence est reconnue « point in time », i.e. à la livraison, et la prestation d'implémentation est reconnue « overtime » i.e. à l'avancement.
- ✓ Dans le cas d'une installation complexe (les prestations de développement et /ou d'implémentation sont considérés comme déterminantes ou lorsque la transaction implique une modification significative du progiciel) : la vente de licence, la prestation d'intégration et la maintenance sont reconnues « overtime » puisque le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la maintenance.
- ✓ La vente de consulting est reconnue « overtime », en régie.
- ✓ La vente d'utilisateurs additionnels est reconnue « point in time », i.e. à la livraison.
- ✓ La maintenance et le support sont reconnus « overtime » (montant fixe étalé sur la durée du contrat)
- ✓ L'ASP est reconnu « overtime »

Enfin, le Groupe Linedata a choisi de ne pas utiliser les deux mesures de simplification prévues dans la norme IFRS15 concernant les contrats ayant une durée à l'origine inférieure à 1 an et les « obligations de performance » qui sont reconnues selon la méthode des « droits à facturer » pour déterminer le niveau du carnet de commande présenté.

5.1.1 Au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	38 106	4 339	1 658	44 103
Maintenance & support	20 947	26 722	2 458	50 127
Licences récurrentes	29 948	812	-	30 760
Chiffre d'affaires récurrent	**89 001**	**31 873**	**4 116**	**124 990**
Implémentation, Consulting & Services	21 917	18 584	1 195	41 696
Licences perpétuelles	347	6 204	-	6 551
Chiffre d'affaires non récurrent	**22 264**	**24 788**	**1 195**	**48 247**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**111 265**	**56 661**	**5 311**	**173 237**

1.5.2 Au 31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	38 072	4 373	1 630	44 075
Maintenance & support	21 159	27 890	2 429	51 478
Licences récurrentes	30 753	885	(0)	31 638
Chiffre d'affaires récurrent	**89 984**	**33 148**	**4 059**	**127 191**
Implémentation, Consulting & Services	17 468	18 940	839	37 246
Licences perpétuelles	804	4 261	150	5 215
Chiffre d'affaires non récurrent	**18 272**	**23 201**	**989**	**42 461**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**108 257**	**56 349**	**5 048**	**169 653**

Le carnet de commandes correspondant au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture, est présenté ci-dessous au 31 décembre 2019 :

(en milliers d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités	Total Groupe
ASP / Managed Services	35 056	5 663	2 607	43 326
Maintenance & support	41 482	55 692	3 291	100 465
Licences récurrentes	38 220	549	-	38 769
Activité récurrente	**114 758**	**61 905**	**5 898**	**182 561**
Implémentation, Consulting & Services	9 906	3 250	203	13 358
Licences perpétuelles	1 783	-	-	1 783
Acticité non récurrente	**11 689**	**3 250**	**203**	**15 141**
CARNET DE COMMANDES	**126 446**	**65 155**	**6 101**	**197 702**

Au 31 décembre 2019, le carnet de commandes s'établit à 197,7 M€ et correspond aux obligations de prestation que le Groupe s'attend à exécuter et à reconnaître en chiffre d'affaires sur les exercices 2020 à 2025.

5.2. Actifs et passifs des contrats

Pour un contrat donné, le montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de l'ensemble des obligations de prestation du contrat, diminué des paiements reçus et des créances clients qui sont comptabilisées séparément, est présenté au sein de la rubrique « actifs sur contrat » si le solde est positif ou « passifs sur contrat » si le solde est négatif.

L'évolution des actifs (passifs) nets des contrats est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Actifs de contrats (Créances clients -valeur brute)	Passifs de contrats (Produits constatés d'avance)	Actifs (passifs) nets de contrats
Solde au 31/12/2018	**37 803**	**(15 142)**	**22 661**
Augmentation	192 233	(11 069)	181 164
Diminution	(183 556)	10 711	(172 845)
Ecarts de conversion	(3 928)	(504)	(4 432)
SOLDE AU 31/12/2019	**42 552**	**(16 004)**	**26 548**

Linedata enregistre les paiements des clients sur la base d'un plan d'apurement des créances conformément aux contrats.
Les actifs de contrats sont liés aux obligations de performance devant s'exercer au cours de l'exercice suivant conformément aux contrats.
Les passifs de contrats sont liés aux facturations effectuées en avance par rapport à la réalisation des obligations de performance. Les passifs de contrats sont enregistrés en revenu dès lors que les obligations de performance sont réalisées conformément aux contrats clients.

5.3. Créances d'exploitation et autres débiteurs

Les créances d'exploitation et autres débiteurs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	37 803	42 552
Dépréciation des créances clients	(889)	(891)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	**36 914**	**41 661**
Personnel et organismes sociaux	510	506
Créances fiscales	1 261	1 584
Prêts, cautions et autres créances financières à moins d'un an	68	314
Autres créances et débiteurs divers	570	1 093
Charges constatées d'avance	3 766	3 412
Provisions pour dépréciation	-	-
Autres créances d'exploitation et débiteurs - valeur nette	**6 175**	**6 909**
CREANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES DEBITEURS	**43 089**	**48 570**

Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

Cette analyse à été réalisée en cohérence avec IFRS 9.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Dépréciations sur créances clients en début de période	**1 044**	**889**
Dotations	854	658
Reprises utilisées	(323)	(742)
Reprises non utilisées	(221)	-
Reclassements	(466)	68
Ecarts de conversion	1	18
DEPRECIATIONS SUR CREANCES CLIENTS EN FIN DE PERIODE	**889**	**891**

L'antériorité des créances clients à la date de clôture s'analyse comme suit

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
51% - Non échues	16 239	21 377
16% - Echues - moins de 30 jours	8 742	6 904
6% - Echues - entre 30 et 60 jours	1 944	2 524
4% - Echues - entre 61 et 90 jours	2 075	1 558
8% - Echues - entre 91 et 180 jours	3 620	3 376
14% - Echues - plus de 181 jours	4 294	5 920
CREANCES CLIENTS - VALEUR N	**36 914**	**41 658**

L'ensemble du poste clients fait l'objet d'un suivi régulier par le management. Le Groupe a procédé à la revue du portefeuille de ses créances échues et non réglées afin de constituer les dépréciations jugées nécessaires sur la base de la meilleure estimation des recouvrements attendus.

5.4. Dettes d'exploitation courantes et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Dettes fournisseurs	9 256	11 476
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	1 078	146
Dettes fiscales et sociales	15 337	15 295
Participation et intéressement des salariés	740	871
Autres dettes	796	1 251
Produits constatés d'avance	15 142	16 003
DETTES D'EXPLOITATION COURANTES ET AUTRES CREDITEURS	**42 349**	**45 042**

5.5. Autres actifs et dettes non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Valeur brute	452	488
Provision pour dépréciation	-	-
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	**452**	**488**

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Dettes sur immobilisations - part à plus d'un an	976	-
Autres dettes non courantes	213	124
AUTRES DETTES NON COURANTES	**1 189**	**124**

Les autres actifs non courants correspondent à la créance d'impôt recherche en Amérique du Nord, récupérable à plus d'un an.

Les autres dettes non courantes correspondent à la part à plus d'un an des remboursements partiels reçus des bailleurs pour les travaux d'aménagement et d'installations en Amérique du Nord, ainsi qu'à la retenue de garantie dans le cadre de l'acquisition de QRMO en 2017.

5.6. Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2018		31/12/2019	
Achat sous traitance télécom, télématique, éditique	(9 676)	25,4%	(10 427)	29,5%
Autres Achats	(1 236)	3,2%	(924)	2,6%
Locations immobilières & charges locatives	(5 742)	15,1%	(557)	1,6%
Maintenance, entretien & réparation	(5 656)	14,8%	(6 388)	18,1%
Intérimaires, prestataires & sous traitance	(5 332)	14,0%	(5 875)	16,6%
Frais de développement portés à l'actif	482	(1,3%)	498	(1,4%)
Honoraires et assurances	(3 609)	9,5%	(5 211)	14,7%
Voyages, déplacements, transport	(3 986)	10,5%	(3 327)	9,4%
Telecoms et Affranchissement	(887)	2,3%	(722)	2,0%
Services bancaires et assimilés	(173)	0,5%	(141)	0,4%
Autres charges externes	(2 314)	6,1%	(2 287)	6,5%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**(38 129)**	**100,0%**	**(35 361)**	**100,0%**

Les achats et charges externes au titre du 31 décembre 2019 incluent l'impact positif de 4,7 M€ lié à la 1e application de la norme IFRS 16.

5.7. Autres produits et charges opérationnels courants

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Résultat de change opérationnel	(13)	73
Redevances	(801)	(928)
Pertes sur créances irrécouvrables	(479)	(270)
Jetons de présence	(90)	(107)
Autres produits et charges	(106)	(217)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	**(1 489)**	**(1 449)**

5.8. Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(70)	19
Autres produits non récurrents	1 671	292
Autres charges non récurrentes	(325)	(1 209)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	**1 276**	**(898)**

En 2019, les autres produits non récurrents sont composés principalement de l'ajustement de prix d'acquisition de la société QRMO, net des honoraires de conseil, à hauteur de 154 K€.

En 2018, les autres produits non récurrents sont composés principalement de l'ajustement de prix d'acquisition de la société Gravitas Technology Services LLC, net des honoraires de conseil, à hauteur de 1,5 M€.

Ces accords avec les vendeurs ayant été conclus en avril 2018 pour Gravitas Technology Services LLC et en avril 2019 pour QRMO, soit plus d'un an après les acquisitions, et les ajustements de prix provenant d'événements postérieurs à la date d'acquisition, ces ajustements sont présentés en autres produits opérationnels non récurrents.

En 2019, les autres charges non récurrentes sont principalement composées d'une charge de 0,9 M€ pour financer le projet en Ouganda
Linedata déploie en effet un projet d'entreprise à vocation caritative, « Linedata Charity ». C'est ainsi qu'elle a retenu trois domaines principaux d'intervention : l'Environnement, l'Education, et la Santé. S'agissant de l'Education plus particulièrement, Linedata participe à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire. Avec cette initiative, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants Ougandais, qui en retour, participeront au développement de leur pays. Ce projet inclut la création d'un fonds interne de solidarité, alimenté chaque année à partir des résultats dégagés de l'activité opérationnelle de Linedata. La gouvernance de ce fonds est assurée par un comité interne, qui définit les grandes orientations, vote son budget et assure le suivi de l'utilisation des subsides.
C'est un accord non engageant ; le versement annuel d'une somme de 1million d'USD jusqu'à l'année 2026 incluse (soit 8 ans) étant conditionné à une autorisation préalable du Conseil d'Administration de la Société.

En 2018, les autres charges non récurrentes sont essentiellement constituées des charges supportées dans le cadre des litiges prud'homaux en France, ainsi que des honoraires de conseil dans le cadre du litige avec les vendeurs de QRMO.

5.9. Rapprochement de la variation nette de BFR avec l'Etat des flux de trésorerie consolidés

L'effet sur la génération de trésorerie des éléments du besoin en fonds de roulement (« BFR ») enregistrés au bilan s'explique de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019	Variation nette	Variation sans effet de trésorerie	Impact trésorerie
				Change	Eléments de BFR
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	36 914	41 661	4 747	608	4 139
Personnel et organismes sociaux	510	506	(4)	8	(12)
Créances fiscales	1 261	1 584	323		323
Autres créances et débiteurs divers	570	548	(22)	12	(34)
Charges constatées d'avance	3 766	3 413	(353)	90	(443)
Autres actifs non courants	452	488	36	10	26
Total actif	**43 473**	**48 200**	**4 727**	**728**	**3 999**
Dettes fournisseurs	9 256	11 476	2 220	361	1 859
Dettes fiscales et sociales	15 337	15 295	(42)	209	(251)
Participation et intéressement des salariés	740	871	131		131
Autres dettes	795	708	(87)	124	(211)
Produits constatés d'avance	15 142	16 003	861	498	363
Autres dettes non courantes	213	124	(89)	4	(93)
Total passif	**41 483**	**44 477**	**2 994**	**1 196**	**1 798**
TOTAL BFR	**1 990**	**3 723**	**1 733**	**(468)**	**2 201**

5.10. Transactions avec les parties liées

Les parties liées du Groupe sont constituées des sociétés sur lesquelles le Groupe a une influence notable ou qui ne sont pas consolidées, des sociétés ayant un administrateur commun et/ou des dirigeants du Groupe.

Afin de déterminer les transactions effectuées avec les parties liées, une revue des contrats est réalisée pour ceux existants avec ces parties liées et pour tous les contrats signés au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Transactions de Linedata Services avec la société Odigo Consulting LLC		
Dettes envers les parties liées	-	-
Achats de biens et services	10	-
Transactions de Linedata Services avec la société Amanaat		
Créances avec les parties liées	6	-
Chiffre d'affaires	23	11

Linedata Services a également signé fin décembre 2015 un contrat de prestations de services administratifs et financiers avec sa société-mère, Amanaat.
Enfin, Linedata Services a signé le 11 décembre 2017 un contrat de prestation de services avec la société Odigo Consulting LLC dont la Présidente est Mme Shabrina Jiva, membre du Conseil d'Administration de Linedata Services.

Le chiffre d'affaires avec les parties liées est réalisé aux conditions de marché. Il n'y a aucune garantie reçue pour les créances avec les parties liées.

5.11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2019 par la société Linedata Services, ainsi que les filiales intégrées globalement sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG et Autres (réseau Ernst & Young)		FINEXSI Audit	
	Montant	%	Montant	%
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	312	99,5%	154	99,0%
Services autres que la certification des comptes	2	0,5%	2	1,0%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**313**	**100,0%**	**155**	**100,0%**

Les services autres que la certification des comptes correspondent aux attestations portant sur les covenants bancaires fournis dans le cadre des emprunts bancaires et obligataires de Linedata Services.

NOTE 6 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

6.1. Effectifs

6.1.1. Ventilation sectorielle des effectifs

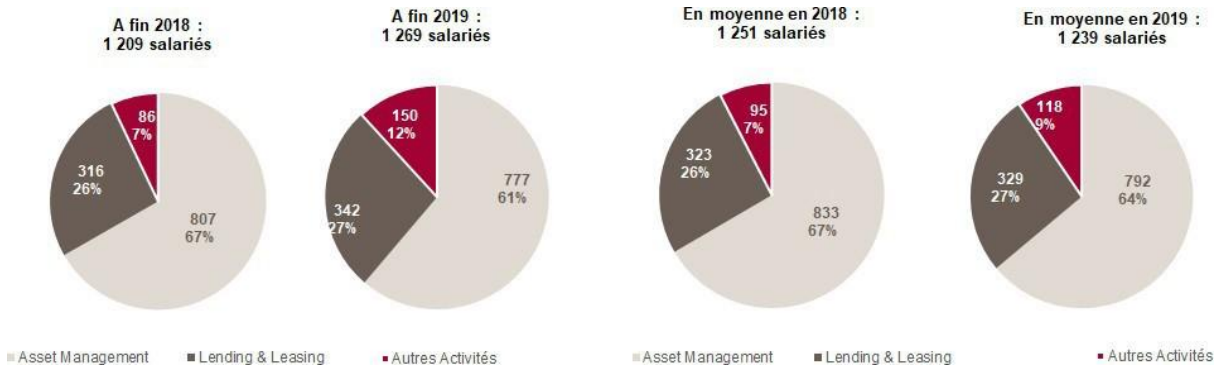

6.1.2. Ventilation géographique des effectifs

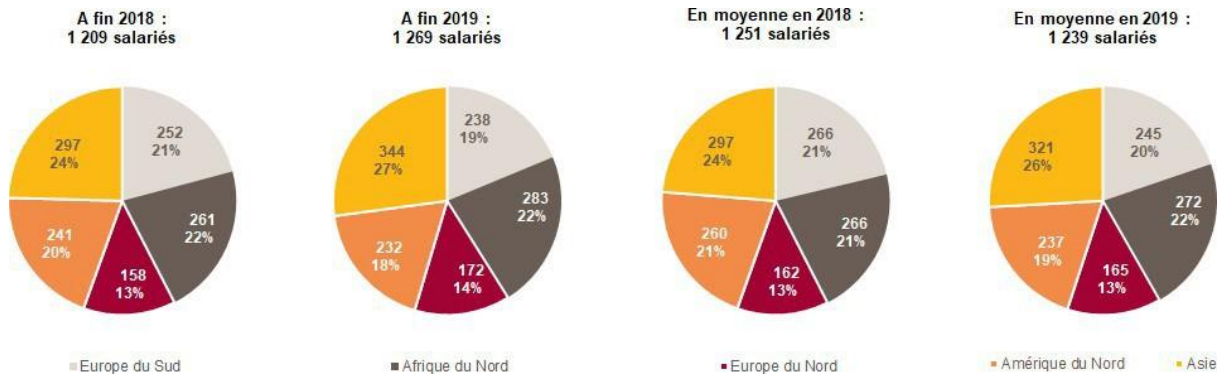

6.2. Frais de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Salaires et traitements	(75 420)	(72 131)
Charges sociales	(16 831)	(17 028)
Participation et intéressement des salariés	(748)	(871)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	(62)	55
Dotations nettes aux provisions sur engagement de retraite	(89)	(373)
Frais de développement portés à l'actif	4 897	6 970
Crédit d'impôt recherche	417	719
CHARGES DE PERSONNEL	**(87 836)**	**(82 659)**

Le poste Salaires et traitements est retraité des frais de développement, composés essentiellement de frais de personnel, soit 18,8 M€ (avant capitalisation), représentant 11,1% du chiffre d'affaires en 2019, en hausse par rapport à 2018 où ils représentaient 10,2% du chiffre d'affaires, soit 17,6 M€ (avant capitalisation). Une partie de ces dépenses a été activée (cf. note 7.2).

6.3. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays, le Groupe offre certains avantages qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'indemnités de départ en retraite ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle (régime des médailles du travail). Ces régimes, dits à prestations définies, concernent essentiellement la France.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de droits projetés pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel (« turnover »).

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêts d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

En France et en Tunisie, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Gravitas Technology Private Limited dispose d'un régime de retraite conformément au « Payment of Gratuity Act » de l'Inde de 1972.

6.3.1. Hypothèses actuarielles en France

	31/12/2018	31/12/2019
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,60%	0,75%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,10%	0,40%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005
Age de départ à la retraite :		
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans

Turnover	31/12/2018	31/12/2019
Avant 25 ans	Entre 17% et 25%	Entre 18% et 25%
De 25 à 29 ans	Entre 13% et 18%	Entre 13% et 17%
De 30 à 34 ans	Entre 9% et 13%	Entre 9% et 12%
De 35 à 39 ans	Entre 6% et 9%	Entre 6% et 8%
De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
50 ans et plus	< 2%	< 2%

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA».

Les taux retenus au 31 décembre 2019 sont proches de :

- ✓ 0.75% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 0.40% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

Les taux de charges sociales retenus pour l'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ en retraite et des médailles du travail en France sont compris entre 50,11% et 53.38% en fonction des taux constatés par chacune des filiales.

6.3.2. Evolution des engagements

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2018	Indemnités de fin de carrière France	Indemnités de fin de carrière Tunisie & Inde	Médailles du travail	31/12/2019
Engagement à l'ouverture de l'exercice	**7 405**	**236**	**472**	**8 113**	**6 664**	**179**	**422**	**7 265**
Variation de périmètre	-		-	-	-	-	-	-
Variation des écarts actuariels	(920)	-	-	(920)	520	-	-	520
Prestations servies aux salariés	(271)	(61)	(32)	(364)	(182)		(39)	(221)
Ecart de conversion	-	(18)	-	(18)	-	8	-	8
Charge de l'exercice	450	22	(18)	454	543	54	47	644
Coût des services rendus	*358*	*22*	*33*	*413*	*429*	*54*	*29*	*512*
Coût financier	*92*	*-*	*4*	*96*	*108*	*-*	*4*	*112*
Ecarts actuariels de l'exercice	*-*	*-*	*(55)*	*(55)*		*-*	*14*	*14*
Autres (transferts - reprises)	*-*	*-*	*-*	*-*	*6*	*-*	*-*	*6*
ENGAGEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**6 664**	**179**	**422**	**7 265**	**7 545**	**241**	**430**	**8 216**

Les écarts actuariels reconnus incluent les écarts d'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.
Le gain actuariel reconnu sur l'exercice 2019 de 408 K€ résulte d'une perte de 51 K€ d'écarts d'expérience, d'un gain de 751 K€ liés à l'évolution du taux d'actualisation, et d'une perte de 292 K€ sur la mise à jour du taux de charges sociales.

Sur les passifs de retraite de la France, une variation de +/- 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de -240 K€ / + 250 K€.

La ventilation par échéance de l'engagement au titre des indemnités de départ en retraite en France est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :		
à moins d'1 an	122	282
de 1 à 5 ans	650	1 064
de 5 à 10 ans	3 073	2 568
à plus de 10 ans	2 819	3 631
ENGAGEMENT TOTAL	**6 664**	**7 545**

6.4 Paiement fondé sur des actions

Certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe, reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions.

Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés en charges de personnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est déterminée sur la base de modèles d'évaluation adaptés aux caractéristiques des instruments (modèle de Black & Scholes pour les options). Le groupe réexamine périodiquement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision desestimations.

6.4.1. Plans d'attribution d'actions gratuities

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014
Nombre total d'actions de préférence attribuées par décision du Directoire	675
Nombre total d'actions de préférence pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	13
- nombre de mandataires sociaux	1
- nombre d'attributaires salariés du groupe	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français	13/06/2017
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français	13/06/2019
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises au 1er janvier 2018	47 866
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises ou converties restantes au 31 décembre 2019	**-**

(1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et non seulement de ceux de la société mère.
(2) Une action de préférence a été convertie en au plus 82 actions Linedata Services.
Linedata Services S.A. est la seule société du Groupe à avoir attribué gratuitement des actions.

Les principales hypothèses de calcul de la juste valeur des actions du plan n° 4 sont les suivantes : un taux de turn over de 5%, un dividende de 0,65 € au titre de 2014, en croissance de 0,05 € par an jusqu'à atteindre 0,85 € en 2018.

Le plan prévoit l'obligation pour tout ou partie des actions attribuables des critères de performance pour acquérir les actions.

L'acquisition définitive des actions de préférence par les bénéficiaires est subordonnée pour 70% au degré de réalisation de conditions de performances portant sur le chiffre d'affaires et la marge d'EBITDA déterminées à chaque clôture annuelle de 2014 à 2016 et pour 30% à l'évolution du cours de bourse de Linedata Services.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 25 juin 2019, après avoir constaté la réalisation des conditions de performance du Groupe, a converti les 673 actions de préférence en 47 866 actions ordinaires aux bénéficiaires du plan détaillé ci-dessus.

Le produit enregistré en 2019 relative aux plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites s'établit à 55 K€ (contre une charge de 62 K€ au titre de l'exercice 2018).

6.5 Rémunération des dirigeants (autres parties liées)

Les principaux dirigeants du Groupe sont constitués Président Directeur Général, des membres du Conseil d'Administration et des membres du Comité exécutif.

L'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2017 a fixé à 200 K€ le montant maximum de la rémunération attribuée à répartir entre les membres du Conseil d'Administration.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondraient aux indemnités conventionnelles de départ en retraite. Il n'existe aucun autre engagement pris en faveur des dirigeants en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ou autres avantages à long terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Avantages à court terme	3 612	3 140
Indemnités de fin de contrat de travail	501	
Paiements fondés sur des actions	123	
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	**4 236**	**3 140**

NOTE 7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

7.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en Note 3.1.3.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés en 2018 et 2019 sont décrites en Note 7.5.

Les variations des écarts d'acquisition sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
Au 31/12/2018	**171 965**	**(16 078)**	**155 887**
Acquisition Loansquare	732	-	732
			-
Ecarts de conversion	3 031	(85)	2 945
Au 31/12/2019	**175 728**	**(16 163)**	**159 565**

Les écarts d'acquisition par segment d'activité se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
4%	01 81	103 670
31% 159,6 M 65% Asset Management / Lending & Leasing / Assurance Epargne		48 949
		6 945
ECART D'ACQUISITION -VALEUR NETTE		
Retraite	6 940	
	155 887	**159 565**

7.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations acquises séparément
Elles correspondent à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur trois à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises
Elles se composent de logiciels et de relations clients évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Les logiciels acquis font l'objet d'un amortissement linéaire sur cinq à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée par rapport notamment à l'obsolescence technologique constatée sur des logiciels présentant les mêmes caractéristiques techniques et s'adressant aux mêmes types de marché et clientèle.
Les relations clientèles font l'objet d'un amortissement linéaire sur huit ans, en fonction d'un taux estimé d'attrition des clients.

Immobilisations générées en interne
En application de la norme IAS 38 :

- ✓ les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées,
- ✓ les dépenses de développement des logiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- ✓ la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- ✓ l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- ✓ la capacité à utiliser ou vendre le logiciel,
- ✓ la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables,
- ✓ la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre le logiciel,
- ✓ la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement.

Le respect de ces critères est déterminé produit par produit. Les dépenses de développement des logiciels qui ne peuvent pas être capitalisées sont immédiatement comptabilisées en charges.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée, qui est revue à chaque clôture. La durée d'utilité est estimée en fonction des projections d'avantages économiques futurs attendus des développements réalisés.

L'évolution des immobilisations incorporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs brutes au 31/12/2018	**53 114**	**38 780**	**19 947**	**2 019**	**113 860**
Mouvements de périmètre	627	-	-	-	627
Acquisitions	1 164	6 419	-	62	7 645
Cessions	(407)	-	-	-	(407)
Autres mouvements	(1 115)	1 115	-	-	-
Ecarts de conversion	1 055	708	604	34	2 401
VALEURS BRUTES AU 31/12/2019	**54 438**	**47 022**	**20 551**	**2 115**	**124 126**

Les acquisitions sont essentiellement liées à la capitalisation des frais de développement pour 6,5 M€ principalement liée au projet AMP (Asset Management Platform).

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Amortissements au 31/12/2018	**(44 097)**	**(26 109)**	**(16 139)**	**(2 015)**	**(88 360)**
Mouvements de périmètre	(18)	-	-	-	(18)
Dotations aux amortissements	(3 960)	(2 046)	(1 442)	(340)	(7 788)
Reprises d'amortissements	407	-	-	-	407
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	(813)	(483)	(489)	(38)	(1 823)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019	**(48 481)**	**(28 638)**	**(18 070)**	**(2 393)**	**(97 582)**

(en milliers d'euros)	Logiciels acquis	Frais de développement	Relations clientèles	Autres actifs incorporels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Valeurs nettes au 31/12/2018	**9 017**	**12 671**	**3 808**	**4**	**25 500**
VALEURS NETTES AU 31/12/2019	**5 957**	**18 384**	**2 481**	**(278)**	**26 544**

7.3. Droit d'utilisation IFRS 16

La norme IFRS 16 « *Contrats de location* » est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019.

La méthode de transition retenue est la méthode « rétrospective simplifiée » et les mesures simplificatrices prévues par la norme ont été mises en œuvre (exclusion des contrats de moins d'un an et des contrats portant sur des actifs de faible valeur).

Les taux d'actualisation utilisés pour calculer les droits d'utilisation et les dettes de loyer pour chaque contrat de location correspondent aux taux marginaux d'endettement estimés par le management pour les biens loués.Ces taux sont différenciés (i) par pays et (ii) par durée de location résiduelle du contrat.(iii) Une différenciation par catégorie d'actifs est également effectuée.

Les taux d'actualisation sont compris entre 2,00% et 7,85% et sont calculés selon la maturité du contrat retraité et le risque pays. Les retraitements concernent des contrats de locations simples de bureaux et de véhicules.

La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers s'étend jusqu'en mars 2026 et correspond à la période non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes sujettes à des options de renouvellement, si et seulement si, l'exercice de ces options est « raisonnablement certain ».

Conformément à la norme IFRS 16, les contrats de location sont enregistrés en immobilisations corporelles au titre d'un droit d'utilisation de l'actif loué. Ces contrats sont comptabilisés au commencement du contrat pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location en contrepartie d'un passif, correspondant aux passifs de loyers dûs au bailleur.

Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

L'évolution des droits d'utilisation IFRS 16 est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Bureaux	Flotte automobile	TOTAL
Impact 1e application IFRS 16	17 038	134	17 172
Ecarts de conversion	(38)	-	(38)
VALEURS BRUTES AU 31/12/2019	**16 999**	**134**	**17 133**
Dotations aux amortissements	(4 314)	(59)	(4 373)
Ecarts de conversion	2	-	2
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019	**(4 312)**	**(59)**	**(4 371)**
VALEURS NETTES AU 31/12/2019	**12 687**	**75**	**12 762**

Le détail par échéance des dettes de loyer IFRS 16 est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2019
Echu au 31/12/2020	3 884
Echu au 31/12/2021	3 135
Echu au 31/12/2022	2 341
Echu au 31/12/2023	1 639
Echu au 31/12/2024 et au-delà	2 036
TOTAL	**13 035**

7.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- ✓ Constructions 5 à 20 ans
- ✓ Agencements 5 à 20 ans
- ✓ matériel et outillage 2 à 5 ans
- ✓ mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

L'évolution des immobilisations corporelles est analysée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs brutes au 31/12/2018	**14 670**	**15 575**	**32 537**	**62 782**	**16 444**
Acquisitions	266	419	2 547	3 232	-
Cessions	-	(368)	(1 015)	(1 383)	(859)
Autres mouvements	18 791	(1 535)	(85)	17 171	134
Ecarts de conversion	66	231	678	975	43
VALEURS BRUTES AU 31/12/2019	**33 794**	**14 322**	**34 663**	**82 779**	**15 762**

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Amortissements au 31/12/2018	**(1 783)**	**(9 701)**	**(27 396)**	**(38 880)**	**(4 225)**
Dotations aux amortissements	(3 453)	(2 697)	(2 564)	(8 714)	(580)
Reprises d'amortissements	-	261	923	1 184	859
Autres mouvements	-	12	(13)	(1)	-
Ecarts de conversion	(50)	(197)	(596)	(843)	(43)
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019	**(5 286)**	**(12 321)**	**(29 644)**	**(47 254)**	**(3 989)**

(en milliers d'euros)	Terrains, Constructions	Agencements, mobiliers et matériels	Equipements informatiques	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Dont Location financement
Valeurs nettes au 31/12/2018	**12 887**	**5 874**	**5 141**	**23 902**	**12 219**
VALEURS NETTES AU 31/12/2019	**28 508**	**2 001**	**5 019**	**35 525**	**11 773**

Les investissements concernent quasi-exclusivement des serveurs, matériels informatiques et bureautiques ainsi que les travaux des locaux à Hong Kong.

7.5. Tests de perte de valeur sur actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de perte de valeur. Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non encore prêtes à être mises en service font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Les UGT sont des entités opérationnelles générant des flux de trésorerie indépendants.

Dans l'organisation du Groupe, elles correspondent aux segments d'activités suivants :

- ✓ Asset Management,
- ✓ Lending & Leasing,
- ✓ Autres activités, incluant l'Epargne Entreprise d'une part, et l'Assurance et l'Epargne Retraite d'autre part.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :
- ✓ au taux de l'argent sans risque à dix ans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif, ou à l'UGT.

Si la valeur nette comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « *Autres produits et charges opérationnels* ». La reprise des pertes de valeur de l'écart d'acquisition relatif à des participations consolidées par intégration globale est interdite. La reprise des pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écart d'acquisition) est possible, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable.

7.5.1. Modalités des tests de perte de valeur

Les tests sont réalisés selon les hypothèses suivantes :

- ✓ les prévisions utilisées sont fondées sur l'expérience passée, les carnets de commandes et les produits en développement,
- ✓ le taux de croissance à l'infini s'établit à 1,5%. Ce taux, identique à celui retenu pour l'exercice 2018, est en ligne avec le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité du Groupe;
- ✓ le taux d'actualisation calculé s'élève à 10% après impôts (identique à celui retenu pour l'exercice 2018). Les principales composantes du coût moyen pondéré du capital sont une prime de risque de marché, un taux sans risque correspondant à une moyenne des taux d'intérêt des emprunts d'Etat de maturité élevée, un bêta calculé sur la base d'un échantillon des entreprises du secteur qui s'établit à 1,23, et la prise en compte du niveau d'endettement du Groupe.
- ✓ Le taux d'imposition est différencié par UGT en retenant un taux effectif d'impôt pondéré en fonction du chiffre d'affaires réalisé par zone géographique.

Les hypothèses clés sur le taux de croissance à l'infini et sur le taux d'actualisation sont identiques pour chaque UGT à laquelle sont affectés les écarts d'acquisition dans la mesure où les risques business et financier des UGT retenues présentent des caractéristiques communes du fait :

- ✓ du profil identique des clients qui sont constitués de sociétés de taille importante, institutions bancaires ou financières dont le risque crédit est non significatif ;
- ✓ des zones géographiques dans lesquelles le Groupe opèrent qui sont à profil de risque limité et dont les critères de croissance sont similaires.

Les tests effectués au niveau des UGT ont montré qu'aucune dépréciation des actifs immobilisés n'était nécessaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

7.5.2. Sensibilité des tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

La marge des tests, qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge sont présentés par UGT dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Asset Management	Lending & Leasing	Autres Activités
Marge du test	**102,8**	**67,2**	**27,0**
Impact sur la marge du test:			
Hausse de 1 point du taux d'actualisation	(25,4)	(14,9)	(3,4)
Baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	(9,4)	(5,4)	(1,2)
Combinaison des deux facteurs	**(32,6)**	**(19,1)**	**(4,3)**
Baisse du chiffre d'affaires de 5% et de l'EBITDA de 10%	(28,6)	(17,9)	(3,4)
Combinaison des trois facteurs	**(57,2)**	**(34,6)**	**(7,3)**

NOTE 8 AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

8.1. Autres provisions

Une provision est constatée lorsque :

- ✓ le Groupe a une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un événement passé,
- ✓ il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- ✓ le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

L'évolution des provisions est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Autres provisions	PROVISIONS
Provisions au 31/12/2018	**136**	**154**	**290**
Dotations	313	-	313
Reprises utilisées	(191)	(154)	(345)
Reprises non utilisées	68	-	68
PROVISIONS AU 31/12/2019	**329**	**-**	**329**
Dont provisions non courantes	25	-	25
Dont provisions courantes	303	-	303

Les provisions pour litige couvrent essentiellement des litiges prud'homaux. Les reprises de provisions concernent plusieurs litiges qui se sont soldés début 2019.

8.2. Passifs éventuels

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- ✓ une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe, ou
- ✓ une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances, conformément à la norme IAS 37. L'incertitude résiduelle inhérente à tout litige ne pourrait avoir une incidence significative sur le résultat.

NOTE 9 FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

9.1. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- ✓ les dettes financières à long terme, les crédits et dettes financières à court terme et les découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. Note 8.1.2)
- ✓ les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. Note 8.1.3)
- ✓ les instruments dérivés (cf. Note 8.1.4)
- ✓ les autres actifs et passifs financiers courants et non courants (cf. Note 8.1.5)

9.1.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2018		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 580	1 580	-	-	1 580	-	-
Autres actifs non courants	452	452	-	-	452	-	-
Créances d'exploitation & autres débiteurs	43 089	43 089	-	-	43 089	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 743	21 743	21 743	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	**66 864**	**66 864**	**21 743**	**-**	**45 121**	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières non courants	82 983	82 983	-	-	-	82 872	111
Autres dettes non courantes	1 189	1 189	-	-	1 189	-	-
Emprunts et dettes financières courants	16 665	16 665	-	-	-	16 665	-
Dettes d'exploitation courantes	42 350	42 350	-	-	42 349	-	-
PASSIFS FINANCIERS	**143 187**	**143 187**	**-**	**-**	**43 538**	**99 537**	**111**

(en milliers d'euros)	31/12/2019		Ventilation par classes d'instruments financiers				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	1 239	1 239	-	-	1 239	-	-
Autres actifs non courants	488	488	-	-	488	-	-
Créances d'exploitation & autres débiteurs	48 570	48 570	-	-	48 570	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 178	17 178	17 178	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	**67 475**	**67 475**	**17 178**	**-**	**50 297**	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières non courants	72 643	72 643	-	-		72 540	103
Dettes de loyer non courantes IFRS 16	9 166	9 166	-	-		9 166	-
Autres dettes non courantes	124	124	-	-	124	-	-
Emprunts et dettes financières courants	21 312	21 312	-	-	-	21 312	-
Dettes de loyer courantes IFRS 16	3 924	3 924	-	-		3 924	-
Dettes d'exploitation courantes	45 042	45 042	-	-	45 042	-	-
PASSIFS FINANCIERS	**152 211**	**152 211**	**-**	**-**	**45 166**	**106 942**	**103**

9.1.2. Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les emprunts obligataires et bancaires ainsi que les autres emprunts, les crédits à court terme et les découverts bancaires.

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières est déterminé par application du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à sa valeur comptable. La différence entre la charge calculée à partir du taux d'intérêt effectif et le coupon impacte la valeur de la dette.

Les dettes financières couvertes par des swaps de taux d'intérêt font généralement l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les dettes liées aux contrats de location-financement sont comptabilisées au commencement de chaque contrat pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers futurs au titre de la location.

L'évolution de l'endettement financier brut du Groupe au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Var. Perimètre	Augmentation	Remboursement	Variation Juste valeur	Reclassement	Ecart de conversion	31/12/2019
Emprunts obligataires	34 684	-	-	-	-	32	-	34 716
Emprunts syndiqués	19 942	-	-	-	-	(7 962)	-	11 980
Autres emprunts bancaires	19 193	-	13 466	(3 501)	-	(11 573)	-	17 585
Dettes liées aux contrats de location-financement	9 053	-	-	-	-	(1 335)	-	7 718
Dettes financières sur acquisition de titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières diverses	111	477	64	-	(8)		(0)	644
Emprunts et dettes financières non courants	**82 983**	**477**	**13 530**	**(3 501)**	**(8)**	**(20 838)**	**(0)**	**72 643**
Dettes de loyers IFRS 16 (note 7)			**13 127**			**(3 943)**	**(33)**	**9 166**
Endettement financier non courant	**82 983**	**477**	**26 657**	**(3 501)**	**(8)**	**(24 781)**	**(33)**	**81 809**
Emprunts obligataires	(62)	-	-	62	-	(32)	-	(32)
Emprunts syndiqués	7 407	-	-	(7 507)	-	7 961	100	7 961
Autres emprunts bancaires	7 455	-	2 934	(10 380)	-	11 573	-	11 582
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 335	-	-	(1 335)	-	1 335	-	1 335
Intérêts courus	504	-	504	(548)	-	-	-	460
Autres dettes financières diverses	-	-	-				-	-
Concours bancaires courants	26	-	-	(20)	-	-	-	6
Emprunts et dettes financières courants	**16 665**	**-**	**3 438**	**(19 728)**	**-**	**20 837**	**100**	**21 312**
Dettes de loyers IFRS 16 (note 7)			**4 045**	**(4 043)**		**3 943**	**(6)**	**3 924**
Endettement financier courant	**16 665**	**-**	**7 483**	**(23 771)**	**-**	**24 780**	**94**	**25 236**
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**99 648**	**477**	**34 140**	**(27 272)**	**(8)**	**(1)**	**61**	**107 045**

En 2019, Linedata Services SA a réalisé deux tirages sur son emprunt BNP Paribas (4,9 M€ et 1,5 M€) arrivant à l'intégralité du tirage de cet emprunt (20 M€) et a entamé le remboursement des échéances.
En janvier et juillet 2019, Linedata Services SA a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M$ chacune du crédit syndiqué en dollars US auprès de la banque NATIXIS. Les deux tranches remboursées ont mis fin aucrédit syndiqué.
Par ailleurs, le remboursement du crédit syndiqué de 20 M€ débutera en janvier 2020.
En mai 2019, Linedata Services SA a souscrit à un emprunt BPI d'un montant de 10 M€ au titre du financement du développement. Cet emprunt a également participé au remboursement anticipé de l'emprunt BPI d'un montant de 7 M€ souscrit en avril 2018.
Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

La variation des autres dettes financières diverses de 477 K€ est lié à la clause de complément de prix Loansquare.

A fin décembre 2019, le Groupe dispose donc des lignes de crédit suivantes :

(en milliers d'euros)	Date de mise en place	Date d'échéance	Montant notionnel à l'origine	Capital restant dû au 31/12/2019
Emprunt Obligataire	Juin 2015	Mai 2022	35 000	35 000
Crédit Syndiqué - Tranche en EUR	Janvier 2017	Janvier 2022	20 000	20 000
Crédit bilatéral	Août 2018	Avril 2022	20 000	15 594
Crédit bilatéral	Juin 2017	Juin 2022	5 000	2 500
Crédit bilatéral	Juillet 2017	Juillet 2022	5 000	2 750
Crédit bilatéral	Mai 2019	Mai 2022	10 000	8 333
			95 000	**84 177**

Les conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour les emprunts bilatéraux contractés en août 2018 et mai 2019.

Les covenants relatifs aux dettes financières sont détaillés en Note 9.4.1.

9.1.3. Endettement financier net

L'endettement financier net comprend les emprunts obligataires et bancaires, les autres emprunts, les crédits à court terme et découverts bancaires diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le poste « *trésorerie et équivalents de trésorerie* » est constitué des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture. L'ensemble des éléments inclus dans ce poste sont qualifiés d'équivalents de trésorerie car ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tout en étant soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs financiers courants, comptabilisés à la juste valeur par le résultat, sont détenus dans l'optique de faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Emprunts obligataires	34 622	34 684
Emprunts syndiqués	27 349	19 941
Autres emprunts bancaires	26 648	29 167
Dettes liées aux contrats de location-financement	10 388	9 053
Dettes de loyers IFRS 16		13 090
Intérêts courus	504	460
Autres dettes financières diverses	111	644
Concours bancaires courants	26	6
Endettement Financier Brut	**99 648**	**107 045**
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	21 743	17 178
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**21 743**	**17 178**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**77 905**	**89 867**

9.1.4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont considérés en majorité comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de ces instruments de couverture sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la relation de couverture et au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* » pour la partie inefficace ou lorsque le flux couvert apparaît lui-même enrésultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est enregistré au compte de résultat en « *Autres produits et charges financiers* ».

Les instruments financiers dérivés sont inscrits en actifs ou passifs financiers en fonction de leur valeur.

9.1.5. Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers non courants regroupent essentiellement les dépôts de garantie et les actifs disponibles à la vente. Les dépôts de garantie sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en contrepartie du résultat. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et sont enregistrés initialement à la juste valeur. Toute variation de cette dernière est par la suite enregistrée dans les autres éléments du résultat global ou dans le résultat de l'exercice en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur. Les pertes et gains latents constatés en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres.

Les autres actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes commerciales. Les créances et les dettes commerciales sont initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Dépôts et cautionnements	1 571	1 230
Autres actifs financiers non courants	9	9
Valeur brute	**1 580**	**1 239**
Provision pour dépréciation	-	-
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	**1 580**	**1 239**

9.2. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part, des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

9.2.1. Coût de l'endettement financier net

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières, et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements detrésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	11
Charges d'intérêts	(2 443)	(2 251)
Résultat des couvertures (différentiel de taux)	(25)	(25)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(2 461)**	**(2 265)**

L'encours moyen des emprunts ressort à 91,4 M€ en 2019, contre 93,3 M€ en 2018.
Le coût moyen des emprunts après prise en compte des couvertures est stable à un niveau de 2,7 % en 2019, comme en 2018.

9.2.2. Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Gains de change	1 957	1 552
Variation de la valeur des instruments financiers dérivés	-	15
Autres produits	155	23
Autres produits financiers	**2 112**	**1 590**
Perte de change	(812)	(1 235)
Variation de la valeur des instruments financiers dérivés	(15)	-
Autres charges d'intérêts IFRS 16		(619)
Autres charges	(197)	(249)
Autres charges financières	**(1 024)**	**(2 103)**
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**1 088**	**(513)**

Les gains et pertes de change portent essentiellement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères, essentiellement en dollar US.
Les charges d'intérêts sur obligations locatives correspondent à l'effet de l'actualisation de la dette de loyer, en application d'IFRS 16.

9.3. Politique de gestion des risques financiers

9.3.1. Risques de marché

Risque de change
Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des filiales étrangères. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenant très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intragroupes, Linedata Services est exposée au risque de variation des cours des devises au titre :

- ✓ des opérations commerciales courantes à court terme, principalement avec les entités du Groupe hors zone Euro. L'incidence de ces fluctuations des devises sur le résultat n'est pas significative.
- ✓ des prêts en devises, notamment les prêts ou avances consentis à des filiales américaines dans le cadre de l'acquisition de la société Gravitas. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres.

Les instruments de couvertures auxquels le Groupe a habituellement recours sont les achats et ventes à terme en devises. Les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont généralement pas qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle était la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	122 095	6 182	35 670	8 152	84 554	3 214	221 967	165 376
Passifs	22 004	3 610	7 973	3 547	33 875	894	131 434	36 996
Position nette avant couverture	**100 091**	**2 572**	**27 696**	**4 605**	**50 679**	**2 320**	**90 533**	**128 380**
Intruments financiers de couverture	5 550							4 664
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**94 541**	**2 572**	**27 696**	**4 605**	**50 679**	**2 320**	**90 533**	**123 716**

La position au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en milliers de devises)	USD	CAD	GBP	TND	HKD	MAD	INR	Total converti en euros
Actifs	129 019	3 702	35 386	7 318	89 145	7 507	371 259	176 646
Passifs	29 827	2 797	7 600	4 550	32 869	3 657	260 682	46 086
Position nette avant couverture	**99 192**	**905**	**27 786**	**2 768**	**56 276**	**3 850**	**110 577**	**130 560**
Intruments financiers de couverture								-
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	**99 192**	**905**	**27 786**	**2 768**	**56 276**	**3 850**	**110 577**	**130 560**

Analyse de sensibilité

La baisse de 10% de la parité de chacun des taux de change face à l'euro aurait une incidence négative de (-) 13 729 K€ sur la position nette au 31 décembre 2019, contre (-) 13 444 K€ au 31 décembre 2018. Une hausse de 10% de ces mêmes parités aurait une incidence positive de 11 291 K€ sur la position nette au 31 décembre 2019, contre 11 058 K€ au 31 décembre 2018.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction financière du Groupe en liaison avec les principaux établissements bancaires partenaires. La trésorerie disponible du Groupe est placée en SICAV monétaires, certificats de dépôt ou comptes rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations de marché et sans risque en capital.

Couverture des emprunts

Un contrat de couverture a été mis en place afin de répondre aux obligations du crédit bancaire contracté en janvier 2017.
Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ce taux.

Au 31 décembre 2019, le contrat de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022.

Au 31 décembre 2019, la valorisation de ces contrats de couverture est négative de (103) K€ (intégralement au passif) contre (96) K€ au 31 décembre 2018.
L'écart de valorisation, soit (7) K€ (hors effet d'impôt), a un impact sur les capitaux propres pour les contrats bénéficiant de la qualification de couverture parfaite au sens de la norme IFRS 9, soit pour la totalité de ces contrats.

Les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture sont comptabilisées dans le résultat global dans la rubrique « variations de juste valeur des dérivés », ce qui représente un produit de 15 K€ au titre de l'exercice 2019. Au 31 décembre 2019, Linedata ne dispose plus de telle couverture.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2019 :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an		Un à cinq an		Plus de cinq ans		Total valeurs nominales		
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Total
Emprunts obligataires	(32)	-	34 716	-	-	-	34 684	-	34 684
Emprunts syndiqués	-	7 961	-	11 982	-	-	-	19 943	19 943
Autres emprunts bancaires	2 000	9 565	3 250	14 353	-	-	5 250	23 918	29 168
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 335	-	4 111	-	3 606	-	9 052	-	9 052
Emprunts IFRS 16	3 790		8 563		737		13 090		13 090
Intérêts courus	-	460	-	-	-	-	-	460	460
Autres dettes financières diverses		-	167	477	-	-	167	477	644
Concours bancaires courants		6	-	-	-	-	-	6	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 178	-	-	-	-	-	17 178	-	17 178
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	**24 271**	**17 992**	**50 807**	**26 812**	**4 343**	**-**	**79 421**	**44 805**	**124 226**
Instruments de couverture de taux	6 000	(6 000)	9 000	(9 000)		-	15 000	(15 000)	-
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	**30 271**	**11 992**	**59 807**	**17 812**	**4 343**	**-**	**94 421**	**29 805**	**124 226**

Analyse de sensibilité du coût de l'endettement financier net à l'évolution des taux d'intérêts

Pour l'exercice 2019, sur la base de l'encours moyen des emprunts et des concours bancaires courants, une hausse du taux d'intérêts de 100 points de base aurait dégradé de 321 K€ le coût de l'endettement financier net du Groupe, soit 14,2 % de ce coût.

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces ni d'OPCVM d'actions. Les placements de trésorerie disponible sont essentiellement faits en SICAV monétaires ou en comptes rémunérés. Par ailleurs, toutes les opérations concernant les actions auto- détenues sont imputées directement sur les capitaux propres.

9.3.2. Risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 17,2 M€ et de dettes financières brutes de 107 M€. Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement financier net :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						Total
		2020	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	
Emprunts obligataires	34 684		-	35 000	-		-	35 000
Emprunts syndiqués	19 941	8 000	12 000	-	-	-	-	20 000
Autres emprunts bancaires	29 167	11 571	11 571	6 036	-	-	-	29 178
Dettes liées aux contrats de location-financement	9 053	1 335	1 252	953	953	953	3 606	9 052
Emprunts IFRS 16	13 090	3 790	3 171	2 391	1 693	1 308	737	13 090
Intérêts courus	460	460	-	-	-	-	-	460
Autres dettes financières diverses	644		167	-	477	-	-	644
Concours bancaires courants	6	6				-	-	6
Endettement Financier Brut	**107 045**	**25 162**	**28 161**	**44 380**	**3 123**	**2 261**	**4 343**	**107 430**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 178	17 178						17 178
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**89 867**	**7 984**	**28 161**	**44 380**	**3 123**	**2 261**	**4 343**	**90 252**

9.3.3. Risques de crédit

Du fait de son activité, le Groupe est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients. Le montant des créances clients et de leur antériorité est détaillé en Note 5.3.

9.4. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

9.4.1. Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2019, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé, soit inférieur à 2,5.
Compte tenu des impacts de l'application d'IFRS 16 sur le ratio de levier, Linedata a négocié des avenants aux contrats d'emprunts auprès des obligataires et du pool bancaire afin que le ratio de levier soit établi sur la base des comptes consolidés, à l'exclusion de l'application de cette nouvelle norme.
Au 31 décembre 2019, le ratio de levier (hors impact IFRS 16) s'élève à 1.813

9.4.2. Nantissements

Linedata Services ne consent aucun nantissement au 31 décembre 2019.

9.4.3. Autres engagements

Dans le cadre de l'emprunt obligataire et du crédit syndiqué, Linedata Services a souscrit un certain nombre d'engagements complémentaires avec les banques, tels que la non-souscription de dettes financières supplémentaires cumulées de plus de 60 M€ par rapport à celles existantes lors de la signature des emprunts, pendant toute la durée des contrats, ou la limitation du montant des investissements annuels du Groupe.

NOTE 10 IMPOTS SUR LES RESULTATS

10.1. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

10.1.1. Détail des impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Impôts courants	(5 970)	(8 792)
Impôts différés	(1 652)	(741)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	**(7 622)**	**(9 533)**

Le montant des déficit non activés au 31 décembre 2019 est de 5 677 K€, soit 1 237 K€ d'impôts différés actifs non reconnus (sur base d'un taux de 21% aux Etats Unis et de 32% pour la France).

10.1.2. Analyse de la charge d'impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2018		31/12/2019	
Résultat avant impôt	27 276		26 996	
Imposition théorique	**(9 391)**	**34,4%**	**(8 644)**	**32,02%**
Incidence des :				
Autres différences permanentes	249	(0,9%)	(95)	0,4%
Effet des pertes de l'exercice non activées	-	-	(254)	0,9%
Effet des crédits d'impôts recherche	19	(0,1%)	*44*	(0,2%)
Effet des paiements fondés sur actions	(312)	1,1%	*9*	(0,0%)
Régularisations sur exercices antérieurs y compris filiales US			*(238)*	
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	(464)	1,7%	*(592)*	2,2%
Différentiel de taux - France / Etranger	2 384	(8,7%)	*1 962*	(7,3%)
Retenue à la source sur prestations à l'Etranger	(300)	1,1%	*(997)*	3,7%
Quote-part de frais et charges sur dividendes			*(416)*	1,5%
opérations taxées à des taux différents			*(198)*	0,7%
Réforme fiscale américaine : Repatriation tax	28	(0,1%)		-
Réformes fiscales française et américaine : Baisse du taux d'impôt	153	(0,6%)		-
Autres	12	(0,0%)	(116)	0,4%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	**(7 622)**	**27,9%**	**(9 535)**	**35,32%**

Comme pour l'exercice précdent, en 2019, le groupe constate une hausse du taux effectif d'impôt qui atteint 35.32%, %, en lien notamment avec une charge sur la succursale marocaine de Linedata Lending & Credit (France) suite à une remontée de trésorerie intragroupe (0,6 M€).

La charge d'impôts est décomposée par principales zones géographiques dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2018		31/12/2019	
Europe du Sud	(4 737)	31,8%	(6 607)	39,7%
Europe du Nord	(524)	16,1%	(756)	22,5%
Amérique du Nord	(2 222)	25,6%	(2 143)	33,0%
Asie	(139)	32,1%	(29)	6,0%
CHARGE REELLE D'IMPOT / TAUX EFFECTIF D'IMPOT	**(7 622)**	**27,9%**	**(9 535)**	**35,3%**

10.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiersconsolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportables ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont enregistrés en capitaux propres et non en compte de résultat.

Les impôts différés par catégorie de différences temporelles se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Engagements de retraite	1 841	2 005
Déficits fiscaux activés	-	-
Ecarts d'acquisition et Actifs incorporels	(8 513)	(8 564)
Autres différences temporelles	(39)	(1 402)
IMPOTS DIFFERES NETS	**(6 711)**	**(7 961)**
Dont :		
Impôts différés actifs à moins d'un an	2 231	*2 449*
Impôts différés actifs à plus d'un an	115	*335*
Impôts différés passifs à moins d'un an	(1 089)	*(1 208)*
Impôts différés passifs à plus d'un an	(7 969)	*(9 537)*

L'évolution des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
En début de période	**(4 196)**	**(6 711)**
Impôts imputés au compte de résultat	(1 652)	(741)
Impôts imputés en capitaux propres	(540)	(302)
Reclassement		
Ecarts de conversion	(323)	(207)
EN FIN DE PERIODE	**(6 711)**	**(7 961)**

Les impôts différés imputés en capitaux propres comprennent 100 K€ sur les écarts actuariels des provisions de retraites et 152 K€ dans le cadre de la juste valeur des actifs reconnus lors du PPA suivant l'acquisition de Loansquare.

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

11.1. Capitaux propres

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2019 à 6 625 726 €, composé de 6 625 726 actions, d'une valeur nominale de 1 €.

11.1.1. Evolution du capital social

Le Conseil d'administration de Linedata Services du 25 juin 2019 a constaté la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence attribuées à des bénéficiaires résidents français le 13 juin 2014 et s'est prononcé sur la parité de conversion des actions de préférence en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté l'attribution de 47 866 actions ordinaires résultant de la conversion des 673 actions de préférence et a constaté que 47 866 actions nouvelles de 1 euro valeur nominale ont été créées avec suppression des 673 actions de préférence d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées par incorporation au capital d'une somme de 47 193 €, prélevées sur les réserves. Il en résulte une augmentation de capital de 47 193 euros portant le capital social de Linedata Services à 7.180.722€.

Le Conseil d'administration du 10 décembre 2019 a procédé à l'annulation de 554.996 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 554.996 € pour le ramener à 6 625 726 €.

11.1.2. Actions propres

Toutes les actions Linedata Services détenues par la société mère sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les gains ou pertes résultant de la cession d'actions propres sont ajoutés ou déduits nets d'impôts des réserves consolidées.

Au 31 décembre 2019, Linedata Services ne détient plus d'actions propres acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale.
Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement en capitaux propres. L'impact de l'exercice est de (5 293) K€.

11.1.3. Dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 21 mai 2019 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 9 626 K€ au titre de l'exercice 2018, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 9 juillet 2019, pour le montant de 8 986 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 9 846 K€, soit 1,35 € par action.

11.2. Résultat par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- ✓ le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, calculé en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions, diminué des actions propres.
- ✓ le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice, diminué des actions propres. Ne sont prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relutif. Sont considérées comme relutives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action.

	31/12/2018	31/12/2019
Résultat net - part du Groupe *(en milliers d'euros)*	19 653	17 810
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 895 517	6 625 726
RESULTAT DE BASE PAR ACTION *(en euros)*	**2,85**	**2,69**

	31/12/2018	31/12/2019
Résultat net - part du Groupe *(en milliers d'euros)*	19 653	17 810
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 895 517	6 625 726
Nombre moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	6 895 517	6 625 726
RESULTAT DILUE PAR ACTION *(en euros)*	**2,85**	**2,69**

11.3 Gestion du risque sur le capital

Le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation tout en maximisant le rendement aux actionnaires grâce à une gestion de la structure de ses fonds propres et de sa dette.

L'évolution du ratio d'endettement, impacté de la norme IFRS 16, est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Emprunts et dettes assimilées	99 511	106 470
Concours bancaires courants	26	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(21 743)	(17 178)
Endettement net (*)	**77 794**	**89 298**
Fonds Propres	113 031	118 554
RATIO D'ENDETTEMENT (Gearing)	**68,8%**	**75,3%**

(*) non compris les autres dettes financières diverses

NOTE 12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

NOTE 13 TAUX DE CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

	Taux moyen de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	Décembre 2018	Décembre 2019	Variation
Dinar Tunisien	3,1026	3,2759	5,3%	3,4001	3,1275	(8,7%)
Dirham Marocain	11,0731	10,7565	(2,9%)	10,9395	10,7428	(1,8%)
Dollar américain	1,1815	1,1196	(5,5%)	1,1450	1,1234	(1,9%)
Dollar canadien	1,5302	1,4857	(3,0%)	1,5605	1,4598	(6,9%)
Dollar de Hong-Kong	9,2597	8,7724	(5,6%)	8,9675	8,7473	(2,5%)
Livre Sterling	0,8847	0,8773	(0,8%)	0,8945	0,8508	(5,1%)
Roupie indienne	80,7273	78,8502	(2,4%)	79,7298	80,1870	0,6%

Sources : Oanda pour les taux des Dinars Tunisien et Marocain, et Banque de France pour les autres taux de change.

7.1.1.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercices clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.
Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.
L'opinion formulée ci dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Impacts de l'application de la nouvelle norme IFRS 16 » de l'annexe des comptes consolidés qui expose les impacts liés à la norme IFRS 16 « Contrats de location » d'application obligatoire au 1er janvier 2019.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des goodwills

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des goodwills s'élève à M€ 160 pour un total bilan de M€ 293. Ces *goodwills* correspondent aux écarts constatés entre le coût d'acquisition des titres des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation et la part de votre groupe dans la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs et des passifs identifiables relatifs à ces sociétés, tel que cela est détaillé dans la note 3.1.3 de l'annexe des comptes consolidés.

Les *goodwills* font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés. Le cas échéant, le test conduit à comptabiliser une dépréciation de la valeur comptable pour la ramener à la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Pour les besoins de ce test, les goodwills sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) en fonction des segments d'activité. Votre groupe a ainsi retenu trois UGT, identiques aux segments d'activité, pour tester les goodwills. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie telle que décrite dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons considéré l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit compte tenu de leur importance dans les comptes consolidés de votre groupe et parce que la détermination de la valeur d'utilité prise en compte dans les tests de dépréciation nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses. Ces hypothèses requièrent une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et des hypothèses faites par votre direction s'agissant des tests de dépréciation. Nos travaux ont notamment consisté à :

- comparer les méthodes appliquées pour l'identification des UGT à celles appliquées sur l'exercice antérieur et décrites dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés ;
- apprécier le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini retenus par la direction, en les comparant à notre propre estimation de ces taux, établie conjointement avec nos spécialistes ;
- examiner, par sondages, la cohérence des flux futurs de trésorerie utilisés avec les résultats historiques des UGT considérées et les business plans communiqués par le Groupe Linedata Services ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation ainsi réalisés par le Groupe.

Activation et évaluation des frais de développement

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, la valeur des frais de développement de logiciels activés au cours de l'exercice s'élève à M€ 6,4.

Ces frais de développement sont immobilisés lorsqu'ils respectent les critères d'éligibilité prévus par la norme IAS 38, tels que détaillés dans la note 7.2 de l'annexe des comptes consolidés. Au 31 décembre 2019, les frais de développement figurant à l'actif du bilan s'élèvent ainsi à M€ 18,4 en valeur nette comptable.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture, tel que cela est décrit dans la note 7.2 de l'annexe des comptes consolidés.

De plus, comme indiqué dans la note 7.5 de l'annexe des comptes consolidés, ces actifs ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, similaires à ceux définis au titre des goodwills.

La direction est amenée à exercer son jugement lors de l'évaluation des critères de capitalisation définis par la norme IAS 38, afin d'identifier les dépenses éligibles, lors de l'estimation de la durée de vie du projet, sous-jacente à l'amortissement de ces actifs, et le cas échéant lors de la mise en œuvre des tests de dépréciation, nécessitant d'estimer la valeur d'utilité.

Nous avons ainsi considéré l'activation et l'évaluation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des principes d'éligibilité des frais de développement des logiciels retenus par la direction ;
- tester sur un échantillon de projets capitalisés sur l'exercice, la conformité des dépenses de l'année activées avec les principes d'éligibilité du groupe, et la cohérence de la documentation sous-jacente (enregistrement des heures, charges externes) ;
- apprécier l'évaluation de la valeur d'utilité des nouveaux projets de l'exercice et des projets significatifs figurant toujours à l'actif, en mettant en œuvre les travaux décrits précédemment sur les *goodwills*.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration arrêté le 17 février 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225 102 1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823 10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.
Au 31 décembre 2019, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quinzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarched'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537 2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT	ERNST & YOUNG et Autres
Christophe Lambert	Henri-Pierre Navas

7.1.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2018

7.1.2.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 68 à 114, du document de référence 2018 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2018.

7.1.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Excercice clos le 31 décembre 2018

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 115, du document de référence 2018 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 mars 2018.

7.1.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017

7.1.3.1 Comptes consolidés

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.1, pages 68 à 114, du document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

7.1.3.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Excercice clos le 31 décembre 2017

Cette information est présentée au paragraphe 20.1.2, page 115, du document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2018.

7.1.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2019

7.1.4.1 Comptes annuels

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Chiffre d'affaires	***2.1***	**7 418**	**7 930**
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		263	1 071
Autres produits d'exploitation		162	-
Produits d'exploitation		**7 843**	**9 001**
Autres achats et charges externes	*2.2*	(5 235)	(6 740)
Impôts et taxes		(375)	(375)
Charges de personnel	*3.1*	(4 670)	(4 903)
Autres charges d'exploitation		(177)	(182)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(514)	(660)
Charges d'exploitation		**(10 971)**	**(12 860)**
Résultat d'exploitation		**(3 128)**	**(3 859)**
Résultat financier	***6.1***	**38 407**	**30 461**
Résultat courant avant impôt		**35 279**	**26 602**
Résultat exceptionnel		**(1 217)**	**43**
Participation et intéressement des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	*8.1*	1 664	(95)
RESULTAT NET		**35 726**	**26 550**

Bilan

ACTIF *(en milliers d'euros)*	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	*4.1*	281	196
Immobilisations corporelles	*4.2*	4 649	4 172
Immobilisations financières	*5.1*	203 887	195 067
Actif immobilisé		**208 817**	**199 435**
Clients et comptes rattachés		1 400	280
Autres créances et comptes de régularisation	*2.3*	38 563	42 601
Disponibilités	*5.5*	5 953	5 777
Actif circulant		**45 916**	**48 658**
Ecart de conversion actif		4 558	4 657
TOTAL DE L'ACTIF		**259 291**	**252 750**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	Notes	31/12/2018	31/12/2019
Capital social		7 134	6 626
Primes		65 703	48 426
Réserves		13 864	40 555
Résultat de l'exercice		35 726	26 550
Capitaux propres	***9.2***	**122 427**	**122 157**
Provisions	***3.3 & 7.1***	**6 109**	**5 186**
Emprunts et dettes financières	*6.2*	89 691	84 641
Fournisseurs et comptes rattachés		1 434	1 632
Dettes fiscales et sociales	*2.4*	3 689	3 684
Autres dettes et comptes de régularisation	*2.5*	32 640	33 907
Dettes		**127 454**	**123 864**
Ecart de conversion passif		3 301	1 543
TOTAL DU PASSIF		**259 291**	**252 750**

Annexes

ANNEXES AUX COMPTE INDIVIDUELS

Faits majeurs
Organigramme du groupe Linedata au 31 decembre 2019……..106
Note 1 Résumé des principales méthodes comptables……..107
Note 2 Activité……..……109
2.1. Chiffre d'affaires……..…109
2.2. Achats et charges externes……..109
2.3. Autres créances et comptes de régularisation…….....109
2.4. Dettes fiscales et sociales……..…...110
2.5. Autres dettes et comptes de régularisation…….....110
2.6. Informations concernant le crédit-bail……...……..110
Note 3 Charges et avantages du personnel……...110
3.1. Frais de personnel et effectifs……..……111
3.2. Rémunération des dirigeants……111
3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....111
3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions……..…112
Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles……..…... 112
4.1. Immobilisations incorporelles……..……112
4.2. Immobilisations corporelles……..…..……112
Note 5 Actifs financiers……113
5.1. Immobilisations financières.....113
5.2. Liste des filiales et participations.....113
5.3. Garanties d'actifs et passifs.....114
5.4. Actions propres de Linedata Services 115
5.5. Disponibilités 115
Note 6 Financement et instruments financiers……..115
6.1. Résultat financier.....115
6.2 Emprunts et dettes financières.....115
Note 7 Autres provisions et passifs éventuels……..……116
7.1. Evolution des autres provisions.....116
7.2. Passifs éventuels.....116
Note 8 Impôts sur les bénéfices……117
8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel 117
8.2. Situation fiscale différée et latente 117
Note 9 Capitaux propres……..117
9.1. Capital social.....117
9.2. Variation des capitaux propres.....118
Note 10 Informations complémentaires……118
10.1. Produits à recevoir et charges à payer 118
10.2. Transactions avec les parties liées 118
10.3. Honoraires des commissaires aux comptes 119
10.4. Identité de la tête de groupe 119
Note 11 Evénements postérieurs à la clôture……119

Faits majeurs

Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 25 juin 2019 a constaté la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence attribuées à des bénéficiaires résidents français le 13 juin 2014 et s'est prononcé sur la parité de conversion des actions de préférence en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté l'attribution de 47.866 actions ordinaires résultant de la conversion des 673 actions de préférence et a constaté que 47.866 actions nouvelles de 1 euro valeur nominale ont été créées avec suppression des 673 actions de préférence d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées par incorporation au capital d'une somme de 47.193 €, prélevées sur les réserves. Il en résulte une augmentation de capital de 47.193 € portant le capital social de Linedata Services à 7.180.722 €.

Le Conseil d'administration du 10 décembre 2019 a procédé à l'annulation de 554.996 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 554.996 € pour le ramener à 6.625.726 €.

Linedata déploie en 2019 un projet d'entreprise à vocation caritative, « Linedata Charity ». C'est ainsi qu'elle a retenu trois domaines principaux d'intervention : l'Environnement, l'Education, et la Santé. S'agissant de l'Education plus particulièrement, Linedata participe à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire. Avec cette initiative, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants Ougandais, qui en retour, participeront au développement de leur pays. Ce projet inclut la création d'un fonds interne de solidarité, alimenté chaque année à partir des résultats dégagés de l'activité opérationnelle de Linedata. La gouvernance de ce fonds est assurée par un comité interne, qui définit les grandes orientations, vote son budget et assure le suivi de l'utilisation des subsides. En 2019, les autres charges non récurrentes sont principalement composées d'une dotation de 0,9 M€ pour financer le projet en Ouganda.

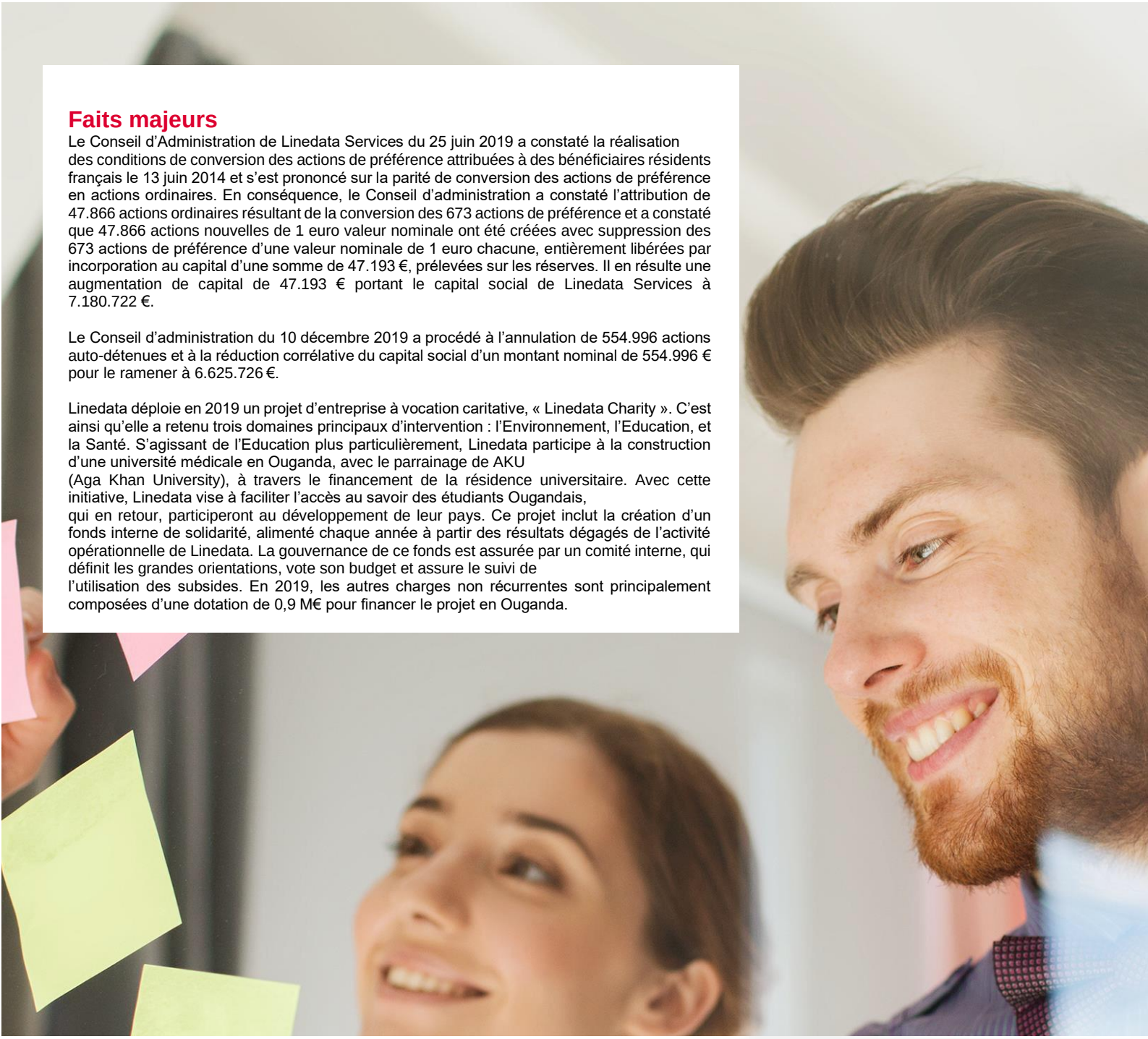

Organigramme du Groupe Linedata au 31 décembre 2019

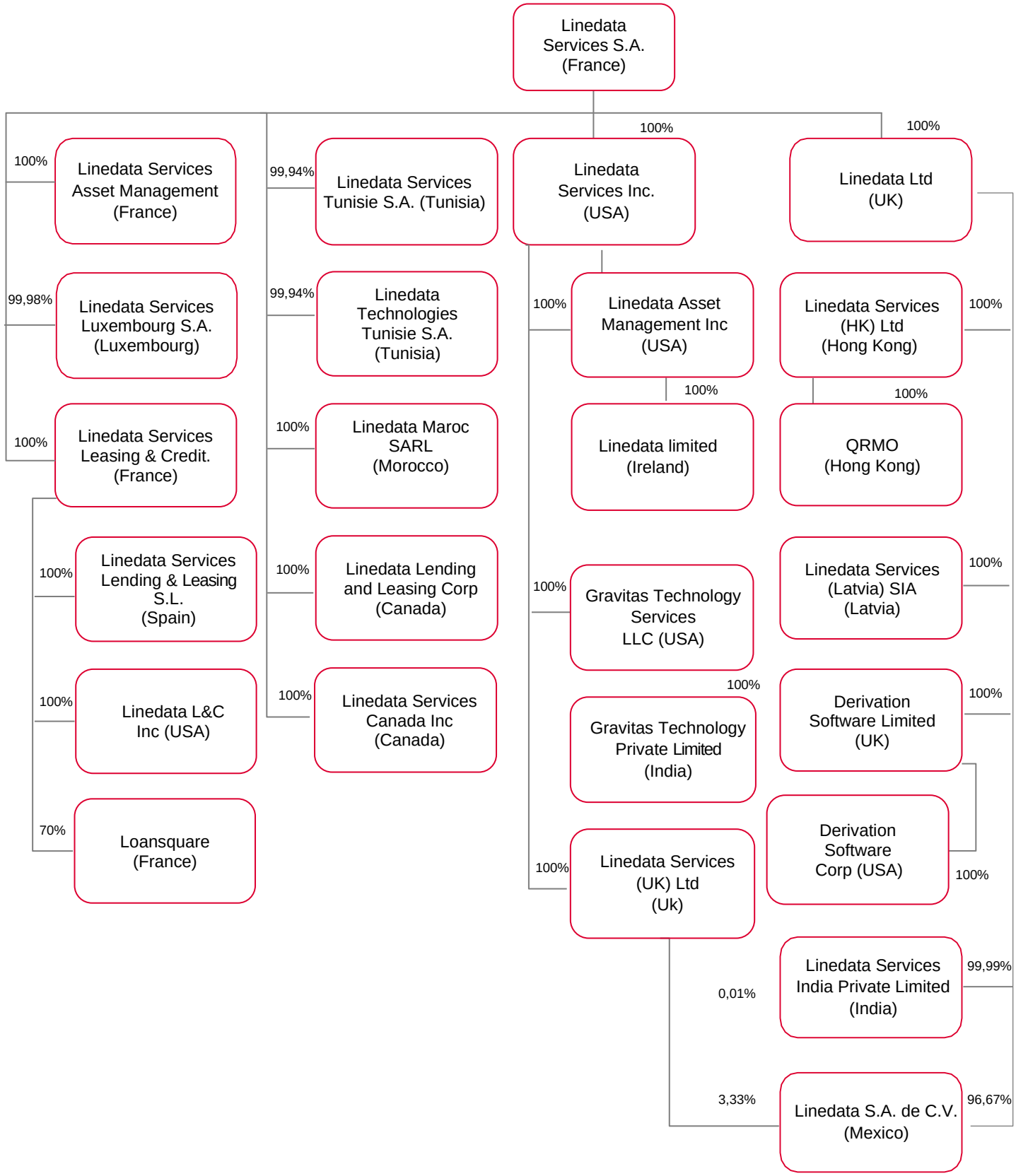

NOTE 1 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les comptes individuels 2019 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables et les adaptations professionnelles ont été appliquées en référence à l'avis du règlement l'ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.
Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration et arrêtés lors de sa séance du 17 février 2020.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à cinq ans suivant leur durée d'utilité estimée qui est revue à chaque clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Une dotation aux dépréciations est constatée, le cas échéant, pour prendre en compte les pertes de valeur complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La société détermine à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes notables de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.
L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dotation aux dépréciations est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.
La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable des titres de participation et la valeur recouvrable de ces titres. La valeur recouvrable d'une filiale est déterminée selon la méthode des comparables (multiple d'EBITDA) et le cas échéant selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- ✓ flux afférents à une période explicite de prévision de quatre ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget,
- ✓ flux postérieurs à cette période de quatre ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- ✓ au taux de l'argent sans risque à dixans,
- ✓ auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur nette comptable des titres de participation excède sa valeur recouvrable, les titres de la participation sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur coût d'achat majoré des frais accessoires. Elles sont, le cas échéant, dépréciées sur la base du cours du dernier mois. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (F.I.F.O.).

Instruments financiers

Linedata Services S.A. utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture pour se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêt, ses emprunts à moyen terme étant contractés à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés constituent des éléments hors bilan.

L'instrument de couverture utilisé par Linedata Services S.A. au 31 décembre 2019 est un accord de swaps de taux d'intérêt (cf. note 6.2).

Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises étrangères sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées dans des comptes de régularisation à l'actif et au passif du bilan (« écarts de conversion »).

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Chiffre d'affaires

La société Linedata Services S.A. ayant une activité de holding animatrice, son chiffre d'affaires provient quasi uniquement de refacturations à ses filiales de frais de siège ou de contrats portés pour le compte de ses filiales.

Avantages au personnel

La société offre certains avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises, le versement d'un capital au moment de leur départ en retraite du Groupe (régime d'indemnités de fin de carrière) ou de sommes forfaitaires acquises en fonction de leur ancienneté professionnelle dans l'entreprise (régime de médailles du travail). Conformément aux obligations et réglementations publiques applicables, ces régimes, dits à prestations définies, peuvent être financés par des placements dans différents instruments.

Les engagements liés à ces régimes sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations prennent en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisationapproprié.

Linedata Services SA comptabilise des actifs et/ou des passifs au titre de ces régimes ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

Concernant les régimes d'indemnités de fin de carrière, les profits et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum : celui-ci est calculé en divisant l'excédent des profits et pertes actuariels au-delà de 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, par la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires.

L'impact des changements de régimes est amorti en compte de résultat sur la durée de service résiduelle moyenne des bénéficiaires à la date dudit changement.

Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements hors bilan de la société.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Note 2 Activité

2.1. Chiffre d'affaires

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Ventes France	2 640	2 322
Ventes Union Européenne	1 400	1 817
Ventes Export	3 378	3 791
CHIFFRE D'AFFAIRES	**7 418**	**7 930**

2.2. Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Locations immobilières et autres	(41)	(23)
Crédit-bail	(1 469)	(1 453)
Frais d'entretien	(584)	(503)
Assurances	(199)	(232)
Personnel détaché	(285)	(433)
Honoraires	(1 248)	(2 414)
Frais de communication	(439)	(457)
Voyages, déplacements et missions	(638)	(616)
Lignes téléphoniques	(48)	(41)
Services bancaires	(126)	(32)
Autres achats et charges externes	(158)	(536)
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**(5 235)**	**(6 740)**

L'augmentation des achats et charges externes est essentiellement liée à des honoraires dans le cadre de projets d'acquisitions et des frais de conseil en étude stratégique.

2.3. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Avances Fournisseurs	-	12
Personnel et comptes rattachés	2	3
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéfices	187	-
Taxe sur la valeur ajoutée	358	376
Autres impôts, taxes et assimilés	2	-
Groupe et associés (Compte Courant avec les filiales)	37 777	41 969
Débiteurs divers	69	105
Charges constatées d'avance	168	136
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	**38 563**	**42 601**

Les autres créances et comptes de régularisation sont à échéance inférieure à un an.

2.4. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	920	916
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	622	691
Etat et autres collectivités publiques		
Impôts sur les bénéfices	1 952	2 024
Taxe sur la valeur ajoutée	116	16
Autres impôts, taxes et assimilés	79	37
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**3 689**	**3 684**

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance inférieure à un an.

2.5. Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Groupe et associés	32 557	33 797
Débiteurs divers	83	110
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	**32 640**	**33 907**

Les autres dettes sont à échéance inférieure à un an.

2.6. Informations concernant le crédit-bail

En octobre 2016, Linedata Services a pris en crédit-bail immobilier sur une durée de 12 ans, un ensemble immeuble et terrain, d'une valeur de 13 347 K€, situé au 27 rue d'Orléans à Neuilly sur Seine afin d'en faire son siège social à partir de 2017.

Les immobilisations en crédit-bail (hors bilan) au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)				Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
					de l'exercice	cumulées	
Terrain & Constructions				13 347	(521)	(1 676)	11 671

Conformément à la durée d'amortissement définie en note 1, l'immeuble valorisé à 10 417 K€ est amortissable sur une durée de 20 ans à compter d'octobre 2016.

Les engagements de crédit-bail sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (en €)
	de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain & Constructions	1 452	4 779	1 436	4 369	3 660	9 465	1

Note 3 Charges et avantages du personnel

3.1. Frais de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Salaires et traitements	(3 881)	(3 328)
Charges sociales	(1 746)	(1 799)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	957	224
CHARGES DE PERSONNEL	**(4 670)**	**(4 903)**

Les frais de personnel correspondent à un effectif moyen de 20 cadres en 2019 en comparaison à 25 cadres en 2018.

3.2. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées en 2019 au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués par la société ou certaines de ses filiales, à raison de leurs fonctions dans le Groupe Linedata, s'élève à 1 322 K€.

3.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

La provision d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2019
Taux d'actualisation des Indemnités de fin de carrière	1,60%	0,75%
Taux d'actualisation des Médailles du travail	1,10%	0,40%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%	3,00%
Table de mortalité	TG H/F 2005	TG H/F 2005
Age de départ à la retraite :		
Cadres nés avant le 01/01/1950	64 ans	64 ans
Cadres nés après le 01/01/1950	66 ans	66 ans
Non cadres nés avant le 01/01/1950	62 ans	62 ans
Non cadres nés après le 01/01/1950	64 ans	64 ans

Turnover	31/12/2018	31/12/2019
Avant 25 ans	Entre 17% et 25%	Entre 17% et 25%
De 25 à 29 ans	Entre 13% et 18%	Entre 13% et 18%
De 30 à 34 ans	Entre 9% et 13%	Entre 9% et 13%
De 35 à 39 ans	Entre 6% et 9%	Entre 6% et 9%
De 40 à 44 ans	Entre 4% et 6%	Entre 4% et 6%
De 45 à 49 ans	Entre 2% et 4%	Entre 2% et 4%
50 ans et plus	< 2%	< 2%

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux de rendement des obligations européennes privées de première catégorie (AA) et de même durée que celle des engagements. Le Groupe utilise les taux de l'indice iBoxx de « l'International Index Company » pour les « Corporate Bonds AA ».

Les taux retenus au 31 décembre 2019 sont proches de :

- ✓ 0,60% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 10+ pour les indemnités de fin de carrière,
- ✓ 0,20% par référence aux indices iBoxx € Corporates AA 7-10 pour les médailles du travail.

L'évolution de la provision pour indemnités de fin de carrière et de médailles du travail est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2018	Indemnités de fin de carrière France	Médailles du travail	31/12/2019
Provision à l'ouverture de l'exercice	**501**	**22**	**523**	**465**	**15**	**480**
Variation des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-
Prestations servies aux salariés	(92)	-	(92)	48	-	48
Charge de l'exercice	56	(7)	49	-	2	2
Coût des services rendus	*50*	*4*	*54*	-	-	-
Coût financier	*6*	-	*6*	-	2	2
Amortissement des écarts actuariels	-	*(11)*	*(11)*	-	-	-
PROVISION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**465**	**15**	**480**	**513**	**17**	**530**

Les écarts actuariels reconnus incluent les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

3.4. Plan d'attribution gratuite d'actions

Référence de l'attribution	Plan 2014 (n°4)
Nature des actions	Actions de préférence (2)
Date de l'Assemblée Générale	12/05/2014
Date du Directoire ayant décidé de l'attribution gratuite d'actions	13/06/2014
Nombre total d'actions gratuites attribuées par décision du Directoire	675
Nombre total d'actions gratuites pouvant être acquises, constaté à l'issue de la période de réalisation des conditions initiales dont :	675
- par des mandataires sociaux (fonction exercée lors de l'attribution)	250
- par les 10 premiers attributaires salariés (1)	425
Nombre total de bénéficiaires dont :	12
- nombre de mandataires sociaux	1
- nombre d'attributaires salariés du groupe	11
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires résidents français	13/06/2017
Date de fin de la période d'acquisition pour les attributaires non-résidents français	
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires résidents français	13/06/2019
Date de fin de la période de conservation pour les attributaires non-résidents français	
Nombre d'actions de préférence pouvant être converties en actions ordinaires au 1er janvier 2019	673
Nombre d'actions gratuites attribuées et pouvant être acquises en 2019	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement acquises en 2019	-
Nombre d'actions gratuites attribuées antérieurement annulées en 2019	-
Nombre d'actions de préference converties au 13 juin 2019	47 866
Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises ou converties restantes au 31 décembre 2019	-

(1) Il est tenu compte des salariés de toutes les sociétés du Groupe, et pas uniquement de ceux de la société mère
(2) Une action de préférence a été convertie en au plus 82 actions Linedata Services S.A.
Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 25 juin 2019 a constaté la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence attribuées à des bénéficiaires résidents français le 13 juin 2014 et s'est prononcé sur la parité de conversion des actions de préférence en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté l'attribution de 47 866 actions ordinaires résultant de la conversion des 673 actions de préférence et a constaté que 47 866 actions nouvelles de 1 euro valeur nominale ont été créées avec suppression des 673 actions de préférence d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées par incorporation au capital d'une somme de 47 193€, prélevées sur les réserves.

Note 4 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais d'établissement	Logiciels	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	**489**	**789**	**1 278**
Acquisitions	-	5	5
Cessions	-	-	-
VALEURS BRUTES au 31/12/2019	**489**	**794**	**1 283**
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	**(489)**	**(508)**	**(997)**
Dotations aux amortissements	-	(90)	(90)
Reprises d'amortissements	-	-	-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2019	**(489)**	**(598)**	**(1 087)**
VALEURS NETTES au 31/12/2018	**-**	**281**	**281**
VALEURS NETTES au 31/12/2019	**-**	**196**	**196**

4.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériel industriel et informatique	Agencements	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	**1 754**	**117**	**2 235**	**38**	**284**	**700**	**5 128**
Acquisitions	10	-	18	-	162	1	191
Cessions / Transfert	-	-	(149)	-	-		(149)
VALEURS BRUTES au 31/12/2019	**1 764**	**117**	**2 104**	**38**	**446**	**701**	**5 170**
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	**(42)**	**(66)**	**(159)**	**(12)**	**(145)**	**(55)**	**(479)**
Dotations aux amortissements	(97)	(18)	(243)	(9)	(76)	(76)	(519)
Reprises d'amortissements							-
AMORTISSEMENTS au 31/12/2019	**(139)**	**(84)**	**(402)**	**(21)**	**(221)**	**(131)**	**(998)**
VALEURS NETTES au 31/12/2018	**1 713**	**51**	**2 075**	**26**	**139**	**645**	**4 649**
VALEURS NETTES au 31/12/2019	**1 626**	**33**	**1 701**	**17**	**225**	**570**	**4 172**

Note 5 Actifs financiers

5.1. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Dépôts et cautionnements	Autres immobilisations financières	IMMOBILISATIONS FINANCIERES
VALEURS BRUTES au 31/12/2018	**194 405**	**510**	**10 924**	**205 839**
Acquisitions	-	-	9 541	9 541
Ecart de conversion	-	-	-	-
Cessions / Remboursements	-	(9)	(20 304)	(20 313)
VALEURS BRUTES au 31/12/2019	**194 405**	**501**	**161**	**195 067**
AMORTISSEMENTS au 31/12/2018	**(1 952)**	-	-	**(1 952)**
Dotations aux amortissements	-	-	-	-
Reprises d'amortissements	1 952	-	-	1 952
AMORTISSEMENTS au 31/12/2019	-	-	-	-
VALEURS NETTES au 31/12/2018	**192 453**	**510**	**10 924**	**203 887**
VALEURS NETTES au 31/12/2019	**194 405**	**501**	**161**	**195 067**

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations ci-dessous.

Dans le cadre de l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2015-06/07 relatif notamment à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, une reprise de la provision pour dépréciation des titres Linedata Services Asset Management a été constatée dans les comptes à hauteur de 1 952 K€ en 2019, compte tenu de la valeur recouvrable de cette filiale, déterminée par la méthode des cash flows actualisés à fin décembre 2019.

Les dépots et cautionnements sont constitués essentiellement de gages espèces dans le cadre des emprunts bilatéraux mis en place en juin et juillet 2017.

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées des actions propres de Linedata Services S.A.

5.2. Liste des filiales et participations

Raison sociale	Devise	Capital	Capitaux propres (hors capital et résultat)	Total Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Chiffre d'affaires	Résultats	Dividendes encaissés par la Société
						Brute	Nette				
(en milliers de devises)		(en Dev)	(en Dev)	(en Dev)		(en EUR)	(en EUR)	(en EUR)	(en Dev)	(en Dev)	(en EUR)
Linedata Services Asset Management	EUR	27 077	20 827	53 034	100%	68 445	68 445	-	20 715	5 130	
Linedata Services Leasing & Credit	EUR	16 306	23 148	47 119	100%	40 976	40 976	-	40 673	7 665	5 073
Linedata Services Luxembourg	EUR	123	543	1 175	100%	2 603	2 603	-	2 847	509	
Linedata Services Tunisie	TND	100	1 488	1 771	100%	1 033	1 033	-	3 992	183	
Linedata Technologies Tunisie	TND	100	3 029	8 359	100%	52	52	-	19 712	5 230	2 202
Linedata Maroc	MAD	100	(2 082)	(2 480)		9	9	-	4 477	(498)	
Linedata Ltd	GBP	17	4 874	7 934	100%	29 475	29 475	-	23 864	3 043	3 343
Linedata Services Inc	USD	49 625	36 154	91 912	100%	47 672	47 672	-	40 047	6 133	17 609
Linedata Lending & Leasing Corp	CAD	5 500	613	6 231	100%	4 140	4 140	-	6 301	118	-
Linedata Services Canada	CAD	1 CAD	-	NS	100%	NS	NS	-	NA	NA	-

5.3. Garanties d’actifs et passifs

Descriptif	Reçue / Donnée	Objet	Date de début	Date de fin	Bénéficiaire	Montant plafond
Acquisition des actifs CapitalStream	Reçue	Garanties et déclarations usuelles : détention des actifs, propriété intellectuelle, aspects sociaux, fiscaux, juridiques et financiers	21/03/2013	21/03/2020 pour la propriété intellectuelle, 60 jours après la date de prescription pour les impôts, 21/12/2014 pour autres garanties	Linedata Services SA et ses filiales	22,5 M$ pour la propriété intellectuelle, 9 M$ pour les autres garanties

5.4. Actions propres de Linedata Services

	31/12/2018	31/12/2019
Nombre d'actions achetées	574 295	242 442
Cours moyen des achats	33,35	30,62
Nombre d'actions vendues	91 414	73 453
Cours moyen des ventes	34,95	28,82
Nombre d'actions annulées ou transférées	208 565	554 996
Nombre d'actions transférées au titre du plan d'AGA 2011	-	-
Nombre d'actions à la clôture	389 717	3 710
Pourcentage du capital représenté par actions propres	5,46%	0,06%
Valeur nominale de ces actions	1	1
Valeur des actions au coût d'achat	12 644 042	98 542
Valeur des actions au prix de marché	**12 276 086**	**97 239**

5.5. Disponibilités

(en milliers d'euros)	31/12/2018		31/12/2019	
	Valeur d'achat	Valeur de marché	Valeur d'achat	Valeur de marché
Actions propres	1 796	1 615	-	-
Solde débiteur de banque & caisse	4 157	4 157	5 777	5 777
DISPONIBILITES	**5 953**	**5 772**	**5 777**	**5 777**

Les actions propres au 31 décembre 2018 correspondent à celles affectées aux programmes d'attribution gratuite du 13 juin 2014 et à des programmes non définis d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée.

Note 6 Financement et instruments financiers

6.1. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Dividendes reçus des participations	27 660	28 227
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	291	352
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	(2 263)	(2 146)
Pertes / gains de change (y compris provision)	58	2 037
Dépréciation des titres de participation	12 666	1 952
Autres produits et charges financiers	(5)	39
RESULTAT FINANCIER	**38 407**	**30 461**

Le détail des dividendes reçus est présenté dans le tableau des filiales et participations (cf. note 5.2).

6.2 Emprunts et dettes financières

L'évolution des emprunts et dettes financières est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	54 161	16 400	(21 483)	101	49 179
Emprunts Obligataires	35 000	-	-	-	35 000
Découverts bancaires	26	-	(24)	-	2
Intérêts courus sur emprunts	504	460	(504)	-	460
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**89 691**	**16 860**	**(22 011)**	**101**	**84 641**

L'échéancier des emprunts et dettes financières se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 571	29 608	-	49 179
Emprunts Obligataires	-	35 000	-	35 000
Découverts bancaires	2	-	-	2
Intérêts courus sur emprunts	460	-	-	460
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**20 033**	**64 608**	**-**	**84 641**

En 2019, Linedata Services SA a réalisé deux tirages sur son emprunt BNP Paribas (4,9M€ et 1,5M€) arrivant à l'intégralité du tirage de cet emprunt (20 M€) et a entamé le remboursement des échéances.

En janvier et juillet 2019, Linedata Services SA a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M$ chacune du crédit syndiqué en dollars US auprès de la banque NATIXIS. Les deux tranches remboursées ont mis fin au crédit syndiqué.

Par ailleurs, le remboursement du crédit syndiqué de 20 M€ débutera en janvier 2020.

En mai 2019, Linedata Services SA a souscrit à un emprunt BPI d'un montant de 10 M€ au titre du financement du développement. Cet emprunt a également participé au remboursement anticipé de l'emprunt BPI d'un montant de 7 M€ souscrit en avril 2018.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice. Les

conditions bancaires applicables sont les suivantes :

- ✓ le taux d'intérêt est fixe pour l'emprunt obligataire et les emprunts bilatéraux contractés en juin et juillet 2017
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor, pour l'emprunt syndiqué libellé en euro, afférent à la période de tirage concernée, auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction du ratio de levier (dette nette consolidée sur EBITDA)
- ✓ le taux d'intérêt est égal à l'Euribor auquel s'ajoute une marge pour les emprunts bilatéraux contractés en août 2018 et mai 2019.

Covenants

Dans le cadre du contrat d'emprunt obligataire mis en place en juin 2015 et du contrat de crédits bancaires signé en janvier 2017, Linedata Services S.A. s'engage au titre des covenants à ce qu'au 31 décembre 2019, le ratio de levier, soit le montant de la dette nette divisé par l'EBITDA consolidé soit inférieur à 2,5.

Compte tenu des impacts potentiels de l'application d'IFRS 16 sur le ratio de levier, Linedata a négocié un avenant aux contrats d'emprunts auprès des obligataires et du pool bancaire afin que le ratio de levier soit établi sur la base des comptes consolidés, à l'exclusion de l'application de cette nouvelle norme.

Au 31 décembre 2019, le ratio de levier (hors impact IFRS 16) s'élève à 1,813.

Instruments financiers

Un contrat de couverture a été mis en place afin de répondre aux obligations du crédit bancaire contracté en janvier 2017.
Le taux d'intérêt applicable à l'emprunt bancaire est l'Euribor ; l'objectif est donc de se prémunir contre les risques de hausse de ce taux.

Au 31 décembre 2019, un contrat de type swap en cours porte sur l'échange de l'Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,165% et représente une couverture de 75% de la dette syndiquée en euro, soit un nominal de 15 M€ avec une échéance finale au 24 janvier 2022.

Note 7 Autres provisions et passifs éventuels

7.1. Evolution des autres provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/2019
Provisions pour pertes de change	4 557	4 656	(4 557)	-	4 656
Provisions pour litiges sociaux	88	-	(88)	-	-
Autres provisions	984	-	(984)		-
PROVISIONS	**5 629**	**4 656**	**(5 629)**	-	**4 656**

Au 31 décembre 2018, les autres provisions concernaient le plan d'attribution d'actions gratuites décidé en 2014.

7.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels font l'objet d'une appréciation de la Direction de la société. Ils correspondent à :

- ✓ des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- ✓ des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'apparaît pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Note 8 Impôts sur les bénéfices

8.1. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Impôts sur le résultat courant	1 749	994
Impôts sur le résultat exceptionnel	404	(14)
Taxe sur les revenus distribués	-	-
Intégration fiscale	(489)	(1 075)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**1 664**	**(95)**

La société a opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale avec ses deux filiales françaises, Linedata Services Asset Management et Linedata Services Leasing & Credit. Les modalités de répartition de l'impôt définies par la convention d'intégration fiscale permettent d'assurer la neutralité fiscale aux sociétés intégrées.

Linedata Services S.A., déficitaire fiscalement, ne se serait pas acquittée d'impôt si elle n'avait pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Au titre de ce groupe d'intégration fiscale, Linedata Services, en tant que société mère, acquittera l'impôt dû par les filiales françaises sur une assiette minorée de l'utilisation du résultat déficitaire individuel généré par Linedata Services S.A. au titre de l'exercice 2019.

Il est prévu par les conventions d'intégration fiscale applicables à compter du 1er janvier 2007 et conclues entre Linedata Services S.A. et ses filiales membres de l'intégration fiscale que l'économie d'impôt réalisée par le groupe d'intégration fiscale soit conservée par Linedata Services S.A. en sa qualité de société mère et ne donnent lieu à aucune indemnité au bénéfice des sociétés. Les crédits d'impôts restituables sont remboursés aux filiales par Linedata Services S.A. pour la fraction de leurs montants qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés versée par les filiales à Linedata Services S.A.

Le groupe d'intégration fiscal a utilisé l'intégralité du déficit fiscal au 31 décembre 2018 de 1 674 K€. A la clôture de l'exercice, Linedata Services S.A dispose d'un déficit reportable au niveau individuel de 21 265 K€.

8.2. Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du plan comptable, ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

La situation fiscale différée et latente en base est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2019		Variations		Au 31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante						
- Organic	-		-		-	
- Participation des salariés	-		-		-	
- Ecart de conversion	3 301		(1 758)		1 543	
A déduire ultérieurement						
- Provision pour retraite	465		48		513	
- Plus value latente sur actions propres	-	1 035		(1 035)		-
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS	**3 766**	**1 035**	**(1 711)**	**(1 035)**	**2 055**	**-**

Note 9 Capitaux propres

9.1. Capital social

Le capital social de Linedata Services s'élève au 31 décembre 2019 à 6 625 726 €, composé de 6 625 726 actions, d'une valeur nominale de 1 €.

Le capital social a été réduit de 554 996 €, passant de 7 180 722 € à 6 625 726 €, à la suite de l'annulation de 554 996 actions auto-détenues tel que décidé par le Conseil d'Administration de Linedata Services en date du 31 décembre 2019.

9.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 31/12/2018	**7 134**	**65 703**	**793**	**12 871**	**200**	**35 726**	**122 427**
Augmentation	47	-	-	-	-	-	**47**
Diminution	(555)	(17 277)	-	(47)	-	-	**(17 879)**
Affectation résultat	-	-	-	26 096	-	(35 726)	**(9 630)**
Distribution de dividendes	-	-	-		643	-	**643**
Résultat de la période	-	-	-		-	26 550	**26 550**
Au 31/12/2019	**6 626**	**48 426**	**793**	**38 920**	**843**	**26 550**	**122 158**

L'Assemblée Générale Mixte de Linedata Services réunie le 21 mai 2019 a décidé de distribuer un dividende ordinaire dont le montant s'élève à 9 626 K€ au titre de l'exercice 2018, soit 1,35 € par action. Ce dividende, hors détentions d'actions propres, a été mis en paiement le 9 juillet 2019, pour le montant de 8 986 K€. Le dividende théorique au titre de l'exercice précédent s'élevait à 9 846 K€, soit 1,35 € par action

Note 10 Informations complémentaires

10.1. Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
Clients et comptes rattachés	1 152	-
Autres créances	66	102
PRODUITS A RECEVOIR	**1 218**	**102**
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	504	460
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306	245
Dettes fiscales et sociales	1 377	1 377
Autres dettes	83	110
CHARGES A PAYER	**2 270**	**2 192**

10.2. Transactions avec les parties liées

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2019
ACTIF		
Titres de participations	194 405	194 405
Créances clients et comptes rattachés	1 400	280
Autres créances	37 777	41 969
PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164	138
Autres dettes	32 557	33 797
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participation	27 660	28 227
Autres produits financiers	407	540
Autres charges financières	(116)	(188)

10.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux, pris en charge en 2019 par la société Linedata Services, sont les suivants :

(en milliers d'euros)	ERNST & YOUNG		FINEXSI AUDIT	
	31/12/2019	%	31/12/2019	%
Certification des comptes individuels et consolidés	128	55%	103	45%
Services autres que la certification des comptes	2	50%	2	50%
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	**130**	**55%**	**105**	**45%**

10.4. Identité de la tête de groupe

Linedata Services S.A. est société mère du groupe consolidé Linedata. Le groupe Linedata est par ailleurs consolidé en tant que palier du groupe détenu par la société Amanaat.

Note 11 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture identifié.

7.1.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Linedata Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Point clé de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823 9 et R. 823 7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Point clé de l'audit

Les titres de participation, figurant à l'actif au 31 décembre 2019 pour un montant net de M€ 194, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable. Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels, la valeur recouvrable est estimée par la direction selon la méthode des comparables (multiple d'EBITDA) et, le cas échéant, selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie, reposant notamment sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu du montant significatif des titres de participation au bilan, et de leur sensibilité aux variations des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de flux futurs de trésorerie, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier la valeur recouvrable des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner la justification apportée par la société sur la méthode d'évaluation mise en œuvre ;
- Apprécier les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation des filiales, les plus significatives, notamment au regard des données financières historiques et au regard du budget de chacune des entités ;
- Comparer, le cas échéant, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation retenus avec ceux utilisés dans l'évaluation des *goodwills*;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétiques des calculs des valeurs recouvrables retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 17 février 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.
Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernementd'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Linedata Services par votre assemblée générale du 28 juin 2004 pour le cabinet FINEXSI AUDIT et du 30 juin 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2019, le cabinet FINEXSI AUDIT était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quinzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822 10 à L. 822 14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT	ERNST & YOUNG et Autres
Christophe Lambert	Henri-Pierre Navas

7.1.4.3 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Linedata Services,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- **Avec la société Amanaat**

Personne concernée

M. Anvaraly Jiva, Président du Conseil d'administration et Directeur Général de votre société et président de la société Amanaat.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Amanaat et votre société, autorisé par le conseil de surveillance en date du 18 décembre 2015.

Selon les dispositions du contrat, votre société fournit à la société Amanaat des prestations de services administratifs et financiers. Ce contrat a pris effet rétroactivement le 22 mai 2015, pour une durée initiale de deux ans, renouvelable tacitement par période de douze mois.

L'objet de la prestation porte sur les points suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- d'une part, l'établissement des comptes sociaux et consolidés de la société Amanaat, la tenue de la comptabilité sociale, ainsi que la relation avec les commissaires aux comptes de la société Amanaat ;
- et, d'autre part, le suivi de trésorerie, le conseil en gestion financière et de trésorerie ainsi que le secrétariat juridique et administratif de la société Amanaat.

Modalités

Au titre de ce contrat, il a été constaté un produit sur l'exercice d'un montant de € 11 405 hors taxes.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Après réalisation d'une étude comparative, le Conseil d'administration a autorisé la signature du contrat de prestations de services entre votre société, prestataire, et la société Amanaat afin d'assurer un suivi régulier et opérationnel des fonctions administratives et financières, lesquelles ne pouvaient être effectuées par la société Amanaat dans la mesure où cette société ne disposait pas de salariés.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avec la société Odigo Consulting LLC**

Personne concernée

Mme Shabrina Jiva, membre du conseil d'administration de votre société et présidente de la société Odigo Consulting LLC.

Nature et objet

Contrat de prestations de services entre la société Odigo Consulting LLC et votre société, autorisé par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2017 pour l'année 2017 et les trois années qui suivent.

Les prestations fournies par la société Odigo Consulting LLC consistent à conseiller votre société notamment sur :

- la composition du comité stratégique ;
- le rôle et les missions du comité stratégique ;
- l'organisation des travaux du comité stratégique et la fréquence de ses réunions ;
- les modalités de comptes rendus des travaux au conseil d'administration.

Modalités

Au titre de ce contrat, il n'a pas été constaté de charge sur l'exercice.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT — ERNST & YOUNG et Autres

Christophe Lambert — Henri-Pierre Navas

7.2 Politique de distribution des dividendes

Il est d'usage pour la Société lorsque les résultats le permettent de procéder à une distribution de dividendes.
Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (en €) :

Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende ordinaire par action (en €)
2016	7 341 382	1,5
2017	7 293 356	1,35
2018	7 293 356	1,35

Il sera proposé à l'Assemblée Générale annuelle à tenir en 2020 d'approuver la distribution d'un dividende ordinaire par action de 1,40 €.

7.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société n'est partie à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

7.4 Changements notables

Sur la période couverte par les informations financières sélectionnées du présent document d'enregistrement universel, il n'y a pas de changement significatif à signaler, la conclusion en 2018 d'un nouvel emprunt ayant pour finalité de refinancer l'acquisition de titres Linedata dans le cadre du programme de rachat n'ayant pas significativement modifié la structure financière de Linedata Services.

8.Informations supplémentaires

8.1 Capital social

8.1.1 Montant du capital souscrit et catégories d'actions

Au 31 décembre 2018, le capital social est fixé à 7.133.529 euros, divisé en 7.132.856 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2018 est de 11.112.624 (soit 10.722.907 droits de vote exerçables en assemblée générale).

Au 31 décembre 2019, le capital social est fixé à 6.625.726 euros, divisé en 6.625.726 actions d'une valeur nominale de 1€. Le nombre correspondant de droits de vote au 31 décembre 2019 est de 10.666.892 (soit 10.670.602 droits de vote exerçable en assemblée Générale).

Par rapport à 2018 et suivant la délibération du Conseil d'Administration du 10 décembre 2019, le capital social de Linedata Services a été diminué de 554.996 € lors de l'annulation de 554.996 actions auto-détenues. L'annulation d'actions auto-détenues s'est réalisée dans le cadre de la vingt-quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 21 mai 2019, qui avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une réduction du capital social de la Société par annulation des actions auto- détenues dans la limite de 10% des actions composant le capital de la Société.

8.1.2 Actions non représentatives du capital

Néant.

8.1.3 Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales

Au 31 décembre 2019, Linedata Services détient 0 actions propres. Au 31 décembre 2018, Linedata Services détenait 389.717 actions propres, de valeur nominale 1 euro, pour un montant comptable de 12.276.085,50 euros. La répartition par objectif des actions auto détenues est présentée dans l'annexe 1 au rapport de gestion au paragraphe 9.1 du présent document.

8.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Par décision du Président en date du 13 juin 2017, la Société a procédé à l'émission de 673 actions de préférence (actions de catégorie B), par augmentation du capital de 673 €, conformément au Plan d'Attribution Gratuite d'actions de préférence de Linedata Services SA mis en place en juin 2014. Ces 673 actions de préférence seront convertibles à terme en actions ordinaires (actions de catégorie A). Chaque action de préférence sera convertible en au plus quatre-vingt-huit (88) actions ordinaires après application des conditions de performance en juin 2019.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2018, furent attribuées 48.065 actions gratuites à certains salariés non-résidents français du Groupe. Ces actions disposent des mêmes droits que les actions ordinaires. Ces actions ont été attribuées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites aux non- résidents français du 13 juin 2014 validé par le Directoire.

8.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital

Il n'y a pas au 28 février 2020 de capital souscrit mais non libéré.

8.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

8.1.7 Historique du capital social depuis le 1er Janvier 2015

Date	Opération	Montant successif du capital	Nombre cumulé des titres existants	Nominal des titres	Nombre total de droits de vote
Au 22/05/2015	Après réduction de capital par annulation de 492.000 actions auto-détenues	7 359 025 euros	7 359 025 actions	1 euro	8 194 031
Au 31/12/2015	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 320 382 euros	7 320 382 actions	1 euro	9 141 803
Au 31/12/2016	Après constatation de la levée d'options de souscription d'action et réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	7 341 382 euros	7 341 382 actions	1 euro	9 201 621
Au 13/06/2017	Après constatation de l'émission de 673 actions de préférencede catégorie B	7 342 055 euros	7 341 382 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 314 569
Au 30/06/2017	Après constatation de la réduction de capital par l'annulation de 48 026 actions auto détenues	7 294 029 euros	7 293 356 actions de catégorie A et 673 actions de préférence de catégorie B	1 euro	10 640 132
Au 12/12/2018	Réduction de capital par l'annulation de 160 500 actions auto détenues	7 133 529 euros	7 132 856 actions de catégorie A et 673 actions de preference de catégorie B	1 euro	11 112 624
Au 31/12/2019	Réduction de capital par l'annulation de 554 996 actions auto-détenues	6 625 726 euros	6 625 726 actions	1 euro	10 670 556

8.2 Acte constitutif et statuts

8.2.1 Objet social

Il est défini comme suit à l'article 2 des statuts de la Société.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- la prestation de services informatiques, notamment l'édition et la distribution de progiciels, l'intégration de solutions, la réalisation de tous travaux de développements, de conseil et de formation, la fourniture de services d'exploitation sur ordinateurs et de prestations administratives connexes, pour le compte des entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières, d'administrations ou organismes publics ou privés, faisant ou non appel aux moyens de transmission de l'information;
- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance ou l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ;
- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, agricoles, civiles, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles (y compris sociétés en participation), d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion de sociétés, d'alliance ou d'association ou autrement;
- et, généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'activité de la Société ou pouvant être utiles à la réalisation et à la prospérité de ses affaires;
- le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation.

8.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix- huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de deux ans ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le rapport sur le gouvernement d'entreprise au paragraphe 5.4.5 expose plus en détail le rôle, l'organisation et les modes de fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités qu'il a constitués.

8.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Selon les statuts de la Société, un droit de vote double (institué par décision de l'assemblée générale du 25 avril 2000) de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.
Ce droit est conféré également dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En l'absence de précision particulière dans les statuts de la Société, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou de donation familiale. Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

8.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés par une modification des statuts de la Société, opération que seule l'Assemblée Générale extraordinaire est habilitée à effectuer. L'Assemblée Générale ne peut toutefois, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

8.2.5 Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions de forme et délais fixées par la Loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans ladite convocation et fixé par le convoquant.

L'actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement, par mandataire en donnant procuration, ou en votant par correspondance, selon les modalités légales et réglementaires en vigueur. Il est rappelé qu'en application de l'Ordonnance n° 2010- 1511 du 9 décembre 2010 relative à l'exercice de certains droits des actionnaires, un actionnaire peut à son choix, soit donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou à la société sans indication de mandat, soit se faire représenter par toute personne physique ou morale du choix de l'actionnaire lorsque les actions de la société sont admises aux négociations sur un marché réglementé de sociétés cotées.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié dans les conditions légales et réglementaires de l'enregistrement comptable des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, et sous réserve le cas échéant de fournir à la Société tout élément permettant son identification.

Ces formalités doivent être accomplies au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

8.2.6 Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur

Il n'existe aucune disposition de ce type dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur.

8.2.7 Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Selon l'article 9 des statuts, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été ainsi déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès- verbal de l'Assemblée Générale.

8.2.8 Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

Néant.

8.3 Contrats importants

Les contrats importants et sortant du cadre normal des affaires sont les suivants :

- Contrats conclus le 22 mai 2015 relatif à la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés 2015, ayant servi au refinancement de la dette bancaire senior existante : un contrat de crédits et un contrat de prise ferme relatif à l'émission d'obligations mezzanine.
- Contrat conclu le 27 janvier 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Gravitas Technology Services LLC ("Gravitas").
- Contrat conclu le 7 août 2017 relatif à l'acquisition des actions de la société Quality Risk Management & Operations (« QRMO »).
- Contrat de crédit conclu le 24 janvier 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de Gravitas et rembourser par anticipation le crédit syndiqué de 2015, tel qu'exposé dans le rapport de gestion 2017 inclus au paragraphe 26.1 en annexe du document de référence 2017 et dans la note 8.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Contrats de crédit bilatéraux conclus le 12 juin 2017 et 17 juillet 2017 à l'effet de financer partiellement l'acquisition de QRMO et rembourser par anticipation le précédent contrat de crédit bilatéral.
- Contrat de prêt conclu avec la banque BNP Paribas le 3 août 2018 en vue du refinancement partiel ou total des achats successifs d'actions propres de la Société dans la limite de 10% de son capital, en vue de les annuler.
- Contrat conclu le 7 janvier 2019 relatif à l'acquisition des actions de la société Loansquare.
- Contrat de prêt conclu avec la banque BPI en mai 2019 au titre du financement du développement.

En dehors des points ci-dessus, il n'a pas été conclu, pour l'exercice 2019, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, ni par l'émetteur ni par une autre société du Groupe.

8.4 Opinions émises par des experts

Voir le rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales au paragraphe 9.2.

8.5 Documents accessibles au public

8.5.1 Liste des documents et méthodes de consultation

Pendant la durée de validité du présent document d'enregistrement universel, les documents suivants ou leur copie pourront, le cas échéant, être consultés :

l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur	au siège social de l'émetteur
tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document	non applicable
les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document	au siège social de l'émetteur

8.5.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2020 : 23 avril 2020 après la fermeture de Euronext Paris.

8.6 Informations sur les participations

La liste des filiales et participations de la Société figure en note 5.2 de l'annexe aux comptes annuels, et le périmètre de consolidation est précisé en note 3.2 de l'annexe aux compte consolidés.

9. Annexes

9.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Sommaire

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2019 ET FAITS MARQUANTS
1.1 Environnement
1.2 Crédit et financements Réalisations de l'exercice
1.2.1 Asset Management
1.2.2 Lending & Leasing
1.2.3 Autres activités
1.3 Evénements particuliers de l'exercice

2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2019
2.1 Chiffre d'affaires
2.2 Composition du chiffre d'affaires
2.3 Marges et résultats
2.4 Financement et structure financière
2.5 Comparaison avec les perspectives
2.6 Litiges
2.7 Risques et gestion des risques

3. ACTIVITE DE LINEDATA SERVICES DURANT L'EXERCICE 2019 ET FAITS MARQUANTS

4. COMPTES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES POUR L'EXERCICE 2019

5. ACTIVITE DES FILIALES
5.1 Asset Management
5.2 Lending & Leasing
5.3 Assurances
5.4 Autres activités

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

8. PRISES DE CONTRÔLE ET SOCIETES CONTROLEES

9. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

10. EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION
10.1 Cours de l'action Linedata Services sur deux ans
10.2 Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans

11. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

12. RESULTAT DE LINEDATA SERVICES ET AFFECTATION

13. RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

14. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES
14.1 Contrôle interne
14.1.1 Définition et objectif du contrôle interne
14.1.2 Organisation du groupe
14.1.3 Présentation du dispositif du contrôle interne
14.1.4 Le périmètre d'intervention
14.2 Gestion des risques
14.2.1 Cadre organisationnel
14.2.2 Cartographie des risques majeurs
14.3 Activité de contrôle
14.3.1 Revue de performance et reporting
14.3.2 Manuel des processus
14.3.3 Les procédures comptables, financières et administratives
14.3.4 Le processus d'acquisitions externes
14.4 Pilotage et surveillance du dispositif
14.4.1 Pilotage managérial
14.4.2 Le Département Audit & Conformité
14.4.3 Organisation des missions du Département Audit & Conformité
14.4.4 Rapports et synthèses du Département Audit & Conformité

1. ACTIVITE DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2019 ET FAITS MARQUANTS

Linedata a réalisé un chiffre d'affaires de 169,7 M€ en 2019, en diminution de 2,1% par rapport à 2018. A données comparables, ce chiffre est en baisse de 4,6%, en raison principalement d'effets de change. Hors impact de l'activité BOT (*Build Operate Transfer*), le chiffre d'affaires récurent a continué de progresser en 2019 (+2,2 M€). Il atteint 127,2 M€ et représente 75% du total. Cette hausse profite notamment aux revenus des licences vendues en mode locatif et à la maintenance.
La prise de commande [(1)] s'élève à 51,5 M€, en baisse de 9,7% par rapport à 2018 en raison du retard pris dès le début de l'année et de l'effet de base lié à la perte du contrat BOT.

Le segment Asset Management a souffert de l'attentisme des clients avant la sortie des premiers modules de la plateforme Asset Management Platform (AMP). Néanmoins, l'activité Software confirme sa bonne orientation, portée par le succès des offres Back Office et Trading au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Le segment Lending & Leasing affiche, quant à lui, une certaine stabilité sur l'ensemble de l'année 2019 portée par l'intégration de Loansquare dans son offre produit et la dynamique du déploiement de la solution Linedata Ekip^{360} et la nouvelle offre 100% cloud de CapitalStream.

Le Groupe a maintenu une activité soutenue de R&D (les frais de R&D représentent avant capitalisation 11,1% du chiffre d'affaires), accentuée par un effort dédié à l'innovation. Ceci permet à Linedata de mettre son expertise technologique toujours plus au service du développement de ses clients. Au- delà de l'accompagnement des réformes règlementaires et de l'enrichissement de ses offres, le Groupe a poursuivi sa transformation digitale avec le lancement d'initiatives autour de l'intelligence artificielle, la poursuite de la modernisation de sa gamme applicative et a accéléré le développement de la nouvelle plateforme AMP sur le segment Asset Management.
Les charges opérationnelles sont, quant à elles, en baisse par rapport à l'année 2018. Le Groupe a adapté son niveau de charges à son volume d'activité.

L'EBITDA dégagé dans ce contexte s'élève à 46,6 M€, soit une marge d'EBITDA de 27,5% contre 25,4% en 2018. Le résultat opérationnel augmente à 29,9 M€, soit une marge de 17,5% contre 16,5% en 2018.
Le résultat net du Groupe s'établit à 17,5 M€, soit une marge nette de 10,3% (contre 19,7 M€ en 2018, soit une marge nette de 11,3%).
Il est rappelé que l'EBITDA, indicateur clé du Groupe, se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes. L'EBIT correspond au résultat d'opérationnel.
Le Groupe Linedata a établi ses comptes consolidés en euros selon les normes IFRS. Les états financiers 2019 présentent à titre comparatif le bilan clos au 31 décembre 2018 et le compte de résultat de l'exercice 2018 établis selon le même référentiel.
Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe par segment d'activité adoptée depuis 2014, les éléments financiers sont communiqués sur la base d'une information sectorielle par segment d'activité. Le segment Asset Management regroupe toutes les offres destinées à la gestion des fonds traditionnels et alternatifs du front au back office et le segment Lending & Leasing est constitué de l'ensemble des activités Crédits et Financements. Un segment "Autres activités" comprend l'Assurance et l'Epargne retraite (ainsi que certains éléments des services centraux non affectables aux activités pour la partie bilancielle). Une présentation du chiffre d'affaires par région est maintenue en parallèle du fait notamment de l'impact significative des variations de taux de change.

1.1. Environnement

Linedata Services est un éditeur de solutions et prestataire de services spécialisé dans deux grandes activités de l'industrie des services financiers : la gestion de tout type d'investissement – "Investment Management" - (comprenant la gestion d'actifs et l'Assurance) et les Crédits et Financements.

Investment Management

Gestion d'actifs

L'année 2019 a continué d'être dominée par le changement, tant du point de vue politique qu'en matière de régulation, avec de nombreuses interrogations autour de ses impacts à long termes sur les marchés financiers. L'Europe, qui a implémenté en 2018 l'une des plus ambitieuses régulation de ses marchés financiers (et au-delà) avec la directive MiFID II, poursuit sa mise en conformité et l'impact de cette directive sur les marchés est toujours en cours.

En ce qui concerne la gestion des actifs, l'environnement économique est toujours tendu en raison d'un contexte mouvementé, les risques ont augmenté avec une croissance toujours incertaine. Deux marchés clefs se distinguent toujours, les États-Unis et l'Europe. La démographie (population vieillissante) engendre toujours de la croissance liée aux actifs accumulés et à la découverte progressive d'actifs financiers auto ou non gérés (épargne). Le marché asiatique est plus que jamais plein de promesses, mais reste complexe à pénétrer en raison de disparités politiques, réglementaires et géographiques.

L'accélération des nouvelles technologies a créée de nouvelles opportunités et le montant global des actifs sous gestion a renoué avec la croissance. La transformation digitale, combinée à l'innovation, continue de dynamiser le marché car elle favorise le remplacement, la mise à jour ou l'intégration des systèmes. On notera également qu'elle engendre par la même occasion risques et opportunités en modifiant les interactions et les circuits de distribution.

Les méthodes de travail se transforment grâce à l'innovation et avec la mise en œuvre de l'intelligence artificielle. L'analyse automatique des sentiments et le traitement du langage naturel font partie des tendances actuelles notamment pour améliorer l'efficacité opérationnelle et l'automatisation : la gestion de la data, tant du point de vue de sa sécurisation que de son traitement, est au cœur des préoccupations notamment dans un contexte fortement marqué par l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD).

[1] La prise de commande s'entend du montant cumulé des commandes signées par les clients sur une période donnée. Elle comprend 100% du montant des contrats de licence perpétuelle et 100% du montant des contrats de développement et d'implémentation des logiciels. Pour les contrats de maintenance et d'exploitation ainsi que de licence dite mensuelle, il n'est tenu compte que d'une valeur sur douze mois indépendamment de la durée réelle du contrat.

Linedata a accompagné ses clients pour répondre à leurs défis tout au long de l'année 2019, avec notamment:

- La fourniture de services et des solutions de données aux côtés des applications logicielles. A cet effet, Linedata a signé un partenariat avec ICE, créé un service de gestion des données et développé une solution cloud de datahub comme point d'accès unique pour les données transmises aux applications.
- Le lancement de Linedata Analytics en 2019, combinant le nouveau service de gestion des données avec une solution de gestion des risques opérationnels basée sur du Machine Learning. Septembre a également vu la mise en production de notre nouveau Trading Algo Service, une solution basée sur le cloud qui permet aux utilisateurs de notre logiciel de trading d'accéder instantanément aux derniers algorithmes proposés par les courtiers.
- Trois versions de Global Hedge, le développement continu de Dérivation, le lancement de Linedata Optima 2.0 qui aide les clients Linedata Icon et Linedata Mfact à rationaliser et automatiser leurs back-offices, et un nouveau portail de Transfer Agency dans Mshare 11.0, qui répond aux attentes des investisseurs en matière d'accès à l'information à la demande. L'activité de services acquise dans le cadre de Gravitas a été relancée sous le nom de Linedata Technology Services, qui comprend désormais des offres de cloud, de cybersécurité et de Managed Services».

Assurances

Les grands acteurs de l'industrie de l'assurance continuent leur transformation digitale et leur automatisation des back-offices.

La réforme de l'épargne retraite incluant la relance des fonds euro-croissance, initiée en 2018 au travers du projet de la loi PACTE a continué de mobiliser la communauté de l'assurance jusqu'au troisième trimestre 2019 et probablement pour une bonne partie de 2020.

1.1.1. Crédit et financements

En 2019, la digitalisation des processus continue à être une tendance majeure avec notamment des efforts importants dans l'automatisation des traitements des dossiers. Le client final est de plus en plus demandeur d'une interaction directe sur son dossier, sans intermédiaire. Nous assistons également à des premiers retours d'expériences concrets à la suite de la mise en place du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) et à son impact sur le fonctionnement quotidien. Les marchés américains et européens continuent de constituer l'essentiel du potentiel d'affaires pour le segment d'activité crédits et financements. La compétition sur ces marchés reste intense et si la maîtrise des contraintes règlementaires reste un élément fondamental, l'innovation devient plus que jamais un critère différenciant pour les clients. Les tendances constatées dès 2018 en termes d'automatisation et d'amélioration de l'expérience clients grâce à la digitalisation se confirment. L'année 2019 a permis d'avancer dans le déploiement de nouvelles offres et la mise en œuvre de synergies dans l'offre Crédit avec en particulier :

- La livraison d'évolutions majeures sur nos principaux produits :
  - Ekip360 (Module de test automatisé, Module d'Intelligence Artificielle, Certification Cloud)
  - Uniloan360 (APIs)
  - CapitalStream (Cloud, livraison continue)

- L'acquisition de la startup Loansquare qui propose une plateforme digitale de financement à destination des entreprises.

- Le déploiement de synergies entre l'ensemble des produits Crédits notamment au travers du portail Loansquare pour CapitalStream à destination des clients finaux.

- Le déploiement de nos solutions chez de nombreux clients sur l'ensemble de nos marchés.

1.2. Réalisation de l'exercice

1.2.1. Asset Management

Le segment Asset Management a profité des contributions positives de Derivation, Gravitas et QRMO. Les synergies apportées par ces différentes sociétés ont permis de dynamiser le segment grâce à une offre combinée de logiciels fournis en mode traditionnel ou sur le Cloud, de services d'externalisation et analytiques particulièrement bien adaptées aux enjeux des hedge funds.

L'activité en Europe et aux Etats-Unis reste temporairement ralentie dans l'attente de la livraison des premiers modules de la nouvelle plateforme AMP (Asset Management Platform). Celle-ci vise à offrir au marché une plateforme inédite entièrement orientée vers l'expérience utilisateur et la transformation digitale. L'activité de service a bénéficié d'une prise de commande dynamique.

Le chiffre d'affaires du segment Asset Management s'élève à 108,3 M€, en diminution de 2,7% en données publiées par rapport à 2018. L'activité Services est à un niveau stable avec un chiffre d'affaires en légère diminution par rapport à 2018 à 17 M€ contre 23,3 M€ en 2018.

La maîtrise des charges d'exploitation, incluant notamment un recours accru aux ressources offshore du Groupe pour les prestations de support et R&D, a permis d'augmenter l'EBITDA à 27,8 M€, soit une marge de 25,6% contre 23,1% en 2018, tandis que le résultat opérationnel augmente à 17,3 M€, soit une marge de 15,9% (contre 12,9% en 2018).

1.2.2. Lending & Leasing

Le chiffre d'affaires sur la période est stable en raison du déploiement de la nouvelle version de Linedata Ekip360.

Plus globalement, au cours de l'année 2019, le déploiement de la nouvelle version de Linedata Ekip360 a permis de bénéficier de retombées favorables. Aux Etats-Unis, un certain attentisme des clients s'est manifesté en raison des efforts de développement d'une nouvelle offre 100% cloud de CapitalStream.

Ces nouvelles versions ont permis de maintenir un niveau de chiffre d'affaires satisfaisant sur ce segment.

Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires du segment Lending & Leasing s'établit à 56,3 M€, quasi stable à -0,6% par rapport à 2018. L'EBITDA augmente à 16,1 M€, soit une marge de 28,6% contre 27,5% en 2018, de même que le résultat opérationnel à 10,2 M€ soit une marge de 18,1% (contre 20,2% en 2018).

1.2.3. Autre activité

Avec un chiffre d'affaires de 5,0 M€, ce segment ressort en diminution de -5,0% sur l'année 2019.

L'EBITDA s'établit à 2,8 M€, soit une marge d'EBITDA de 55,3% (contre 51,7% en 2018), et le résultat opérationnel à 2,3 M€, soit une marge de 45,4% (53,3% en 2018).

1.3. Evénements particuliers de l'exercice

Emprunts bancaires

En mars 2019, Linedata Services SA a tiré l'intégralité de son emprunt BNP Paribas à hauteur de 20 M€ et a entamé le remboursement des échéances.

En janvier et juillet 2019, Linedata Services SA a procédé au remboursement de deux échéances de 4,3 M$ chacune du crédit syndiqué en dollars US auprès de la banque NATIXIS. En 2019, le crédit syndiqué en dollars d'un montant de 21,4 M$ a été intégralement remboursé.

Par ailleurs, le remboursement du crédit syndiqué de 20 M€ débutera en janvier 2020.

En mai 2019, Linedata Services SA a souscrit à un emprunt BPI d'un montant de 10 M€ au titre du financement du développement.

Enfin, Linedata a procédé au remboursement du crédit-bail immobilier de 2016 à hauteur de 1,3 M€ au cours de l'exercice.

Acquisition de la société Loansquare

Linedata Services Leasing & Credit SAS a acquis la startup Loansquare, nouvel acteur dans le monde des plateformes de financement d'entreprise. En intégrant la plateforme Loansquare, Linedata Services Leasing & Credit SAS enrichit son offre crédits et financements au travers de concepts innovants.

Loansquare facilite la mise en place et la gestion de tous types de crédits via une plateforme digitale qui fluidifie les échanges entre emprunteurs et institutions financières :

- Le « portail emprunteur » permet aux emprunteurs d'exprimer leurs besoins en financement, d'inviter leurs partenaires bancaires et de piloter leur portefeuille de crédits ;
- Le « portail service » propose aux prêteurs de gérer au quotidien les transactions et engagements de manière totalement automatisée et sécurisée.

L'expérience Utilisateurs est enrichie grâce à des fonctionnalités innovantes d'agenda, de messagerie et de gestion documentaire.

Loansquare est en effet compatible avec :

- Linedata Uniloan360, solution back-office de financements structurés couvrant le cycle de vie d'un dossier du closing à la gestion de la vie du financement, jusqu'à maturité ;
- Linedata Capitalstream, solution globale d'origination, de gestion des risques et de pilotage de portefeuilles de financement ; et
- Linedata Ekip360, solution globale de gestion des opérations de crédits – immobiliers, leasing, financements automobiles, crédits consommation, revolving.

Conversion des actions gratuites en actions ordinaires

Le 25 juin 2019, le Conseil d'Administration a décidé la conversion des actions gratuites octroyées à des salariés résidents français en actions ordinaires. Il a ainsi été procédé à la conversion de 673 actions gratuites en 47.866 actions ordinaires.
Cette conversion s'est réalisée au moyen d'une augmentation de capital de 47.193 euros et l'émission d'actions nouvelles. Le capital de Linedata Services est dorénavant composé d'une seule catégorie d'actions, toutes de même valeur nominale et entièrement libérées.

Réduction de capital

Le 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration a procédé à une réduction de capital à hauteur 554.996 euros par l'annulation de 554.996 actions représentant 7,7% du capital. Le capital social s'établit désormais à 6.625.726 euros.

2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2019

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont établis selon le référentiel IFRS. Le comparatif au titre de l'exercice 2018 a été établi selon les mêmes normes.

Par rapport à l'exercice 2018, le périmètre de consolidation a été modifié par le rajout de la société Loansquare, acquise le 7 janvier 2019, dans le périmètre de consolidation.

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 169,7 M€, en baisse de -2,1% par rapport à 2018. A taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires ressort en diminution de -4,6% par rapport à 2018 principalement en raison d'effets de change.

Sur l'exercice, les activités récurrentes (maintenance, licences récurrentes et ASP) représentent 75% du chiffre d'affaires contre 72% en 2018, avec une légère diminution en valeur à 127,2 M€ (125,0 M€ en 2018).

2.2 Composition du chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé s'analyse comme suit. Par segment d'activité :

(en milliers d'euros)	CA 2018	CA 2019	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2018	% du CA 2019
Asset Management	111,3	108,3	(2,7%)	(5,9%)	64,2%	63,8%
Lending & Leasing	56,7	56,3	(0,6%)	(1,9%)	32,6%	33,2%
Autres activités	5,3	5,0	(5,0%)	(5,0%)	3,1%	3,0%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**173,2**	**169,7**	**(2,1%)**	**(4,6%)**	**100,0%**	**100,0%**

Par région :

(en milliers d'euros)	CA 2018	CA 2019	Variation	Variation à données comparables	% du CA 2018	% du CA 2019
Europe du Sud	62,0	59,7	(3,7%)	(3,8%)	35,8%	35,2%
Europe du Nord	26,9	30,1	12,0%	11,2%	15,5%	17,7%
Amérique du Nord	75,6	70,7	(6,5%)	(11,3%)	43,6%	41,7%
Asie	8,8	9,2	4,8%	(0,7%)	5,1%	5,4%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**173,2**	**169,7**	**(2,1%)**	**(4,6%)**	**100,0%**	**100,0%**

2.3 Marges et Résultats

L'EBITDA s'élève à 46,6 M€ soit une marge d'EBITDA de 27,5% contre 25,4% en 2018. Le résultat opérationnel du Groupe (EBIT) s'établit à 29,4 M€ pour l'exercice 2019, soit une marge d'EBIT de 17,3%.

L'EBITDA et le résultat opérationnel s'établissent comme suit par segment d'activité :

Tableau intégrant l'impact de la nouvelle norme IFRS 16 :

	EBITDA				EBIT			
(en milliers d'euros)	2018	2019	% du CA 2018	% du CA 2019	2018	2019	% du CA 2018	% du CA 2019
Asset Management	25 648,0	27 759,6	23,1%	25,6%	14 382,0	16 997,3	12,9%	15,7%
Lending & Leasing	15 578,0	16 097,5	27,5%	28,6%	11 433,0	10 081,8	20,2%	17,9%
Autres activités	2 745,0	2 789,8	51,7%	55,3%	2 833,0	2 292,2	53,3%	45,4%
TOTAL	**43 971,0**	**46 647,0**	**25,4%**	**27,5%**	**28 648,0**	**29 371,2**	**16,5%**	**17,3%**

Tableau hors impact de la nouvelle norme IFRS 16 :

	EBITDA				EBIT			
(en milliers d'euros)	2018	2019	% du CA 2018	% du CA 2019	2018	2019	% du CA 2018	% du CA 2019
Asset Management	25 648,0	24 309,2	23,1%	22,5%	14 382,0	16 762,0	12,9%	15,5%
Lending & Leasing	15 578,0	15 048,2	27,5%	26,7%	11 433,0	10 041,7	20,2%	17,8%
Autres activités	2 745,0	2 627,4	51,7%	52,1%	2 833,0	2 279,2	53,3%	45,2%
TOTAL	**43 971,0**	**41 984,7**	**25,4%**	**24,7%**	**28 648,0**	**29 082,9**	**16,5%**	**17,1%**

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 2,3 M€ contre 2,5 M€ en 2018, et reste à un niveau stable. Les autres produits et charges financiers (charge nette de -0,6 M€) sont essentiellement constitués des gains et pertes de change sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères dont l'impact net est de 1 235 M€. Les autres produits et charges financières ont diminué de 1,6 M€ entre 2018 et 2019, essentiellement dû aux gains et pertes de change sur les transactions commerciales libellées en devise, et notamment les avances en dollar US consenties par Linedata à ses filiales américaines. En janvier 2019, Linedata a procédé au remboursement d'une échéance de 4,3 M$ du crédit syndiqué en dollars américain.

La charge d'impôt s'élève à 9,6 M€, contre 7,6 M€ en 2018, essentiellement en raison de la succursale marocaine de la société Linedata Services leasing & Credit.

Le résultat net s'établit ainsi à 17,5 M€, représentant 10,3% du chiffre d'affaires. En 2018, le résultat net s'élevait à 19,7 M€, soit 11,3% du chiffre d'affaires.
Le bénéfice net dilué par action est de 2,69€ (contre 2,85 € en 2018).

Le Groupe a continué à investir en Recherche & Développement sur ses produits et a accéléré ses programmes portés sur l'innovation tels que l'intelligence artificielle comme en atteste le projet AMP. Des discussions avec les clients sont en cours pour le déploiement de la plateforme. Le montant total des dépenses de Recherche & Développement, soit 18,8 M€, représente 11,1% du chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2018 où elles représentaient 10,2% du chiffre d'affaires (17,6 M€ en 2018). Une partie de ces dépenses a été capitalisée pour un montant de 6,5 M€. Par ailleurs, une quote-part des charges de Recherche & Développement, pour un montant net de 0,7 M€ au titre de l'exercice 2019, a pu être utilisée pour bénéficier de Crédits d'Impôt Recherche, uniquement àl'étranger.

2.4 Financement et structure financière

La structure financière au 31 décembre 2019 est la suivante :

- capitaux propres : 118,6 M€ (113,0 M€ au 31 décembre 2018),
- endettement net : 89,9 M€ (77,9 M€ au 31 décembre 2018),
- ratio dettes nettes sur capitaux propres : 75,6% (contre 68,8% au 31 décembre 2018).

L'évolution des capitaux propres comprend essentiellement, outre le résultat de l'exercice, le versement, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un dividende d'un montant net total de 9,6 M€, l'effet des opérations de rachat d'actions propres pour 5,3 M€ et l'effet de la réduction du capital par annulation d'actions propres pour 0,6 M€.

L'endettement par rapport au 31 décembre 2018 a augmenté principalement en raison de l'impact de la norme IFRS16.

Comme indiqué en note 9.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le Groupe Linedata a satisfait au 31 décembre 2019 à l'obligation de respect du ratio financier (covenants) prévue au titre de la dette bancaire et obligataire.

2.5 Comparaison avec les perspectives

Les nouvelles offres Back Office et Trading du segment asset management proposés aux gérants institutionnels ont permis de maintenir un bon niveau d'activité. Le pôle Services confirme quant à lui sa bonne orientation.

Malgré l'attentisme des clients en attendant la nouvelle offre CapitalStream 100% cloud, l'activité du segment crédit est restée stable.

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, Linedata a su adapter ses charges au niveau d'activité.

2.6 Litiges

Les litiges en cours ont fait l'objet d'une analyse. Le cas échéant, ces litiges ont donné lieu à la constitution d'une provision estimée par la Direction du Groupe sur la base des faits et circonstances.

2.7 Risques et gestion des risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe peuvent s'analyser comme suit :

Risques Stratégiques : Ces risques pouvant impacter la Stratégie du Groupe sont suivis et gérés au niveau de la Direction Générale, ils comprennent notamment ceux :

- liés à l'offre, aux développements et à l'innovation ;
- liés aux acquisitions et à leur intégration ;
- liés aux impacts de l'environnement macro-économique.

Risques financiers : ils sont suivis et gérés au niveau de la Direction Financière du Groupe, sous la supervision de la Direction Générale qui valide les décisions prises en la matière. La note 9.3 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les éléments relatifs aux risques de marché, dont on retiendra notamment :

- les risques de taux d'intérêts : l'emprunt à taux variable est assorti d'un contrat de couverture de taux (contrat de swaps de taux) ;
- les risques de change : ils concernent essentiellement la conversion des dettes et créances intra- groupe en devise, qui ne font pas l'objet d'une couverture spécifique;
- le risque de liquidité : Linedata Services estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les autres risques financiers concernent principalement :

- le risque de dépréciation d'actif incorporels qui est présenté dans l'annexe des comptes consolidés ;
- Le risque de fraude, le Groupe mène régulièrement auprès des services concernés des actions de sensibilisation et prévention contre les risques de fraude et escroquerie ;
- le risque de crédit, le Groupe suit mensuellement les évolutions des créances clients et du délai de règlement client.

Risques opérationnels :

Les risques opérationnels de Linedata concernent notamment ses parties prenantes, notamment :

- l'attraction, la gestion et la rétention des talents, ainsi que la gestion des plans de succession pour les fonctions clés ;
- la dépendance envers des fournisseurs clés ;
- la dépendance envers des clients clés.

Les activités opérationnelles de Linedata peuvent également être affectées par des « Risques Pays ». Une vigilance proactive est mise en place et Linedata a réparti ses activités de développement et de support sur différents pays.

Risques technologiques :

Linedata s'attache à prévenir les risques liés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe et à la protection des données, afin d'assurer la continuité d'activité en ce compris pour les prestations de services d'applications envers les clients. Le Groupe a dans ce cadre mis en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information, reposant sur une équipe dédiée à la sécurité et incluant notamment une politique de sécurité au niveau du Groupe et des plans de continuité d'activité.

Linedata a également intégré le risque de Cybercriminalité et a mis en place un plan de réaction aux crises de cybercriminalité, une sensibilisation des acteurs internes sur le besoin de vigilance et de reporting ainsi que des partenariats avec des acteurs du marché afin de réagir en cas de gestion de crise majeure.

Risques juridiques :

En tant qu'éditeur de progiciels à l'usage des établissements financiers, Linedata doit veiller à l'adaptation de ses produits aux évolutions législatives et réglementaires auxquels sont assujettis ses clients dans leurs différentes juridictions.

Le Groupe doit veiller à la protection des actifs immatériels constitués par sa propriété intellectuelle, notamment par le dépôt de codes sources et de marques, et s'assurer également de la non-violation de la propriété de tiers en particulier par des actions de sensibilisation des collaborateurs.

Concernant la protection des données personnelles et la conformité du Groupe au RGPD, un plan de conformité est mis en œuvre par le Data Protection Officer nommé en avril 2019 et suivi par le comité de pilotage sur la protection des données.

Le Groupe veille au suivi de ses litiges qui sont provisionnés sur la base d'une analyse circonstanciée des faits.

3. ACTIVITE DE LINEDATA SERVICES S.A. DURANT L'EXERCICE 2019 ET FAITS MARQUANTS

Depuis la réorganisation juridique du Groupe intervenue en 2009, Linedata Services exerce une activité de holding animatrice de son Groupe.

Les principaux faits marquants de l'exercice pour la société mère du Groupe ont été :

- la conversion des 673 actions de préférence de catégorie B en 47.866 actions de catégorie A à des bénéficiaires résidents français décidée par le Conseil d'Administration du 25 juin 2019 ; et
- la réduction de capital de 554 996 euros par annulation de 554 996 actions auto-détenues.

L'Assemblée Générale du 21 mai 2019 a par ailleurs accordé diverses autorisations financières au Conseil d'Administration.

4. ACTIVITE DE COMPTES SOCIAUX DE LINEDATA SERVICES SA POUR L'EXERCICE 2019

Les comptes de l'exercice 2019 de Linedata Services SA ont été établis selon les normes comptables françaises. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que la Société avait opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale, avec ses deux filiales françaises Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, à partir de l'exercice 2007 pour une durée de 5 ans, puis renouvelée par tacite reconduction.

Situation financière de la Société

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève en 2019 à 7,9 M€ contre 7,4 M€ en 2018. Il est constitué quasiment en totalité de prestations aux autres sociétés du Groupe.

Les charges externes sont en augmentation essentiellement liée à des honoraires dans le cadre de projets acquisitions et des frais de conseil en étude stratégique.

Les frais de personnel sont en hausse par rapport à 2018.
Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à -3,9 M€ (contre -3,1 M€ en 2018).

Le résultat financier est positif à 30,5 M€. Il inclut les dividendes reçus des filiales pour 28,2 M€ (27,7 M€ en 2018), les charges des intérêts d'emprunts et pertes et gains de change pour [**] M€ (2,2 M€ en 2018), et une reprise de la provision pour dépréciation des titres de Linedata Services Asset Management à hauteur de 1,9 M€ a été effectuée compte tenu de la valeur recouvrable de cette filiale déterminée par la méthode des cash flows futurs actualisés à fin décembre 2019.

Après un résultat exceptionnel positif de 43 K€ et une charge d'impôt sur les sociétés de 0,1 M€ dont un boni d'intégration fiscales de 4,3 M€, le résultat net s'établit à 26,6 M€.
La Société n'exerce pas d'activité de Recherche & Développement.

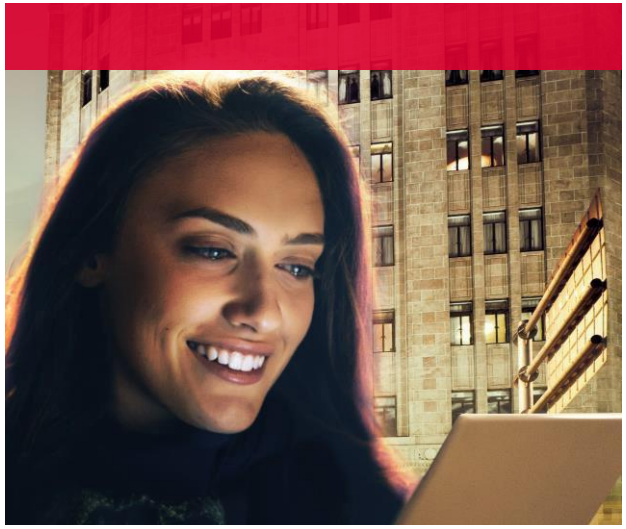

Il est précisé que les comptes incluent des charges de caractère somptuaire visées par les articles 39-4 et 223 quater du CGI, constituées par les amortissements excédentaires des véhicules de fonction à hauteur de 13,5 K€. A ce titre, la Société a acquitté un impôt théorique de 45 K€. Ils incluent également des dépenses ou charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, à savoir la taxe sur les véhicules de fonction et la taxe annuelle sur les bureaux en Ile-de-France, pour un montant total de 31,2 K€ correspondant à un impôt théorique de 13 K€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé en date du 21 mai 2019 la distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un dividende de 1,35 € par action, soit un montant total théorique de 9.629.355,60 €. Le dividende a été mis en paiement en numéraire le 9 juillet 2019 pour un montant total de 9.629.355,60€ (au cours de l'exercice 2018, le dividende mis en paiement le 9 juillet 2018 était composé d'une quote-part ordinaire d'un montant brut de 1,35 € par action, soit un montant total théorique de 9.846.030 €).

La Société n'a pas accordé de prêts à d'autres sociétés que ses filiales directes ou indirectes.

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe se présente comme suit :

Factures reçues et émises non réglées (exclues les FNP & FAE) à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce) :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercicedont le terme est échu				
(en milliers d'euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					119					-
Montant total HT des factures concernées	446	347	171	91	1 055	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total HT des achats de	6,8%	5,3%	2,6%	1,4%	16,2%					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total HT des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels compris entre paiement à réception et délai de 2 mois					Délais contractuels de fin de trimestre				

Le tableau de variation des capitaux propres est intégré en note 9.2 de l'annexe aux comptes sociaux.

Le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint en annexe 2 au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Enfin, la Société étant cotée sur le Marché Euronext Paris, les informations prévues aux articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce sur la manière dont la Société et ses filiales prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité ainsi que sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable font l'objet d'une "déclaration de performance extra-financière" présentée en annexe 3 au présent rapport.

5. ACTIVITE DES FILIALES

Cette activité est retracée globalement dans la description de l'activité du Groupe pour l'exercice 2019. Elle s'analyse de la manière suivante selon les métiers :

5.1 Asset Management

Cette activité est répartie sur la plus grande partie des sociétés du Groupe, du fait notamment de l'historique des acquisitions.

En France, Linedata Services Asset Management exploite et commercialise essentiellement les produits de gestion d'actifs "front to back" du Groupe comme Linedata Longview, Linedata Compliance et le progiciel de back-office Linedata Chorus.

Linedata Services Luxembourg est orientée principalement sur les produits de front, middle et back-office en gestion d'actifs.

En Amérique du Nord, Linedata Services Inc. développe et distribue essentiellement les progiciels de front et middle-office Linedata Longview et Linedata Compliance. Linedata Asset Management Inc et sa filiale irlandaise Linedata Limited commercialisent les progiciels de back-office Mfact et Mshare à destination des gestionnaires et administrateurs de fonds (Mutual Funds) situés aux Etats-Unis et sur les principales places financières internationales notamment offshore. La société Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée pour les hedge funds, est implantée à New-York (Etats-Unis) et à Mumbai (Inde).
Au Royaume-Uni, Linedata Ltd propose simultanément Linedata Icon pour le back-office, les produits de front et middle-office, et les progiciels de gestion dédiés aux hedge funds comme Linedata Global Hedge. Ses filiales aux USA et à Hong Kong proposent les mêmes offres.

On notera que la dynamique de synergie commerciale entre les divers produits et pays du Groupe permet à chaque société de commercialiser non seulement ses logiciels historiques tels qu'énumérés ci-dessus, mais également les offres de toutes les autres sociétés, ainsi que les solutions associant plusieurs des produits du Groupe.

5.2 Lending & Leasing

Les progiciels Linedata Ekip et Profinance sont principalement commercialisés par Linedata Services Leasing & Credit (France) ; Linedata Limited (au Royaume-Uni), Linedata L&C Inc (aux USA) et Linedata Lending and Leasing Corp (au Canada) commençant à distribuer ces produits dans certaines zones géographiques nouvelles. Le progiciel Linedata Capitalstream est essentiellement commercialisé par les deux entités qui ont acquis les actifs de l'activité, à savoir Linedata L&C Inc à partir des USA, et Linedata Lending & Leasing Corp au Canada. La plateforme Loansquare de mise en relation des prêteurs et emprunteurs acquise en janvier 2019 est commercialisée par l'entité Loansquare en France.

5.3 Assurance

Cette activité est exercée en France par Linedata Services Asset Management, qui commercialise les offres d'Assurance Vie et d'Epargne Retraite avec Linedata Master I.

5.4 Autres activités

Les filiales Linedata Services Tunisie et Linedata Maroc assurent les activités de hotline, développements spécifiques de proximité, assistance et consulting essentiellement autour du produit Linedata Ekip et des offres Asset Management en Europe.

Linedata Technologies Tunisie et Linedata Services (Latvia) assurent les activités de développement, de recette et de maintenance des produits du Groupe.

Linedata Services India Private Limited fournit des prestations d'assistance en avant-vente et de développement notamment autour des produits de Crédits et Financements.

Gravitas Technology Services, fournisseur de plates-formes technologiques middle-office et de services cloud à forte valeur ajoutée, implanté principalement à New-York (USA) et à Mumbai (Inde) propose des services d'outsourcing des fonctions de front et middle-office pour les gestionnaires d'actifs et hedge-funds.

Linedata S.A. de C.V. (créée en cours d'année 2016 au Mexique), Linedata Services (UK) Ltd, Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp, sociétés sans activité, n'ont pas d'activité sur l'exercice.

Les principaux éléments financiers de chaque filiale sont donnés dans l'annexe aux comptes sociaux.

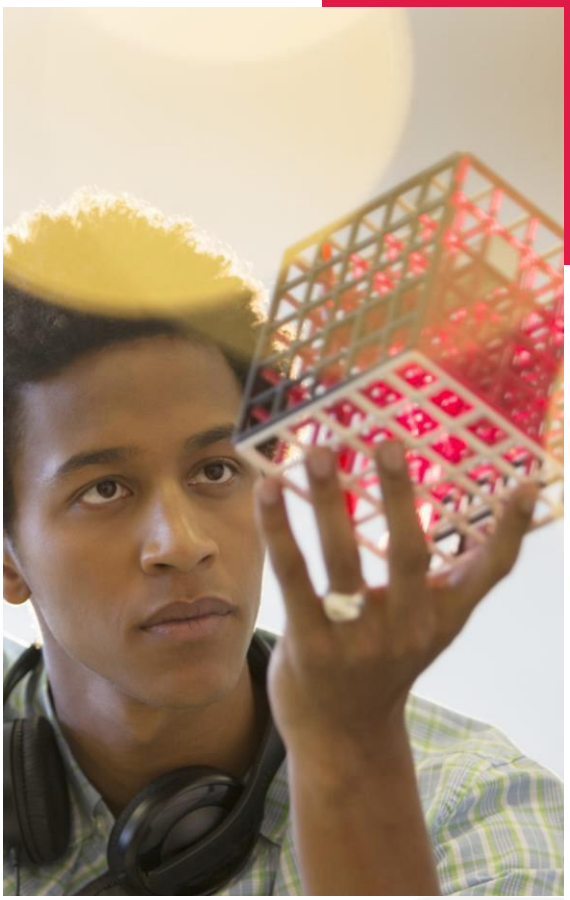

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2020, Linedata poursuivra la dynamique de modernisation de son offre sur le segment Asset Management. Le Groupe prévoit la sortie de nouvelles versions de logiciels pour répondre aux attentes du marché accompagnés d'un ensemble de services à forte valeur ajoutée allant de la gestion d'infrastructure à la fourniture de données.

Pour le segment Lending & Leasing, les efforts de déploiement de solutions vont se poursuivre à un rythme soutenu avec l'intégration de la plateforme Loansquare acquise en janvier 2019 et les nouvelles synergies résultant de la globalisation des offres EKIP 360 et Capital Stream.

Linedata va déployer dès 2020, son nouveau plan stratégique « Vision 2023 » permettant d'accélérer la transformation digitale de ses offres et le lancement de plateformes innovantes combinant software, services et data.

8. PRISES DE CONTROLE ET SOCIETES CONTROLEES

Linedata Services n'a procédé à l'acquisition d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, la société mère du Groupe contrôle au 31 décembre 2019 les sociétés suivantes :

Nom de la société	Pays	% du capital détenu
Linedata Services Leasing & Credit SAS	France	100%
Linedata Services Asset Management SAS	France	100%
Linedata Services Luxembourg S.A.	Luxembourg	100%
Linedata Services Lending & Leasing S.L.	Espagne	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Royaume-Uni	100%
Linedata Services (UK) Ltd	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Limited	Royaume-Uni	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Ltd	Irlande	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services (Latvia) SIA	Lettonie	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Technologies Tunisie S.A.	Tunisie	100%
Linedata Maroc SARL	Maroc	100%
Linedata Services Inc.	USA	100%
Linedata Asset Management Inc.	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Derivation Software Corp	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services Canada Inc	Canada	100%
Linedata Lending and Leasing Corp.	Canada	100%
Linedata Services (H.K.) Limited	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata Services India Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata S.A. de C.V.	Mexique	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Services LLC	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Gravitas Technology Private Limited	Inde	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Quality Risk Management & Operations (QRMO)	Hong Kong	Néant en détention directe ; contrôle à 100%
Linedata L&C Inc	USA	Néant en détention directe ; contrôle à 100%

La Société n'a pas établi de succursale.

9. INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233- 7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous communiquons en annexe 1 l'identité des actionnaires détenant plus de 1/20, 1/10, 3/20, 1/5, 1/4, 1/3, 1/2, 2/3, 18/20 ou 19/20 du capital et des droits de vote de la Société, ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice. Nous vous y donnons également les informations requises sur l'actionnariat salarié, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique et les actions détenues en propre par la Société.

Des rapports spéciaux du Conseil d'Administration donnent les informations requises concernant les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés et dirigeants du Groupe et les attributions gratuites d'actions à ces salariés et dirigeants.

10. EVOLUTION DES COURS ET DU MARCHE DE L'ACTION

Introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 17 mai 2000, Linedata Services est cotée au Marché Euronext Paris (anciennement Eurolist by Euronext) – Compartiment B depuis le 21 février 2005. L'action est entrée dans l'indice SBF 250 à compter du 22 août 2001, dans les indices CAC Small 90 et CAC Mid&Small 190 le 21 février 2005, et dans l'indice EnterNext PEA-PME 150 le 17 novembre 2014. Elle figure également dans la composition de l'indice IT.CAC.

L'action est devenue éligible au SRD "long-seulement" à compter du 24 décembre 2012.

10.1 Cours de l'action Linedata Services sur deux ans

(cours en euros – Période 22 mars 2018 au 23 mars 2020)

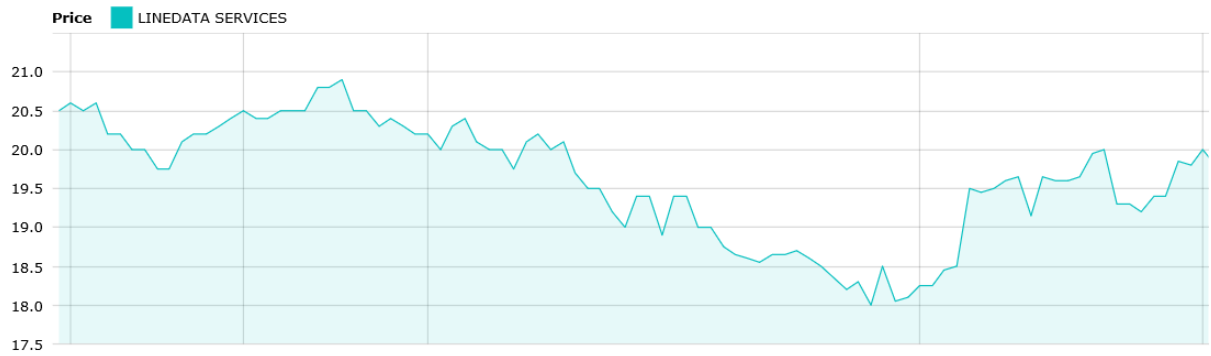

10.2 Volumes mensuels de l'action Linedata Services sur deux ans

(en milliers de titres – source Euronext– arrêté au 23 mars 2020)

11. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Nous vous avons présenté les comptes annuels de Linedata Services S.A. et les comptes consolidés du Groupe Linedata Services et vos Commissaires aux comptes ont relaté dans leurs rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés l'accomplissement de leur mission.

Le Comité Social et Economique de l'Unité Economique et Sociale n'a pas formulé d'observations à joindre en annexe au présent rapport. Nous soumettons ces comptes à votre approbation.

12. RESULTAT DE LINEDATA SERVICES S.A. ET AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un résultat bénéficiaire de 26.549.785,87 euros. Le bénéfice distribuable s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice	26.549.785,87 €
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	842 558,30 €
	==========
Bénéfice distribuable	27.392.016,40 €

En vous rappelant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

Somme distribuée à titre de dividende aux actionnaires,

1,40€ (1) pour chacune des 6.625.726 actions :	9.276.016,40 €
Le solde au poste Autres Réserves, soit	57.035.756,08 €

(1) Le montant unitaire du dividende s'entend avant prélèvements sociaux si les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Il est précisé que le montant brut perçu du dividende :

- est éligible, conformément à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, à l'abattement de 40% réservé aux bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à raison de tout dividende reçu ou à recevoir au cours de l'année 2019;
- est assujetti, pour les bénéficiaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts, à un prélèvement prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts au taux de 12,8% lors du versement, le montant ainsi prélevé s'imputant sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, sauf demande de dispense de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater pour les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année ne dépasse pas certaines limites.

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué par action les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31/12/17 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/18 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.
- Exercice clos le 31/12/19 : dividende de 1,35 €, ouvrant droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et n'ouvrant pas droit à cet abattement dans les autres cas.

13. RISQUES FINANCIERS LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la cartographie des risques annuels du Groupe Linedata, aucun risque d'atteinte à l'environnement n'a été reporté comme pouvant impacter significativement la réalisation des objectifs du Groupe. En effet, le Groupe Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités sont faibles.

Le Groupe est néanmoins conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement, notamment des potentielles émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la consommation énergétique des serveurs, et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les principales actions mises en œuvre sont présentées dans la Déclaration de Performance Extra- Financière (anciennement appelée « rapport RSE ») annexée au présent rapport.

L'activité d'éditeur de logiciels relevant du secteur tertiaire, le transport est la principale source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe. Le Groupe a donc opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air. Par ailleurs, Linedata a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements et à favoriser le recours aux outils de conférence à distance.

Le Groupe Linedata ne comptabilise pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

14. CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

14.1 Contrôle interne

Ce rapport présente les dispositifs de contrôle interne du Groupe Linedata s'appuyant sur le cadre de référence de l'AMF.

14.1.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne correspond aux moyens, comportements et procédures mis en œuvre afin de :

- contribuer à la maîtrise des activités du Groupe, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, financiers ou de conformité.

Le contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par les instances de direction,
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, aussi bien conçus et aussi bien appliqués soient- ils, ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

La probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté du Groupe. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système et processus. Ces limites résultent de nombreux facteurs, notamment les incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs. Le choix de traitement d'un risque s'effectue notamment en arbitrant entre les opportunités à saisir et le coût des mesures de traitement du risque, prenant en compte leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque, ceci afin de ne pas entreprendre des actions inutilement coûteuses.

14.1.2 Organisation du Groupe

Le Groupe se structure autour de fonctions transversales (Finance, IT, RH, ...) et de segments d'activités (appelés « Business Lines») correspondants aux différents métiers de Linedata.

Les Business Lines regroupent les équipes et moyens concourant à servir les grands marchés de Linedata que sont l'Asset Management et les Crédits & Financements. Une Business Line peut inclure une ou plusieurs entités juridiques dans un ou plusieurs pays.

Le siège du Groupe (le "Corporate") a quatre rôles principaux :

- définir et diriger les orientations stratégiques du Groupe,
- vérifier les progrès et les résultats,
- définir et contrôler l'application de règles pour garantir l'intégrité du Groupe ; ces règles s'imposant à tous les segments d'activité,
- diffuser le savoir-faire et les innovations pour développer les avantages compétitifs du Groupe.

Un Département Audit & Conformité est en place afin de piloter et de suivre de manière transversale les sujets de conformité et de gestion des risques sur l'ensemble du périmètre Groupe. De plus, ce département en tant qu'audit interne a pour mission de participer à la surveillance et à l'évaluation du contrôle interne.

14.1.3 Présentation du dispositif du contrôle interne

Linedata Services a organisé ses systèmes de contrôle autour des principes suivants :

- Une Direction Financière Groupe, des Responsables Financiers par Business Line, un contrôleur de gestion affecté à la production du reporting Groupe et au suivi des charges des fonctions transversales et des contrôleurs de gestion spécialisés par région et Business Line ;
- Une équipe Audit & Conformité;
- Un "reporting" financier par Business Line et consolidé au niveau du Groupe ;
- Un suivi opérationnel formalisé à un niveau très fin, permettant une vision détaillée par la Direction de chacun des métiers et de chacune des régions du Groupe, de leurs performances et de leurs perspectives, ainsi qu'un contrôle de la fiabilité des informations comptables;
- L'amélioration permanente de la formalisation de procédures au niveau du Groupe, tant sur les aspects de contrôle opérationnel que dans les domaines comptables, financiers, et administratifs ;
- Un processus de gestion de la croissance externe portant tant sur les études préalables aux acquisitions que sur l'intégration des entités après l'acquisition.

Les procédures et descriptions de processus ont été formalisées et mises en relation avec la cartographie des risques et les systèmes d'informations financières, en Europe du Sud, en Europe du Nord, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord, en Inde et en Asie.

Le Groupe a poursuivi au cours de l'exercice l'amélioration de la formalisation des procédures existantes et du contrôle de leur respect.

Le Département Audit & Conformité a réalisé les missions d'audit conformément au Plan d'Audit 2019 et effectue un suivi des actions correctives et recommandations issues des missions antérieures, il est également en charge des aspects Conformité.

Un Code d'éthique et de conduite professionnelle Linedata est en place au niveau Groupe et fait l'objet d'une campagne annuelle de validation (par signature électronique) par tous les collaborateurs et nouveaux entrants.

Le Groupe Linedata est par ailleurs engagé à lutter contre la corruption. Conformément à la loi Sapin II, Linedata a mis en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer les bonnes pratiques et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques de corruption.
Conformément aux exigences de la loi Sapin II, le Groupe Linedata a déployé en 2018 un dispositif de lancement d'alerte, accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe. L'outil est disponible dans le monde entier et permet de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata, dans le respect des dispositions législatives et règlementaires applicable dans chaque pays.
Le Groupe Linedata a mis en place une politique des cadeaux, invitations, dons, donnés ou reçus afin de lutter contre toute tentative de corruption. Le Groupe Linedata ne permet pas d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou équivalents destinés ou pouvant être perçus comme étant destinés à obtenir ou à conserver de façon abusive un marché ou un avantage commercial. Cette politique s'applique à tous les collaborateurs du Groupe Linedata présents à travers le monde et à tous les niveaux de l'organisation.
Le Groupe Linedata a mis en place un kit d'information et de protection contre la fraude afin de sensibiliser et former tout collaborateur aux types de fraude les plus courantes (fraude au président, fraude aux fausses factures ou au changement de RIB).

En 2019, Linedata Services a poursuivi la démarche de renforcement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques initié les années précédentes.

14.1.4 Le périmètre d'intervention

Le présent rapport couvre l'intégralité du périmètre consolidé du Groupe, à savoir la société mère, Linedata Services SA, et l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale, c'est-à-dire les sociétés que le Groupe contrôle de manière exclusive, directement ou indirectement. Il est précisé que l'ensemble des filiales rentre dans ce périmètre à l'exception de Linedata SA de CV (Mexique), Linedata Services Ltd (UK), Linedata Services Canada Inc et Derivation Software Corp.

Rédigé avec l'appui des équipes opérationnelles, le présent chapitre tient compte des travaux et revues diligentés par le Département Audit & Conformité, le Comité d'Audit et les Commissaires aux comptes.

14.2 Gestion des risques

Dans un environnement incertain et en évolution permanente, une gestion proactive des risques est un élément essentiel de développement durable de l'activité.

La gestion des risques est un chantier commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Elle vise à être globale et doit couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société. La gestion des risques est un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Le risque représente la possibilité que survienne un événement dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société et sa réputation. La gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société,
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs,
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société,
- Mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

14.2.1 Cadre organisationnel

La maîtrise de l'exposition aux risques décentralisés repose sur les responsables locaux, au plus près des risques liés aux activités qu'ils exercent ou supervisent.

La gestion des risques au niveau du Groupe est coordonnée par le Département Audit & Conformité notamment dans le cadre de l'identification, de l'analyse et du traitement des risques.

Le Département Audit & Conformité anime et coordonne, pour le compte du management, le processus de cartographie des risques majeurs du Groupe à partir d'une démarche d'identification et d'évaluation des risques.

14.2.2 Cartographie des risques majeurs

L'évaluation des risques est un élément clé du contrôle interne car il est destiné à fournir à la Direction une vue des événements qui pourraient influer sur la réalisation des objectifs. La capacité à identifier, évaluer et gérer les risques est souvent révélatrice de la capacité d'une organisation à réagir et à s'adapter au changement. La cartographie des risques prend en compte le modèle économique de la Société et permet de hiérarchiser les risques et déterminer les actions prioritaires.

Dans l'exercice de cartographie des risques, le Département Audit & Conformité a constitué un recueil des risques identifiés, a défini les grands processus de l'entreprise répondant aux risques et déterminé les plans d'actions à mettre en place pour maîtriser ces risques.

Le processus de cartographie des risques est coordonné et mis à jour annuellement par le Département Audit & Conformité.

L'analyse des risques repose sur 3 critères de cotation :

- L'impact du risque ;
- La probabilité de survenance du risque;
- Le dispositif de contrôle mis en place pour réduire l'impact ou la probabilité de survenance du risque.

Les entretiens réalisés avec les managers du Groupe sont consolidés et revues par les responsables de fonction afin d'évaluer le niveau de risque et de définir les plans d'actions.

La matrice et la cartographie des risques majeurs du Groupe ont contribué à faire le lien avec les facteurs de risques et à élaborer le Plan d'Audit Interne Groupe.

14.3 Activités de contrôle

Les activités de contrôle visant à s'assurer de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne sont exercées en premier lieu par chaque Direction Opérationnelle et Fonctionnelle.

14.3.1 Revue de performance et reporting

Chaque Business Line élabore un budget annuel, des révisions budgétaires mensuelles et un reporting opérationnel mensuel. Ces éléments sont ensuite consolidés au niveau du Groupe. Chaque mois, le reporting est préparé par les responsables opérationnels assistés du responsable Financier de la Business Line, puis présenté au Comité de Direction du Groupe. Les réunions budgétaires sont organisées selon la même méthodologie.

Le planning des réunions est compatible avec le calendrier des communications financières. Il alterne des revues limitées de l'activité du mois effectuées dans les locaux des entités, et des revues trimestrielles plus approfondies au siège. Par ailleurs, les membres de la Direction consacrent régulièrement une partie de leurs réunions à la revue financière des activités.

Le format du reporting opérationnel est défini globalement pour toutes les entités du Groupe, et adapté si nécessaire aux spécificités locales. Le contenu du reporting s'est largement enrichi au fil des années et est désormais étendu à des éléments non strictement financiers, notamment le suivi des effectifs, de la R&D, de l'activité commerciale et des projets. Le reporting intègre également les positions et les prévisions de trésorerie et le suivi du portefeuille de prospects.

Une synthèse de ces informations est transmise au Comité d'Audit qui en fait un compte-rendu au Conseil d'Administration.

Tous les mois également, un rapprochement est effectué entre le reporting opérationnel et les comptabilités statutaires des entités juridiques. Ces analyses permettent de fiabiliser tant les informations financières que les informations de gestion.

14.3.2 Manuel des processus

Le manuel des processus est complété au fur et à mesure de l'approfondissement de leur étude et de la formalisation des procédures et contrôles correspondants. Ce manuel a vocation à être diffusé dans l'ensemble du Groupe après revue de l'existant sur toutes les entités, normalisation et standardisation en utilisant les meilleures pratiques identifiées, et aménagements éventuels pour tenir compte de spécificités locales.

Un certain nombre de règles ont été formalisées en tant que processus et procédures concernant les activités au sein de chaque entité et notamment :

- contrats avec les clients: en sus des validations juridiques, les contrats importants en négociation font l'objet d'une revue par le Département Finance en vue de vérifier la rentabilité du contrat et d'anticiper le mode de reconnaissance des revenus et les options financières corrélatives;
- contrôle des engagements de dépenses, d'investissements et des délégations de signatures;
- contrôle des charges salariales: la gestion du personnel et les augmentations de salaires sont des décisions relevant du responsable opérationnel. Le Président Directeur Général valide l'ensemble des augmentations de salaires, le versement des bonus et les primes exceptionnelles avec la Direction des Ressources Humaines. Les recrutements réalisés par la Direction des Ressources Humaines s'inscrivent dans un processus: ils s'effectuent sous la responsabilité du responsable opérationnel et font l'objet d'une validation systématique par la Direction Financière au regard du besoin, du profil du candidat retenu et du contrat de travail;
- procédures de reconnaissance du chiffre d'affaires: elles ont été formalisées dans le cadre des procédures comptables Groupe diffusées auprès des entités et de leurs responsables financiers.
  Les règles de reconnaissance du revenu en IFRS ont été largement diffusées et actualisées le cas échéant

14.3.3 Les procédures comptables, financières et administratives

Le manuel des procédures comptables, déployé initialement dans les sociétés françaises, détaille notamment les règles relatives aux principes de reconnaissance des revenus, aux immobilisations et à la Recherche et Développement, aux provisions pour créances clients et pour risques et charges, aux écritures d'inventaires. Les règles d'établissement du "reporting" mensuel ont également été diffusées.

Les procédures de consolidation sont diffusées à toutes les filiales préalablement aux périodes d'arrêté des comptes et reprennent, en sus des éléments que les filiales doivent élaborer et communiquer au siège pour la consolidation, le planning détaillé de la communication financière du Groupe. La remontée des informations est formalisée par l'utilisation du système de consolidation Magnitude.

Le processus de recouvrement des créances clients et de Credit Management a été mis au point et diffusé dans tout le Groupe depuis 2009. A la suite de la mise en application d'IFRS 9 en 2018, Linedata a fait évoluer ses principes et procédures de provisions clients.

Les sociétés françaises du Groupe disposent également de procédures plus spécifiques, dont en particulier :

- les procédures de gestion de trésorerie au sein de chaque entité: toute émission de paiement ne se réalise qu'au vu de la pièce justificative (facture) approuvée et du bon de commande s'il y a lieu. Les instruments de paiement nécessitent deux signatures conjointes, contrainte donnée vis-à-vis des banques pour toutes les procurations bancaires accordées ; les consignes internes précisent en sus que les deux signataires sont en principe le Responsable opérationnel concerné et son Responsable Financier ou un membre de la Direction Générale;
- la procédure de contrôle du processus de facturation;
- les procédures de paie, avec organigramme des responsabilités : collecte des éléments variables de paie (augmentations de salaires, attribution de primes), suivi et contrôle des demandes de congés et des autres absences, établissement des déclarations sociales;
- la procédure de notes de frais, avec la mise en place pour l'ensemble du Groupe d'un outil de traitement et contrôle des déplacements et des notes de frais dans le cadre de la politique de voyages professionnels et de remboursement de frais;
- la procédure cadeaux, avec la mise en place en 2017 d'un outil interne de traitement et contrôle des cadeaux,invitations, dons donnés ou reçus.

14.3.4 Le processus d'acquisitions externes

Le Groupe a généralisé une démarche lui permettant de fiabiliser tant la validation de l'intérêt de l'acquisition que l'intégration dans le Groupe après réalisation de l'acquisition :

- Les cibles envisagées sont analysées puis sélectionnées au regard de certains critères qui ont été précisés et revus par le Conseil de Surveillance au cours de l'année 2004 et validés à plusieurs reprises depuis lors.
- Préalablement à l'opération, une phase de "due diligence" menée conjointement par le Groupe Linedata Services et ses conseils extérieurs permet de valider les éléments présentés concernant la cible : comptes, clients et fournisseurs, personnel, analyse des risques et des engagements.
- Dans les mois qui suivent l'opération, il est procédé à la diffusion des procédures et en particulier des règles de suivi opérationnel et de reporting, tant par les circuits de responsabilité opérationnelle que par l'intermédiaire de la ligne financière.

14.4 Pilotage et surveillance du dispositif

14.4.1 Pilotage managérial

Le pilotage du contrôle interne par le management s'effectue en permanence et au quotidien dans la mesure où l'activité commerciale requiert une vigilance de tous les instants. Dans le cadre de l'organisation décentralisée du Groupe, il appartient à chaque segment de définir et mettre en place l'organisation adaptée à la gestion du dispositif de contrôle interne dans son contexte.

Les revues de performance contribuent à la surveillance régulière du dispositif à chaque niveau de management.

14.4.2 Le Département Audit & Conformité

Les missions et responsabilités du Département Audit & Conformité sont régies par une charte validée par le Comité d'Audit en 2012.

Le Département Audit & Conformité participe à l'évaluation de la maîtrise du contrôle interne de l'ensemble des activités et à la mise en conformité du Groupe Linedata relative aux évolutions de lois et/ou règlements nationaux et/ou internationaux. Cette mission est assurée de manière indépendante vis-à-vis du management. La Direction de l'Audit intervient à tous les niveaux et dans toutes les entités du Groupe. Cette évaluation porte en particulier sur les aspects suivants:

- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles,
- l'efficacité et l'efficience des opérations,
- la protection du patrimoine,
- le respect des lois, règlements et contrats.

La fonction d'Audit & Conformité, exercée par une équipe bénéficiant de la formation et de l'expérience adaptée, est rattachée au Directeur Administratif et Financier avec un accès direct au Président Directeur Général.

14.4.3 Organisation des missions du Département Audit & Conformité

Un projet de Plan d'Audit annuel est établi par le Département en s'appuyant notamment sur la cartographie des risques du Groupe. Ce projet fait l'objet d'échanges avec les principaux responsables du Groupe. Le Plan d'Audit annuel prévisionnel ainsi établi est examiné et validé par le Directeur Administratif et Financier et présenté au Comité d'Audit. Il peut faire l'objet en cours d'année, en fonction de l'actualité des opérations, d'amendements qui sont également présentés au Comité d'Audit.

Le Département Audit & Conformité s'appuie sur les normes et pratiques professionnelles pour mener ses missions. Une grande attention est portée aux spécificités et enjeux de chaque activité du Groupe, de telle sorte que les audits constituent une source de valeur ajoutée pour les entités concernées. Les missions sont toujours coordonnées avec les services audités afin, dans la mesure du possible, de ne pas perturber leur fonctionnement.

14.4.4 Rapports et synthèses du Département Audit & Conformité

Pour chaque mission d'audit, un rapport détaillé et une synthèse sont établis. Ils sont validés et diffusés dans les conditions suivantes:

- Un projet de synthèse comprenant les principaux constats, analyses et recommandations du Département Audit & Conformité est présenté aux responsables des entités auditées lors d'une réunion de fin de mission.
- Un document final, comprenant le rapport détaillé d'audit, les éventuelles observations écrites du management et les réponses éventuelles du Département Audit & Conformité aux observations du management, est communiqué au management de l'entité auditée. Les plans d'actions correctifs précisent les grandes lignes des actions, les responsables de leur mise en place et le calendrier de mise en place.
- Une synthèse de ce rapport est communiquée au Directeur Administratif et Financier et au Comité d'Audit.

  Les audits font l'objet, lors de "revues post-audit", d'un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions engagés par le management.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2018, le capital social était de 7.133.529 €, divisé en 7.132.856 actions de catégorie A de valeur nominale 1 € et 673 actions de préférence de catégorie B de valeur nominale 1 €. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B étaient intégralement libérées. Le nombre correspondant de droits de vote était de 11.112.624 (soit 10.722.907 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société étaient divisées en deux catégories A et B :

- les actions de catégories A correspondaient aux actions ordinaires bénéficiant de tous les droits politiques et financiers qu'offre le Code de commerce aux actions ordinaires;
- les actions de catégorie B sont des actions de préférence émises au profit de certains salariés dirigeants du Groupe. Ces actions ne donnaient pas droit à distribution de dividende, ne disposaient pas du droit préférentiel de souscription attaché à toute action en cas d'augmentation de capital et sont dépourvues de droit de vote en assemblée générale des titulaires d'actions A. Elles donnaient droit au boni de liquidation de la Société et étaient incessibles.

Au 31 décembre 2019, le capital social est de 6.625.726 €, divisé en 6.625.726 actions de valeur nominale 1 €. Le nombre correspondant de droits de vote est de 10.666.892 (soit 10.670.602 droits de vote exerçables en assemblée générale). Les actions de la Société sont toutes de même catégorie et aucun titre n'a été émis comportant des droits de contrôle spéciaux.

Le Conseil d'Administration de Linedata Services du 25 juin 2019 a constaté la réalisation des conditions de conversion des actions de préférence attribuées à des bénéficiaires résidents français le 13 juin 2014 et s'est prononcé sur la parité de conversion des actions de préférence en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté l'attribution de 47.866 actions ordinaires résultant de la conversion des 673 actions de préférence et a constaté que 47 866 actions nouvelles de 1 euro valeur nominale ont été créées avec suppression des 673 actions de préférence d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées par incorporation au capital d'une somme de 47.193 €, prélevées sur les réserves. Il en résulte une augmentation de capital de 47.193 euros portant le capital social de Linedata Services à 7.180.722 €.

Le Conseil d'administration du 10 décembre 2019 a procédé à l'annulation de 554.996 actions auto-détenues et à la réduction corrélative du capital social d'un montant nominal de 554.996 € pour le ramener à 6.625.726 €.

Au 31 décembre 2019, il n'y a plus d'options de souscription d'actions en cours de validité ni de plan d'actions gratuites subsistant.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Structure de l'actionnariat et évolutions

La répartition du capital au 31 décembre 2019 s'analyse comme suit :

Actionnaires	% du capital	% des droits de vote théoriques
M. Anvaraly Jiva	8%	10%
Amanaat	48%	60%
Sous-total Anvaraly Jiva / Concert	**56%**	**70%**
Managers, salariés et divers assimilés	6%	6%
Public	38%	24%
Auto-détention	0%	0%
TOTAL	**100%**	**100%**

Il est rappelé que le concert d'actionnaires est désormais constitué entre la société Amanaat, Monsieur Jiva et deux de ses enfants. Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233- 7 et L. 233-12 dudit Code, les actionnaires suivants détiennent au 31 décembre 2019 plus :

Seuils	Actionnaire
De la moitié du capital et des droits de vote	Concert d'actionnaires (Anvaraly Jiva et Amanaat)
Du tiers du capital et de la moitié des droits de vote	Amanaat SAS
Du vingtième du capital et des droits de vote	Monsieur Anvaraly Jiva individuellement
Du vingtième du capital	Invesco Ltd, Amiral Gestion et Burgundy Asset Management Ltd

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Actionnariat salarié : Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été créé par Linedata Services au cours de l'exercice 2000, Plan auquel peuvent participer les salariés de toutes les filiales.

Dans le cadre du Plan, les salariés des sociétés françaises du Groupe peuvent soit affecter la participation qui leur revient, soit effectuer des versements volontaires dans un FCPE "LDS ACTIONNARIAT" investi en titres de l'entreprise.

Au 31 décembre 2019, le FCPE détenait 89 618 actions de la Société, soit une détention totale de 1,35 % du capital et 1,45 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2019, des salariés détiennent des actions nominatives issues de la conversion des 673 actions de préférence en 47.866 actions, intervenue au cours du mois de juin 2019. Cette opération est intervenue dans le cadre du plan d'actions gratuites initié par le Directoire le 13 juin 2014 au profit des salariés résidents français.

MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DU CAPITAL ET FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

Les notifications de franchissements de seuils suivantes ont été reçues par la Société au cours de l'exercice 2019 :

Date du franchissement	Nom de l'actionnaire	Seuils franchis
24-sept-19	Burgundy Asset Management Ltd	A la hausse, seuil de 5% du capital
25-oct-19	Invesco Ltd	A la hausse, seuil statutaire de 5% du capital
1-nov-19	Invesco Ltd	A la hausse, seuil statutaire de 5% de droits de vote A
21-nov-19	Invesco Ltd	la hausse, seuil statutaire de 7% de droits de vote A la
3-dec-19	Moneta Asset Management	hausse, seuil statutaire de 2,5% du capital
31-déc-19	Linedata Services	A la baisse, seuil de 5% du capital
31-déc-19	Amanaat et Anvaraly Jiva	A la hausse, seuil de 2/3 des droits de vote

* Franchissement de seuil de concert

OPERATIONS SUR ACTIONS PROPRES

Les opérations sur actions propres effectuées au cours de l'exercice 2019 l'ont été au titre des programmes suivants :

Programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2019. Part maximale du capital autorisé : 10%, prix maximal d'achat 65 euros, montant maximal des fonds pouvant être engagés : 45 M€.

Les opérations réalisées pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 l'ont été :

- d'une part, au titre de l'objectif n°1 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers; ces opérations ont été effectuées dans le cadre du contrat de liquidité de la Société signé avec la Société de Bourse Gilbert Dupont. Au titre de cet objectif, il a été acquis 73 719 actions à un prix moyen de 28,91 € et vendu 73 453 actions à un prix moyen de 28,82 €.
- d'autre part, au titre de l'objectif n°2 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée ; au titre de cet objectif, il a été acquis 0 actions.
- enfin, au titre de l'objectif n°4 du programme de rachat d'actions en vigueur, à savoir de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, telle que prévue à la vingt-quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2019 et dans les termes qui y sont indiqués ; au titre de cet objectif, il a été acquis 168 723 actions à un prix moyen de 31,37€.

La Société n'a pas fait usage de produits dérivés dans le cadre de ses programmes, et ne détient aucune action de manière indirecte.

La Société détenait en début d'exercice :

- 3 444 actions au titre de l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers);
- 51 276 actions au titre de l'objectif n° 2 (permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions à des salariés, anciens salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée).

Les 3 710 actions auto-détenues au 31 décembre 2019 sont affectées à l'objectif n° 1 (assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Linedata Services par un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers).

Il a été annulé 554.996 actions au cours de l'exercice lors de la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues par décision du Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2019. Le nombre total des annulations réalisées au cours des 24 derniers mois est de 715.496 actions.

En application de l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations ainsi réalisées pendant l'exercice 2019 :

Opérations sur titres réalisées au cours de l'exercice 2019	
Nombre d'actions achetées	242 442
Cours moyen des achats	30,62 euros
Nombre d'actions vendues	73 453
Cours moyen des ventes	28,82 euros
Nombre d'actions transférées ou annulées	554 996
Montant des frais de négociation HT	11 019,38 euros
Nombre d'actions à la clôture	3 710
Pourcentage du capital représenté	0,06%
Valeur nominale de ces actions	1,00 euro
Valeur des actions au coût d'achat	98 542 euros

ANNEXE 2 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LINEDATA SERVICES S.A.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Euros	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social en Euros*	7 320 382	7 341 382	7 294 029	7 133 529	6 625 726
Nombre des actions ordinaires existantes	7 320 382	7 341 382	7 293 356	7 132 856	6 625 726
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	21 000	-	-	-	-
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 237 249	4 547 636	5 965 342	7 417 967	7 929 821
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	15 887 328	15 999 939	12 936 869	21 579 249	26 644 470
Impôts sur les bénéfices	245 928	1 590 818	(3 697 432)	(1 664 261)	94 685
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	11 287 555	23 945 959	9 095 507	35 726 069	26 549 786
Montant des bénéfices distribués					
- quote-part ordinaire	10 248 535	11 012 073	9 846 031	9 629 356	8 944 730
- quote-part exceptionnelle	21 961 146				
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements, dépréciations et provisions	2,14	1,96	2,28	3,26	3,26
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements, dépréciations et provisions	1,54	3,26	1,25	5,01	4,01
Dividende attribué à chaque action					
- quote-part ordinaire	1,40	1,50	1,35	1,35	1,35
- quote-part exceptionnelle	3,00				
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	21	19	20	25	20
Montant de la masse salariale	2 704 560	2 563 712	2 901 451	3 542 961	3 330 142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 252 024	1 204 564	1 309 883	1 745 688	1 798 480

ANNEXE 3 AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

Engagement - Equité - Environnement - Ethique

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2019

LINEDATA, UNE ENTREPRISE INTERNATIONALE A TAILLE HUMAINE

1295
Collaborateurs dans le monde

20
bureaux à travers le monde

169,7
Chiffre d'affaires 2019
en millions d'Euros (-2,0% vs 2018)

3
Lignes Métiers

10
Projets d'innovation en 2019

35%
de femmes dans le Groupe

60%
de femmes au Conseil d'Administration

16 ans
d'ancienneté en moyenne pour la France

7 ans
d'ancienneté en moyenne pour le Groupe

** L'effectif est de 1269 collaborateurs hors stagiaires & assimilés*

MESSAGE DE NOTRE AMBASSADRICE RSE

«Le Groupe Linedata s'engage dans la transformation numérique du monde de demain. Les nouvelles technologies nous aideront à préserver notre planète pour les générations futures qu'en intégrant certaines valeurs qui sont inscrites dans l'ADN du Groupe : l'éthique, la protection de l'environnement et le bien-être au travail».

L'évolution de notre planète et la transformation numérique des entreprises sont enclenchées. L'humain doit être au centre des processus de décision qui englobe les générations actuelles, celles de nos enfants et petits-enfants.

L'intelligence artificielle, le « machine learning» et l'automatisation robotique multiplient les opportunités d'innovation et de création de valeurs pour nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs à condition que celles-là soient guidées par le respect de nos convictions et une recherche continue de sens.

Nous entreprenons donc chaque jour afin de garantir la pérennité et un label de qualité pour nos clients en prenant en compte le respect de l'environnement, le maintien de la qualité de vie au travail pour nos collaborateurs sans jamais négliger notre démarche éthique des affaires.

Notre démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est entièrement intégrée dans notre stratégie globale et celle des pays où le Groupe opère. Le Groupe Linedata a mis en place en 2019 un comité de pilotage de la stratégie RSE au niveau Groupe ainsi que le développement de son plan d'action réalisé sur 3 ans.

Ce comité international est composé de membres des départements Ressources Humaines (RH) et Audit & Conformité avec des relais dans chaque bureau. Sous l'impulsion de ce comité, des groupes de travail ont été constitués afin de réaliser au mieux ces projets. Les résultats sont ensuite analysés afin d'instaurer une amélioration continue de nos pratiques.

Je voudrais enfin remercier le soutien et l'investissement constants de nos clients, de nos partenaires et de nos collaborateurs qui garantissent la pérennité du Groupe Linedata depuis maintenant plus de 20 ans.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurianne Le Chalony
Chief People Officer – DRH Groupe

Sommaire

1. LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA
1.1 L'organisation et la structure du Groupe Linedata
1.2 Les marchés sur lesquels la société opère
1.3 Les activités du Groupe Linedata
1.4 Les objectifs et les stratégies de création de valeur
1.5 Les tendances influençant l'évolution de la société

2. UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES
2.1 L'identification des risques
2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs
2.3 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance
2.4 Description des risques majeurs
2.5 Politiques et KPI des risques majeurs
2.6 Plan d'action pour maitriser ses risques

3. ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE
3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle
3.2 Sensibilisation à l'anti-corruption
3.3 Politique relative aux cadeaux, invitations, dons
3.4 Dispositif de lancement d'alerte
3.5 Protection des données personnelles (GDPR)
3.6 Gouvernance et RSE
3.7 Intégration de nos filiales

4. UNE ENTREPRISE HUMAINE
4.1 Nous humanisons la technologie
4.2 Ressources humaines dynamiques etpérennes
4.3 Développement des compétences et des carrières au cœur de notrestratégie
4.4 Reconnaissance et bien-être descollaborateurs
4.5 Diversité & égalité des chances

5. UNE ENTREPRISE CITOYENNE
5.1 Dialogue avec les parties prenantes
5.2 Loyauté envers les parties prenantes
5.3 Mécénat & Bénévolat
5.4 Innovation et Transformation Digitale

6. VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE
6.1 Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables
6.2 Gestion des achats responsables

7. NOTE METHODOLOGIQUE
7.1 Introduction
7.2 Linedata & ses parties prenantes
7.3 Périmètre
7.4 Informations non applicables
7.5 Explication du reporting

8. ANNEXES

9. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)

1

LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA

3

Lignes métiers majeures

20

Bureaux à travers le monde

2

Marchés sur lesquels le Groupe opère

1 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA

1,1 L'organisation et la structure du Groupe Linedata
1.2 Les marchés sur lesquels la société opère
1.3 Les activités du Groupe Linedata
1.4 Les objectifs et les stratégies de création de valeur
1.5 Les tendances influençant l'évolution de la société

1 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE LINEDATA

1.1 L'organisation et la structure du Groupe Linedata

- **Forme juridique**

Depuis avril 2017, Linedata Services est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration.
Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans. Ils sont rééligibles. Le Conseil se réunit régulièrement dans les cas prévus par les missions qui lui sont attribuées par la loi et les statuts de la société.
A fin 2019, le Conseil d'Administration compte 3 femmes parmi ses 5 administrateurs, soit 60% de femmes. La condition légale de proportion de 40% de femmes au sein du Conseil d'Administration est donc satisfaite.

- **Equipe de Direction**

La Direction Générale est composée d'un Président Directeur Général assisté d'un Directeur Général Délégué.
Un comité exécutif élargi à 10 membres est en charge de la direction opérationnelle du Groupe. Il est composé de 5 membres des fonctions centrales, 3 membres de l'activité Asset Management et 2 membres de l'activité Lending & Leasing.

- **Implantations dans le monde**

1.2 Les marchés sur lesquels le Groupe opère

Nous concevons des solutions sur le marché de l'Asset Management

Nous aidons nos clients à travers le monde à évoluer et être actifs au plus haut niveau.

Pour quel type de clients?

Gestionnaire de fonds alternatifs, de fonds institutionnels, de fortune, Société de gestion, Administrateur tiers/de fonds, Asset owner.

Quels sont leurs besoins ?

Gestion de portefeuille, aide à la prise de décision en matière d'investissement, gestion et exécution des ordres, contrôle des opérations de Middle Office, suivi de la conformité, gestion du risque, suivi de la position de gestion unifiée, comptabilité des fonds et valorisation, reporting, agent de transfert, gestion des processus métiers, services.

Quelles sont nos solutions?

Nous proposons de nouvelles solutions performantes (Logiciel, gestion de données et services technologiques) qui réunissent tous les aspects de la gestion d'actifs afin de permettre à nos clients de tirer profit de la digitalisation, d'adapter leurs activités et de s'orienter vers une meilleure performance opérationnelle.

Nous concevons des solutions sur le marché du Lending & Leasing et Assurance

Nos solutions logicielles gèrent des contrats front-to-back. Nous développons des solutions sur mesure pour toutes les activités de nos clients.

Pour quel type de client?
Financement automobile, Crédit aux entreprises, Crédit à la consommation, Financement de biens d'équipement, Crédit immobilier, Crédits syndiqués.

Quels sont leurs besoins ?
Acquisition de contrats, Gestion des contrats, Gestion du risque, Business Intelligence, Mobilité.

Quelles sont nos solutions?
Nous améliorons la performance, dans tous les secteurs de leur activité, en tirant profit des technologies de pointe et de notre expertise métier pour augmenter le chiffre d'affaires de nos clients, réduire leurs risques et accroître l'efficacité de leurs portefeuilles.

1.3 Les activités duGroupe

Linedata est un éditeur de logiciels, fournisseur de services et de données à valeur ajoutée.

Linedata et ses 1300 collaborateurs ont pour ambition de servir la performance opérationnelle de leurs clients opérants sur les 3 segments que sont les gestionnaires d'actifs traditionnels et alternatifs (Private Equity et Hedge Funds par exemple), les administrateurs de fonds et les fournisseurs de crédits.

Afin de servir ces 3 segments et 700 clients, Linedata réalise l'édition, l'implémentation et le support de logiciels soutenant l'ensemble du cycle de vie d'un actif financier (par exemple, Front-Office, Middle-Office et Back-Office).

Face aux attentes croissantes de nos clients pour des offres complètes, Linedata associe, depuis 2017, un éventail de Services (Outsourcing notamment) :

- Hébergement de données et management d'infrastructure IT – Linedata Technology Services
- Externalisation de processus front et middle office – Linedata FinancialServices
- Conseil IT et développements spécifiques (définition des master plan d'utilisation des données pour les Hedge Funds par exemple) – Linedata AdvisoryServices

En plus de ces services, permettant à nos clients de se concentrer sur leurs cœurs de métiers, Linedata se positionne également sur la donnée, élément clé pour les gestionnaires d'actifs, et ce, de 2 façons :

- Grâce à notre accord avec des fournisseurs de données de marché, Linedata est désormais en mesure de fournir des cours de bourse à ses clients.
- Grâce à notre offre Linedata Analytics Services, nous sommes désormais prêts, via des outils basés sur l'Intelligence Artificielle, à utiliser les données de nos clients pour prédire certaines trajectoires (comme l'attrition client pour une banque ou les échecs de passage d'ordre), et ce, pour améliorer leur performance opérationnelle.

C'est ce triptyque « Logiciels, Services et Data » qui fait la force de la proposition de valeur de Linedata à l'ensemble des acteurs du secteur financier.

1.4 Les objectifs, stratégie & création de valeur

Linedata axe son développement futur sur la livraison de nouvelles plateformes logicielles (ex: AMP et EKIP), l'enrichissement de son offre globale et l'intensification de sa culture « client centric » :

1. Le 1er axe du développement futur de Linedata est la **livraison progressive des différents modules de AMP** aussi bien pour les Asset Managers en général que pour les Hedge Funds en particulier.
   Dans la même logique, Linedata enrichit sa **plateforme logicielle à destination des fournisseurs de crédit** (EKIP notamment).
   Cette stratégie permet à Linedata d'accroître sa capacité à proposer à ses clients une plateforme Front-to-back entièrement modulaire, s'adaptant donc à la réalité opérationnelle de chaque client.

2. Le 2nd axe de développement est **l'enrichissement de l'offre Linedata** selon 2 volets:
   A. Innovation : Linedata va continuer à investir, comme en 2019, sur les technologies d'avenir fondées sur l'Intelligence Artificielle et le Big Data afin d'enrichir ces modules fonctionnels existants
   B. Triptyque logiciels, services et data:
      - Le développement de services à valeur ajoutée pour mieux accompagner les clients dans leur retour vers leurs cœurs de métier
      - L'enrichissement de notre offre de fourniture de données de marché mais également de Data Analytics sur les données internes de nos clients pour améliorer leur performance opérationnelle

3. Le dernier axe de développement de Linedata pour les années à venir est **l'intensification de sa culture « client centric »** via :
   A. Une meilleure intégration des clients dans la conception des stratégies de Recherche et Développement
   B. Une communication continue des évolutions de Linedata à destination des clients
   C. Une évolution vers une organisation structurée par segment clients

Ces 3 axes stratégiques s'intègrent tout au long de la chaîne de valeur de Linedata et auprès de l'ensemble de son écosystème. L'infographie ci-dessous illustre l'intention stratégique globale de Linedata : produire de la valeur pour l'ensemble des acteurs du monde financier dans le respect des 4 piliers déontologiques de Linedata.

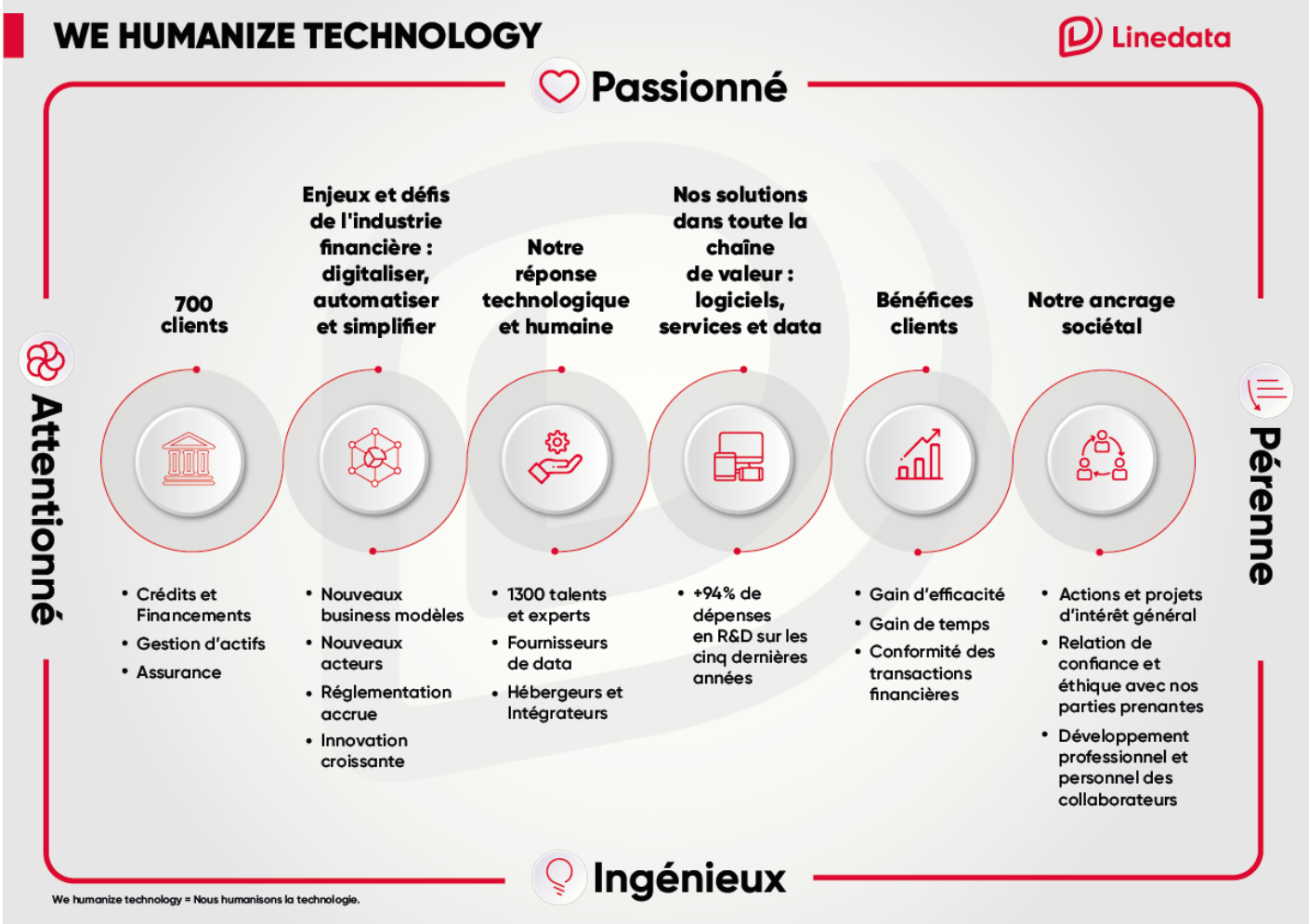

1.5 Les tendances influençant l'évolution de la société

- **Tendance Marché**

Afin d'illustrer la croissance annuelle des dépenses mondiales dédiées à l'IT par les marchés du Groupe Linedata entre 2019 et 2023, le graphique ci-dessous montre que les offres logiciels et Services restent les secteurs IT les plus porteurs, tant en matière de croissance (6-10% CAGR) que de volume (taille de la bulle).

Industry Market Size, CAGR and Growth Share by Product Segment, Software and Services Lead the Growth

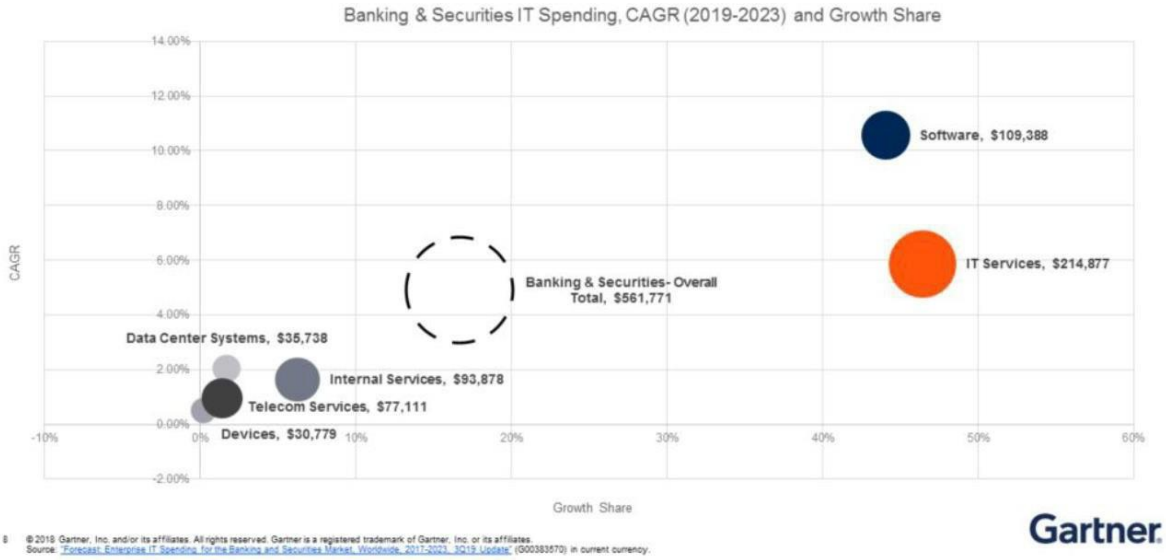

Le CAGR correspond au «*Compound Annual Growth Rate*» qui est le taux de croissance annuel.

- **Tendance par Segment de Marché**

Au delà des principales tendances concernant le public cloud et la forte demande pour des logiciels servant l'efficience opérationnelle, Linedata a identifié des évolutions clés par segment de marché :

✓ Asset Managers :

- Marché mondial en croissance avec un TCAM de 6% prévu de 2020 à 2023 et en consolidation au profit des acteurs de grande taille
- Forte intensité concurrentielle d'où une demande de logiciels au service d'une meilleure efficience opérationnelle
- Demande croissante pour une offre de données à forte valeur ajoutée (incluant le data analytics, proposé par Linedata Analytics Services)

✓ Hedge Funds :

- Marché mondial concentré aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et à Hong-Kong, avec une consolidation au profit des acteurs de grandes tailles
- Dynamisme des lancements de Hedge Funds en baisse au niveau mondial malgré un dynamisme en Europe et en Asie, marchés de prédilection de Linedata sur ce segment
- Acteurs de taille moyenne ou de niche demandeurs d'une offre packagée Software et Services, comme proposée par Linedata

✓ Funds Services :

- Marché très concentré sur les acteurs de grande taille et en consolidation en particulier en Asie et aux Etats-Unis
- Développement d'acteurs de niche, notamment les TPA specialists

✓ Car and equipment finance :

- Impact global de l'évolution d'une économie de propriété vers une économie d'usage, que ce soit sur les acteurs BtoB ou bien, désormais, sur le BtoC
- Evolution des acteurs du financement vers les véhicules/équipements d'occasion (nouvelles classes d'actifs à financer)

✓ Lending :

- Attente croissante des demandeurs de financement pour une expérience totalement digitale et flexible
- Demande croissante des banques pour des offres Software répondant aux impératifs liés à la Cybersécurité

2

UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

11
Risques identifiés

4
Domaines clés

1
Plan d’action sur 3 ans

2 UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

2.1 L'identification des risques
2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs
2.3 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance
2.4 Description des risques majeurs
2.5 Politiques et KPI des risques majeurs
2.6 Plan d'action pour maitriser ses risques

2 UNE ENTREPRISE VIGILANTE SUR SES RISQUES

2.1 L'identification des risques

Afin d'identifier les risques sociaux et environnementaux majeurs, le Groupe Linedata s'est appuyé sur un dialogue avec les parties prenantes internes et sur les retours d'expériences des politiques et des processus internes existants. Ces analyses, reposant sur la norme ISO 26000, ont permis d'identifier des problématiques pertinentes pour le Groupe Linedata à travers notamment :

- La prise en compte des normes internationales RSE comme la norme ISO 26000
- La conformité à la loi française «Grenelle II»
- La conformité au «Modern Slavery Act» britannique
- La conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- La conformité à la loi Sapin II relative à lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Une synthèse des risques annuels publiée dans notre document d'enregistrement universel (URD).

Le Groupe Linedata a identifié 11 principaux risques sociaux et environnementaux qui ont été validés par le panel des parties prenantes internes représentées par les membres du Comité RSE.

2.2 La gestion et le suivi des risques majeurs

Afin de maitrîser et de suivre les risques identifiés, le Groupe a mis en place des politiques et des processus accompagnés d'indicateurs clés de performance (KPI - Key Performance Indicator) et de plans d'actions.
Dans le cadre de sa responsabilité sociale, le Groupe Linedata a initié depuis 2012 un groupe de travail pour identifier et mettre en place les actions internes en matière d'éthique, de conformité, de sécurité, de droit de l'Homme, etc.
Ce groupe de travail, devenu Comité RSE suit l'évolution des risques, l'avancement des plans d'actions et l'analyse des KPI.

2.3 La cartographie des risques, premier pas sur la vigilance

Le Groupe Linedata considère qu'être vigilant aux conséquences de ses activités sur les parties prenantes et sur l'environnement est une condition de durabilité de ses activités. Dans ce cadre, les 11 risques majeurs ont été transposés sur une cartographie des risques indiquant leur importance pour la performance de l'entreprise et leur importance pour les parties prenantes.

Les 11 risques identifiés ont été regroupées dans 4 thèmes.

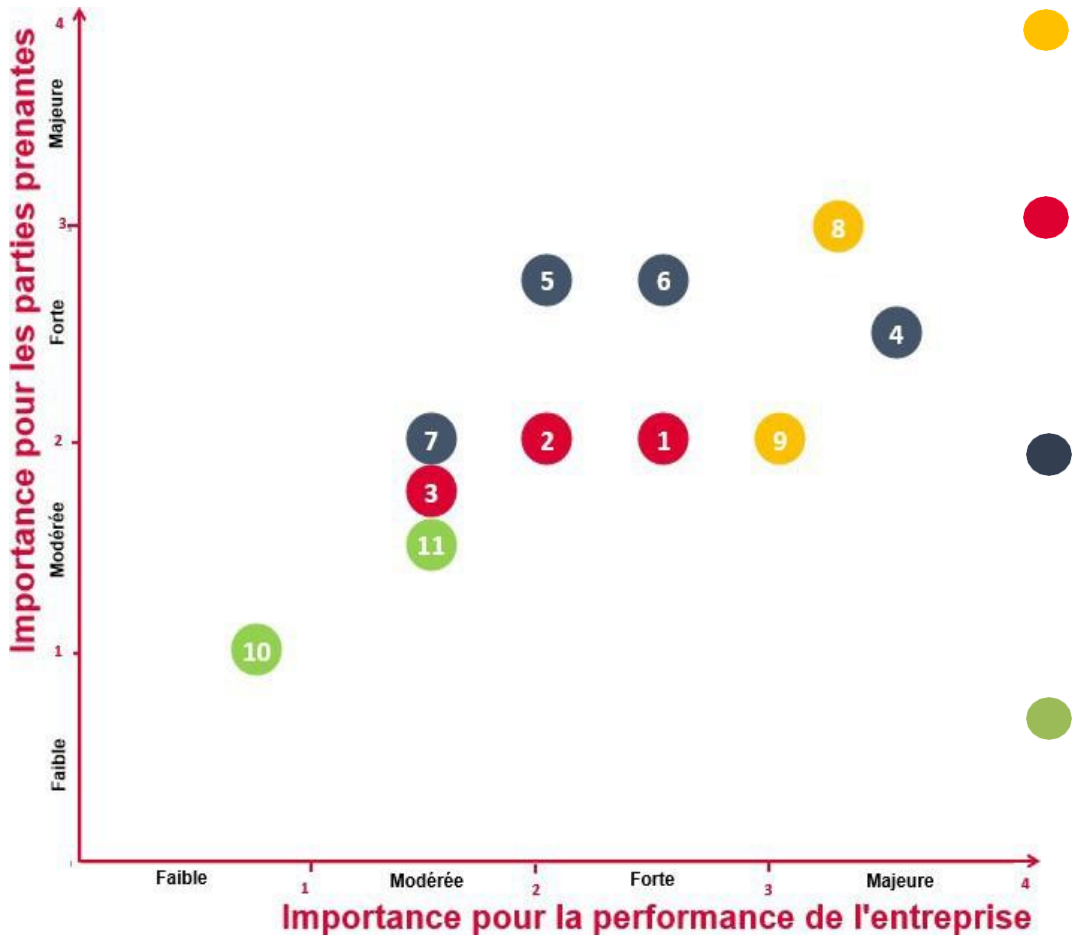

Clients & Innovation:
Le Groupe Linedata doit générer de la valeur ajoutée pour ses clients à travers des solutions innovantes et durables.

Ethique & Gouvernance:
En tant qu'entreprise internationale, le Groupe Linedata doit être un acteur éthique solide et avoir une gouvernance d'entreprise forte depuis le «Management» jusqu'aux parties prenantes.

Collaborateurs :
En tant qu'entreprise humaine et technologique, le Groupe Linedata doit acquérir, développer et maintenir les talents tout en garantissant la diversité et l'égalité des chances au sein de ses équipes.

Environnement :
Le Groupe Linedata doit soutenir la transition écologique à travers une maîtrise de son impact environnemental et en favorisant les gestes éco-responsables.

2.4 Description des risques identifiés

N°	Catégories	Nature de risque	Réf<érant du risque	Description	
				Enjeux pour les parties prenantes	Risques pour prenantes le Groupe Linedata
1	Ethique & Gouvernance	Gouvernance et RSE	Comité RSE et Comité de direction	Promouvoir la RSE dans l'organisation et dans la pratique des affaires.	Non atteinte des objectifs RSE en l'absence de soutien et/ou de suivi des projets sociaux et environnementaux.
2		Intégration de filiales	Chief Financial Officier	Assurer le succès de l'intégration de l'entité. Acquise et de ses collaborateurs au groupe Linedata.	Non atteinte des objectifs et des synergies attendus par l'intégration, risque d'image et risque financier.
3		Promotion des valeurs éthiques et lutte contre la corruption	Responsable Audit & Conformité.	Faire vivre les valeurs éthiques et le code de conduite de Linedata. Partager et enrichir les actions de prévention contre la corruption.	Perte de confiance de la part des parties prenantes, risque d'image et risque financier (dont amende).
4	Collaborateurs	Développement des compétences et des carrières	Chief People Officer	Contribuer au développement des collaborateurs et à la gestion des talents.	Inadaptation des compétences, perte de performance de l'entreprise.
5		Rémunération et évolutions	Chief People Officer	Renforcer l'engagement des collaborateurs et l'attractivité de Linedata.	
6		Bien-être des collaborateurs	Chief People Officer	Favoriser le développement d'un cadre de travail agréable et du bien-être des collaborateurs.	Risque d'attrition (départs des collaborateurs), perte de performance de l'entreprise et d'attractivité de nouveaux collaborateurs.
7		Diversité. & égalité des chances	Chief People Officer	Faire vivre les meilleures pratiques en mati.re d'égalité des sexes, des chances, d'ancienneté., etc.	
8	Clients & Innovation	Satisfaction des clients	Chief Sales Officer	Assurer une satisfaction et un accompagnement client avec des produits/ services répondant à leurs attentes.	Risque d'attrition (perte des clients, risque d'image).
9		Innovation et Rupture technologique	Directeur Innovation & Technologie	Innover pour proposer des nouveaux produits/services répondant aux attentes actuelles et futures des clients.	
10	Environnement	Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables	Comité RSE	Maîtriser l'empreinte environnementale de nos activités.	Risque de perte de confiance de la part des parties prenantes et risque d'image.
11		Gestion des achats responsables	Comité RSE	Ma.triser l'empreinte environnementale de nos achats	

2.5 Description des politiques & KPI(s) mis en place

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2019	Objectifs 2020
1	**Gouvernance et RSE**	Une charte du comité RSE a été préparée en 2019 et sera communiquée en 2020.	▪ Nombre de comité RSE	▪ 7 comités en 2019	▪ > 6 comités
2	**Intégration de filiales**	Une politique d'intégration des filiales a été mise en place pour définir les actions à suivre dans la phase post acquisition.	▪ Nombre de filiales revendues	▪ 0 revente d'entité	▪ 0 revente d'entité
3	**Promotion des valeurs éthiques et lutte contre la corruption**	Le Groupe Linedata a mis en place un dispositif éthique comprenant notamment : ▪ 4 valeurs ▪ Un code éthique et de conduite professionnelle ▪ Un dispositif d'alerte éthique ▪ Une politique anticorruption & trafic d'influence ▪ Une politique de déclaration des cadeaux, invitations et dons, donnés ou reçus ▪ Une charte et questionnaire aux partenaires commerciaux	▪ % collaborateurs ayant adhéré au code éthique (campagne annuelle) ▪ Nombre de violation liée aux droits de l'homme ou à la corruption	▪ 94% d'adhésion en 2019 ▪ 0 violation dans ces domaines	▪ > 95% d'adhésion ▪ 0 violation dans ces domaines
4	**Développement de compétences et des carrières**	Basé sur le référentiel métier global mis en place en 2018, les différents parcours de carrière et les compétences associés sont disponible via CareerStudio et aide les collaborateurs à faire des choix en fonction de leurs souhaits d'évolution de carrière, leurs compétences, leurs expériences et opportunités professionnelles. L'évaluation annuelle et les plans de formation s'appuient sur ce dispositif et permet aux managers d'accompagner au mieux leurs équipes dans leur parcours professionnels.	▪ Nombre d'heures de formation ▪ Nombre de personnes formées ▪ Nombre de mobilités professionnelles	▪ 23 513 heures de formation au total en 2019 (+27% vs 2018) ▪ 599 collaborateurs formés en présentiel et 419 formés en ligne ▪ 127 mobilités, soit 12,8% des collaborateurs présents > 1 an.	▪ Augmentation de 20% du nombre d'heures de formation par collaborateur ▪ Augmentation de 10% des mobilités professionnelles
5	**Rémunération et évolutions**	Linedata a à cœur d'être compétitif et juste sur ses politiques de rémunération en France, mais aussi à l'international. Une communication entre les managers et employés doit être maintenue afin d'assurer le meilleur accompagnement d'évolution de carrière possible.	▪ % de PDR (People Development Review) remplis	▪ 68% des collaborateurs ont eu en 2019 un entretien.	▪ >80% de collaborateurs
6	**Bien-être des collaborateurs**	Une politique sur le bien-être au travail existe pour l'ensemble du Groupe. Le bien-être au travail est un enjeu majeur pour fidéliser nos collaborateurs et ainsi pérenniser les activités du Groupe Linedata. Le Groupe Linedata souhaite privilégier l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. De nombreux évènements sont organisés régulièrement dans l'ensemble des bureaux du Groupe pour entretenir la cohésion d'équipe.	▪ % d'attrition volontaire ▪ % d'absence liée aux accidents du travail ou maladies professionnelles ▪ Nombre d'événements internes	▪ 14% d'attrition volontaire (vs 19% en 2018) ▪ 0,05% d'absence pour accident/ maladie professionnelle ▪ 95 événements dont 12 liés à des initiatives caritatives locales	▪ <15% d'attrition volontaire ▪ 0% absence pour accident ▪ Mesurer la satisfaction

N°	Nature de risque	Politiques	KPI(s)	Résultats 2019	Objectifs 2020
7	**Diversité & égalité des chances**	La diversité et l'égalité des chances sont des valeurs du Groupe. La structure globale de l'organisation et les forts échanges entre pays ont inscrit dans notre ADN la diversité culturelle. L'égalité des chances entre hommes et femmes est un engagement global, mais les réponses à apporter sont cependant différentes d'un pays à un autre. Par conséquent, Linedata a développé une politique de promotion des femmes adaptée à chaque pays.	▪ % de femmes au sein du Groupe ▪ % de femmes au sein du Conseil d'Administration	▪ 35% de femmes au sein du Groupe en 2019 ▪ 60% de femmes au sein du CA en 2019	▪ 35% de femmes au sein du Groupe ▪ 60% de femmes au sein du CA
8	**Satisfaction des clients**	Linedata effectue annuellement une enquête de satisfaction client ainsi qu'une enquête de satisfaction post implémentation. De plus, une revue hebdomadaire/mensuel des attentes clients et des projets en cours est effectué.	▪ % de réponse à l'enquête de satisfaction client	▪ 12,5% de réponses à l'enquête en 2019 (11,3% en 2018)	▪ 15% de réponses à l'enquête
9	**Innovation et Rupture technologique**	Afin d'encourager l'innovation au sein du groupe, Linedata a mis en place des "Labs" d'innovation dans les principaux bureaux, et formalisé des process de prise en compte de l'innovation et de capitalisation sur les projets menés.	▪ Nombre de Labs ▪ Nombre de projet d'innovation	▪ 3 Labs ▪ 10 projets d'innovation	▪ 5 Labs ▪ Non applicable
10	**Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables**	Une politique environnementale du Groupe Linedata a été écrite en 2019, mentionnant les objectifs ainsi que les principales actions mise en place. La politique voyage du groupe met en avant une limitation des émissions de gaz à effet de serre. Le processus de gestion des dépenses dématérialisé a également pour objectif de réduire l'impact environnemental du Groupe Linedata.	▪ Nombre de véhicules professionnels ▪ Nombre de bureaux ayant mis en place des collectes de recyclage mesurable ▪ Nombre de bons de commande dématérialisés (outil d'e-procurement)	▪ 23 véhicules professionnels au 31/12/2019 ▪ 2 bureaux (+ de 600kg recyclés) ▪ 4 815 bons de commande dans l'outil en 2019 (+35% vs 2018)	▪ < 25 véhicules professionnels ▪ > 5 bureaux collecteurs ▪ Non applicable, 100% du Groupe utilise désormais l'outil
11	**Gestion des achats responsables**	Le Groupe requiert l'intégration de critères RSE dans les grilles d'évaluation des appels d'offres fournisseurs. Le Groupe Linedata a également mis en place une charte éthique des partenaires commerciaux.	▪ Nombre d'appel d'offres fournisseurs intégrant des critères RSE (Siège)	▪ 2 appels d'offres	▪ >5

2.6 Plan d'action pour maitriser ses risques

Consciente de sa responsabilité citoyenne, Linedata a mis en place un plan d'action s'articulant autour des risques identifiés. Cette feuille de route a vocation à promouvoir les bonnes pratiques au sein du Groupe et à fédérer les collaborateurs autour d'objectifs clairs & communs.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2020-2022
Ethique & Gouvernance	Gouvernance & RSE	▪ Communiquer au management et au Groupe la charte et les objectifs du Comité RSE. ▪ Intégrer les relais "locaux" au Comité RSE.
	Intégration de filiales	▪ Améliorer de façon continue la politique d'intégration des filiales.
	Promotion des valeurs éthiques & lutte contre la corruption	▪ Continuer la sensibilisation aux principes éthiques à travers des communications. ▪ Systématiser l'intégration de critères éthiques dans les appels d'offres fournisseurs. ▪ Mettre en place une plateforme des partenaires commerciaux permettant de suivre l'adhésion à la charte éthique et environnementale.
Collaborateurs	Développement des compétences et des carrières	▪ En 2020, les « talent reviews » globales seront mise en place. Ces revues vont permettre une identification plus précise des postes clefs, des hauts performeurs, des hauts potentiels et des personnes à risque de départ. Cet exercice nous permet de mieux anticiper l'avenir et l'évolution de nos collaborateurs par le biais de plans de successions. ▪ En s'appuyant sur le « job mapping », l'évaluation des compétences et les demandes de formations, des parcours de formations individualisés seront construits.
	Rémunération et évolutions	▪ Continuer de positionner nos politiques de rémunération par rapport au marché via du benchmarking externe mais aussi de garantir l'équité entre les collaborateurs et cela sans distinction de sexe, d'âge ou tout autre facteur discriminant hors l'expérience, la compétence et le mérite.
	Bien-être des collaborateurs	▪ Renforcer l'adhésion des collaborateurs aux valeurs du Groupe à travers des évènements globaux et locaux, et des activités d'équipe de type Team Building. ▪ Améliorer l'intégration et la rétention des plus jeunes via le développement de programme de mentoring. ▪ Améliorer la sortie via les interviews de sortie permettant d'obtenir les points d'amélioration continue.
	Diversité & égalité des chances	▪ Grâce au référentiel métier « job mapping », l'évolution des recrutements, des mobilités, des promotions et des augmentations est suivie pour assurer un pilotage plus précis de nos actions et de prévenir toutes discriminations de genre, d'âge ou d'origine. ▪ Notre plus grand défi en matière d'égalité des chances est d'assurer qu'aucune barrière technique et / ou culturelle ne nuise à aucun moment dans l'activité professionnelle ou l'évolution de carrière d'un de nos collaborateurs causé par un handicap quel qu'il soit. ▪ Continuer et renformer des actions de sensibilisation au Handicap (visible ou non) ➢ Renforcer la communication autour du handicap, ➢ Déployer des sessions de sensibilisation au handicap, ➢ Evaluer l'opportunité d'adhérer à la Charte Réseau mondial de l'OIT Entreprise & Handicap.

Catégories	Nature de risque	Plan d'action 2020-2022
Clients & Innovation	Satisfaction des clients	• Renforcer la relation client avec un suivi appuyé de la fréquence de contact. • Renforcer l'association des clients au processus de Recherche et Développement. • Renforcer la communication de la stratégie du groupe auprès des clients.
	Innovation & Rupture technologique	Développer le nombre de projets d'innovation afin de continuer la transformation du Groupe Linedata et d'apporter, à travers le bon usage de la technologie, toujours plus de valeur à nos clients.
Environnement	Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables	Renforcer les gestes éco-responsables au quotidien : • Mise en place des poubelles de tri dans de nouveaux bureaux • Recyclage du matériel informatique • Promotion du co-voiturage • Suivi de la consommation de CO_2 concernant les déplacements. • Renforcer la politique "Zéro Papier" (dématérialisation des factures, archivage électronique)
	Gestion des achats responsables	• Déployer l'intégration des critères RSE dans les grilles d'évaluation des appels d'offres fournisseurs sur l'ensemble du Groupe. • Mettre en place une plateforme des partenaires commerciaux permettant de suivre l'adhésion à la charte éthique et environnementale.

3

ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE

94%
Des collaborateurs ont lu & adhéré au code éthique en 2019

0
Violation en matière d'atteinte aux droits de l'homme, corruption & trafic d'influence

0
Revente d'entité

3

ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE

3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle
3.2 Sensibilisation à l'anti-corruption
3.3 Politique relative aux cadeaux, invitations, dons
3.4 Dispositif de lancement d'alerte
3.5 Protection des données personnelles (GDPR)
3.6 Gouvernance et RSE
3.7 Intégration de nos filiales

3 ETHIQUE, CONFORMITE & GOUVERNANCE

3.1 Code Ethique et de Conduite Professionnelle du Groupe Linedata

Les valeurs et les principes du Groupe Linedata sont rassemblés dans un Code Ethique et de Conduite Professionnelle.

Proposé en anglais et en français, ce Code constitue le ciment identitaire qui donne à chaque collaborateur du Groupe un cadre de référence afin d'exercer son activité professionnelle au quotidien. Le Code est mis à jour chaque année, enrichi en fonction des besoins et piloté par le service Audit & Conformité.

Annuellement, chaque collaborateur et chaque nouvel entrant est invité à prendre connaissance des dispositions du Code Ethique et à en confirmer sa lecture en y apposant sa signature électronique. Nos collaborateurs sont considérés comme des ambassadeurs des normes éthiques du Groupe vis-à-vis des tiers.

3.2 Sensibilisation à l'anti-corruption

Linedata est engagé à lutter contre la corruption. Conformément à la loi Sapin II, Linedata a mis en place un dispositif de prévention de la corruption à travers un programme de sensibilisation qui contribue à développer les bonnes pratiques et à renforcer une culture de prévention et de détection des risques de corruption.

Un ensemble d'éléments a été mis en place dans l'objectif de lutter et de sensibiliser contre la corruption et le trafic d'influence :

- Une politique anti-corruption et de trafic d'influence
- Une formation et des communications de sensibilisation des collaborateurs à la détection de la corruption et du trafic d'influence.
- Un dispositif de déclaration des cadeaux et invitations donnés ou reçus. Ce dispositif s'étend aux dons et contributions à des associations ou autres tiers et permet de prévenir ou détecter des agissements contraires à la politique du Groupe.
- Un dispositif d'évaluation des tiers (clients, fournisseurs, partenaires) à travers des questionnaires & une charte éthique à laquelle ils doivent adhérer.

3.3 Politique relative aux cadeaux, invitations, dons

Le Groupe Linedata accepte que des cadeaux/invitations soient offerts de façon occasionnelle à des tiers (clients, fournisseurs, partenaires commerciaux) lorsqu'il s'agit de renforcer des relations professionnelles ou de se conformer aux coutumes locales, et dans la mesure où le cadeau reste conforme aux politiques du Groupe (notamment le Code Ethique et la Politique Anti-corruption). Le Groupe Linedata autorise ses collaborateurs à recevoir de bonne foi des cadeaux ou équivalents (ex : invitation au restaurant, à un évènement sportif, …) ou à procéder à des dons, si et seulement si ceux-ci sont raisonnables, proportionnés et ne sont pas destinés à obtenir un avantage illicite.

Cependant, Le Groupe Linedata ne permet pas d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou équivalents destinés ou pouvant être perçus comme étant destinés à obtenir ou à conserver de façon abusive un marché ou un avantage commercial.

3.4 Dispositif de lancement d'alerte

Le Groupe Linedata a déployé en 2018 un dispositif de lancement d'alerte, accessible à l'ensemble des collaborateurs en interne et aux anciens collaborateurs ou tout tiers en externe. L'outil est disponible dans le monde entier et permet de signaler tout fait ou agissement contraire à la loi ou à l'éthique du Groupe Linedata, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicable dans chaque pays.

Il s'agit d'une plate-forme externe sécurisée, accessible 24/24 heures 7/7 jours via internet, par téléphone, ou via une application smartphone «SpeakingUp» avec le code Linedata et qui permet de préserver l'anonymat si cela est demandé.

3.5 Protection des données personnelles (GDPR)

Le Groupe Linedata est concerné par la protection des données personnelles, tant pour ses données internes (collaborateurs), que pour celles des tiers avec qui Linedata est en relation d'affaires. La protection des données et la conformité au règlement RGPD est un enjeu majeur que le Groupe Linedata a pris en compte dans ses opérations. Dans cette optique, le Groupe continue d'investir dans la conformité aux exigences du Règlement Général européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel («GDPR»).

Initié à l'échelle du Groupe, avec l'appui de conseils extérieurs, ce plan de mise en conformité se développe et croît notamment grâce à la nomination du délégué à la protection des données (DPO), mais aussi au suivi réalisé par le comité de pilotage GDPR composé de représentants des départements Audit & Conformité, Juridique, Sécurité de l'Information.

Le Groupe Linedata fait de la protection des données personnelles une priorité.

3.6 Gouvernance et RSE

Au-delà de la conformité aux lois et règlementations, Linedata considère que l'intégration dans sa gouvernance de bonnes pratiques dans des domaines extra-financiers est de nature à améliorer sa performance et à consolider la confiance donnée au Groupe Linedata tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi, globalement, à contribuer à la pérennité de l'entreprise.

Le Groupe Linedata a mis en place un comité RSE ayant pour ambassadrice un membre de l'équipe de Direction.

3.7 Intégration de nos filiales

Afin d'intégrer au mieux nos filiales lors des acquisitions, des «diligences» post acquisition sont menées par le Groupe Linedata pour favoriser leur intégration. Les étapes d'intégration comprennent notamment :

- Intégration juridique par la nomination de dirigeants du Groupe Linedata dans les organes de direction de la société acquise ainsi que par l'intégration de la nouvelle entité juridique sous les polices d'assurance du Groupe,
- Intégration fiscale au travers de l'intégration par le Groupe Linedata de la nouvelle société dans ses process fiscaux,
- Intégration comptable par la reprise de la comptabilité de la société acquise par les équipes comptables du Groupe Linedata et mise aux normes du Groupe Linedata de la société acquise en matière de respect des procédures et contrôles financiers établis,
- Intégration sociale des équipes de la société acquise dans les effectifs du Groupe Linedata,
- Mise aux normes du Groupe Linedata en matière de conformité par l'instauration des process et des exigences du Groupe en matière d'Audit et de Conformité au sein de l'entité juridique acquise,
- Intégration au niveau de l'activité opérationnelle par la mise en œuvre de synergies entre les équipes du Groupe Linedata et les équipes de la société acquise.

4

UNE ENTREPRISE HUMAINE

1295

Collaborateurs au sein du Groupe

(L'effectif est de 1269 collaborateurs hors stagiaires & assimilés)

35%

De femmes au sein du Groupe

7 ans

D'ancienneté en moyenne dans le Groupe

4 UNE ENTREPRISE HUMAINE

4.1 Nous humanisons la technologie
4.2 Ressources humaines dynamiques et pérennes
4.3 Développement des compétences et des carrières
4.4 Reconnaissance et bien-être des collaborateurs
4.5 Diversité & égalité des chances

4 UNE ENTREPRISE HUMAINE

Les secteurs des technologies et de la finance sont des marchés en rapide évolution. L'engagement du Groupe Linedata est d'accompagner ses partenaires, mais aussi ses collaborateurs dans cette transformation. Le développement et le bien être des collaborateurs tout en garantissant l'égalité des chances et la diversité sont au cœur de toutes nos actions et politiques de ressources humaines.

4.1 Nous humanisons la technologie

Le groupe est structuré autours de Business Line globales et est présent sur 4 continents. Si les équipes Linedata sont multiculturelles et pluridisciplinaires, favorisant ainsi la richesse humaine, c'est aussi un défi à veiller à leur diversité, à faciliter les transferts de connaissance, à motiver et impliquer ses collaborateurs et à permettre un dialogue social continu dans l'ensemble du groupe.

Linedata a fait le choix de positionner la fonction RH comme une fonction clef du Groupe afin de traiter l'ensemble de ces problématiques et se développe sur 3 axes:

- **passer d'une RH réactive à une RH proactive:** un réseau de RH Business Partner présents dans tous les pays du groupe afin d'être à l'écoute des problématiques des collaborateurs et des manager, et d'avoir une égalité de traitement dans le support qui leur ai procuré.
- **créer une culture Linedata globale:** des actions de communications, tel que des « challenges », newsletter, évènements physiques simultanées… sont organisées tout au long de l'année dans l'ensemble du groupe. Chaque pays reçoit régulièrement les actualités et les succès des autres pays.
- **créer une expérience collaborateur complète et intégrée, innovante et digitale**: autours de la solution Talentsoft en interne et de notre site internet en externe, de nouveaux outils et plateformes ont été ajoutés pour aider les RH dans leur mission et les collaborateurs dans leur développement de compétences et de carrière.

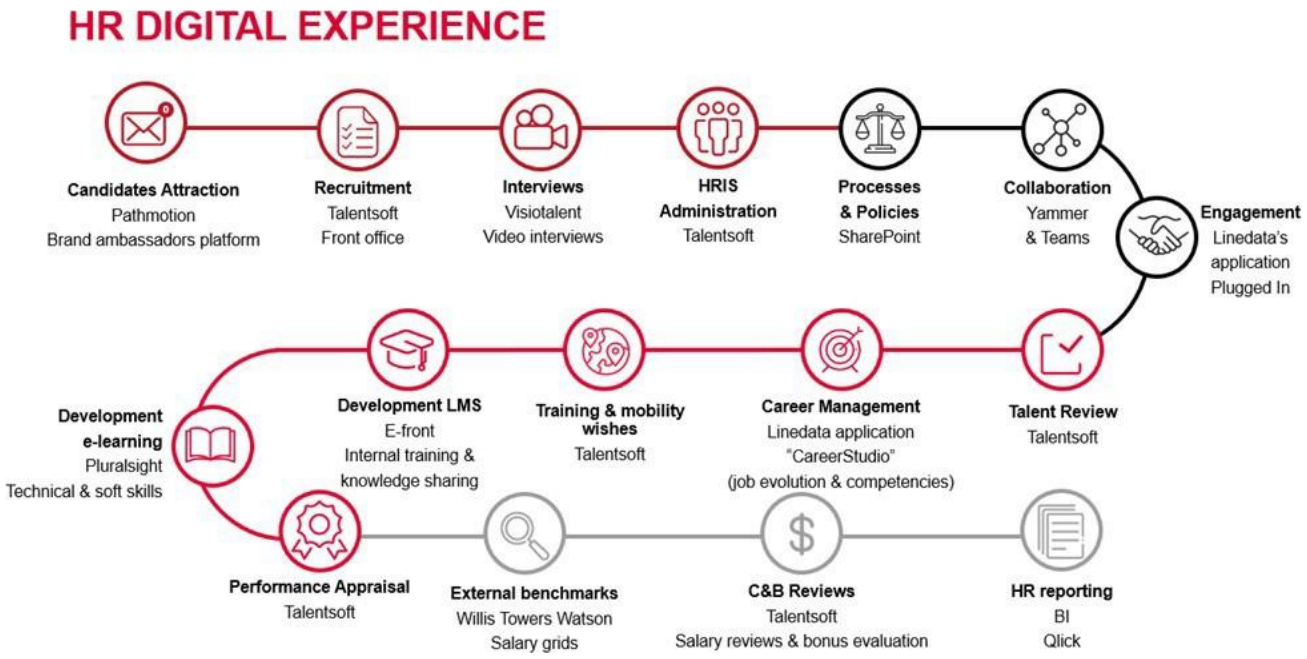

Le projet qui caractérise le mieux cette ambition est CareerStudio. C'est une plateforme digitale de visualisation des parcours de carrière chez Linedata avec pour chaque poste les compétences associées et les parcours de formations à suivre. Chaque collaborateur et manager peut comparer automatiquement le différentiel de compétences entre le poste actuel et le poste visé, tout en ayant directement accès aux parcours de formations e- learning associés.

CareerStudio
My Career Inspiration Platform

4.2 Ressources humaines dynamiques et pérennes

Après plusieurs années marquées par des acquisitions importantes, l'année 2019 a été une année de consolidation et de développement de nouvelles pratiques.
Fidèle à ses valeurs, le groupe Linedata adapte ses ressources humaines au besoin de ses différentes activités sans restructuration, alors que 100% de ses collaborateurs sont en contrats indéterminés.

- **L'évolution des effectifs Groupe**

Au 31 décembre 2019, le Groupe Linedata compte 1295 collaborateurs (dont 1 269 collaborateurs hors stagiaires & assimilés), en hausse de 4% par rapport à 2018.

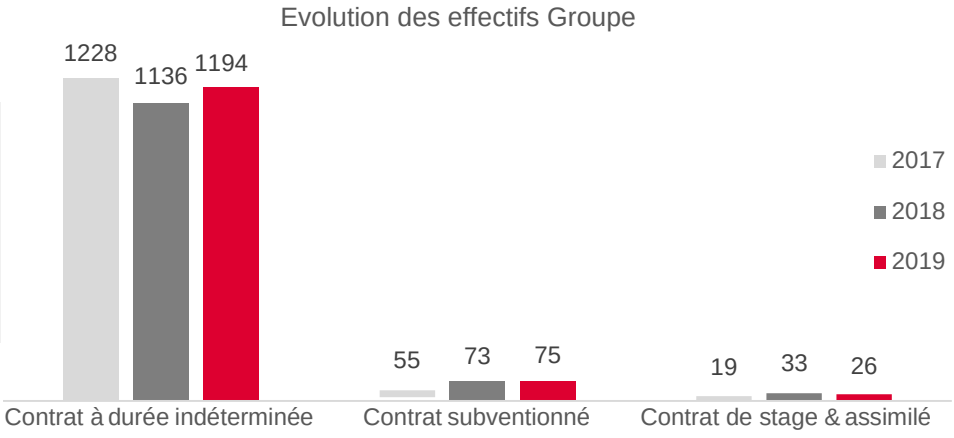

Cf Annexes 8.1

100% de CDI*

Linedata privilégie les recrutements en contrat à durée indéterminée, le recours aux contrats à durée déterminée étant réservé aux remplacements temporaires (congés de maternité ou parental, congé individuel de formation).

hors CIVP, stagiaires & assimilés

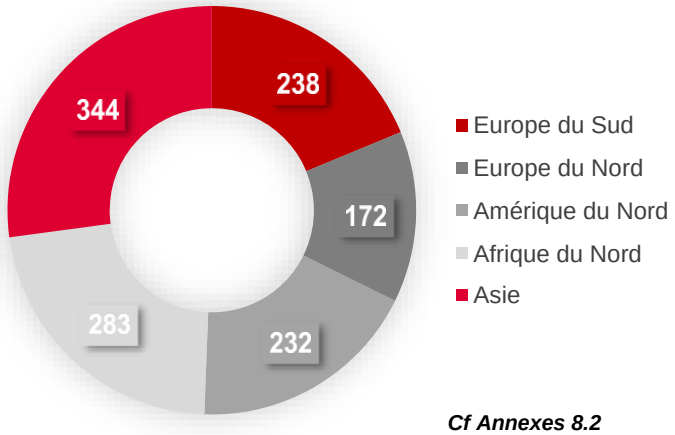

Cf Annexes 8.2

- **Répartition des effectifs par région**

Les acquisitions de Gravitas et de QRMO en 2017 ont renforcé nos activités en Amérique du Nord et en Asie. La priorité pour 2018 puis 2019 était l'intégration et la stabilisation des équipes. Les pratiques et les politiques ont été homogénéisées.

Les effectifs sont pour moitié dans nos marchés majeurs et moitié dans les centres d'excellence afin d'assurer l'efficacité opérationnelle et la proximité avec nosclients.

- **Répartition des effectifs Groupe par métier**

Un nouveau système de classification
La gestion des carrières est la recherche d'adéquation entre les aspirations des collaborateurs et les postes de l'entreprise, à court, moyen et long terme. Cette adéquation d'ordre quantitative concerne les emplois et les effectifs. En cas d'inadéquation, des déséquilibres peuvent générer des risques pour le Groupe Linedata :

- Un effectif élevé représente un risque social et économique
- Un effectif insuffisant impacte les capacités de production et génèredes tensions.

Ces déséquilibres peuvent aussi provoquer simultanément un sureffectif global et un sous-effectif sur une unité spécifique.
La gestion des emplois agit sur les différents leviers de la gestion des Ressources Humaines que cela soit au niveau du recrutement, de la mobilité, de la formation, etc.

C'est pour cette raison que le Groupe Linedata a instauré en 2018 une cartographie des emplois appelée « Job Mapping » en interne et une suite de processus et d'outils associée.

Le « job mapping » a pour but d'améliorer la visibilité des collaborateurs sur leur parcours de carrière, mais également leur positionnement dans l'entreprise. Cela s'est concrétisé par le développement de l'application CareerStudio à laquelle a été ajoutée les compétences pour chaque métier et ajustées au niveau de métiers. Enfin grâce au PDR (People Development Review), une évaluation annuelle est faite de ces compétences et les aspirations d'évolutions sont collectées.
Le management et les équipes RH analysent ensuite ces informations pour guider individuellement et collectivement les évolutions des collaborateurs pour répondre au mieux aux besoins présents et futurs de l'entreprise.

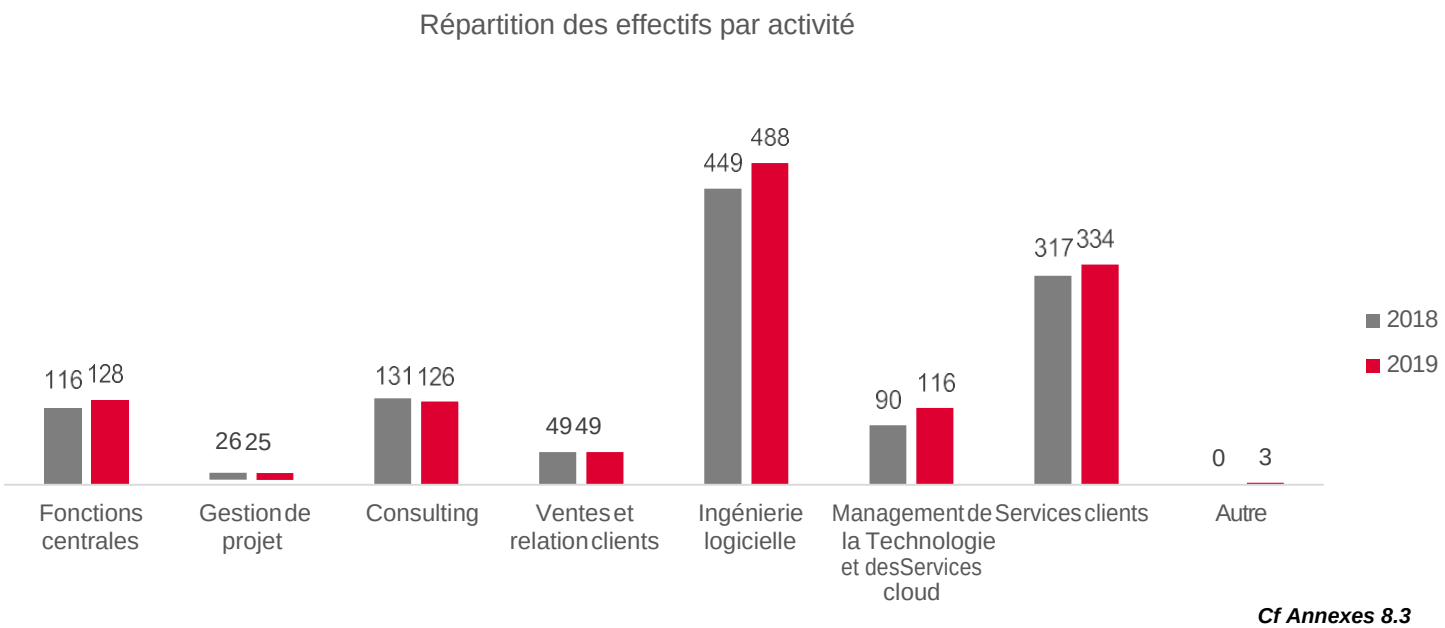

Cf Annexes 8.3

Compte tenu du métier d'éditeur de logiciels, les fonctions Ingénierie logicielle (39%), Consulting (10%) et services Clients (26%) représentent l'essentiel des effectifs du Groupe et se trouvent renforcées depuis les acquisitions de Gravitas & QRMO en 2017.

- **Evolution de la répartition des managers**

	2017*	2018	2019
Managers	**126**	**215**	**235**
Non Managers	**1080**	**963**	**1031**
Total	**1206**	**1178**	**1266**

Il est exclu du périmètre les stagiaires & assimilés.
*En 2018, la nouvelle cartographie des emplois «Job Mapping» avait vu le jour et 31 collaborateurs n'avaient pas pu être cartographié car ils étaient sur le départ.
Fin 2019, 3 salariés ne sont pas cartographiés car les collaborateurs en « Secondment » à Hong Kong ne sont pas intégrés dans le « Mapping ».

En 2019 comme en 2018, le ratio managers/non managers est environ de 18,5%.

- **Politique de Recrutement**

Le recrutement est un élément moteur de la stratégie de développement du Groupe Linedata.

Pour subvenir aux besoins croissants du Groupe, la majeure partie des recrutements concernent des diplômés. Un effort particulier est ensuite donné à leur parcours d'intégration notamment via la formation afin de faire évoluer les nouveaux entrants au sein de Linedata, comme démontré par la forte croissance des heures de formation en Tunisie.

La très grande majorité des collaborateurs du Groupe sont des cadres issus d'écoles d'ingénieur, de formation universitaire de deuxième ou troisième cycle ou d'écoles de commerce. Ils ont soit une compétence technique, soit une compétence fonctionnelle, voire ils allient une double compétence technique et fonctionnelle.

Le métier d'éditeur de logiciels et de prestataire de services destinés au monde financier nécessite que les sociétés du Groupe maîtrisent les aspects non seulement techniques mais aussi fonctionnels. La présence de compétences fonctionnelles fortes dans les équipes permet de mieux comprendre le métier des clients et leurs besoins.

Linedata favorise l'insertion des jeunes dans le monde du travail en ayant recours aux stages, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, et aux VIE afin d'encourager l'employabilité des jeunes.

Dans l'un de nos centres d'excellence à Tunis, le Groupe Linedata a recours:

- Aux stages de Projet de Fin d'Etude (PFE): l'objectif de ces stages est d'avoir un projet final complet qui se déroule à la fin des études/fin du parcours académique. Ce projet final a pour objectif de développer l'innovation et l'indépendance, de renforcer le sens de responsabilité et l'esprit de travail en équipe. Les étudiants doivent mettre en œuvre de manière innovante ce qu'ils ont appris pendant leurs années universitaires dans un PFE, et faire preuve de leurs connaissances etcompétences.
- Aux Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) : un contrat de durée d'un an est délivré par l'Etat pour encourager les sociétés à recruter des juniors. Ce type de contrat ne peut être obtenu qu'une seule fois durant une carrière professionnelle.

Les avantages de ce type de contrat sont:

- Qu'il peut être suspendu et par la suite repris
- Que le collaborateur en contrat SIVP peut quitter son poste sansdémission
- Que l'Etat tunisien prend à sa charge tous les impôts (CNSS…) du collaborateur en contrat SIVP
- Qu'un étudiant, quel que soit son niveau universitaire, n'est éligible à ce contrat qu'après la fin de l'année universitaire.

Evolution des recrutements par région

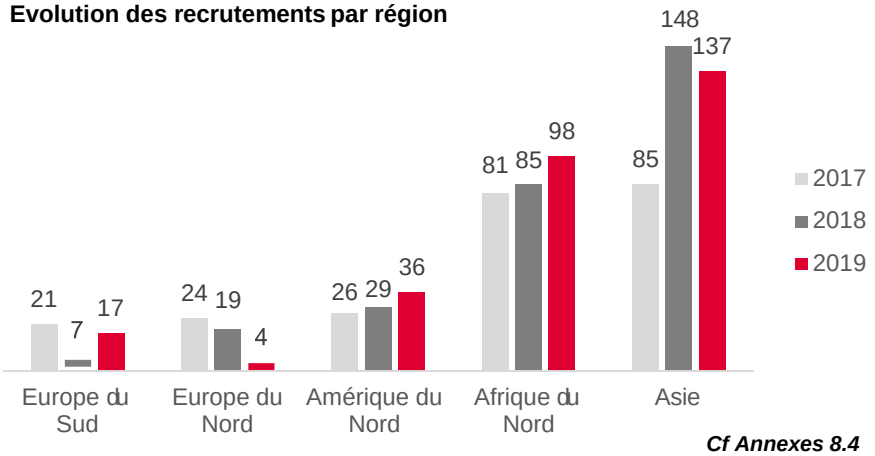

Cf Annexes 8.4

En 2018, le recrutement en Afrique duNord et Asie étaient notamment dans un contexte post-acquisition avec une attrition assez élevée.

En 2019, le nombre de départs a diminué grâce à des politiques RH et des actions managériales efficaces. Le recrutement en augmentation de 4,5% a donc été plus important grâce à la création de postes.

- **Attraction des talents**

Linedata poursuit sa transformation digitale, les réseaux sociaux ayant pris une part de plus en plus importante dans le processus de recrutement, le compte Linedata sur «LinkedIn» est suivi par plus de 42 000 abonnés en 2019 soit une augmentation de 68% du nombre d'abonnés par rapport à 2018 et le Groupe compte près de 1 400 «followers» sur Twitter.

En 2019, la plateforme « Pathmotion » a été ajoutée en marque blanche à notre page carrière. Elle permet à des collaborateurs ambassadeurs de partager leur expérience et leur ressentis de leur expérience à Linedata. L'objectif est de créer une plus grande proximité avec nos candidats. Ces ambassadeurs parlent librement et garantissent l'authenticité des contenus ensuite partagés sur les réseaux sociaux pour un meilleur engagement des candidats et refléter notre slogan « We Humanize Technology ».

Notre ambition est de faire du Groupe Linedata un pôle d'attraction des talents. Tournée vers l'avenir, la fonction Ressources Humaines Groupe a déployé un programme d'homogénéisation des processus et pratiques au niveau mondial.

- **Evolution des départs**

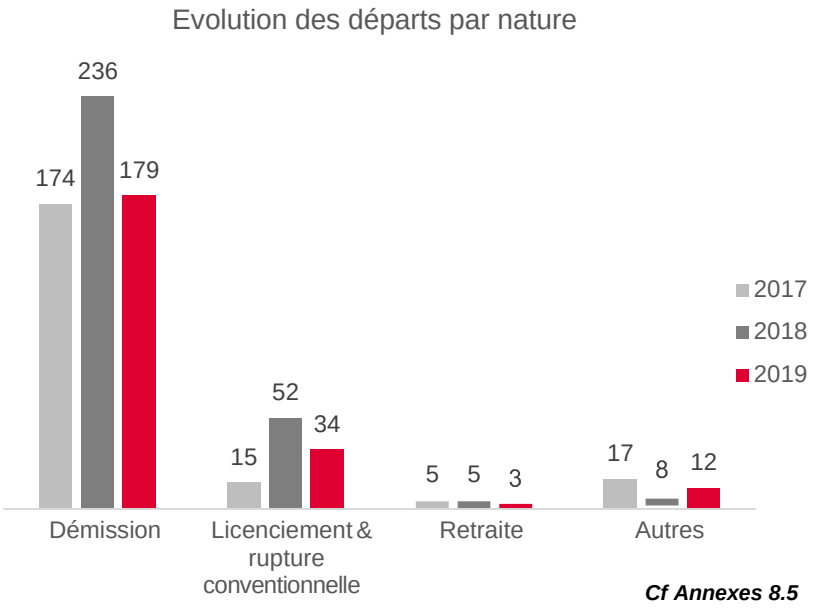

Le nombre de départs en 2019 est revenu à son niveau de 2017 alors que le groupe Linedata a accru son empreinte en Asie,

En 2020, un meilleur suivi de l'intégration et du développement des collaborateurs les plus jeunes doivent contribuer à une diminution du nombre de départs, car ils y sont les plus sensibles.

Cf Annexes 8.5

4.3 Développement des compétences et des carrières au cœur de notre stratégie

Chaque collaborateur bénéficie au moins une fois par an d'un entretien d'évaluation avec son supérieur hiérarchique en vue d'évaluer sa performance, ses compétences et ses éventuels axes d'amélioration.

Ces entretiens permettent d'estimer les besoins de formation du collaborateur, de déterminer ses objectifs pour l'année à venir et d'envisager ses perspectives d'évolution à court et moyen terme.

En 2018, le Groupe Linedata s'est donc doté d'un outil de suivi de la performance individuelle et d'évaluation annuelle («Development Review») global, commun à l'ensemble des collaborateurs, qui permet d'évaluer la contribution d'un collaborateur à son poste et les compétences associées et d'établir un plan de développement et de carrière pour l'année à venir. Cet outil apporte plus de fluidité dans le partage et le suivi des plans de développement des collaborateurs. Pour cette première année, 68% des collaborateurs ont eu en 2018 un entretien concernant leurs performances et leurs objectifs à travers un outil mais d'autres entretiens individuels en dehors de cet outil ont été mis en place.

Par ailleurs, les sociétés françaises du Groupe ont mis en place un plan d'actions pour l'emploi et le maintien des compétences, en application de la législation en vigueur. Ce plan s'articule autour des domaines d'actions suivants:

- L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- Le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation
- L'aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite
- La transmission des savoirs, des compétences et le développement du tutorat.

- **La mobilité, vecteur de réussite du développement des compétences**

Le Groupe Linedata différencie 2 types de mobilités:

- La mobilité professionnelle: elle regroupe la mobilité verticale (augmentation d'un niveau de « job mapping ») et la mobilité horizontale (changement de discipline dans le « job mapping »)'
- La mobilité géographique

La mobilité professionnelle facilite l'acquisition et la restructuration des compétences en fonction des besoins du marché. Elle permet d'offrir de nouvelles expériences pour se développer et partager des connaissances entre collaborateurs. Le large éventail d'activités au sein du Groupe Linedata offre aux collaborateurs de nombreuses opportunités d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.
Le Groupe Linedata considère que la mobilité professionnelle des collaborateurs est la clé du déploiement de sa stratégie d'entreprise. La mobilité géographique est étudiée au cas par cas dans un contexte d'immigration en Europe et aux Etats-Unis de plus en plus complexe.

En 2019, 13 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité géographique. La mobilité géographique est une solution de développement pour des talents clefs au groupe. Des critères de performance et de séniorités dans le groupe sont requis pour pouvoir en bénéficier.

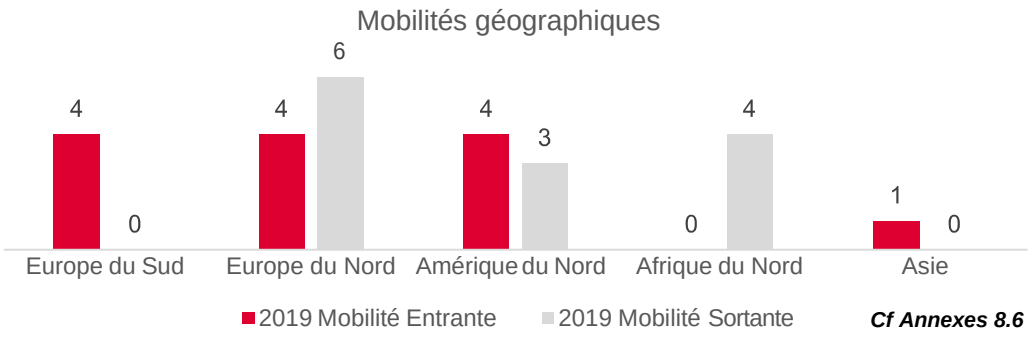

Cf Annexes 8.6

En 2019, 127 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité professionnelle horizontale ou verticale, soit 12,8%. Ce nombre ne représente pas l'ensemble des évolutions professionnelles. Aux Etats-Unis, en Inde et en Lettonie par exemple, des sous-niveaux sont utilisés en particulier dans les premiers niveaux de carrière, car c'est ici que la vitesse de développement et le besoin des collaborateurs y sont les plus importants.

	2019		
	Mobilité Verticale	Mobilité Horizontale	Mobilité Professionnelle
Europe du Sud	4	2	4
Europe du Nord	6	3	8
Amérique du Nord	26	13	33
Afrique du Nord	43	4	44
Asie	37	1	38
Total	116	23	127

En proportion, en Europe du Sud et du Nord, il y a plus de collaborateurs avec un plus haut niveau d'expertise et aussi une plus grande séniorité. Les mobilités sont donc moins régulières que dans les autres régions, où il y a un grand nombre de recrutements de collaborateurs qui sont recrutés aux premiers niveaux de carrière.

- **Formation et Développement des Talents**

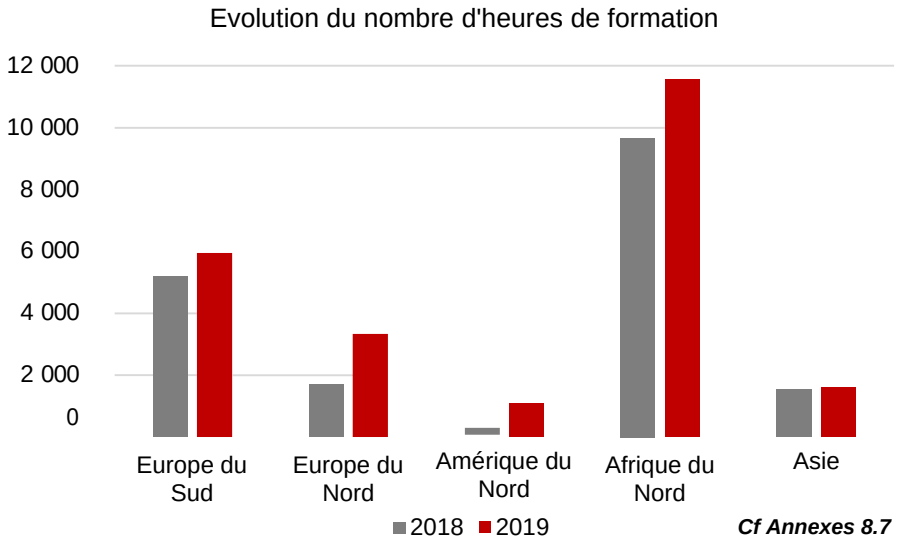

Cf Annexes 8.7

Le Groupe Linedata estime qu'investir du temps et des ressources pour se développer est une décision clé pour soutenir la croissance de l'entreprise. Dans le cadre de notre stratégie, nous avons lancé un projet pilote de solutions de e-learning au 2e semestre 2019, fournissant des apprentissages en ligne aux collaborateurs du monde entier. Nous développons également notre propre plateforme de formation, Efront learning, afin de promouvoir davantage de connaissances, partager et offrir un contenu standard à tous et aussi pour soutenir l'expérience d'apprentissage continu. Des conseils de Development Tips mensuels sont envoyés à nos collaborateurs afin de les accompagner avec des actions simples, intelligentes et applicables, car chacune compte.

Nous avons pu constater une croissance de 27% du nombre d'heures de formation par rapport à 2018 et une moyenne de 19 heures de formation par salarié sur l'ensemble du groupe. Environ 15% du total des heures de formation étaient des formations en ligne. Toutes les régions ont dans le temps investi dans les formations.

Nous avons mis à jour le processus de People Development Review (PDR) en le connectant à Career Studio afin de fournir une vue claire à nos équipes concernant les compétences nécessaires et de soutenir leur développement de manière durable, à la recherche de leurs ambitions et des défis de l'entreprise. Nous sommes inspirés pour créer un voyage étonnant et réussi pour nos technologies d'entreprise.

4.4 Reconnaissance et bien-être des collaborateurs

- **Politique de rémunération**

La politique de rémunération du Groupe est basée sur des principes communs appliqués de manière adaptée selon les législations, réglementations et spécificités régionales.

Cette politique vise à:

- Attirer, reconnaître et fidéliser les talents
- Récompenser la performance, à la fois individuelle et collective
- Mettre en œuvre la stratégie du Groupe, et tenir compte des objectifs financiers et opérationnels

Une politique de rémunération variable est mise en œuvre pour la plupart des collaborateurs afin d'encourager la performance.

Les principes d'augmentation de la rémunération, y compris des composantes fixes et variables, sont définis chaque année en s'appuyant sur les directives données pour l'ensemble du Groupe et en tenant compte des réglementations locales.

L'étude des augmentations de salaire annuelles repose sur la performance de l'entreprise, sur la situation économique locale et les pratiques de marché. Quand la législation le prévoit, une négociation a lieu avec les organismes de représentation des salariés.

L'analyse de comparaison du positionnement des salaires est réalisée chaque année sur la base des enquêtes de rémunérations de Willis Tower Watson des secteurs High-Tech et services financiers.

Une protection sociale visant le remboursement des frais médicaux et / ou la couverture des risques invalidité et décès est prévue pour les sociétés françaises et la plupart des filiales.

Des dispositifs concernant la retraite ont été négociés ou institués en 2014 pour les sociétés françaises. Ces dispositifs applicables depuis 2015 sont: un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif Groupe (PERCOG, incluant un abondement de l'entreprise pour les versements volontaires) et un contrat d'épargne collectif à cotisations définies (Article 83, incluant des cotisations payées par l'entreprise).

Le «Mapping» permet de positionner les postes de l'entreprise par rapport au marché local de référence. Il est important pour le Groupe Linedata de reconnaitre l'expertise des talents de la société.

Étant donné l'hétérogénéité entre les différents pays d'implantation de Linedata, la publication de salaires moyens n'apporterait selon le Groupe pas de valeur ajoutée aux lecteurs de ce document.

Le Groupe Linedata entretient un lien entre la performance de l'entreprise et la contribution des collaborateurs à cette performance. Afin d'évaluer au mieux la performance des collaborateurs, le Groupe Linedata a mis en place depuis 2017 un suivi de la performance et du développement des compétences.

- **Taux d'attrition volontaire par zone géographique**

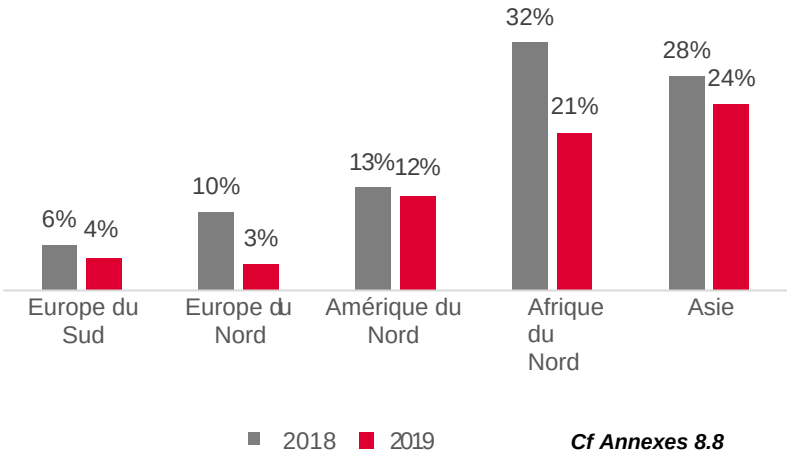

En 2019, un effort conséquent a été réalisé en particulier dans les régions d'Afrique du Nord et Asie pour accroitre la rétention.

Cela s'est concrétisé par une diminution de 13% en Asie et 36% en Afrique du Nord de l'attrition volontaire.

Cf Annexes 8.8

- **Absence maladie**

Le code éthique du Groupe Linedata stipule que la santé et la sécurité de tous les collaborateurs constituent une exigence pour le Groupe et que tous les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre afin de les garantir. Le suivi de l'absentéisme permet de mesurer l'implication mais aussi la satisfaction de nos collaborateurs au travail.

L'absentéisme est suivi localement, conformément aux législations en vigueur dans les différents pays dans lesquels Linedata est implanté.

Evolution du nombre de jours d'absence maladie

Cf Annexes 8.8

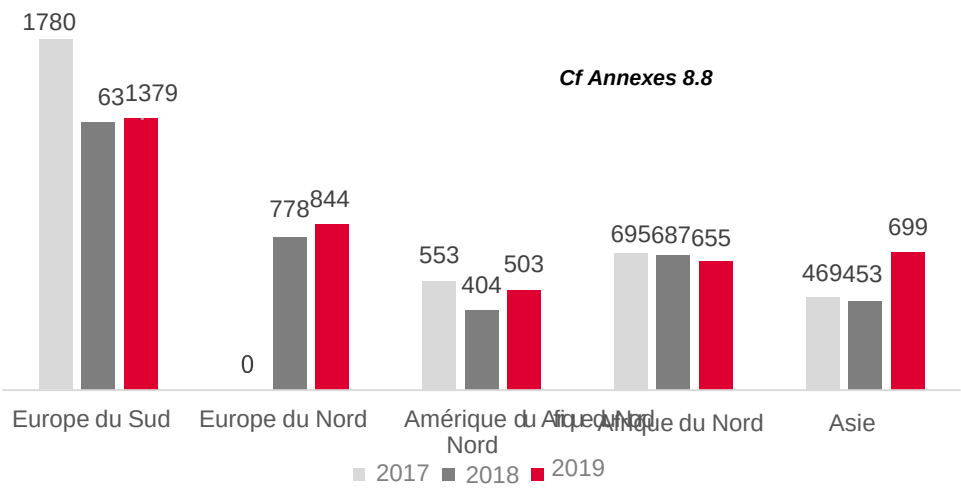

4.5 Diversité & égalité des chances

Pour le Groupe Linedata, la notion de diversité n'est pas seulement liée à la parité femme / homme, mais aussi à une multitude de différences comme par exemple la diversité au niveau des âges, des niveaux de carrière et des cultures.

Egalité Femmes / Hommes

- Pour le Groupe Linedata, la diversité des collaborateurs est un levier important et c'est pour cette raison que le code éthique du Groupe Linedata intègre les principaux engagements en matière de non-discrimination, d'égalité des chances et de promotion de la diversité afin que chaque collaborateur ou candidat lors du processus de recrutement puisse avoir accès à la formation, à la politique de rémunération, à une mobilité interne et aux évolutions professionnelles.
- Le Groupe Linedata promeut la mixité au sein de ses effectifs, en développant l'accès des femmes à ses différents métiers, et en leur assurant l'équité des progressions de carrière.
- Les sociétés françaises et étrangères sont soumises à des lois spécifiques, en particulier en matière de lutte contre les discriminations professionnelles entre les hommes et les femmes. Le Groupe Linedata interdit formellement tout harcèlement et toute discrimination. Des actions de communication ont été déployées, notamment en Inde avec le support des équipes et managers locaux.
- Les femmes représentent 35% des effectifs du Groupe en 2019.
- En France, ce chiffre s'élève à 30%, ce qui est supérieur à la moyenne des 10 plus grandes SSII françaises (25% en moyenne selon une étude du journal du net[1]). En France, Linedata a mis en place une Commission Egalité Professionnelle H/F. Cette Commission ne note aucune discrimination à l'embauche mais constate qu'il y a plus de candidats que de candidates.
- En Lettonie et en Tunisie, les femmes représentent en 2019 respectivement plus de 50% et 63% deseffectifs.
- Les efforts de la société en termes d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes se traduisent d'ailleurs dans notre score à l'index Egapro (spécifique à la France) : en effet, pour l'exercice 2019, notre score atteint 92 avec un score maximal sur 2 des 4 critères.

Répartition des effectifs Groupe par tranche d'âge

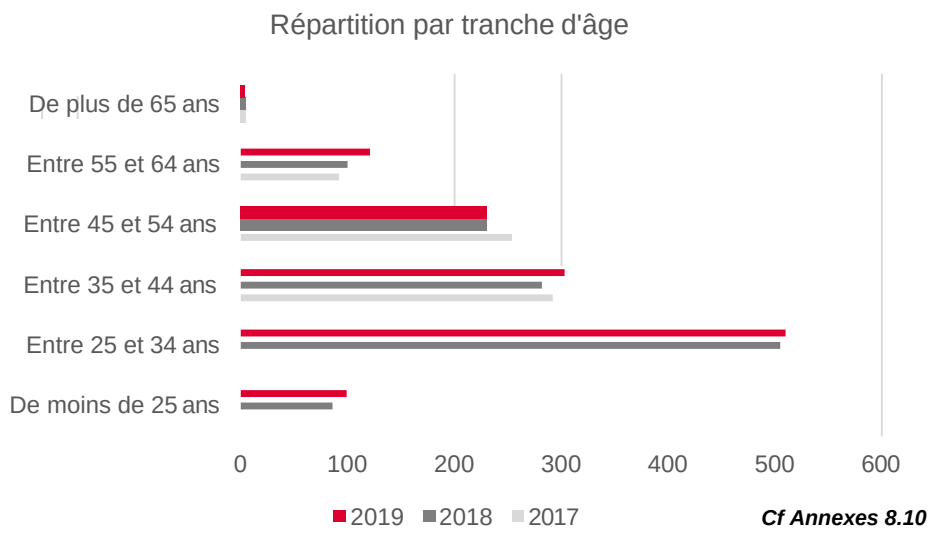

Cf Annexes 8.10

Le Groupe Linedata considère qu'une répartition équilibrée des classes d'âge est vecteur de dynamisme et d'innovation.

[1] *https://www.journaldunet.com/solutions/reseau-social-d-entreprise/1192248-la-part-des-femmes-chez-les-ssii/*

5

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

700
Clients à travers le monde

2
LDX à Hong Kong & Londres *(Linedata Exchange)*

28
Projets caritatifs en 2019

3
Lab au sein du Groupe en 2019

10
Projets d'innovation en 2019

5 UNE ENTREPRISE CITOYENNE

5.1 Dialogue avec les parties prenantes
5.2 Loyauté envers les parties prenantes
5.3 Mécénat & Bénévolat
5.4 Innovation et Transformation Digitale

5.1 Dialogue avec les parties prenantes

Linedata échange aves ses parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, partenaires et actionnaires) autour des différents projets de l'entreprise afin de garantir l'adéquation de sa politique de responsabilité d'entreprise avec leurs attentes. L'écoute mais surtout le dialogue sont des composantes majeures de la stratégie du Groupe Linedata. Ces échanges et rencontres collégiales favorisent l'élaboration d'une vision commune de l'engagement du Groupe avec ses parties prenantes: mieux comprendre et cerne les évolutions sociétales, les enjeux, etc.

- **Avec les employés**

Les collaborateurs jouent un rôle essentiel dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable.

Un dialogue ouvert et transparent est fondamental pour garantir la compréhension et l'adhésion à la stratégie et aux activités du Groupe Linedata.

L'échange et le partage d'idées ont leur place dans l'entreprise et se font via plusieurs outils:

- Des sessions d'information & newsletters internes
- Un intranet (KEN) qui regroupe toutes les informations internes
- Un réseau & un blog d'entreprise (JoinIn & PluggedIn) – 900 visites par mois en moyenne sur les 4 continents.
- Les réunions «The voice» moments clés pour les collaborateurs du UK et de la Tunisie pour poser des questions, proposer de nouvelles idées et initiatives.

- **Avec les clients**

La plupart des contrats signés par le Groupe Linedata avec des institutions financières ont une durée de 3 à 5 ans, sur la base d'un modèle de licence récurrente et/ou de services.
Le Groupe travaille de manière continue, d'une part au renouvellement des contrats, et d'autre part à l'optimisation de la politique relationnelle avec ses clients afin d'établir une collaboration sur le long terme dans un climat de confiance réciproque.

Le Groupe informe ses clients de manière régulière sur l'évolution de son activité via différents canaux :

- Ses Communiqués de presse
- Son site internet www.linedata.com
- Le site intranet client MyLinedata.
- Ses réseaux sociaux: LinkedIn, Instagram, Facebook
- Animation du marché à travers les «Exchange» ; destinés aux clients et prospects du Groupe, ces événements créent des opportunités d'échanges et de débats sur les problématiques métiers et entre experts afin de discuter des enjeux actuels et futurs du secteur.

L'importance de la satisfaction des clients

La satisfaction de nos clients est mesurée à travers un indicateur clé qui est le Net Promoter Score. Le NPS est un indicateur reposant sur le concept suivant : le niveau de satisfaction globale de nos clients à savoir s'ils recommandent le Groupe Linedata, ses produits ou services.

Afin de répondre aux exigences croissantes de ses clients, Linedata a donc mis en place depuis 2014, une enquête annuelle à destination de tous nos clients, permettant d'évaluer le NPS score mais également leur niveau de satisfaction sur plusieurs dimensions : performance produit, capacité à innover, qualité de la communication et de la relation client, etc…

En 2019, l'enquête a été restructurée afin d'avoir un questionnaire spécifique aux besoins de 4 populations distinctes : C-Level, Senior Manager, Spécialiste IT et Utilisateur final. Cette nouvelle version de l'enquête de satisfaction client a permis de recueillir l'avis de 12,5% des clients de Linedata (contre 11,3% en 2018).

Au delà de cette enquête, Linedata a mis en place chaque année un plan d'action dédié à ses clients en plusieurs volets :

- Prise de contact et plan d'action dédiés pour chaque client ayant fait part d'axes d'amélioration sur la prestation de Linedata lors de l'enquête annuelle de satisfaction ou bien lors d'un rendez-vous ponctuel
- Création des Linedata Exchange (en Amérique du Nord, en Europe et en Asie) afin d'associer nos clients aux réflexions d'avenir de Linedata et de les informer des évolutions des produits et des actualités stratégiques du groupe

Afin de continuer à améliorer la qualité de la relation client, Linedata s'engage dès 2020 vers la feuille de route suivante:

- Association renforcée des clients au processus de Recherche et Développement
- Renforcement de la relation client avec un suivi appuyé de la fréquence de contact
- Meilleure communication de la stratégie du groupe auprès des clients

- **Avec les fournisseurs**

Une démarche achats responsables

Le Groupe s'engage à être responsable dans ses achats afin de répondre notamment aux enjeux environnementaux.

Le Groupe Linedata a mis en place une Charte des partenaires commerciaux qui formalise les exigences du Groupe relative aux droits de l'Homme, à la protection des données personnelles, à l'éthique des affaires, à un processus éco-responsable des achats, et autres obligations.

5.2 Loyauté envers les parties prenantes

- **Lutter contre la fraude fiscale**

Conformément à l'alinéa 5 de l'article L225-102-1 du code de commerce modifié par la loi 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude fiscale, le Groupe Linedata s'engage à lutter contre tout type de fraude fiscale.

Le Groupe Linedata est majoritairement imposé dans les pays à fiscalité encadrée. Le Groupe n'utilise pas ses implantations dans les pays à fiscalité avantageuse (Luxembourg, Irlande, Hong Kong) pour organiser des montages fiscaux contribuant à une quelconque fraude fiscale.

- **Prévenir des conflits d'intérêt**

Tout collaborateur doit éviter de se trouver dans une situation où ses intérêts, ou ceux de personnes proches, pourraient se trouver en conflit avec ceux du Groupe et risqueraient de nuire à son indépendance de jugement ou à son intégrité professionnelle tout comme à l'image et à la réputation du Groupe.

Linedata comprend que des relations d'affaires peuvent apparaître ou se développer entre des collaborateurs du Groupe ou avec un collaborateur d'une société tierce (client / fournisseur). Si ces relations sont de nature à créer un problème d'indépendance ou un conflit d'intérêt, de fait ou en apparence, dans l'esprit de nos clients ou de nos collaborateurs, celles-ci doivent être déclarées formellement par les personnes concernées à leurs responsables directs afin de déterminer si des notifications ou changements d'affectation sont nécessaires.

- **Développer des pratiques commerciales loyales**

Nos actions doivent être guidées par une volonté d'engagement de nos services dont l'objectif est la satisfaction du client et le respect des règles du droit de la concurrence.

Tous les fournisseurs et prestataires de service du Groupe sont sélectionnés et traités avec objectivité et loyauté, dans le cadre de pratiques commerciales transparentes et de respect des engagements.

Tout collaborateur s'interdit notamment de participer à des ententes ou à toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

- **Respecter les Droits de l'Homme**

L'engagement de Linedata est basé sur la reconnaissance et le respect des lois nationales applicables ainsi que de standards fondamentaux relatifs aux droits sociaux et à la protection de l'environnement.

Pour les sociétés implantées au Royaume-Uni, le Groupe a mis en place et actualise à chaque exercice annuel sa déclaration «Slavery Act». Cette déclaration est publiée en vertu de la loi britannique relative à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains, dite « Modern Slavery Act », qui est entrée en vigueur le 29 octobre 2015.

Le Groupe Linedata continue de mettre en place des initiatives en faveur du respect des Droits de l'Homme et s'engage à mener ses activités de manière honnête et éthique afin d'empêcher toute forme d'esclavage et de trafic humain dans sa chaîne d'approvisionnement.

- **Refuser le travail forcé des enfants**

Le Groupe Linedata est engagé à lutter contre le travail forcé ou toute autre forme de travail des enfants, à travers la mise en place d'un Code Ethique.

Le Groupe Linedata s'assure du respect du refus du travail des enfants dans les pays émergents dans lesquels il est implanté. En Inde, le Groupe Linedata a pris en compte le respect du «Labour Act» en vigueur depuis 1986.

En adhérant aux principes du Pacte Mondial mis en place sous l'égide des Nations Unis, Linedata s'engage à soutenir dans sa sphère d'influence les dix principes de ce Pacte en matière de Droits de l'homme, de Normes internationales du travail, d'Environnement et de lutte contre la corruption.

5.3 Mécénat & Bénévolat

Depuis plus de 20 ans, l'éthique et les valeurs humaines sont au cœur de l'identité de Linedata. Linedata Charity, notre grand programme d'entreprise à vocation caritative, concrétise l'engagement sociétal de Linedata et comporte deux volets.

FONDS DE SOLIDARITÉ INTERNE

La création d'un fonds de solidarité interne permet d'accélérer le déploiement des initiatives caritatives dont nos collaborateurs sont ambassadeurs depuis plus de 20 ans. Ces initiatives ont représenté 28 projets caritatifs en 2018 et 2019 comme par exemple la préparation et distribution de repas aux sans-abris en lien avec la Whitechapel Mission à Londres, ou encore l'opération de don de sang à Mumbai en partenariat avec l'ONG Samarpan. Afin de piloter ce fonds, un comité interne, composé de volontaires, assure sa gouvernance en définissant ses grandes orientations et en analysant les différents projets qui lui seront proposés. L'objectif de ce projet fédérateur est de redistribuer une partie de nos résultats à des causes déjà soutenues par nos collaborateurs localement : l'Environnement, l'Education et la Santé.

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION D'UNE UNIVERSITÉ MÉDICALE EN OUGANDA

Nous participons à la construction d'une université médicale en Ouganda, avec le parrainage de AKU (Aga Khan University), à travers le financement de la résidence universitaire. Avec ce projet, Linedata vise à faciliter l'accès au savoir des étudiants Ougandais qui en retour participeront au développement de leur pays. L'Ouganda compte l'une des populations les plus jeunes, sa croissance est la plus rapide du monde, avec un taux de fécondité de 5,8 enfants par femme. Dans ce contexte, la santé s'impose comme un enjeu fondamental auquel nous contribuons via le développement d'infrastructures médicales et la formation des futurs leaders du domaine sanitaire en Ouganda.

5.4 Innovation et Transformation digitale

Depuis juin 2017, le rôle du département innovation est d'accompagner la transformation digitale, de piloter les expérimentations sur des sujets clés et d'accompagner les initiatives innovantes des collaborateurs.

Après une année 2018 consacrée au lancement de sa transformation digitale et à la mise en place des conditions fondamentales de son déploiement, l'année 2019 a vu une accélération significative de cette dernière.

Avec l'ouverture de 2 nouveaux labs locaux (Mumbai et Tunis), et la multiplication des projets d'innovation - dont certains ont déjà donné lieu à des évolutions de nos produits, notamment autour de l'intelligence artificielle - transversaux ou spécifiques aux Business Lines, et l'implication croissante de toutes les équipes du groupe, cette dynamique s'est confirmée cette année.

En 2020, 2 nouveaux labs vont être déployés (notamment en Amérique du Nord, marché clé pour le groupe), et les projets d'innovation se poursuivre avec pour objectif une diminution du time to market des expérimentations menées par les équipes du groupe, et un renforcement des liens entre le groupe Linedata et son écosystème (startups, laboratoires de recherche, universités).

Linedata est engagée depuis plusieurs années dans une stratégie d'Innovation en 4 volets : produits, production, fonctions centrales et culture.

Innovation produits et business : L'ADN de Linedata est centrée sur l'innovation au service de nos clients. Ainsi l'année 2019 a vu naître l'offre Linedata Analytics Services permettant à nos clients Asset Managers d'analyser leurs données pour créer des modèles prédictifs (ex : attrition client ou prévision de non-respect du cadre réglementaire pour certains passages d'ordre). Nos clients concessionnaires automobiles ont pu également bénéficier du développement d'un assistant virtuel (basé sur l'Intelligence Artificiel) et permettant de proposer les prochaines actions au concessionnaire effectuant une simulation de prêt automobile face à un potentiel acheteur.

Innovation au sein de la production : Le métier du groupe Linedata est de développer des logiciels apportant de la valeur à ses clients. L'efficacité du processus technologique de production est un facteur clé de stabilité des produits proposés, d'efficacité du déploiement de ces derniers, et de maitrise du coût des solutions.
A travers la création et la maintenance d'un Framework intégrant des technologies avancées mais éprouvées, et la mise en place de tests fonctionnels automatiques, l'année 2019 a permis de consolider encore le processus de production du groupe.

Innovation au sein des fonctions centrales : Au-delà de l'innovation au service de ses clients, Linedata s'est également lancé dans une transformation digitale profonde au service de l'amélioration de la performance de ses fonctions centrales.
Ainsi, à titre d'exemple, le département Ressources Humaines s'est vu décerné le Gold Award des Victoires du Capital Humain dans la catégorie « Digitalisation » pour sanctionner la qualité de l'expérience digitale RH pour les collaborateurs de Linedata.

Développement d'une culture d'Innovation au sein du groupe : A travers la création de ses Innovation Lab en France, en Tunisie, en Inde et aux Etats-Unis, Linedata souhaite créer des lieux dédiés à l'Innovation à l'initiative de nos collaborateurs et au service d'un meilleur service pour nos clients ou bien d'une plus grande efficience opérationnelle au sein de nos équipes.
Grâce au socle de ces Innovation Labs et grâce aux programmes de formation déployés auprès des équipes Linedata, nous sommes donc en mesure d'intensifier le savoir faire de nos équipes sur les thématiques liées notamment à l'Intelligence Artificielle ou au Big Data.

Ainsi, c'est plus d'une dizaine de projets d'innovation significatifs qui ont été initiés par les équipes de Linedata au cours de l'année 2019.

6

VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

1
Politique environnementale Groupe

600 kg
De déchets recyclés en France

6

VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

6.1 Réduire l’impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables
6.2 Gestion des achats responsables

6 VERS UNE ENTREPRISE ECO-RESPONSABLE

Les problématiques liées à l'environnement et plus particulièrement les conséquences du changement climatique affectent de plus en plus la planète et les sociétés. Le groupe Linedata souhaite apporter une contribution positive aux enjeux sociaux et environnementaux. Le Comité RSE est impliqué dans cette contribution positive en mettant en place la politique environnementale du Groupe Linedata dont les principales actions sont présentées ci-dessous.

6.1 Réduire l'impact environnemental et favoriser les gestes éco-responsables

• Protection de l'environnement

Le Groupe Linedata étant un éditeur de logiciels, les impacts environnementaux directs de ses activités bien que pouvant être considérés comme faibles sont toutefois existants, comme par exemple l'impact de la pollution numérique.

Le Groupe est conscient de sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et porte une attention particulière aux actions permettant la réduction de son empreinte environnementale.

Les questions environnementales sont le fait de comportements quotidiens de tous les salariés dans le cadre de leurs activités. Les principales actions mises en œuvre sont présentées ci-après et tendent vers une économie circulaire (ReUse, ReCycle, RePair)à travers la prévention de la production de déchets, la réutilisation des produits, le recyclage ou, à défaut, une valorisation des déchets.

Linedata ne comptabilise pas de provision pour risques en matière d'environnement.

• Recyclage et gestion des déchets

Le Groupe Linedata attache une importance particulière à l'impact environnemental de ses déchets, notamment de son parc informatique (postes fixes, ordinateurs portables et serveurs de données).

Le recyclage du matériel informatique et électronique (ordinateurs, téléphones portables, photocopieurs) est généralement assuré par des entreprises ou associations respectant les normes environnementales locales en vigueur pour ce qui concerne le traitement des déchets électroniques.

Les autres actions de recyclage et d'élimination des déchets reposent principalement sur:

- La collecte des cartouches d'encre usagées sur l'ensemble des sites concernés.
- Des dons réalisés ponctuellement par les salariés auprès d'écoles ou d'organismes caritatifs.

• Utilisation durable des ressources

Le Groupe Linedata mène une politique de sensibilisation de ses collaborateurs en les associant aux mesures prises pour économiser les ressources à travers des éco-gestes et des technologies susceptibles de réduire les impacts environnementaux des activités du Groupe. L'utilisation durable des ressources repose sur différentes actions :

✓ **En matière de parc informatique**

Linedata poursuit le renouvellement de son parc informatique en privilégiant des serveurs plus performants et bénéficiant des dernières technologies en ce qui concerne la réduction de la consommation électrique; la diminution du nombre de serveurs permet de réduire la taille des "salles informatiques" et ainsi de diminuer leur consommation d'énergie (puissance électrique, climatisation…).

Les collaborateurs sont équipés dans la majorité des cas d'ordinateurs disposant du mode "veille" à partir d'un certain délai d'inactivité, économisant ainsi l'énergie. Lors de l'achat de nouveaux matériels, le Groupe Linedata s'informe des labels environnementaux tels que «Star», label reconnu au niveau international.

Les nouveaux modèles d'imprimantes mis en place possèdent des éco-fonctionnalités (diminution de la consommation d'énergie).

✓ **En matière d'éclairage**

Le Groupe Linedata poursuit le remplacement des éclairages par des ampoules basse consommation lorsque cela est possible (hors néons) sur l'ensemble des sites. La présence dans les parties communes de minuteries permet une extinction automatique des lumières. En outre, les sociétés de ménage et de gardiennage sont incitées à éteindre le soir les lumières des bureaux sur l'ensemble des sites.

✓ **En matière de papier**

Le Groupe incite les salariés à n'imprimer qu'en cas de nécessité et à utiliser de préférence le recto-verso, et a mis en place des containers dédiés au recyclage du papier mais aussi d'autres déchets nocifs pour l'environnement (piles, plastique...).

En matière de communication interne externe, les documents publics, tels que les rapports annuels et cartes de vœux, sont mis à disposition en version électronique.

En matière de gestion administrative du personnel, les documents administratifs internes tels que les demandes de congés ou les notes de frais sont gérées au moyen de l'intranet et d'un outil informatique; ces deux outils gèrent également l'ensemble du processus d'approbation.

En matière de dématérialisation des factures fournisseurs, les factures de certains fournisseurs assorties de justificatifs volumineux sont administrées via messagerie électronique ; seules les factures sont imprimées dans le cadre du processus d'engagement de dépenses. De plus, un outil en ligne de gestion des achats a été généralisé à l'ensemble du groupe.

En France, Linedata a mis en place des procédures de dématérialisation des documents, notamment :

- les bulletins de paie des collaborateurs. Un coffre-fort électronique est mis à disposition du personnel permettant aux collaborateurs de voir, de récupérer leurs bulletins de paie, et si le collaborateur le désire, de stocker divers documents gratuitement ;
- les tickets-restaurants.

- **Changement climatique**

Le Groupe Linedata a conscience de l'importance des émissions indirectes de gaz à effet de serre causées par la forte consommation énergétique des serveurs et prend en compte leurs impacts environnementaux lors des nouveaux investissements ou des renouvellements de serveurs.

Le Groupe Linedata entend également réduire la « pollution numérique » générée par les boîtes mail en instaurant de nouveaux éco gestes (tri des boîtes mail, instauration d'un jour sans mail...).

De part son activité internationale, le transport est également une source émettrice de gaz à effet de serre pour le Groupe.

✓ **Déplacements courtes distances**

Le Groupe a opté pour des implantations proches des transports en commun permettant ainsi de limiter l'utilisation des véhicules personnels et favorisant par conséquent la limitation de la pollution de l'air.

En France, Linedata poursuit le renouvellement de son parc automobile en privilégiant les véhicules à faible émission de CO2 et a implémenté un outil de covoiturage afin de limiter l'impact de l'usage d'un véhicule personnel.

✓ **Politique de voyages**

Le Groupe a mis en place une politique de voyages destinée à limiter l'impact environnemental des déplacements.

Selon cette politique, les collaborateurs doivent privilégier:

- les réunions en audioconférence et en visioconférence plutôt que les déplacements (mise à disposition d'outils informatiques performants) ;
- les voyages en train plutôt qu'en avion ;
- la classe économique pour les voyages en avion, l'empreinte carbone de la classe Affaires étant largement supérieure à celle de la classe Economique.

6.1 Gestion des achats responsables

Le Groupe Linedata a acheté près de 37 millions d'euros de biens et de services en 2019. Le Groupe s'engage à être responsable dans ses achats afin de répondre notamment aux enjeux environnementaux. Pour répondre à ces enjeux, la question écologique doit se poser dès le référencement d'un nouveau fournisseur en intégrant des critères RSE dans les grilles d'évaluation lors des appels d'offres.

Le Groupe Linedata a également mis en place une Charte des partenaires commerciaux qui formalise les exigences du Groupe relative aux droits de l'Homme, à la protection des données personnelles, à l'éthique des affaires, à un processus éco-responsable des achats, et autres obligations.

7

NOTE METHODOLOGIQUE

7 NOTE METHODOLOGIQUE

7.1 Introduction
7.2 Linedata & ses parties prenantes
7.3 Périmètre
7.4 Informations non applicables
7.5 Explication du reporting

7 NOTE METHODOLOGIQUE

7.1 Introduction

En raison du nombre croissant de risques d'ordre social, sociétal et environnemental qui ont été identifiés, le Groupe Linedata rend compte dès à présent des impacts de son activité en vertu de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017. Ce texte modifie le cadre législatif en matière de publication d'informations extra-financières afin de l'aligner avec les exigences de la directive RSE n° 2014/95 du 22 octobre 2014.

Cet exercice permet au Groupe de constituer une cartographie des risques qui identifie les risques non seulement d'ordre RSE mais aussi d'ordre économique, financier, éthique, etc dont l'impact est décisif sur la capacité du Groupe à mener à bien ses missions sur le long terme.

7.2 Linedata & ses parties prenantes

L'objectif du programme RSE du Groupe Linedata est de s'appuyer sur un dialogue constant avec toutes ses parties prenantes : partenaires commerciaux, employés, fournisseurs, etc

Ce dialogue permet la création d'opportunités de croissance et de préserver la réputation éthique du Groupe Linedata.

En interne cette approche existe à tous les niveaux du Groupe:

- au Siège, les collaborateurs sont les interlocuteurs principaux et coordonnent la majorité des initiatives au sein du Groupe Linedata ;
- dans chaque entité du Groupe Linedata, les collaborateurs entretiennent une relation privilégiée avec nos parties prenantes.

Les objectifs de cette proximité avec les parties prenantes sont:

- de répertorier leurs attentes;
- de prioriser en fonction d'eux les questions RSE ;
- de définir des KPI afin d'évaluer la performance du Groupe Linedata

La Norme ISO 26000 constitue le fondement de cette approche.

En externe, le Groupe Linedata communique et intéragit avec :

- Avec ses partenaires commerciaux, clients ou fournisseurs ;
- Les actionnaires qui ont accès aux informations à travers le document d'enregistrement universel. Les investisseurs peuvent avoir accès à toutes les communications à travers l'espace « Relations Investisseurs » sur le site web du Groupe Linedata ;
- La société civile, le Groupe Linedata organise des partenariats, du mécénat et du bénévolat avec des associations à travers différentes actions.

7.3 Périmètre

- **Périmètre de consolidation**

Les chiffres publiés dans ce rapport concernent toutes les sociétés consolidées. Dès lors qu'une société entre dans le Groupe, ses données sociales, sociétales, environnementales, éthiques, etc sont intégrées quel que soit le pourcentage de détention.

- **Variation de périmètre**

Le Luxembourg est passé de la région Europe du Sud à la région Europe du Nord à partir de 2019.

Concernant l'évolution de la répartition des collaborateurs par activité, une nouvelle classification interne, appelée «mapping» ou cartographie des emplois, a été mise en œuvre à partir de décembre 2018. En conséquence, il existait un écart de 31 collaborateurs non intégrés dans la répartition des effectifs par activité en 2018, cet écart n'est plus présent pour 2019.

Concernant le nombre de contrats de type CIVP en Tunisie, le Groupe Linedata a considéré qu'il était plus pertinent de créer une catégorie «Contrat subventionné».

Concernant les informations relatives aux stagiaires & assimilés en dehors de la France, elles ne sont remontées que depuis 2018.

Concernant les départs, la filiale Gravitas du Groupe Linedata avait vu ses effectifs se réduire de 71 collaborateurs fin 2018. Cette diminution intervenait à la suite de la volonté d'un client d'intégrer dans ses effectifs les équipes qui lui étaient dédiées. A ce titre un transfert à l'amiable de ces collaborateurs avait été opéré.

7.4 Informations non applicables

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, une partie de l'obligation III alinéa 2 de la loi L225-102.1 relative «*à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable*» n'est pas applicable au Groupe Linedata ainsi que les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens & services qu'elle produit.

Le Groupe Linedata considère que même si son activité est totalement tertiaire, elle doit être une entreprise éco-responsable.

7.5 Explication du reporting

- **Référentiel de reporting**

Des référentiels communs de reporting ont été mis en œuvre au sein du Groupe afin d'assurer une homogénéité des indicateurs dans l'ensemble des filiales.

Sur les données sociales: en 2019 la plateforme RH Talentsoft couvre la totalité des collaborateurs du Groupe Linedata (99,99% de l'effectif). Cette plateforme a été mise en place en 2017 à travers le Groupe afin de faciliter la gestion du personnel et donner accès aux managers et aux collaborateurs à un vaste éventail d'outils et d'informations RH.

- **Explication des principaux indicateurs**

Les indicateurs sociaux

Effectifs Groupe: Les effectifs du Groupe Linedata comprennent l'ensemble des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de travail d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein du Groupe Linedata au 31 décembre 2019, correspondant au dernier jour calendaire de l'année.

Les effectifs sont exprimés en nombre de collaborateurs, quel que soit le temps de travail ou la date d'entrée au cours du mois.

Les effectifs Stagiaires comprennent l'ensemble des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de stage entre le 1 janvier et le 31 décembre 2019.

Les régions du Groupe: Les régions apparaissant dans les tableaux des indicateurs sociaux sont déterminées de la façon suivante:

- Région Europe du Sud: France, Espagne
- Région Europe du Nord: Royaume-Uni, Luxembourg, Irlande, Lettonie
- Région Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada
- Région Asie : Hong-Kong, Inde
- Région Afrique du Nord : Tunisie, Maroc

Les embauches et les départs: Les embauches et les départs excluent tous les mouvements intra-entreprises tel que les transferts entre les entités juridiques.

Le % d'absence pour accident de travail ou maladie professionnelle : Il correspond aux nombres de jours d'arrêts suivant un accident de travail ou une maladie professionnelle sur le nombre estimé de jours travaillés (220 jours par an / collaborateurs).

Les indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux prennent en compte le nombre de véhicules professionnels existants sur 2 pays (France, Luxembourg).

Le Groupe Linedata s'engage vers la dématérialisation, à commencer par la gestion des achats à travers le nombre de bons de commande enregistrés dans l'outil d'e-procurement.

Compte tenu de son activité d'éditeur de logiciels, le Groupe Linedata n'est pas dans la capacité de chiffrer des postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre et donc de mettre en place des indicateurs.

- **Consolidation et contrôle interne**

Cette déclaration et ce reporting reposent sur des données consolidées sous la responsabilité du département Audit & conformité et du département RH sur la base des informations fournies par la Holding et les filiales du Groupe Linedata.

Les informations qualitatives proviennent d'entretiens avec les responsables des sujets traités dans les différents pays où Linedata est présent.

Une équipe pluridisciplinaire composée des Directions Juridique, Finance, RH, Audit & conformité est garante de l'approche globale retenue pour le Groupe.

Outre les ressources centrales du Groupe, un réseau de correspondants locaux a été constitué dans toutes les zones géographiques. Cette organisation garantit la régularité des flux d'informations au sein du Groupe, la mise en application concrète des actions à tous les niveaux, ainsi qu'un dialogue au plus haut niveau de l'entreprise concernant les problématiques liées à la responsabilité d'entreprise.

Des contrôles de cohérence ainsi que des contrôles de comparaison avec les données des exercices précédents sont effectués. En effet, les données sont collectées et contrôlées par l'équipe Audit & conformité qui en assure la cohérence avant que la déclaration de performance extra financière finale ne soit transmise à l'Organisme Tiers Indépendant pour vérification.

8

ANNEXES
(chiffres 2017-2019)

8.1 Evolution des effectifs par contrat

	2017	2018	2019
	1228	1136	1194
Contrat à durée déterminée	9	0	0
Contrat subventionné	55	73	75
Contrat de stage & assimilé *(stagiaire, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, VIE)*	19	33	26
Total	1311	1242	1295

8.2 Evolution des effectifs par région

	2017	2018	2019
Europe du Sud	280	252	238
Europe du Nord	157	158	172
Amérique du Nord	279	241	232
Afrique du Nord	215	261	283
Asie	297	297	344
Total	1228	1209	1269

8.3 Répartition des effectifs par activité

	2018	2019
Fonctions centrales	116	128
Gestion de projet	26	25
Consulting	131	126
Ventes et relation clients	49	49
Ingénierie logicielle	449	488
Management de la Technologie et des Services cloud	90	115
Services clients	317	335
Autre	0	3
Total	1178*	1269

** L'effectif 2018 était de 1209 collaborateurs hors stagiaires & assimilés. Fin 2018, la nouvelle cartographie des emplois «Mapping» ayant vu le jour, cela expliquait pourquoi il y avait un écart de 31 collaborateurs non intégrés.*

8.4 Evolution recrutement par région

	2017	2018	2019
Europe du Sud	21	7	17
Europe du Nord	24	19	13
Amérique du Nord	26	29	36
Afrique du Nord	81	85	98
Asie	85	148	137
Total	237	288	301

8.5 Evolution des départ par nature

	2017	2018	2019
Démission	174	236	179
Licenciement & rupture conventionnelle	15	52	34
Retraite	5	5	3
Autres	17	8	12
Total	211	293	216

8.6 Evolution des mobilités géographiques par région

	2018		2019	
	Mobilité Entrante	Mobilité Sortante	Mobilité Entrante	Mobilité Sortante
Europe du Sud	2	1	4	0
Europe du Nord	2	3	4	6
Amérique du Nord	7	1	4	3
Afrique du Nord	0	4	0	4
Asie	1	3	1	0
Total	12	12	13	13

8.7 Evolution du Nombre d'heures de formation par région

	2018	2019
Europe du Sud	5 163	5 942
Europe du Nord	1 695	3 327
Amérique du Nord	392	1 088
Afrique du Nord	9 659	11 552
Asie	1 537	1 604
Total	18 446	23 513

8.8 Evolution de l'attrition par région

	2018	2019
Europe du Sud	6%	4%
Europe du Nord	10%	3%
Amérique du Nord	13%	12%
Afrique du Nord	32%	21%
Asie	28%	24%
Total	19%	14%

8.9 Evolution du nombre de jours d'absence maladie parrégion

	2017	2018	2019
Europe du Sud	1780	1363	1379
Europe du Nord	Non disponible	778	844
Amérique du Nord	553	404	503
Afrique du Nord	695	687	655
Asie	469	453	518
Total	3 497	3 683	4080

8.10 Répartition des effectifs par tranche d'âge

	2017	2018	2019
De moins de 25 ans	42	86	99
Entre 25 et 34 ans	552	505	511
Entre 35 et 44 ans	292	282	303
Entre 45 et 54 ans	254	231	231
Entre 55 et 64 ans	92	100	121
De plus de 65 ans	5	5	4
Total	1237	1209	1269

9

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI)

9.2 Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Linedata Services

27 rue d'Orléans, 92 200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci- après les « Informations ».

Nature et étendue des travaux

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225- 102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102- 1 ;

Modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques;

- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour:
  - Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés;
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 18 et 100% des données sélectionnées pour ces tests;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre octobre 2019 et février 2020 sur une durée totale d'intervention de 11 semaines. Nous avons mené 6 entretiens avec 6 personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Pour le périmètre, nous renvoyons le lecteur au paragraphe 7.3 « Périmètre » de la Note méthodologique.

Fait à Toulouse, le 7 février 2020

LORGANISME TIERS

INDEPENDANT SAS CABINET

DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front

Directrice associée

9.3 Glossaire

ASP – Application Service Provider	Ou "fournisseur d'applications en ligne". C'est une entreprise qui héberge des logiciels ou des services informatiques sur ses propres serveurs afin de les fournir à ses clients au travers d'un réseau (Internet en général). Par extension, ASP recouvre le marché des services logiciels loués en ligne.
Best execution	L'obligation de "Best Execution" est une garantie offerte aux investisseurs de bénéficier du meilleur prix, du meilleur coût, de la meilleure probabilité d'exécution et de conclusion pour chaque ordre.
Buy side	Le "buy-side" représente les acteurs qui vont acquérir les produits financiers : fonds de pension, OPCVM, compagnies d'assurance, hedge funds. Le buy-side représente donc les investisseurs, qui ont pour objectif de constituer un portefeuille d'actifs et d'en accroître la valeur et se rémunèrent de cettefaçon.
Compliance	Ou "conformité". Obligatoire dans les établissements financiers, elle vise le respect des dispositions législatives et règlementaires, donc des dispositions normatives propres aux activités bancaires et financières, ainsi que des normes professionnelles et déontologiques.
Datacenter	Ou centres de données : salles d'hébergement spécialisées destinées à l'accueil des serveurs.
EBITDA	Indicateur clé du Groupe, il se définit comme le résultat opérationnel hors dotations nettes aux amortissements et aux provisions courantes et non courantes.
Loan servicing	Gestion administrative des credits.
SAAS - Software As A Service	Ou "logiciel en tant que service". Mode d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs dis- tants plutôt que sur la machine de l'utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais utilisent le service en ligne le plus généralement en payant un abonnement.
Sell side	Le "sell-side" regroupe les acteurs qui sont à l'origine des produits financiers : banques d'investissement qui les évaluent (analystes financiers) et qui les distribuent (courtiers). Le sell-side a ainsi pour objectif de capter les investissements et est au service des émet- teurs. Cette catégorie d'acteurs est à l'origine de l'innovation finan- cière et se rémunère par des commissions ou des marges sur les transactions qu'elle réussit àgénérer.
Solutions front to back	Solutions informatiques couvrant l'ensemble des fonctions d'une institution financière, du Front Office (opérateurs de marché - tra- ders, sell side, buy side, commerciaux de produits d'investissement... qui sont en contact immédiat avec les marchés dans une salle de marché) au Middle Office (en charge du contrôle et de la vérification de l'activité des traders) et au Back Office (chargé de la gestion ad-ministrative).
Tierce Maintenance Applicative	Maintenance des applications informatiques confiée à un prestataire externe tiers contre rémunération et en définissant des niveaux de disponibilité, de délais et de qualité.
Trading	Le trading qualifie des opérations d'achats et de ventes effectuées sur les marchés financiers sur différents types d'actifs. Ces opérations sont réalisées par des "traders" depuis la salle des marchés d'une institution financière ou boursière, ou depuis Internet dans le cas des traders indépendants.
Workflow	Le workflow, ou "flux de travaux", est la représentation d'une suite de tâches ou opérations effectuées par une personne, un groupe de personnes, un organisme, etc. Il correspond à la modélisation et à la gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir et des différents acteurs impliqués dans la réalisation d'un processus métier (aussi appelé processus opérationnel).

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019 1

1. Identité des administrateurs, des membres de la direction, des conseillers et des commissaires aux comptes 6

1.1 Personne responsable 6

1.2 Attestation du responsable 6

1.3 Contrôleurs légaux des comptes 6
1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires 6
1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants 7

1.4 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes 7

2. Facteurs de risques 8

2.1 Risques Stratégiques 9
2.1.1 Développement et Innovation 9
2.1.2 Environnement macro-écomique 9
2.1.3 Acquisition et integration des filiales 9

2.2 Risques Opérationnels 10
2.2.1 Attraction, rétention des talents et plans de successions des fonctions clés 10
2.2.2 Risque "Covid-19" 10
2.2.3 Dépendance vis-à-vis des fournisseurs 10
2.2.4 Risque "pays" 11
2.2.5 Risque Brexit 11
2.2.6 Dépendance vis-à-vis des clients 11

2.3 Risques Technologiques 12
2.3.1 Sécurité des SI, Continuité d'activité et Protection des données clients 12
2.3.2 Cybercriminalité 13

2.4 Risques juridiques 13
2.4.1 Risque réglementaire et contractuel 13
2.4.2 Propriété intellectuelle et actifs immatériels 14
2.4.3 Passifs, provisions et litiges 14
2.4.4 RGPD 15

2.5 Risques financiers 15
2.5.1 Risque de marché 15
2.5.2 Réglementations fiscales
2.5.3 Fraude 17
2.5.4 Dépréciations des actifs incorporels 18
2.5.5 Risque de crédit 18

2.6 Assurances 18

3. Information sur la Société 19

3.1.Histoire et évolution de la Société 19

3.2.Investissements 20
3.2.1 Principaux investissements réalisés depuis l'exercice 2016 20
3.2.2 Principaux investissements en cours ou à venir 20

3.3.Principales activités 21
3.3.1 Les métiers 21
3.3.2 Les offres produits et les services 22
3.3.3. Nouveautés produits 23

3.4.Principaux marchés 24
3.3.1 Description des marchés 24
3.3.2 Ventilation du chiffre d'affaires par métier 24
3.3.3 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique 24
3.4.4 Ventilation du chiffre d'affaires par nature 24
3.4.5 Les clients 24

3.5.Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et marchés 24

3.6.Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication ayant influencé ou pouvant influencer les affaires ou la rentabilité de l'émetteur 24

3.7.Principales sources utilisées pour la description des marchés et la position concurrentielle 25

3.8.Organigramme 26
3.8.1 Description sommaire du Groupe et relations mère-filiales 27
3.8.2 Liste des filiales 27

3.9.Propriétés immobilières et équipements 27
3.9.1 Immobilisations significatives 27
3.9.2 Immobilisations Questions environnementales pouvant influer sur l'utilisation des immobilisations 27

4. Examen de la situation financière, du résultat et perspectives *27*

4.1. Situation financière 27

4.2. Résultat d'exploitation 28
4.2.1 Rapport de gestion pour l'exercice 2017 28
4.2.2 Rapport de gestion pour l'exercice 2018 28
4.2.3 Rapport de gestion pour l'exercice 2019 28

4.3. Trésorerie et capitaux 28
4.3.1 Capitaux à court et long terme 28
4.3.2 Flux de trésorerie 29
4.3.3 Structure de financement 30
4.3.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux 30
4.3.5 Sources de financement attendues 30

4.4. Recherche et développement, brevets et licences 30
4.4.1 Recherche et développement 30
4.4.2 Propriété intellectuelle 31

4.5. Informations sur les tendances 31
4.5.1 Principales tendances 31
4.5.2 Evénements susceptibles d'influer sur les tendances 31

4.6. Prévisions et estimations de résultat 31

5. Gouvernance de la Société *31*

5.1. Administrateurs et membres de la direction 31

5.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance 33

5.3. Rémunération 33
5.3.1 Rémunération et avantages en nature des membres du Conseil d'Administration 33
5.3.2 Montant des sommes provisionnées par la Société aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du Conseil d'Administration 36

5.4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction 36
5.4.1 Dates d'expiration des mandats des mandataires sociaux 36
5.4.2 Contrats entre les mandataires sociaux et la Société 36
5.4.3 Comités 37
5.4.4 Gouvernement d'entreprise 37
5.4.5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 37

5.5. Salariés 54
5.5.1 Effectifs 54
5.5.2 Participation et options de souscription et d'achat d'actions détenues par les membres du Conseil d'Administration 54
5.5.3 Accords de participation des salariés au capital 55

5.6. Actionnariat 56
5.6.1 Liste des principaux actionnaires 56
5.6.2 Droit de vote des actionnaires 57
5.6.3 Contrôle de la Société 57
5.6.4 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle 57
5.6.5 Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale 57

6. Transactions avec les parties liées *57*

7. Informations financières *58*

7.1. Etats financiers consolidés et autres informations financières 58
7.1.1 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2019 58
7.1.2 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2018 103
7.1.3 Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2017 103
7.1.4 Comptes annuels de Linedata Services S.A. au 31 décembre 2019 104

7.2 Politique de distribution des dividendes 124

7.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage 124

7.4 Changements notables 124

8.Informations supplémentaires *125*

8.1Capital social 125
8.1.1 Montant du capital souscrit et catégories d'actions 125
8.1.2 Actions non représentatives du capital 125
8.1.3 Actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales 125
8.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription 125
8.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou dispositif visant à augmenter le capital 125

8.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option 125
8.1.7 Historique du capital social depuis le 1er Janvier 2015 125

8.2 Acte constitutif et statuts 126
8.2.1 Objet social 126
8.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction 127
8.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes 127
8.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires 127
8.2.5 Assemblées Générales 128
8.2.6 Dispositions qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement du contrôle de l'émetteur 128
8.2.7 Seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée 128
8.2.8 Conditions régissant les modifications du capital lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit 128

8.3 Contrats importants 128

8.4 Opinions émises par des experts 129

8.5 Documents accessibles au public 129
8.5.1 Liste des documents et méthodes de consultation 129
8.5.2 Calendrier prévisionnel de parution des éléments financiers 129

8.6 Informations sur les participations 129

9.Annexes *129*

9.1Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 129

9.2 Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion 205

9.3 Glossaire 207